LE MONDE DES LIVRES

■ Des usages et du rôle du latin
■ « Le Monde des poches »



Le Monde

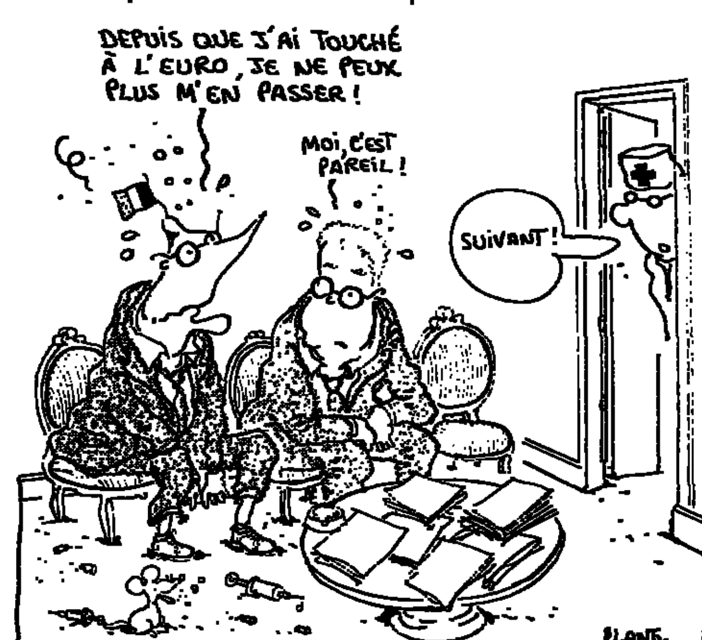
55e ANNÉE – N° 16781 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE
VENDREDI 8 JANVIER 1999
FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Drogues : le rapport qui change tout

● Alcool, tabac et médicaments seront visés par le plan gouvernemental au même titre que l'héroïne et la cocaïne ● La mission interministérielle propose la prise en charge commune des toxicomanes et des alcooliques ● Vers une dépénalisation de fait de l'usage de stupéfiants

DANS UN RAPPORT remis à Lionel Jospin, dont *Le Monde* révèle le contenu, la présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue (Mildt), Nicole Maestracci, propose une nouvelle politique de lutte contre les toxicomanies. A l'approche classique, fondée sur la classification légale des substances, se substituera une politique pragmatique tenant *« compte de l'ensemble des conduites addictives, quel que soit le statut juridique du produit »*. Les « drogues légales » comme l'alcool, le tabac et les médicaments feront donc partie intégrante du prochain plan triennal de lutte contre la toxicomanie, mis en œuvre par le gouvernement.

Les substances « légales » sont en effet plus nuisibles à la santé : 60 000 décès par an sont imputables au tabagisme et 20 000 à l'alcoolisme tandis que les médicaments sont utilisés dans neuf tentatives de suicide sur dix. L'héroïne a pour sa part entraîné la mort par surdose de 228 personnes en 1997 et environ un millier de toxicomanes, se droguant par injection, sont morts du sida depuis le début de l'épidémie. Le cannabis n'a, à ce jour, jamais été directement mortel.



La Mildt recommande également une redéfinition de la politique pénale, privilégiant la répression du trafic et non celle de l'usage. L'objectif est d'*« éviter les incarcérations pour simple usage »* de drogue sans modifier le cadre légal actuel. Plus de 70 000 personnes ont été interpellées en 1997 pour le seul délit d'usage de stupéfiants et environ 800 personnes ont été incarcérées pour cette seule infraction. Deux circulaires du garde des sceaux, en 1978 et en 1984, avaient déjà encouragé les parquets dans cette voie mais elles n'avaient pas été suivies d'effet.

Lire page 10
et notre éditorial page 16

Rhône-Alpes entre le FN, Charles Millon et l'« alliance républicaine »

LA PRÉSIDENCE du conseil régional Rhône-Alpes, retirée à Charles Millon par la justice administrative, était, jeudi 7 janvier, l'enjeu d'une bataille incertaine. Les 157 élus avaient le choix, au premier tour, entre la candidate de la droite républicaine, Anne-Marie Comparini (UDF), celui de la gauche, Jean-Jack Queyranne (PS), M. Millon, deux candidats se réclamant du FN et un régionaliste. Le RPR, qui refusait un « front républicain » avec la gauche comme l'alliance de M. Millon avec l'extrême droite, s'est rallié à la stratégie de M. Barre, maire de Lyon, en annonçant qu'il voterait pour Mme Comparini aux trois tours de scrutin, même si elle bénéficiait des voix de la gauche.

Lire page 6


JEAN BER

■ Le jazz sans Michel Petrucciani

Le pianiste et compositeur est mort mercredi 6 janvier à New York, à l'âge de trente-six ans. Ce jeune prodige était devenu un des musiciens de jazz français les plus connus dans le monde entier. p. 27

■ Trois plaintes contre Fidel Castro

Deux plaintes pour *« crimes contre l'humanité »* et une pour *« trafic international de stupéfiants »* ont été déposées mercredi à Paris contre le chef d'Etat cubain. p. 5

■ Apple repart à l'offensive

Stimulée par le succès de l'iMac, sorti il y a quatre mois, la firme américaine a présenté sa nouvelle gamme d'ordinateurs, les G3, et la dernière version de son système d'exploitation. p. 23

■ Bogue à La Poste

Kéops, le réseau informatique de La Poste, a connu des pannes à répétition depuis le début de l'année, paralysant une bonne partie des 14 000 bureaux du territoire. Jeudi matin, tout semblait « marcher » normalement. p. 18

■ Richesses cachées des friches agricoles

Alors que l'abandon, même provisoire, d'une parcelle est ressenti comme un échec par les agriculteurs, les terres en friche intéressent les chasseurs, les écologistes... ou les spéculateurs immobiliers. p. 13

■ L'aventure de l'embryon

Au cinquième mois de gestation, le plus gros du cerveau est formé. Et c'est dans le mois qui suit que tout se joue, que les chemins de la pensée se dessinent. Quatrième épisode de notre série. p. 14

■ Servi à domicile

Du livreur de petit déjeuner au professeur de gymnastique, à l'esthéticienne ou au coiffeur, le service à domicile se développe en France. p. 25

■ L'école et le foulard

La présence de deux élèves portant le foulard islamique au collège de Flers, dans l'Orne, a provoqué la grève des professeurs depuis mardi. Une médiatrice spécialisée devait arriver jeudi. p. 11

Le Che coiffé d'une couronne d'épines fait un Christ dérangeant

LONDRES
de notre correspondant

Harry Greenway ne décolère plus. Pour cet ancien député conservateur, il s'agit d'un *« grossier sacrilège »* dont les coupables méritent rien de moins que l'excommunication. Objet du délit : l'affiche rouge et noire concoctée par l'Agence de publicité des Eglises pour ramener les ouailles du Royaume-Uni dans les chapelles. Tirée à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires pour être placardée sur les autobus, dans les gares, les jardins publics et à l'entrée des églises, l'image représente un Jésus inédit, regard noir et dur, barbe drue et mâchoires d'acier, bien éloigné des portraits lisses et sans saveur traditionnellement en vigueur dans les paroisses. Car les traits farouches choisis pour incarner le Nazaréen ne sont pas ceux d'un sympathique apôtre oublié en Palestine, mais ceux du célèbre révolutionnaire marxiste argentin, Che Guevara, compagnon de Fidel Castro.

Le fameux cliché signé Alberto Korda, qui décore depuis les années 60 – par millions – les chambres d'adolescents et leurs tee-shirts, a été stylisé par les concepteurs et le béret à étoile rouge du guérillero remplacé par une couronne d'épines. Le raccourci est osé et une porte-parole du petit Parti socialiste britannique a même jugé l'idée *« tout à fait injuste »* pour l'icône barbue exécutée en 1967 en Bolivie. *« Nous n'avons pas voulu dire que Jésus était communiste*, s'est cru obligé de préciser le révérend Peter Owen-Jones, *mais simplement que lui aussi était un révolutionnaire, le plus grand de tous les temps. »* C'est d'ailleurs ce que veut souligner la légende lapidaire de l'affiche : *« Humble et doux ? Allons donc ! Découvrez le vrai Jésus. Eglise, le 4 avril. »*

Les créateurs de la campagne publicitaire ont déclenché une belle polémique. Anglican bon teint et activiste patenté des associations chrétiennes, Harry Greenway s'est plaint auprès du Dr Georges Carey, l'archevêque de Canterbury : *« Jésus était la perfection même, il est honteux de le lier ainsi à ce Guevara. »* Ann Widdecombe, députée conservatrice est du même avis : *« Nous devrions modeler l'homme sur le Christ et pas l'inverse. »* Les catholiques n'aiment guère plus ce Christ guérillero : *« Cette affiche ne mentionne même pas la Pâque*, remarque Mgr Kieran Conry du centre catholique des médias. *Les gens vont s'imaginer que le 4 avril est la naissance du Che. »* L'évêque anglican de Saint Alban, le révérend Christopher Herbert renchérit : *« Avec le style très sixties du poster, les jeunes vont penser qu'"*Allons donc*" [« as if » en anglais] est le nom d'un nouveau groupe de pop-music. »*

Chas Bayfield, le créatif branché qui a gracieusement imaginé l'affiche au bénéfice de la chrétienté britannique ébahie se dit *« fier »* de son œuvre. Après tout, souligne-t-il, les « Latinos » révolutionnaires qui aidèrent, comme le Che, à renverser la dictature cubaine à la fin des années 50 *« étaient jeunes, idéalistes, en colère »* : *« Ils voulaient le changement et ils sont morts pour ce qu'ils croyaient juste. »* Comme Jésus ? *« Oui, mais lui a remporté son combat, sa révolution n'est pas morte. »* N'empêche, craint le révérend Tom Ambrose, que le message subliminal de cette affiche rouge *« risque de créer chez les ouailles l'attente d'un changement radical qu'ils ne trouveront peut-être pas dans leurs églises locales »*...

Patrice Claude

Irak : les espions de l'Unscom

LES ÉTATS-UNIS ont profité des travaux de l'Unscom – commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak – pour chercher à obtenir des renseignements sur le régime irakien. Un responsable de haut rang du département d'Etat, interrogé par notre correspondante aux Nations unies, Afsané Bassir Pour, l'admet. Le chef de la commission, Richard Butler, est déjà sous le feu des critiques après son rapport alarmiste, qui avait été utilisé par Washington pour justifier les frappes militaires de décembre 1998. Ces nouvelles informations fragilisent la mission des inspecteurs qui ont quitté l'Irak le 16 décembre, alors que Bagdad s'oppose désormais à leur retour.

Lire page 3

Le difficile enfantement d'une société nouvelle

IL NE FAUT PAS trop charger la barque, dit le langage populaire. A l'instar de toutes les sociétés industrielles de la planète, la France n'est-elle pas, justement, confrontée à une accumulation, excessive, de défis ? L'euro en est un, certes, mais il n'est pas le seul. Toutes les mutations qui affectent le travail, et sa fonction intégratrice, sont à l'origine d'une révolution dont il n'est pas sûr que nous ayons parfaitement pris conscience. Jamais en effet comme à ce tournant du siècle – voire du millénaire – autant de bouleversements auront été amenés à bousculer nos repères, à heurter nos mentalités.

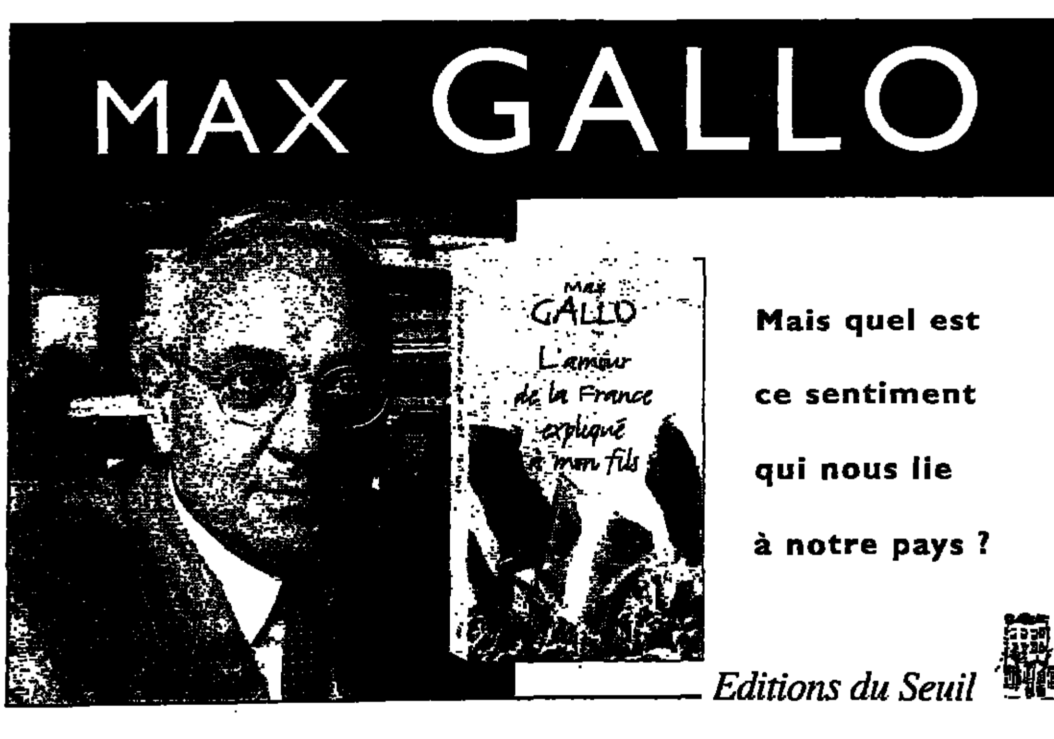
Sur ce point, Michel Godet, professeur de prospective au Centre national des arts et métiers, a tort quand il raille ceux qui exagèrent l'importance d'une révolution *« parce que c'est la seule qu'ils connaîtront de leur vie »*. Dans le passé, l'arrivée de la machine à vapeur, puis celle de l'électricité, n'ont pas coïncidé avec des remises en question aussi radicales que celles que nous vivons. L'avènement de ce qu'il est convenu d'appeler, faute de mieux, la société informationnelle, va de pair aujourd'hui avec l'émergence du post-salariat et se conjugue étroitement avec les conséquences de la mondialisation. La société de l'immatériel, la modification de notre rapport au travail et l'émergence d'*« un seul monde »* : ce sont là trois révolutions simultanées et irréversibles qui expliquent, en grande partie, nos difficultés à vivre la période présente.

Comme le note la sociologue Dominique Schnapper, il y a un lien entre la citoyenneté et l'identité sociale acquise par l'activité professionnelle, les sociétés modernes se construisant sur *« l'articulation entre les deux »*. Devoir, avec l'euro, intégrer une perception plus européenne risque de perturber le rapport avec ce *« vecteur de l'organisation sociale »* qu'est le travail. D'autant que, du fait du chômage, celui-ci vient à manquer pour toute une partie de la population et que, simultanément, sévit la crise de l'Etat-providence.

Mais la fonction intégratrice du travail ou, plutôt, de l'emploi s'adapterait mieux à la nouvelle donne si elle n'était pas parallèlement confrontée à un deuxième défi, lié celui-là aux contraintes de la mondialisation.

Alain Lebaube

Lire la suite page 16



Les « colombes » de Colombie

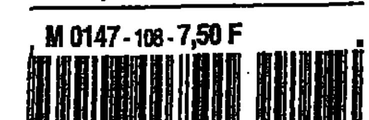

ANDRES PASTRANA

LA RENCONTRE entre le président colombien, Andres Pastrana, et le chef des Forces armées révolutionnaire de Colombie (FARC), Manuel Marulanda, jeudi 7 janvier, est historique. Elle devait donner le coup d'envoi officiel des discussions de paix, processus qui a reçu le soutien des Etats-Unis. M. Pastrana, qui avait fait du retour à la paix civile le thème de sa campagne, confirme sa détermination à mettre fin à cinquante années de guerre civile.

Lire page 2

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Dn ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 108 - 7,50 F



AMÉRIQUE DU SUD Le président colombien, Andres Pastrana, et le chef des Forces armées révolutionnaire de Colombie (FARC), Manuel Marulanda, devaient donner, jeudi 7 janvier, le coup d'envoi officiel des discussions de paix pour tenter de mettre fin à cinquante années de guerre civile. Ce processus a reçu le soutien des Etats-Unis. ● LA CÉRÉMONIE doit avoir lieu dans une petite ville amazonienne du Sud colombien, San Vicente del Caguan, au cœur d'une zone grande comme la Suisse et démilitarisée à la demande de la guérilla. ● LES FARC, qui, depuis quarante ans de lutte armée, n'ont jamais été aussi puissantes, savent que la mobilisation de la société colombienne et de la communauté internationale pourrait à terme rendre très coûteuse, pour elles, la prolongation du conflit, estime le politologue colombien Eduardo Pizzaro, dans un entretien au *Monde*.

Andres Pastrana veut en finir avec cinquante ans de guerre civile en Colombie

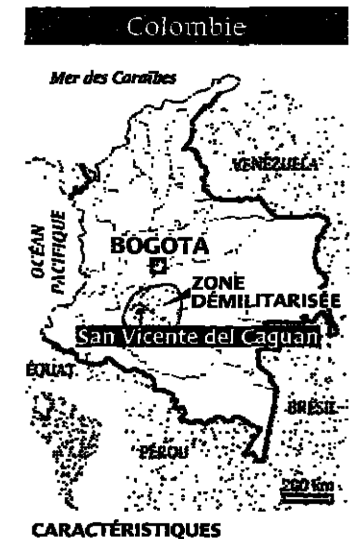
Une rencontre historique devait réunir, jeudi 7 janvier, le nouveau chef de l'Etat colombien, et le dirigeant de la guérilla, Manuel Marulanda, afin de lancer les discussions de paix. Les Etats-Unis suivent la négociation de près en vue de l'éradication du narcotrafic

BOGOTA
correspondance

Cinq mois jour pour jour après sa prise de fonction, le président Andres Pastrana et le dirigeant des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), le vieux dirigeant communiste Manuel Marulanda, dit *Tirofijo* (qui tire dans le mille), devaient présider, jeudi 7 janvier, la cérémonie d'inauguration des négociations de paix entre le gouvernement et la plus importante guérilla du pays. La cérémonie devait avoir lieu dans la petite ville de San Vicente del Caguan, au cœur de la zone dite « de détente » – 42 000 km2 dans le sud du pays – démilitarisée par l'armée depuis le 7 novembre 1998, conformément aux exigences de la guérilla pour venir s'asseoir à la table des négociations.

L'enjeu de ce nouveau processus de paix est de taille : les parties affirment vouloir mettre un terme au conflit armé qui, depuis près d'un demi-siècle, alimente la violence quotidienne en Colombie. A la veille de la rencontre entre le jeune président de la République, Andres Pastrana, quarante-trois ans, conservateur bon teint, et *Tirofijo*, le plus vieux guérillero du monde – soixante-dix ans dont cinquante dans la clandestinité –, l'agitation qui précède les grands événements médiatiques s'est emparée de San Vicente del Caguan.

Colombie



CARACTÉRISTIQUES

▸ CHEF DE L'ÉTAT 1998	**Andres Pastrana**
▸ NATURE DU REGIME	**présidentiel**
▸ SUPERFICIE	**1 138 000 km²**
▸ POPULATION	**38 millions**
▸ MONNAIE	**peso colombien**
▸ PNB/HAB. (1996)	**2 140 dollars**
▸ CHÔMAGE	**14,5%**

Source : AFP

La population de ce gros bourg, en pleine forêt amazonienne, vit essentiellement d'élevage et de quelques cultures, dont celle de la feuille de coca. A 600 kms à vol d'oiseau de la capitale, Bogota, la ville est difficilement accessible par voie terrestre. Un véritable pont aérien a donc été mis en place pour acheminer les tonnes de materiel nécessaires aux « festivités » et assurer le transport des deux mille invités et des quelques cinq cents journalistes attendus pour couvrir l'événement. L'ambassadeur des Etats-Unis en Colombie, Curtis Kamman, les prix Nobel de littérature, Gabriel Garcia Marquez, et de la paix, Rigoberta Menchu, l'ex-président du Nicaragua Daniel Ortega, ont confirmé leur présence.

Le protocole de la cérémonie a été minutieusement élaboré par les délégués des deux camps : Andres Pastrana et *Tirofijo* arriveront en même temps sur la place afin *« qu'aucun des deux n'attende l'autre »* et l'hymne national sera suivi de celui des FARC. La question de la sécurité des dirigeants a accaparé depuis quelques jours l'attention des organisateurs. L'image est pour le moins inhabituelle : depuis mardi soir, les forces de sécurité de la présidence et les guérilleros des FARC patrouillent côte à côte dans les rues de San Vicente del Caguan.

OPTIMISME

« Je crois en la parole de Tirofijo », a déclaré Andres Pastrana, donnant toute la mesure de l'optimisme affiché par le président de la République et son gouvernement. La tâche est pourtant ardue. Les FARC comptent près de 12 000 hommes en armes. Cette guérilla, qui se réclame encore du marxisme léninisme, a survécu à la chute du mur de Berlin et s'est même renforcée depuis. Les rançons obtenues par les enlèvements et le prélèvement « d'impôts », entre autres sur les activités du narcotrafic, lui ont permis d'accroître ses ressources financières. Depuis deux ans, les FARC ont multiplié les coups de force spectaculaires dans les régions retirées où elles agissent. La guérilla détient toujours plus de 300 soldats et policiers, qu'elle veut échanger contre ses guérilleros emprisonnés. Ces dernières semaines et jusqu'à la veille même de l'ouverture des négociations, les accrochages avec l'armée hors de la zone démilitarisée ont été quasi-quotidiens et ont causé des dizaines de victimes.

Dans l'euphorie des préparatifs, le Haut commissaire pour la paix Victor Ricardo, a pris soin de rappeler que *« la paix ne sera pas signée le 7 janvier »*. La première ronde de discussion a essentiellement pour objet de fixer les règles du jeu de la négociation. Les rencontres entre les parties auront-elles lieu en Colombie ou à l'étranger ? L'échange de prisonniers demandé par les FARC, dont le gouvernement a accepté le principe, aura-t-il lieu indépendemment du résultat des négociations ? Un cessez-le-feu sera-t-il décrété ? Les FARC feront-elle du démantèlement des paramilitaires, ces groupes d'autodéfense privés que la guérilla dit controlés par l'armée, une condition préalable à la signature de tout accord ? Toutes ces questions se retrouveront dans l'agenda des pourparlers, ainsi que les problèmes politiques qui seront discutés entre les parties et restent encore à définir.

Andres Pastrana, qui fait sa campagne sur le thème de la paix, entend diriger personnellement le processus. Il bénéficie de l'appui prudent des Etats-Unis. Lundi 4 janvier, le Département d'Etat a confirmé qu'à la demande du gouvernement colombien une réunion secrète avait eu lieu mi-décembre, à San José de Costa Rica, entre le directeur du Bureau des affaires andines, Phil Chicola, et le délégué des FARC, Raul Reyes. En acceptant un contact direct avec une organisation qualifiée de terroriste et qui retient en otage plusieurs citoyens américains, Washington apporte un soutien qui pourrait être décisif au processus de paix. Pour les Américains, il ne fait pas de doute que seule une issue favorable des négociations et le retour à la paix civile permettra d'envisager sérieusement l'éradication du trafic de drogues à partir de la Colombie.

Cela étant, l'appui des Etats-Unis et le rendez-vous à grand spectacle de jeudi ne doivent pas faire oublier que la paix n'est pas pour demain et que les négociations pourraient durer des mois, voire des années.

M. Ds

Eduardo Pizarro, directeur de l'Institut d'études politiques de l'Université nationale de Bogota, spécialiste de l'armée colombienne

« La guérilla est consciente que le temps joue contre elle »

BOGOTA
correspondance

« Pour la troisième fois en moins de vingt ans, le gouvernement colombien va tenter de ramener les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) dans le jeu politique. Quels éléments permettent de penser que la paix est aujourd'hui possible ?

– Les documents internes de l'organisation de guérilla communiste indiquent que les FARC n'ont pas renoncé à leur stratégie militaire et qu'elles cherchent encore à renforcer leur capacité d'action. Mais la guérilla est consciente que le temps, sur les plans local et mondial, joue contre elle. La mobilisation de la société colombienne et de la communauté internationale pourrait à terme rendre très coûteuse la prolongation du conflit pour les FARC. Elles sont donc amenées, en dépit de leurs ambitions militaires, à négocier maintenant, en profitant d'un moment politiquement et stratégiquement favorable.

– Quelle peut être l'incidence d'un processus de paix avec les seules FARC sur le taux de violence dans le pays ?

– Même si la violence politique ne représente que 10 % des 30 000 homicides commis annuellement en Colombie, son coût stratégique et politique est très élevé. La lutte contre la guérilla absorbe 70 % des ressources humaines et matérielles de l'Etat en matière de sécurité publique. La violence en Colombie est aujourd'hui multiforme. Si demain l'Etat destinait l'ensemble des ressources accaparées par le conflit politique armé aux autres formes de violence, la Colombie pourrait rapidement devenir un pays pacifique.

– L'armée est-elle aussi convaincue des vertus du processus de paix que le dit son commandant en chef, le général Fernando Tapias ?

– L'armée colombienne a mis en place une double stratégie. La première repose sur un soutien inconditionnel au processus de paix du gouvernement. La seconde doit lui permettre d'affronter victorieusement la guérilla si les combats doivent se poursuivent parallèlement aux négociations ou dans l'éventualité de la rupture des ces négociations. Les militaires connaissent leurs classiques : ils veulent la paix et préparent donc la guerre.

– Le 7 novembre, l'armée acceptait de démilitariser pour trois mois une vaste zone de 42 000 km² dans le sud du pays, sous le contrôle de fait des FARC. Quels sont les scénarios possibles au 7 février, alors que la démilitarisation doit prendre fin ?

– Les FARC vont certainement chercher à obtenir que la démilitarisation de la zone se prolonge aussi longtemps que possible. D'un point de vue politique, elles auront ainsi l'occasion de démontrer au pays et au monde entier qu'elles sont capables de gouverner un territoire grand comme la Suisse. D'un point de vue militaire, et dans la perspective d'une négociation « au milieu de la guerre » – c'est-à-dire sans cessez-le-feu –, la zone démilitarisée représente pour les FARC un sanctuaire stratégique fondamental. Pour leur part, le gouvernement et l'armée vont chercher à limiter la durée de la démilitarisation et donc proposer que les négociations de paix aient lieu hors du pays.

– La guérilla a refusé que les groupes paramilitaires (milices privées d'autodéfense anti-guérilla) soient associés aux négociations. Quelle pourrait être leur place dans le processus de paix ?

– Le gouvernement a annoncé son intention de combattre énergiquement les paramilitaires. La pression des FARC en ce sens est très forte. Il est fort improbable que les paramilitaires obtiennent, comme ils le demandent, la reconnaissance de leur rôle politique. La guérilla romprait immédiatement les négociations. Mais quoi qu'en disent les FARC, les paramilitaires ont acquis une dynamique propre et une grande autonomie vis-à-vis des forces armées, qui ont contribué à leur création. En excluant les paramilitaires de la négociation, le gouvernement prend le risque de les voir se transformer en une véritable « guérilla de droite », en un nouvel ennemi armé complètement incontrôlé.

L'armée colombienne a mis en place une double stratégie

– Quel rôle peuvent jouer les Etats-Unis ?

– Les Etats-Unis, tout comme l'armée colombienne, jouent sur les deux tableaux. D'une part, le département d'Etat a manifesté à plusieurs reprise son soutien à la politique de paix du gouvernement de M. Pastrana. De l'autre, certains secteurs du Congrès américain souhaitent que soit renforcée l'aide apportée aux forces armées et de police. Avec 400 millions de dollars en 1999, la Colombie se situera au troisième rang – après Israël et Taïwan – des pays receveurs de l'aide militaire américaine. D'une façon générale, Washington ne croit aux chances du processus de paix que si les négociations avec la guérilla s'accompagnent d'une politique de contrôle effectif du terrain. Leur soutien politique au processus et le renforcement de l'aide militaire ne sont donc pas contradictoires.

– L'armée, qui a souffert de quelques revers importants et que l'on dit démoralisée, est-elle en mesure de « contenir » la guérilla ?

– Dans six mois, et avec l'appui des Etats-Unis, oui. »

Propos recueillis par Marie Delcas

L'Europe à prix Euro

Londres	89 € / 583,80 FF
Amsterdam*	à partir de 119 € / 780,59 FF
Berlin	159 € / 1 042,97 FF
Athènes	189 € / 1 239,76 FF
Rome	189 € / 1 239,76 FF
Vienne	199 € / 1 305,55 FF

Et de nombreuses autres destinations.

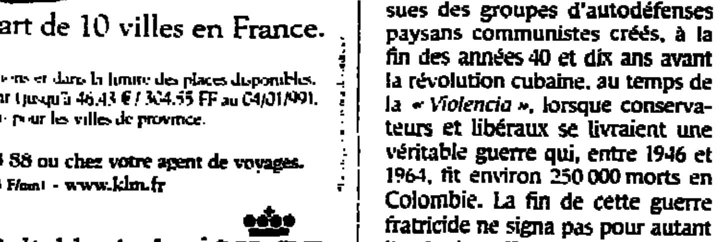


Prix aller-retour au départ de 10 villes en France.

Réservation avant le 31/01/99.
Prix hors taxes aéroport, soumis à conditions et dans la limite des places disponibles.
Taxes aéroport obligatoires en supplément (jusqu'à 46,43 € / 304,55 FF au 04/01/99).
*Prix au départ de Paris. Renseignez-vous pour les villes de province.

Renseignements au 01 44 56 18 88 ou chez votre agent de voyages.
3615 KLM (2,23 F/mn) - www.klm.fr





Le plus ancien mouvement armé d'Amérique latine a survécu à toutes les répressions

POUR LA PREMIÈRE FOIS dans l'histoire des guérillas colombiennes, un président en exercice rencontre officiellement les dirigeants d'un groupe en rebellion sur le territoire colombien. L'événement souligne l'intensité et la cruauté du conflit colombien qui fait, depuis des décennies, chaque année, des milliers de morts.

Les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), qui s'asseyent aujourd'hui à la table des négociations, ne sont pas le seul acteur de ce conflit. Mais elles sont à la fois le plus ancien groupe de guérilla communiste du continent américain et le dernier à infliger des défaites militaires d'une telle ampleur que le gouvernement n'a pas eu d'autre issue que de proposer d'engager des discussions de paix sans exiger de cesser le feu.

Les FARC sont directement issues des groupes d'autodéfenses paysans communistes créés, à la fin des années 40 et dix ans avant la révolution cubaine, au temps de la *« Violencia »*, lorsque conservateurs et libéraux se livraient une véritable guerre qui, entre 1946 et 1964, fit environ 250 000 morts en Colombie. La fin de cette guerre fratricide ne signa pas pour autant l'arrêt des affrontements, bien au contraire. Les deux partis politiques décidèrent de se partager le pouvoir en 1958, aux dépends de toute autre opposition politique. L'accord dit du *Front National*, qui organisa l'alternance des gouvernements conservateurs et libéraux, poussa, de fait, l'opposition à la lutte armée et clandestine. Dès lors, le paysage de la guérilla colombienne prit corps.

VERS UNE « PAIX ARMÉE » ?

Les années 60 virent tout d'abord l'émergence formelle des FARC, puis de l'Armée de libération nationale (ELN, castriste) – une formation qui a signé, en juillet 1998, un préaccord de paix –, et enfin de l'Armée de libération populaire (EPL, maoïste), tous d'inspiration marxiste et rurale. Manuel Marulanda, le chef des FARC (jusqu'à ce jour), acquiert très vite une dimension mythique, lorsqu'il résiste, à la tête de ses troupes, dans la région de Marquetalia, au centre du pays, aux bombardements ordonnés par le gouvernement conservateur de Guillermo Leon Valencia (1962-1966). Dès lors, le processus de colonisation armée de la guérilla s'étend au sud puis à l'est du pays. Les FARC s'installent dans leur forteresse, connue sous le nom de *« casa verde »*, dans le sud-est amazonien, jusqu'à ce que l'armée les en déloge, en décembre 1990.

Entre temps, le M-19, (Mouvement du 19 avril 1970) a vu le jour, s'est fortifié et a propagé l'idée d'une guérilla urbaine, puis a rendu les armes. Le gouvernement du conservateur Belisario Betancour initie, en 1982, pour la première fois, un processus de paix, et imagine une sortie politique au conflit. Mais les négociations finissent mal. Le 6 novembre 1985, lorsque le M-19 prend, armes à la main, le palais de justice de Bogota, en plein centre de la capitale, l'armée intervient avec les chars et incendie l'édifice. Bilan : plus de cent morts, pour la plupart des hauts magistrats.

Il faudra attendre 1990 et la convocation d'une Assemblée constituante pour que le M-19 dépose définitivement les armes. Les FARC, elles, ne participent pas à cette Assemblée. Après les négociations de 1982, le M-19 a créé un mouvement politique : l'Union patriotique. Alors qu'il a obtenu plus de quinze sièges au Sénat et à la Chambre, 3 000 membres du mouvement seront abattus, en dix ans, par l'extrême droite colombienne, confortant en retour l'organistation dans son idée que l'opposition ne peut être qu'armée et clandestine.

De nouveaux dialogues de paix auront lieu en 1991 et 1992 à Caracas (Venezuela) et à Tlaxcala (Mexico). Ils se terminent abruptement, à l'initiative du gouvernement de Cesar Gavirla, décidé à livrer une *« guerre totale »* à la guérilla. Depuis, le conflit, alimenté par l'argent et les armes du trafic de drogues, n'a cessé de d'aggraver. D'un côté les groupes paramilitaires, créés sous les auspices de l'armée au début des années 80, ont grandi, se sont organisés et échappent souvent à tout contrôle. Ils livrent une guerre frontale aux guérillas et, pour contrôler des territoires, n'hésitent pas à massacrer les civils des villages accusés de collaborer avec la guérilla. De l'autre, les FARC, profitant de la faiblesse du gouvernement d'Ernesto Samper (1994-1998) et de la foi inébranlable des forces armées dans une solution militaire au conflit, ont étendu leur pouvoir.

Ni la chute du mur de Berlin, ni les difficultés de Cuba n'ont finalement affecté les ressources de cette guérilla, indépendante financièrement et riche, grâce au narcotrafic et aux enlèvements contre demande de rançon. A la différence de tous les mouvements armés d'Amérique centrale, la guérilla colombienne, forte de ses succès militaires et politiques, propose aujourd'hui une *« paix armée »* dans laquelle elle entend garder intacte sa puissance.

Anne Proenza

Fred Greenstein, historien à Princeton

« Clinton a généré la fureur quasi paranoïaque d'extrémistes de droite »

WASHINGTON
de notre correspondant

« Le procès du président Clinton s'est ouvert, jeudi 7 janvier, devant le Sénat. Vous qui êtes un spécialiste de la présidence américaine à l'université de Princeton, pensez-vous que l'on puisse prévoir ce qui va se passer au cours des prochaines semaines ?

– Le Sénat est une institution très différente de la Chambre des représentants. Comme l'a dit le président Washington, c'est en quelque sorte une soucoupe où l'on peut faire refroidir le thé brûlant de la Chambre. Pour le moment, les sénateurs sondent le terrain et les modérés recherchent un moyen d'empêcher le procès de durer. Je ne sais pas vraiment ce qui peut se passer. A l'exception des « hezbollah républicains », personne ne veut que les débats se poursuivent après la mi-février et que des témoins soient appelés à comparaître. Les sénateurs savent qu'ils doivent être réélus par l'électorat de tout leur Etat et pas dans une petite circonscription dominée par des extrémistes. Seront-ils capables de contrôler ceux-ci...

– Comment expliquez-vous la haine de ces républicains pour le président ?

– Cette polarisation est en bonne partie due à la personnalité de Bill Clinton. Il est étrange de constater l'importance que peuvent prendre de petites choses : il aurait été difficile de voter l'*impeachment* si l'on n'avait pas trouvé de traces d'ADN sur une robe. Clinton a généré la fureur quasi paranoïaque d'extrémistes de droite qui le méprisent et le haïssent et pour qui il personnifie la génération « permissive » de la guerre du Vietnam. Il a été le catalyseur de ce conflit de cultures symbolisé par la couverture de *Time* le représentant avec Kenneth Starr : d'un côté le Texan rural qui chantait des hymnes religieux en distribuant des journaux et n'a jamais trompé sa femme ; de l'autre le joueur de saxo, le fan d'Elvis, qui a fait de l'auto-stop, étudié à Londres en 68, participé aux manifestations étudiantes et a une réputation d'infidélité. Pour ces gens qui semblent sortir d'un XIXe siècle rural, il symbolise le mal, la dégradation sociale. Si vous voyagez dans le Sud, en Caroline du Sud par exemple, vous verrez devant les églises des panneaux dénonçant l'homosexualité. Eh bien, Clinton a des gays dans son cabinet, il a soutenu l'admission d'homosexuels dans l'armée !

– Comment cette minorité est-elle parvenue à exercer autant d'influence ?

– Newt Gingrich a su tirer profit de l'extrême stupidité de Clinton pendant les deux premières années de sa présidence pour faire élire des extrémistes de la droite républicaine, qui ont pris le contrôle de la Chambre et des commissions. On a assisté à une sorte de coup d'Etat parlementaire de droite. Le conservatisme qui a le vent en poupe de nos jours n'est pas économique, mais culturel, et représente un absolutisme moral. Il y a des moments où la religion va de pair avec le mode de vie. Nous vivons une époque de loisirs de masse avec la pop music, les films de Hollywood véhiculant la violence et la nudité ; celle-ci a produit une intense mobilisation de la part des groupes fondamentalistes, qui représentent de 20 % à 30 % de l'électorat. On peut les rapprocher du lepénisme, du poujadisme, de ce populisme en colère et de cette méfiance de l'establishment.

– Pensez-vous qu'il s'agit d'une influence durable et qu'elle aura un impact substantiel sur les institutions américaines ?

– Je ne pense pas que l'institution présidentielle change sur le long terme. Les choses évoluent trop vite pour cela : à l'époque du Watergate, on parlait de présidence impériale ; quand Carter a été battu par Reagan en 1980, on a parlé d'une présidence en péril... et on a eu huit années de présidence reaganienne. Toutefois, le vote de l'*impeachment* du président peut graduellement conduire à une situation dans laquelle, si une majorité du Congrès se sent assez forte pour s'opposer au président, elle pourrait essayer de le renverser. On aboutirait à une situation rappelant celle de votre IVe République avec l'introduction du multipartisme, une rotation rapide à la tête de l'exécutif... L'*impeachment* risque alors de devenir une routine.

» Mais les Etats-Unis ne traversent pas une période de convulsions de leur système politique. Les Américains sont contents de leur vie, la nation est prospère, optimiste, la Bourse continue de grimper. Ironiquement, ils n'ont jamais été aussi satisfaits des performances de leur président. Dans notre système centriste, pragmatique à l'anglo-saxonne, quand vous choisissez des candidats extrémistes comme Gingrich, Goldwater ou, dans une certaine mesure, McGovern (candidats de la droite républicaine en 1964 et celui de la gauche démocrate en 1972), l'électorat vous sanctionne. Les républicains risquent de susciter une réaction massive contre l'extrémisme de la part de la bourgeoisie, comme en France en juin 1968. Bill Clinton a su profiter des extrémistes républicains, et ceux-ci de l'image qu'ils ont projetée d'un président personnifiant le diable. C'est dommage pour notre vie politique. »

Propos recueillis par Patrice de Beer

Dennis Hastert, nouveau « Speaker » de la Chambre

WASHINGTON
de notre correspondant

Quand Julius Caesar Watts, seul député républicain noir, a présenté, mercredi 6 janvier, la candidature de Dennis Hastert à la présidence de la Chambre des représentants, les dés étaient jetés : le vote a été acquis par 220 voix contre 205. Mais le choix du nouveau *Speaker* n'aura pas été sans peine. Payant le prix de sa stratégie de confrontation, Newt Gingrich avait été contraint à la démission il y a deux mois. Son successeur désigné, Bob Livingston, a fait de même une fois ses frasques extra-conjugales révélées. C'est donc un troisième choix qui s'impose, dans une conjoncture difficile pour les républicains, mais qui n'est pas sans symbole dans le contexte actuel. Dennis Hastert est un apparatchik sans renom mais sans casserole, élu du Nord falot qui succède à deux sudistes qui contrôlent actuellement le parti. M. Hastert passe pour un homme de compromis, au fait des arcanes de la procédure et apte *« à faire que les trains arrivent à l'heure »*.

Le 105e Congrès entrera dans l'histoire pour avoir voté l'*impeachment* du président et pour avoir passé moins de lois qu'aucun autre Congrès. On espère du *Speaker* du 106e qu'il apaise les querelles au sein de son parti, tienne en lisière le pouvoir de nuisance de la droite fondamentaliste chrétienne et apaise la guerre de tranchées menée par Newt Gingrich. C'est peut-être beaucoup attendre de cet ancien enseignant de l'Illinois de cinquante-sept ans. Député depuis 1986, les votes qu'il a émis donnent l'image d'un conservateur bon teint, apprécié de la Coalition chrétienne.

M. Hastert a insisté pour que la Chambre restaure son image auprès de l'opinion. *« Enterrons la hache de guerre (...) et la politique empoisonnée qui a infecté ces lieux ! »*, lui a proposé mercredi le chef de la minorité démocrate, Dick Gephardt. Plus facile à dire qu'à faire...

P. de B.

Les Etats-Unis admettent avoir collecté des renseignements sur l'Irak via l'Unscom

L'ONU exprime son « inquiétude profonde » pour sa propre crédibilité

Washington reconnaît que les informations recueillies par la commission chargée de désarmer Bagdad lui a permis de constituer sa propre collecte de renseignements, jugeant qu'il n'y a là rien que de très normal pour eux et tous les pays membres de la commission. Les responsables américains ont choisi de confirmer, pour les dédramatiser, les informations publiées mardi 5 janvier par le *Washington Post*.

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Les États-Unis ont-ils profité de la commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom) pour espionner Bagdad ? Oui. Est-ce illégal ? Non. C'est en ces termes que les responsables américains à Washington admettent avoir profité de la présence en Irak de l'Unscom, pour recueillir des informations militaires pouvant aider à renverser le régime du président Saddam Hussein.

« Qu'est ce qui vous choque dans cette affaire ? », s'étonne un responsable de haut rang du département d'Etat, interrogé mercredi par *Le Monde*, après la publication d'informations en ce sens par le *Washington Post (Le Monde* du 7 janvier*)*. *« Que les inspecteurs de l'Unscom fassent de l'espionnage en Irak ? Mais c'est une évidence et c'est* [prévu] *dans leur mandat. »* Et il ajoute : *« En avons-nous profité ? La réponse est affirmative. »* Les États-Unis ont, *« depuis toujours »*, apporté un soutien technique et logistique à l'Unscom. *« Que font à votre avis nos avions espion U2 qui survolent l'Irak ? Comme leur nom l'indique, ils font de l'espionnage. Nos spécialistes examinent-ils les photos prises par les U2 ? Oui. C'est normal. Il serait vraiment naïf de penser que nos militaires puissent se priver des informations recueillies par nos propres avions. »*

Quant aux inquiétudes des responsables de l'ONU sur l'utilisation par Washington de ces informations afin de renverser le régime irakien, le responsable américain explique que la garde républicaine; l'unité d'élite du régime, est chargée à la fois de la protection des entrepôts d'armes de destruction massive *« et de la sécurité du président »*. Il est donc possible (en inspectant les sites) *« d'apprendre comment fonctionne le régime et comment le président se protège »*. *« Ce n'est franchement plus un secret que nous voulons activement remplacer la dictature irakienne »*, rappelle-t-il, réfutant les affirmations de certains membres de l'Unscom selon lesquels *« les renseignements américains auraient "infiltré" »* la commission spéciale. *« Tous les gens qui travaillent pour l'Unscom, qu'ils soient Américains, Russes ou Français, rapportent ce qu'ils ont vu ou appris en Irak à leurs propres gouvernements. »*

Le rôle joué par les Américains au sein de l'Unscom *« n'a rien de nouveau, ni de surprenant »*, commente un membre de ladite commission. *« Tout le monde sait qu'ils profitent de tout ce que nous savons »*, ajoute-t-il. Les responsables américains *« ont raison »* de reconnaître *« publiquement »* avoir profité des informations de l'Unscom, *« en effet cela n'a rien de choquant, et en l'admettant ils tuent l'affaire »*.

TECHNOLOGIE SOPHISTIQUÉE

Ce qui pourrait être *« choquant »*, si *« cela était prouvé, et c'est très difficile, c'est que l'espionnage américain n'est pas humain mais électronique »*, explique cet expert du désarmement. Selon lui, les Américains ont réussi à installer en Irak du matériel d'écoutes électroniques, et *« pas nécessairement dans les installations surveillées par l'Unscom, mais dans certaines ambassades »*. La CIA ou le Pentagone *« n'ont pas besoin d'avoir des espions en Irak, leur technologie extrêmement sophistiquée est déjà en place »*, dit-il. *« Certains, à l'Unscom »*, étaient au courant, *« mais pas Richard Butler »*, chef de la commission, pense cet expert qui refuse, *« pour l'instant »*, d'en dire plus.

Si ces affirmations sont justes, elles expliqueraient *« l'inquiétude profonde »* du secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, quant au rôle joué *« consciemment ou inconsciemment »* par l'Unscom pour aider les Américains à se renseigner sur le fonctionnement du régime irakien. M. Annan est troublé pour deux raisons, explique l'un de ses proches, sous couvert d'anonymat : *« d'abord parce que l'idée que l'ONU puisse participer à une opération visant à renverser un régime porte un coup irréparable à la crédibilité de l'organisation »* internationale. Ensuite parce que cette affaire risque d'avoir des *« implications sur le rôle de l'ONU dans le domaine du désarmement en général »*.

M. Annan, qui non seulement n'a pas été contrarié par la publication d'informations à ce sujet, mais semble avoir joué un rôle déterminant pour relancer la polémique contre l'Unscom, préfère, indiquent ses proches, *« que l'on sache qu'il n'approuve pas toutes les activités »* de cette dernière. Contrairement à ce qu'affirmaient le *Washington Post* et le *Boston Globe*, Kofi Annan, d'après ses collaborateurs, ne serait pas en possession des *« preuves »* d'une collusion entre l'Unscom et les Américains. *« Il sait ce que le chef de l'Unscom veut bien lui dire »*, indique un de ses conseillers. *« Kofi ne sait rien de ce qui se passe chez nous »*, affirme-t-on au sein de l'Unscom.

Le chef de cette dernière, le diplomate australien Richard Butler, a qualifié de *« mensonges »* les informations du *Washington Post*. Dans des déclarations aux journalistes, mercredi à New York, il a affirmé n'avoir *« aucune raison de démissionner »*. Son sort paraît néanmoins de plus en plus incertain. L'ambassadeur russe à l'ONU, Sergeï Lavrov, a réclamé une nouvelle fois mercredi son départ. *« Nous n'avons pas confiance dans Richard Butler »*, a-t-il dit.

« S'ils n'aiment pas Butler, pourquoi ne demandent-ils pas carrément son départ au Conseil de sécurité, au lieu de le dire chaque jour à la presse ? », interroge un expert du désarmement, sous couvert d'anonymat. Les Russes, qui ont eux aussi un grand nombre de personnels à l'Unscom, *« sont mieux placés que quiconque pour savoir ce qui s'y passe, mais préfèrent ne rien dire »*, ajoute cet expert de nationalité américaine. *« Moscou profite lui aussi de l'Unscom »*, avec cette nuance, qu'*« à la différence des Etats-Unis, la Russie n'est pas hostile à l'Irak »*.

Afsané Bassir Pour

« L'Unscom est devenue trop politique », juge Rolf Ekeus

NEW YORK (Nations Unies)
de notre correspondante

Selon les allégations de la presse américaine, les activités d'espionnage des Etats-Unis en Irak remontent avant l'arrivée de Richard Butler à la tête de la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement (Unscom). Le prédécesseur de M. Butler de 1991 à 1997, Rolf Ekeus, aujourd'hui ambassadeur de Suède à Washington, rejette ces *« accusations »*, mais reconnaît *« des erreurs »*.

M. Ekeus assure d'emblée que *« l'origine »* de ces *« prétendues informations »* sur l'Unscom n'est autre que Scott Ritter, un inspecteur américain qui a démissionné de la commission en août. *« Ritter se voyait comme le héros américain chargé de ramener à ses compatriotes la tête de Saddam Hussein ! »*, ironise M. Ekeus.

Interrogé sur l'utilisation de l'Unscom par les Etats-Unis, le diplomate suédois se révèle nettement plus nuancé que son successeur australien : ce n'était *« pas exactement comme c'est décrit dans la presse et pas systématique »*, dit-il. *« Comme notre travail touchait de très près ce qui concernait la garde républicaine* [les unités d'élite du régime], *je m'inquiétais souvent que l'on puisse trouver des informations pas directement liées au désarmement. »* Ces informations, explique-t-il, *« nous les avons souvent partagées avec des pays qui nous aidaient à les analyser ; la France, par exemple, a souvent profité de ce que l'Unscom a pu recueillir »*.

Interrogé à propos de *« l'infiltration »* d'Américains au sein de l'Unscom, M. Ekeus explique que Richard Butler a l'*« obsession »* de la sécurité. Selon lui, le diplomate australien aurait *« écarté »* un grand nombre d'experts *« qui travaillaient avec moi et qui étaient de nationalités diverses »* et a *« créé un cercle restreint, ce qui fait qu'avant le départ de Scott Ritter le noyau de la commission était constitué essentiellement de deux Américains avec lui-même comme chef »*.

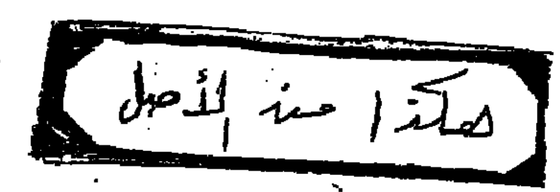
PIROUETTE

Tout en admettant que son successeur se trouve désormais dans une *« situation très difficile »*, M. Ekeus est formel : M. Butler ne doit pas démissionner. *« S'il démissionne dans ces conditions, imaginez les répercussions pour son successeur, qui, lui, n'osera plus travailler librement. »* Le diplomate suédois, détesté en son temps par les responsables irakiens, est maintenant regretté par tout le monde. Les choses auraient-elles été différentes s'il était resté ? *« Je ne pense pas*, répond-il, *les Irakiens n'ont pas davantage coopéré avec moi. Mais, avec Richard Butler, l'Unscom est devenue beaucoup trop politique, ce qui n'est pas une bonne chose. »*

A la question de savoir s'il juge l'Irak désarmé, le diplomate suédois s'en tire enfin par une pirouette : *« C'est une question tellement politiquement chargée que je préfère ne pas y répondre ! »*

A. B.-P.

L'HISTOIRE
UN GRAND DOSSIER
LA PEUR DE LA FIN DU MONDE
Quand les hommes croyaient à l'Apocalypse
A-t-on vraiment eu peur de l'An Mil ?
La fin du monde sera atomique !
1000 : le nombre parfait
A LIRE AUSSI :
Du franc à l'euro : huit questions sur la monnaie
N° 228 - JANVIER 1999 - EN KIOSQUE - 38 F



هكذا من الأصل

La Commission européenne se défend des attaques portées sur la gestion des fonds communautaires

Le président Santer justifie la suspension d'un fonctionnaire

La Commission de Bruxelles a resserré les rangs, mercredi 6 janvier, pour défendre sa gestion des fonds communautaires, qui va faire l'objet d'un vote de défiance au Parlement européen à Strasbourg. Prenant la défense des commissaires attaqués, notamment d'Edith Cresson, le président Santer a justifié la suspension d'un fonctionnaire qui avait diffusé de son propre chef un rapport attaquant la Commission.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Attaquée par le Parlement européen pour ses dysfonctionnements et pour sa hâte à sanctionner un fonctionnaire coupable d'en avoir informé les eurodéputés, la Commission de Bruxelles est bien décidée à ne pas démissionner. Appliquant strictement les dispositions du traité de Maastricht, elle ne se retirera que si la motion de censure déposée par le groupe socialiste, qui sera débattue la semaine prochaine à Strasbourg, requiert la double majorité nécessaire : celle des membres du Parlement (314 voix) et les deux-tiers des suffrages exprimés, ce qui a peu de chance de se produire. S'estimant dans son droit, elle ne s'inclinera pas et restera en place si le Parlement – sans décider la censure – lui inflige un vote exprimant qu'elle n'a plus sa confiance, en accordant plus de voix à la motion que contre.

C'est ce qu'a expliqué Jacques Santer, son président, mercredi 6 janvier, au cours d'une conférence de presse qui a suivi un débat du collège sur les « affaires ». *« J'admets que nous avons connu des difficultés de gestion, mais de là à remettre en cause de façon globale l'action de la Commission, c'est intolérable »*, a déclaré M. Santer. Il a assuré que la Commission se montrait solidaire d'Edith Cresson, commissaire à la recherche, à la formation et à l'éducation, particulièrement visée par ceux qui contestent la gestion bruxelloise. Mercredi, le groupe libéral du Parlement a déposé une résolution réclamant la démission de celle-ci et de Manuel Marin, commissaire chargé du développement, critiqué pour la manière dont il a supervisé, au début des années 90, le fonctionnement d'*Echo*, l'organe d'action humanitaire de la Commission.

Depuis l'été, une ambiance délétère règne au sein des institutions européennes. Des détournements de fonds et des fraudes ont été découverts dans le fonctionnement de la Commission, le plus souvent d'ailleurs, comme l'a fait observer M. Santer, par ses propres services, en l'occurrence l'Uclaf (l'Unité de coordination pour la lutte contre la fraude), ou bien le contrôle financier. Mais le Parlement, et singulièrement sa commission de contrôle budgétaire (la Cocobu), ont reproché à la Commission de chercher davantage à étouffer le scandale qu'à faire la lumière sur ce qui s'était réellement passé. Plusieurs commissaires ont été mis sur le gril par la Cocobu, en particulier le Finlandais Erkki Liikanen, chargé des affaires budgétaires et de l'administration, et l'Italienne Emma Bonino, responsable d'*Echo* depuis 1995. En décembre, le Parlement, sur l'instigation de la Cocobu, a refusé de voter la « décharge » pour le budget 1996, infligeant ainsi un camouflet politique à la Commission.

C'est alors que le groupe socialiste, jugeant que, compte tenu de l'importance de l'actualité communautaire (« Agenda 2000 », négociations d'élargissement...), il était nécessaire que la Commission dispose de la confiance du Parlement, a déposé une motion de censure. Le traité – et M. Santer l'a regretté – ne prévoit pas la possibilité de demander un vote de confiance. C'est la raison de la fausse-vraie motion de censure des socialistes dont l'objet est de constater que la Commission conserve bien l'appui du Parlement.

Le débat à Strasbourg se complique car un autre groupe (Europe des nations), où siègent les partisans de Philippe de Villiers (droites nationales), cherche à réunir les 63 signatures nécessaires pour déposer une seconde motion de censure, avec cette fois le souci d'effectivement sanctionner la Commission. Par ailleurs, si elle n'a guère de sens sur le plan légal (au terme du traité, il n'est pas possible de sanctionner un membre individuellement, la Commission doit démissionner collectivement), la résolution présentée par le groupe libéral introduit dans le débat une connotation clairement partisane à quelques mois des élections européennes. En s'attaquant à Mme Cresson et M. Marin, elle montre du doigt deux responsables socialistes.

La tension est montée d'un cran après l'annonce, mardi, de la suspension, par la Commission, de Paul Van Buitenen, un fonctionnaire des services du contrôle financier, à qui il est reproché d'avoir transmis, en dépit des mises en garde du secrétaire général de la Commission, un rapport de plus de trente pages sur les fraudes et irrégularités commises. Ce document traitait des activités de plusieurs services de la Commission, portant une attention toute particulière à ceux de Mme Cresson, à laquelle un chapitre est consacré. Il lui est reproché, ainsi qu'à son entourage, d'avoir négligé les procédures légales en vue de favoriser le recrutement de Français, ou encore l'octroi de contrats à des firmes françaises.

Au Parlement, le groupe des Verts s'est ému de la sévérité manifestée à l'égard de M. Van Buitenen, qui, pour sa part, explique sur toutes les chaînes de télévision qu'il a agi en raison de l'absence de réaction du collège et par crainte que rien ne soit fait pour assainir la situation. A-t-il été plus sévèrement sanctionné que les fonctionnaires coupables de détournements de fonds ? Le justicier va-t-il payer plus cher que les auteurs des fraudes ? Selon M. Santer, son cas a été traité selon les procédures statutaires. Les informations qu'il a transmises à ses supérieurs ont fait l'objet de *« vérifications »*, a-t-il expliqué, mais *« elles n'ont rien apporté de nouveau »*. Il est pénalisé pour avoir diffusé des dossiers parfois confidentiels au mépris de la réglementation. *« Cela ne serait toléré dans aucune administration au monde, ni dans aucune entreprise privée »* a fait valoir Jacques Santer.

Quant à Mme Cresson, les griefs portés contre elle et ses services ont, eux aussi, fait l'objet de vérifications sans que des irrégularités aient été trouvées, affirme M. Santer qui s'est félicité de l'*« efficacité »* de son commissaire à la recherche et à l'éducation. Il a notamment salué le succès du programme « Leonardo » (formation professionnelle) dont la gestion est durement épinglée par M. Van Buitenen.

Philippe Lemaître

Des questions sur les épouses...

Reflet de l'ambiance, le président Santer a été amené à répondre à des questions très personnelles au cours de sa conférence de presse de mercredi. Sa femme n'est-elle pas actionnaire d'une société immobilière au Luxembourg qui loue des immeubles à la Commission ? Réponse négative du président qui a dressé, à l'intention des journalistes, l'inventaire (trois maisons) du patrimoine familial. M. Liikanen a été conduit à donner des éclaircissements du même ordre : non, son épouse ne dirigeait pas une société nommé Assi qui aurait bénéficié de subventions de la Commission. *« Ma femme s'appelle Hanna-Liisa et son surnom est Assi ! »*, a révélé le commissaire chargé des affaires budgétaires ; elle est, depuis 1972, fonctionnaire salariée de l'Etat finlandais et, à ce titre, a pu être amenée à conclure des contrats avec la Commission, a précisé l'ancien ministre des finances.

Le gouvernement japonais veut changer les mentalités

Dans un entretien au « Monde », le ministre du plan mise sur un retour à une croissance positive en 1999

« CASSER la collusion entre la politique, la bureaucratie et le monde économique, qui préside aux destinées de ce pays depuis son basculement dans l'ère industrielle » : telle est la profession de foi de Taichi Sakaiya, ministre du plan japonais, présent à Paris à l'occasion de la visite du premier ministre, Keizo Obuchi. Dans un entretien au *Monde*, cet ancien fonctionnaire du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) estime que le gouvernement japonais ne se contente pas d'accumuler les plans de relance de l'économie, mais cherche à *« changer le système et les mentalités des Japonais »* pour sortir le pays de la plus grave récession qu'il ait connue depuis 1945. Après une année 1998 négative (la croissance devrait être de – 2,2 % pour l'année fiscale qui s'achève en mars 1999, selon le ministre) *« nous retrouverons une croissance positive en 1999 »*.

Aujourd'hui chef de l'Agence de planification (dont il a dénoncé pendant des années l'inertie et l'aveuglement), M. Sakaiya déplore que le développement du Japon ait été dirigé par des bureaucrates jusqu'au milieu des années 80. *« Il n'est pas facile de sortir de ce système. Or le monde change. Nous ne sommes plus dans la civilisation industrielle, mais dans une autre, où ce qui compte est avant tout la diversité des savoirs et des savoir-faire. Entre 1993 et 1998, le gouvernement a mis en œuvre sept plans de relance qui n'ont pas eu les effets escomptés, car le Japon hésitait encore à changer le système établi, les mentalités et les façons d'agir. »*

Le *« changement des mentalités »* est au cœur de la solution de la crise japonaise, selon M. Sakaiya, qui souligne que les événements actuels sont porteurs de bouleversements profonds : *« Jusqu'à présent, les Japonais avaient pour objectif de contribuer à la croissance économique, ils appartenaient à leur entreprise. Aujourd'hui, ils recherchent plus de liberté individuelle. »* Et si le Japon n'a plus le sentiment d'être « numéro un », ses atouts demeurent importants. *« La compétitivité de notre industrie manufacturière est bonne, même si elle est moins bonne dans les services. »*

« GRAND REVIREMENT »

A en croire les propos de M. Sakaiya, l'équipe du premier ministre Obuchi a adopté une approche plus radicale que celles qui l'ont précédée. L'ampleur des mesures annoncées pour redresser la croissance est beaucoup plus importante que par le passé, puisque le plan de recapitalisation des banques, adopté en octobre 1998, est d'un montant équivalent à 11 % du PIB japonais. Le chef de l'Agence de planification n'annonce pas de bilan – même provisoire – de la mise en œuvre de ce plan ni des autres mesures de relance budgétaire adoptées en 1998. Il préfère souligner les évolutions de structures et de mentalités en cours dans son pays.

Pour illustrer son propos, Taichi Sakaiya cite l'exemple de la Nippon Credit Bank : au lieu de faire recapitaliser par des entreprises privées cette banque gorgée de mauvaises créances, le gouvernement a choisi de la nationaliser. Cette démarche est qualifiée par M. Sakaiya de *« grand revirement, avec d'importantes conséquences sur la psychologie des Japonais »*. Il voit dans cette nationalisation la volonté d'en finir avec la collusion entre les hauts fonctionnaires de l'Etat et les milieux de l'entreprise privée. A terme, la banque passera au secteur privé, *« avec un appel à repreneurs, y compris à l'étranger »*. Autre volet des réformes : l'abandon du système japonais de direction administrative de l'économie, *« qui dure depuis l'ère Meiji, il y a cent trente ans »*. Au mois d'avril, le gouvernement va présenter au Parlement un projet de réforme administrative visant à réduire le nombre de ministères de vingt-deux à treize et à abolir les domaines réservés de chaque administration. Pour M. Sakaiya, *« cette réforme permettra de nous doter d'une société véritablement ouverte, avec un accent plus grand mis sur la liberté individuelle. J'espère que les historiens écriront que l'année 1999 a été celle d'un changement d'orientation du Japon »*.

Lucas Delattre et Jean-Baptiste Naudet

Keizo Obuchi rencontre Jacques Chirac et Lionel Jospin

Arrivé mercredi à Paris pour la première étape d'une tournée européenne qui le conduira en Italie et en Allemagne, le premier ministre japonais Keizo Obuchi devait rencontrer, jeudi 7 janvier, Jacques Chirac, et Lionel Jospin le lendemain.

A son départ de Tokyo, M. Obuchi a rendu hommage à la *« compréhension profonde du Japon »* manifestée par le président français et le premier ministre. Il a indiqué qu'il inviterait M. Jospin à venir au Japon. Cette visite pourrait intervenir fin février.

Le chef du gouvernement nippon se rendra à Rome vendredi pour une audience avec le pape Jean Paul II, des entretiens avec le président du conseil, Massimo D'Alema, et le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro. Le 11 janvier, M. Obuchi sera en Allemagne où il rencontrera le chancelier Gerhard Schröder.

Paris, Bonn et Varsovie veulent concrétiser leur coopération

LA POLOGNE voit dans le dialogue trilatéral avec l'Allemagne et la France une façon *« d'introduire la dimension orientale de l'Europe dans l'Union européenne »*. C'est le message qu'a réitéré, mercredi 6 janvier, le chef de la diplomatie polonaise, Bronislaw Geremek, à l'occasion d'une rencontre du *« triangle de Weimar »* à Paris, où il s'est entretenu avec ses homologues français et allemand, Hubert Védrine et Joschka Fischer. Ce *« triangle »* est né en 1991 comme un forum associant la France au processus de réconciliation germano-polonais. Avec le lancement des négociations sur l'élargissement de l'Union, l'idée de faire de l'ensemble trilatéral l'un *« des moteurs de l'Europe »* – selon une formule de Jacques Chirac, à Poznan, en février 1998 – fait son chemin. Les trois pays (180 millions d'habitants au total) représenteront plus du tiers de la population d'une Union élargie à l'Est.

De date, il n'a guère été question mercredi, même si M. Geremek a glissé que son pays serait *« prêt »* pour une intégration en 2002 et à adopter l'euro en 2006. La volonté des nouveaux responsables allemands d'imprimer un ton plus *« réaliste »* au débat a d'abord été interprétée à Varsovie comme une volonté de freiner, voire geler, le processus. M. Geremek, qui reconnait avoir entretenu des *« doutes »*, affirme aujourd'hui que *« les Polonais se sentent rassurés »*. Sans fixer de date, le ministre Vert des affaires étrangères, Joschka Fischer, a rappelé qu'il n'y avait pas d'alternative à l'élargissement, même s'il fallait que celui-ci soit soigneusement préparé, par les pays candidats et par l'Union européenne elle-même, qui doit se réformer pour *« se rendre en état »* de supporter cet élargissement.

Le Triangle de Weimar doit précisément permettre de préparer les échéances. Malgré les contours un peu flous de cette coopération, Hubert Védrine a assuré qu'elle était appelée à se développer. Plusieurs pistes ont été évoquées, notamment l'élargissement des compétences du Triangle en matière de sécurité intérieure, d'environnement, de transport. Une coopération est envisagée dans les domaines de l'aéronautique et de l'armement. Des initiatives seront prises pour ouvrir d'ici à la fin de l'année un centre commun de recherche en sciences sociales à Varsovie, pour promouvoir un jumelage Paris-Berlin-Varsovie, pour encourager la chaîne franco-allemande *Arte* à prendre en compte la dimension polonaise dans sa programmation. Enfin, l'Office franco-allemand pour la jeunesse et son pendant germano-polonais sont appelés à mener des actions commmunes, à commencer par un grand festival de jeunes.

Henri de Bresson et Natalie Nougayrède

Pour vous aider à réussir de BAC 0 à BAC + 4

Grands Concours
Sessions semestrielles et par correspondance
- **E.N.M.** Classique et Exceptionnels
- **E.F.B.(C.R.F.P.A.)**

Stages annuels et intensifs
- SOUTIEN AUX FACULTÉS DROIT/SCIENCES ÉCO
- GRANDES ÉCOLES DE COMMERCE Prépas 2 ans et Admissions BAC +2 +3
- CONCOURS SÉSAME-ACCES
- SCIENCES POLITIQUES 1re et 2e ANNÉES

Encadrements complets écrits et oraux
EXCELLENTS TAUX DE SUCCÈS

ISTH — Tél. : 01 42 24 10 72 — Fax : 01 42 24 73 25
E-mail : isthclu@club-internet.fr

Enseignements Supérieurs Privés

TROIS QUESTIONS À...

BRONISLAW GEREMEK

1 Avant de céder la présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), vous avez estimé qu'il faudrait *« reconsidérer les modalités d'action »* de la mission des observateurs au Kosovo si la situation se dégradait. Qu'entendez-vous par là ?

Cette mission ne doit pas être considérée comme otage par les autorités de Belgrade ou par les éléments radicaux albanais du Kosovo. Les Serbes pourraient être tentés d'y voir une caution contre une intervention militaire et les Albanais la garantie que Belgrade n'emploiera pas la force. C'est pourquoi il était important de dire que cette mission qui a commencé à se déployer rapidement peut, aussi bien, être rapidement retirée. Elle ne peut être qu'un élément contribuant au dialogue politique entre Belgrade et Pristina. La question est de savoir s'il est raisonnable de la compléter maintenant.

2 Peut-on aujourd'hui envisager l'amorce d'une solution politique, vu le fossé qui sépare Serbes et Albanais ?

Par rapport à la Bosnie, on a vu d'énormes progrès dans la façon dont la communauté internationale réagit. Mais j'ai le sentiment que nous sommes au bord de l'explosion d'une guerre ouverte au Kosovo. Il faut créer un minimum de bonne volonté de part et d'autre. Pour cela, il faut exercer une pression militaire, qui pour l'instant a disparu. Il faut réintroduire cette pression militaire.

3 La démocratisation de la Serbie et le renforcement de la société civile albanaise sont, selon vous, les conditions d'un règlement ; mais les radicaux, des deux côtés, ont le vent en poupe...

Je ne peux pas imaginer que l'Europe ne trouve pas de solution. Il faut voir les résultats positifs déjà obtenus. L'année dernière, on a réussi à éviter une catastrophe humanitaire et à imposer à Belgrade une médiation internationale. Il faut maintenant que le dialogue s'engage sur des questions concrètes correspondant à un fonctionnement plus ou moins fédéral du Kosovo au sein de la République fédérale de Yougoslavie.

Propos recueillis par Christophe Châtelot

Le mariage d'Edward requinque la monarchie britannique

LONDRES
de notre correspondant

Que n'a-t-on pas raconté ! Que le prince Edward, trente-quatre ans, était l'un de ces célibataires endurcis guidés par cette *« esthétisation de l'existence »* dont parlait Foucault. La preuve, cette société de production spécialisée dans les documentaires sur la gentry que le plus jeune fils de la reine Elizabeth II a montée après l'échec de sa carrière d'acteur et sa fracassante démission de l'école des commandos de marine. Que Sophie Rhys-Jones n'était qu'une de ces Anglaises de bonne famille abritant une cervelle de canari, affreusement mal habillée, asexuée mais bien élevée et parlant un anglais sans accent. Que son job, les relations publiques au profit de causes caritatives mondaines, ne faisait pas sérieux. Qu'elle avait à son actif quatre liaisons dûment repertoriées avant d'avoir rencontré le benjamin des quatre enfants de la souveraine à l'occasion d'un tournoi de jeu de paume...

Pourtant, l'annonce, mercredi 6 janvier, du prochain mariage d'Edward et de Sophie a singulièrement enthousiasmé la Grande-Bretagne. Après les divorces de ses trois autres enfants et la mort dramatique de sa bru, la reine Elizabeth II a bien des motifs de se déclarer *« ravie »* par les noces, qui devraient avoir lieu avant l'été. D'abord, il était temps qu'il se marie, ce petit dernier timide et sensible. Ensuite, ces fiançailles hypermédiatisées tombent à point pour appuyer la campagne de reconquête de l'opinion entreprise par la monarchie, déstabilisée par la la cascade d'*anni horribili*. Même si elle n'embrase pas l'Angleterre comme ce fut le cas en 1981 lors de l'union de Charles et de Diana, cette *love affair* projette l'image de modernité souhaitée par la Cour. Cela fait cinq ans que les deux tourtereaux vivaient ensemble, cohabitation qui montre le chemin parcouru par cette vénérable institution désormais moins compassée.

Pour économiser les deniers publics, le prince a souhaité de surcroît une cérémonie simple, familiale, à la petite chapelle de Windsor, au lieu d'un grand rassemblement de têtes couronnées et de chefs d'Etat sous le dôme de Saint-Paul ou de Westminster. Aux yeux des commentateurs royaux, la fille d'un ancien vendeur de voitures devenu exportateur de pneus en Europe de l'Est dispose d'un autre atout : son expérience des médias, qui devrait l'empêcher de jouer à la starlette, comme Diana et Fergie. Enfin, après un discret voyage de noces, ils reprendront leur job, ce qui aujourd'hui fait bon genre.

Pour le premier ministre, Tony Blair, Edward Windsor, septième sur la liste de succession, a également fait le bon choix. Le chef du New Labour entend réduire le poids des aristocrates de sang à la Chambre des Lords, soit le milieu social le plus proche des Windsor. Or, si le prince n'a rien de l'homme de la Renaissance et manifeste peu de dons pour les affaires, personne ne discute sa bonne volonté. A sa manière, Edward est décidé à forcer la monarchie à épouser le nouveau millénaire...

Marc Roche

Le gouvernement japo
peut changer les menta

Trois plaintes contre Fidel Castro ont été déposées auprès des tribunaux français

L'une d'elles concerne l'un des épisodes noirs du castrisme : l'affaire Ochoa

Trois plaintes, deux pour « *crimes contre l'humanité* » et une pour « *trafic international de stupéfiants* », visant le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro, ont été déposées, mercredi 6 janvier, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris. Ces plaintes, avec constitution de partie civile, ont été déposés au nom de deux ressortissants cubains, vivant à Paris, et d'un Français.

L'ARRESTATION à Londres, le 16 octobre 1998, de l'ancien dictateur chilien, qui fait l'objet d'une demande d'extradition de l'Espagne pour les meurtres et tortures perpétrés sous son régime (1973-1990), n'en finit pas d'inspirer toutes les victimes des dictatures du monde entier. Deux ressortissants cubains, résidant à Paris, et un Français viennent de déposer plainte contre le chef de l'Etat cubain, Fidel Castro. Ils accusent le dictateur cubain de « *crimes contre l'humanité, pratique massive et systématique de la torture et d'actes inhumains* » et de « *trafic international de stupéfiants, séquestration, tortures, assassinat* ».

Ces plaintes, avec constitution de partie civile, ont été déposées, mercredi 6 janvier, en fin de matinée, auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Paris. Elles devraient entraîner l'ouverture d'une information judiciaire à Paris et « *la nomination d'un juge d'instruction dans un délai d'une semaine à deux mois* », selon le conseil des plaignants, M[e] Serge Lewisch.

« ACTES INHUMAINS »

Les deux plaintes pour « *crimes contre l'humanité* » émanent d'un photographe français, Pierre Golendorf, et d'un peintre cubain, Lazaro Jordana, emprisonnés et torturés par les autorités cubaines en 1971 et 1982. Elles se fondent principalement sur les chefs d'accusation de « *pratique massive et systématique de la torture et d'actes inhumains, inspirés par des motifs politiques en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile* ».

La troisième plainte, qui accuse Fidel Castro de « *trafic international de stupéfiants* », a été déposée au nom d'Ileana de la Guardia, la fille du colonel Antonio de la Guardia, condamné à mort par un tribunal militaire cubain et fusillé à La Havane, en juillet 1989, pour « *actes hostiles contre un Etat étranger, trafic de drogues toxiques et abus de pouvoir dans l'exercice d'une charge* », en même temps que le général Arnaldo Ochoa, héros du corps expéditionnaire cubain en Angola. La plainte d'Ileana de la Guardia reprend en fait toute l'histoire du procès Ochoa, qui s'est soldé par quatre condamnations à mort et dix peines de dix à trente ans de prison. Le général Ochoa était accusé d'être en relation avec le cartel colombien de Medellin, qui, selon l'accusation cubaine de l'époque, aurait versé 3,4 millons de dollars pour pouvoir faire transiter de la cocaïne par Cuba.

Dans un texte publié par *Le Monde*, le 31 juillet 1992, Patricio de la Guardia affirmait que « *les plus hautes instances* » de Cuba étaient au courant des opérations pour lesquelles lui et son frère avaient été condamnés. Il révélait comment le régime cubain, à l'identique de ce qui s'était passé avec les vieux dirigeants bolcheviques lors des procès de Moscou, cinquante ans auparavant, avait laissé entendre aux futurs condamnés que, pour rendre service à la révolution, ils devaient reconnaître leur culpabilité. Le procès fut engagé, en fait, à la suite de la découverte par les Etats-Unis, à la fin des années 80, d'un trafic international de drogue organisé depuis Cuba, pour faire face à l'embargo américain et financer, entre autres, l'expédition cubaine en Angola. Fidel Castro, directement visé par ces accusations, aurait décidé, pour s'exonérer, selon Ileana de la Guardia, de « *sacrifier les opposants à sa ligne politique au sein de son propre parti en leur faisant porter la responsabilité de ce trafic de drogue* ».

« IMMUNITÉ COUTUMIÈRE »

Elle soutient, elle aussi, que le trafic a été organisé au plus haut niveau de l'Etat cubain, que la drogue était acheminée vers les Etats-Unis et en Europe, en particulier en France. Cela étant, la plainte déposée n'apporte aucun élément sur la véracité de l'implication du trafic en France. « *Il appartiendra au juge qui sera nommé de conduire les investigations destinées à éclairer la réalité des faits soumis* », selon M[e] Lewish. L'issue de ces plaintes, en particulier celles pour crimes contre l'humanité, risque de connaître le même sort que les récentes, classées sans suite par les autorités judiciaires françaises, contre l'ancien dictateur chilien et contre le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent-Désiré Kabila. La demande d'arrestation provisoire du dictateur cubain se heurte, de plus, à l'« *immunité coutumière* » accordée aux chefs d'Etat en exercice. En novembre 1998, un tribunal espagnol a rejeté les plaintes d'exilés cubains en vue de l'arrestation et du jugement de Fidel Castro, de son frère Raul et d'autres dirigeants cuabains accusés de « *génocide, terrorisme et torture* ».

Si la troisième plainte, pour trafic de drogue, rencontre ce même obstacle, elle présente cependant l'intérêt juridique de dénoncer un crime de droit commun non encore prescrit. Mais plus encore, elle replace sous les feux de l'actualité l'un des épisodes les plus noirs du régime castriste.

Alain Abellard

« Il n'est pas certain que le trafic ait pris fin »

Parmi les attendus de la plainte déposée, mercredi 6 janvier, par Ileana de la Guardia, fille d'Antonio de la Guardia, frère jumeau de Patricio, figurent les arguments suivants :

« (...) Attendu qu'au lieu de leur reprocher [*aux accusés*] leurs désaccords politiques réels ou supposés, il [*Fidel Castro*] a imaginé de se défendre de l'accusation de trafic de drogue lancée auparavant par les Etats-Unis en faisant porter la responsabilité de ce trafic aux personnes qu'il venait de faire arrêter. (...)



VERBATIM

» Attendu que Patricio de la Guardia a été condamné à une peine de trente ans de prison qu'il subit encore actuellement pour « *ne pas avoir eu le courage de dénoncer son frère* » (...). Que quelles que soient les responsabilités particulières d'Antonio de la Guardia dans les faits qui ont abouti à son exécution, et qui restent à déterminer, il est en tout cas établi qu'un trafic de drogue a effectivement été mis en place à Cuba en 1989, depuis temps non prescrit, et qu'il n'est pas certain que ce trafic ait pris fin à ce jour. (...)

» Que la drogue était acheminée aux Etat-Unis mais transportée également en Europe, en particulier en France (...). Qu'il est de notoriété publique que la totalité du pouvoir est concentré entre les mains de Fidel Castro depuis le début de son régime et qu'un trafic international de drogue à partir de Cuba ne pouvait être décidé sans lui et sans que sa police politique en ait immédiatement connaissance. (...)

» Que dans ce sens, Fidel castro, alors chef de l'Etat cubain, est personnellement responsable des crimes commis. »

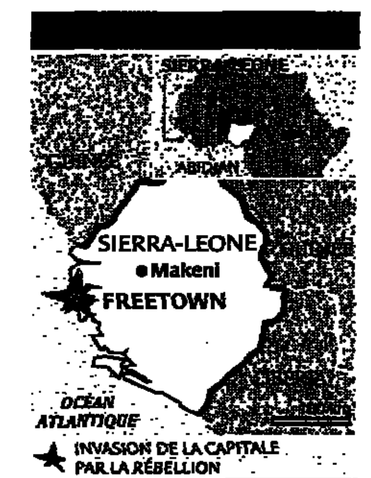
La rébellion sierra-léonaise a envahi la capitale

ABIDJAN
de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

Sam « Maskita » Bockarie, le chef des rebelles l'avait promis : à moins que le président Ahmad Tejan Kabbah ne démissionne, les guérilleros lanceraient une offensive sur Freetown, la capitale de la Sierra Leone après les fêtes. Mercredi 6 janvier, le « général » Bockarie a tenu parole, et dans l'après-midi l'un de ses hommes s'adressait aux médias depuis un bureau de State House, la présidence sierra-léonaise, en plein cœur de Freetown.

Avant l'aube, les habitants des quartiers est de la capitale ont été réveillés par des tirs d'artillerie et des milliers d'entre eux ont cherché refuge au centre-ville, ouvrant apparemment la voie aux rebelles. En début d'après-midi, ceux-ci avaient pris pied dans le quartier des ministères, brûlant le commissariat central et l'ambassade du Nigeria.

Ce sont des troupes nigérianes qui forment l'essentiel de l'Ecomog, la force ouest-africaine censée garantir la sécurité du régime civil du président Ahmad Tejan Kabbah. Chassé par un coup d'Etat, ce dernier a été rétabli dans ses fonctions par le Nigeria en février 1998, et, depuis lors, il s'efforçait de mettre fin à la rébellion. Selon des témoignages d'organisations humanitaires, la seule résistance qu'aient rencontrée les rebelles a été opposée par les Kamajors, des chasseurs traditionnels constitués en milice. De leur côté, les troupes nigérianes auraient effectué une série de replis tactiques sans jamais affronter directement les assaillants.



Depuis la présidence, un « commandant » rebelle a affirmé contrôler tout Freetown et disposer, pour cette opération, de 15 000 hommes. Les rebelles auraient libéré les détenus des deux grandes prisons de la ville, parmi lesquels se trouvaient certains de leurs dirigeants ainsi que des membres et des collaborateurs du gouvernement putschiste qui a régné à Freetown de juin 1997 à février 1998.

COALITION

La force qui a envahi Freetown est en effet une coalition réunissant les guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) en lutte depuis 1991 contre les régimes – militaires et civils – qui se sont succédé en Sierra Leone et les anciens soldats des forces armées sierra-léonaises restés fidèles aux putschistes qui ont pris le pouvoir de juin 1997 à février 1998. Cette force hétéroclite, dont les combattants se déplacent souvent en civil, pour mieux infiltrer villes et villages, a pris une vigueur inattendue ces dernières semaines. La rébellion a accumulé les succès, conquérant la ville de Makeni, menant plusieurs coups de main contre des localités aux abords immédiats de Freetown avant de s'attaquer directement à la capitale.

Pour expliquer cette nouvelle vigueur, le gouvernement sierra-léonais a affirmé à plusieurs reprises que la rébellion disposait de l'appui du Liberia voisin. Du temps où il n'était qu'un rebelle, l'actuel président libérien, Charles Taylor, a effectivement aidé à l'émergence du RUF. M. Taylor a récemment admis que « *3 000 Libériens* » combattaient aux côtés de la rébellion en Sierra Leone, mais qu'il ne s'agissait que de « *mercenaires* ».

Quelle que soit l'ampleur de l'appui libérien, la prise de Freetown par la rébellion reste un événement stupéfiant. A priori, les rebelles ne disposent ni de véhicules ni d'armement lourd, alors que les forces de l'Ecomog sont puissamment armées et appuyées par l'aviation nigériane. Dans les milieux humanitaires, on fait remarquer que depuis le début de l'offensive du RUF, au début du mois de décembre 1998, l'Ecomog a généralement évité l'affrontement direct, préférant les replis successifs, à l'encontre des proclamations belliqueuses de M. Kabbah. Ce manque d'ardeur au combat des Nigérians a coïncidé avec l'abandon par la rébellion de la campagne de terreur qu'elle menait contre les populations civiles.

Au soir de la troisième bataille de Freetown, on ignore tout du sort des deux principaux acteurs de la tragédie sierra-léonaise : le président Kabbah, qui devait s'adresser au pays, n'a pas donné signe de vie ; le vieux chef rebelle Foday Sankoh, incarcéré et condamné à mort, ne semble pas faire partie des détenus libérés par la rébellion. Si l'abstention militaire du Nigeria devait se confirmer, les deux hommes pourraient être contraints de reprendre le chemin de la négociation.

Thomas Sotinel

Condamnation des Nations unies

Les Nations unies ont « *fermement condamné* », mercredi 6 janvier, l'entrée de la rébellion sierra-léonaise dans Freetown, « *et le soutien apporté de l'extérieur aux rebelles* », a déclaré Celso Amorim, le président brésilien du Conseil de sécurité. Le Conseil « *exprime son soutien à tous les efforts diplomatiques, en particulier ceux dans la région pour restaurer la paix et la sécurité* », et il réitère « *son ferme soutien au président Ahmad Tejan Kabbah élu démocratiquement* », a dit M. Amorim.

L'ONU a par ailleurs indiqué que 20 membres de son personnel international, et trois membres d'agences spécialisées, étaient en voie d'évacuation vers la Guinée. La Grande-Bretagne a demandé à ses ressortissants de quitter la Sierra Leone. – *(AFP, Reuter.)*

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'annonce parue dans Le Monde daté du 6 janvier 1999 concernant le processus électoral de la MNEF en vue du renouvellement de son Assemblée Générale.

La MNEF rectifie :

Le processus a démarré le 6 janvier 1999 et les résultats seront proclamés le 17 mars 1999 au plus tard et non le 17 février 1999 comme paru précédemment.

La Suède envisage un référendum sur l'euro dès l'an 2000

STOCKHOLM. Le premier ministre suédois, Göran Persson, a pour la première fois indiqué, mercredi 6 janvier, qu'un référendum sur l'entrée du pays dans la zone euro ferait très vraisemblablement l'objet d'un congrès extraordinaire du Parti social-démocrate au pouvoir dès le début de l'an 2000. « *Il y a de bonnes raisons de croire que nous aurons un congrès extraordinaire* » à cette date, a-t-il déclaré à la télévision. Un tel congrès est indispensable avant l'organisation d'un référendum sur l'euro. M. Persson n'a toutefois pas donné de date à ce sujet. Une majorité de partis politiques est favorable à une consultation populaire dès l'automne 2000. Le gouvernement avait décidé en 1997 de ne pas participer au lancement de la monnaie unique, arguant de l'opposition d'une majorité de Suédois à ce projet. Mais il n'avait pas exclu un revirement de position en cas de ralliement de l'opinion publique. Celle-ci a commencé à changer d'avis sur l'euro, selon les sondages des derniers mois. – *(Corresp.)*

L'ONU condamne le massacre de 500 civils au Congo-Kinshasa

NEW YORK. Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, a condamné, mercredi 6 janvier, le massacre de 500 civils à Makobola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre). Dans une déclaration rendue publique par son porte-parole à New York, M. Annan lance un appel à toutes les parties engagées dans le conflit en RDC pour qu'elles respectent les droits de l'homme et le droit humanitaire international. Mardi, l'agence des missionnaires Misna, basée à Rome, avait annoncé que 500 civils avaient été massacrés par la rébellion congolaise. Kofi Annan a ajouté qu'il ne voyait aucune solution militaire possible au conflit qui a éclaté le 2 août 1997 entre les rebelles, soutenus par le Rwanda et l'Ouganda, et les forces fidèles au régime de Laurent-Désiré Kabila, appuyées par l'Angola, le Zimbabwe, le Tchad et la Namibie. – *(AFP, Reuters.)*

Le chef de la sécurité de Mexico renouvelle l'état-major de la police

MEXICO. Le chef de la sécurité de Mexico a limogé d'un seul coup six de ses principaux subordonnés, dans un effort de grande envergure pour lutter contre l'insécurité et la corruption qui, depuis de nombreuses années, gangrènent la capitale. Le ministre de la sécurité publique de la ville de Mexico (équivalent d'un surintendant de la police), Alejandro Gertz, a renvoyé le directeur général de la police de la capitale, Ramon David Almada Gallardo, et, aussitôt après, ses cinq adjoints. Ainsi, l'état-major de la police, c'est-à-dire tous les responsables directs des quelque 36 000 policiers chargés de faire régner l'ordre dans la capitale mexicaine, a été entièremment modifié. Le ministre, Alejandro Gertz, nommé récemment à la tête de la sécurité publique de Mexique, avait déclenché fin novembre une offensive de grande envergure contre les policiers corrompus avec l'arrestation de quelque 200 membres des forces de l'ordre, dont 44 pour des délits allant du vol à la séquestration de personnes, en passant par les attaques à main armée. – *(AFP.)*

DEPÊCHES

■ **RUSSIE : le rouble** a perdu 5,7 %, mercredi 6 janvier, lors de la première session de l'année 1999 sur le marché des changes, pour coter à 21,9129 roubles pour un dollar. La valeur prise pour référence dans le projet de budget 1999 (21,5 roubles) a ainsi été dépassée. Depuis sa dévaluation en août 1998, le rouble a perdu plus de 71 % de sa valeur face au billet vert. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE/CAMBODGE : la Russie** a joint sa voix, mercredi 6 janvier, aux appels en faveur d'un procès des anciens dirigeants khmers rouges. « *La Russie approuve l'idée de faire comparaître en justice l'équipe de Pol Pot sous n'importe quelle forme – internationale, nationale ou mixte* », a déclaré aux journalistes le porte-parole du ministère des affaires étrangères russe, Vladimir Rakhmanin. « *La Russie a depuis le début écarté toute coopération avec Pol Pot et ses sbires et n'a jamais eu aucun lien avec eux* », a poursuivi le porte-parole. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : l'ancien chef d'état-major de l'armée israélienne,** Amnon Lipkin-Shahak a officiellement annoncé, mercredi 6 janvier, sa candidature à la présidence du conseil, lors des élections générales anticipées prévues pour le 17 mai. – *(Reuters.)*

■ **ANGOLA : Albino Sawaku, un prêtre catholique,** a été assassiné, lundi 4 janvier, par des inconnus à Kactchiungu, un village au nord-est de Huambo (598 km de Luanda), a annoncé mercredi soir l'épiscopat de cette ville. Par ailleurs, la compagnie minière australienne Ashton Mining Ltd. a annoncé jeudi que quatre de ses employés avaient trouvé la mort, la veille, dans une embuscade tendue par les rebelles de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), dans la province diamantifère de Lunda Norte (nord-est du pays). – *(AFP.)*

■ **BRÉSIL : le gouvernement** brésilien envisage de rediscuter les mesures de crédit interne prévues par l'accord financier passé avec le Fonds monétaire international (FMI), en raison de la chute des réserves de change provoquée par la sortie de dollars du pays, a révélé mercredi 6 janvier le quotidien de Rio de Janeiro, *Jornal do Brasil*. Avec des réserves de 36,2 milliards de dollars fin décembre (2,3 milliards de moins que ce qui avait été prévu dans l'accord avec le FMI et les pays riches), le gouvernement reconnaît qu'il doit revoir les objectifs fixés, précise le journal dans son cahier économique. – *(AFP.)*

L'Allemagne pourrait interdire le retraitement des déchets nucléaires en 2000

BONN. Le gouvernement allemand « *examine* » l'éventualité d'inscrire dans une prochaine loi de sortie du nucléaire une interdiction du retraitement des déchets irradiés, a indiqué le ministère de l'économie mercredi 6 janvier. L'entrée en vigueur d'une telle interdiction en 2000, plusieurs mois après la présentation de la loi, laisserait le temps de concilier les divergences sur la question au sein du gouvernement, a expliqué un porte-parole du ministère, précisant qu'il ne s'agit encore que d'une « *idée* ». Les ministres de l'économie, Werner Müller (sans étiquette), et de l'environnement, Jürgen Trittin (Vert), apprécient différemment les conséquences d'une telle interdiction sur les contrats internationaux, l'Allemagne faisant retraiter ses déchets en France et en Grande-Bretagne. Cette divergence avait conduit le chancelier Gerhard Schröder à geler, le 16 décembre, un avant-projet de loi du ministre de l'environnement qui interdisait le retraitement des déchets nucléaires.

Par ailleurs, un rapport de la Commission européenne, publié lundi, montre qu'une soixantaine de transports de déchets radioactifs ont eu lieu entre Etats de l'Union en 1994 et 1995. L'Allemagne, avec 19 autorisations de transfert, est, après la Suède (20 autorisations), l'Etat qui tranfère le plus de déchets. – *(AFP.)*

DROITE Le conseil régional Rhône-Alpes s'est réuni, jeudi 7 janvier, pour élire son président après l'annulation par le Conseil d'Etat, en décembre 1998, de la désignation de Charles Millon, le 20 mars. La droite républicaine, RPR et UDF, soutenait la candidature d'Anne-Marie Comparini (UDF), adjointe au maire de Lyon, tandis que M. Millon se portait de nouveau candidat. ● LE RPR, hostile jusqu'alors à toute élection qui serait acquise avec des voix de gauche, a admis, mercredi, une telle éventualité, face au risque d'une réélection de M. Millon avec l'appui de l'extrême droite et à celui d'une victoire de Jean-Jack Queyranne (PS), candidat de la gauche. ● L'ISSUE du scrutin dépendait notamment des élus « millonistes », inscrits par l'ancien président sur ses listes aux élections régionales du 15 mars 1998 et qui échappent souvent au contrôle des partis.

Le RPR s'est rallié à une stratégie « républicaine » en Rhône-Alpes

Anne-Marie Comparini, candidate de l'UDF à la présidence du conseil régional face à Charles Millon et à Jean-Jack Queyranne (PS), pouvait compter sur l'appui des gaullistes aux trois tours de scrutin, même dans le cas où son élection serait assurée finalement par la gauche

LYON
de nos envoyés spéciaux

A la veille de l'élection du président du conseil régional Rhône-Alpes, fixée au jeudi 7 janvier, les rumeurs allaient bon train, à Lyon, comme celle qui faisait de l'industriel Alain Mérieux une ultime solution de recours pour le RPR. Dans le train qui le ramenait de Londres, mercredi, l'intéressé n'en revenait pas. « *Ces dernières semaines, personne ne m'a d'ailleurs téléphoné* », assurait le président de l'institut pharmaceutique qui porte son nom.

Après avoir été, quelques semaines, premier vice-président auprès de Charles Millon, élu comme ce dernier avec les voix du Front national, M. Mérieux avait donné sa démission de ses fonctions, en même temps que du RPR, après le vote du budget régional. Redevenu simple conseiller régional, ce proche de Jacques Chirac constate avec amertume les dégâts enregistrés depuis quelques mois au conseil régional : « *Ces gens*, dit-il, *qui s'entendaient plutôt bien depuis des années, sont devenus haineux.* »

La politique est une activité dont M. Mérieux assure avoir épuisé les charmes. Ceux du conseil régional, tout spécialement. Ce n'est pas la région qui le rebute. « *Rhône-Alpes a une bonne dimension et de nombreux atouts*, évalue-t-il. *Elle n'a qu'un problème : ses indigènes.* » De ceux-ci, et en particulier de la variété qui fréquente l'assemblée régionale, M. Mérieux a beaucoup à dire. Et il n'est pas le seul.

A l'UDF comme au RPR, on déplore amèrement, bien qu'un peu tard, que les élus de droite, choisis avec soin par M. Millon (*lire ci-dessous*), fassent preuve d'une faiblesse de conscience politique redoutable par gros temps. Des rumeurs, donc, ils sont aisément la proie. L'une des dernières, parmi les plus fantaisistes, voudrait que Raymond Barre (UDF), maire de Lyon et irrémédiable adversaire de la stratégie choisie par M. Millon, ait promis à la gauche de lui laisser la direction de la Communauté urbaine de Lyon (Courly), qu'il préside, en échange d'un soutien à Anne-Marie Comparini, candidate de l'UDF et adjointe au maire.

Dans cette atmosphère surchauffée et, de l'avis général, désormais traversée de rancœurs inextinguibles, l'espoir de victoire qui s'est récemment manifesté à gauche a semé l'effroi. D'un coup, les divisions de la droite ont rendu envisageable, aux yeux de ses responsables, l'élection, jeudi, de Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer et candidat de l'ensemble de la majorité au premier tour. C'est sans doute l'explication principale du revirement du RPR. Opposé, jusqu'alors, à une solution consistant, pour un candidat de droite, à accepter les voix de tout ou partie des élus de gauche pour faire battre M. Millon, le RPR s'en tenait à un double refus de l'extrême droite et de la gauche.

Les 157 conseillers régionaux de Rhône-Alpes

REPARTITION — en nombre de conseillers
RPR pr. Ph. Langenieux-Villard 8
UDF pr. D. Chambon 10
Verts pr. J.-M. Léculier 8
PS et apparentés 40 pr. B. Soulage
PCF 12 pr. F. Auguste
34 Oui à Rhône-Alpes pr. G. Ducarre (RPR)
Groupe réunissant l'essentiel des partisans de Ch. Millon
Ind., ruralité et entreprise pr. Ph. Macke 6 : 1 élu CPNT, 5 élus droite dissid.
35 Front national : 22 mégrétistes, 13 lepénistes
4 non-inscrits : P. Abeille (Ligue savoisienne), J.-P. Calvel (UDF), Ch. Rochette (RPR), P. Gimel (RPR)

Source : Le Monde

« UN ESPACE RÉPUBLICAIN »

Mercredi dans la matinée, prenant conscience d'une possible réélection de M. Millon ou d'une éventuelle victoire de la gauche, le président du groupe RPR du conseil régional, Philippe Langenieux-Villard, a commencé par affirmer qu'« *il y a une différence entre solliciter et accepter les voix* » de la gauche. « *Il est évident qu'au troisième tour, dans la mesure où l'on refuse les voix du FN, on accepte les voix de la gauche* », a-t-il ajouté. Jeudi matin, sur Europe 1, M. Barre a salué cet « *événement* », ajoutant que « *ce qui est important, c'est qu'il y ait un président qui soit élu par les voix républicaines* ».

Le bureau politique du RPR a demandé aux élus gaullistes de « *se conformer, après avoir fait valoir* [leur] *point de vue, aux orientations qui seront finalement arrêtées par le chef de file de l'UDF, le mieux habilité, vu les circonstances, à déterminer la meilleure stratégie en salle de séance* ». En clair, le RPR acceptait la candidature de Mme Comparini, non plus seulement pour le premier, mais pour les deuxième et troisième tours de scrutin. La direction du parti a précisé, toutefois, que « *nul membre du RPR ne sera habilité à participer à un exécutif dont il apparaîtrait que sa constitution a été fondée soit sur une collusion avec l'extrême droite, soit sur une connivence avec la gauche* ». De la sorte, si Mme Comparini parvenait à être élue, elle ne pourrait constituer son exécutif qu'avec des élus de l'UDF ou avec des non-inscrits de droite, jusque-là « millonistes ».

Cette concession en demi-teinte du RPR ne satisfait pas le PS. Bernard Soulage, président du groupe socialiste, estime qu'on ne peut pas mettre sur le même plan une éventuelle « *collusion avec l'extrême droite* » et une « *connivence avec la gauche* ». « *Avec la gauche on dialogue, alors qu'avec le FN on ne peut pas discuter* », explique M. Soulage. Il faudrait donc que, jeudi, Mme Comparini soit très claire, dans sa déclaration de candidature, pour définir les contours de ce que le PS appelle « *un espace républicain étanche et durable* ».

L'incertitude qui pèse sur le scrutin est encore accentuée par la crise du Front national. Denis de Bouteiller a annoncé, mercredi, sa candidature au premier tour, appuyé par le groupe des mégrétistes, fort de ving-deux membres. Réunis peu après, les treize lepénistes ont dénié à M. de Bouteiller, « *exclu du FN* », le droit de se prévaloir de la « *qualité* » de membre de ce parti et annoncé que, dans la configuration du moment, ils n'entendaient pas présenter de candidat, tout en se réservant le droit de le faire ultérieurement. Finalement, mercredi soir, dans une déclaration à l'AFP, Bruno Gollnisch, secrétaire général du Front national, a annoncé qu'il se porterait candidat dès le premier tour de scrutin jeudi.

A l'ouverture de la séance, jeudi, l'élu indépendantiste de la Ligue savoisienne, Patrice Abeille, déposait aussi sa candidature, portant à six le nombre de candidats déclarés.

Cécile Chambraud et Jean-Louis Saux

PROFIL

ANNE-MARIE COMPARINI, UNE FIDÈLE DE M. BARRE

Après plus de vingt ans passés au service de celui qu'elle continue d'appeler respectueusement « *Monsieur Barre* », la voilà au cœur de la tourmente. Adjointe au maire de Lyon, chargée à la fois de l'enseignement supérieur, de la recherche et des quartiers « difficiles », Anne-Marie Comparini (UDF) se retrouve en situation de sauver l'honneur de la droite. Elle se souvient qu'après avoir voté, en mars 1998, pour Charles Millon, les quelques élus de droite qui, comme elle, s'étaient détachés de l'ancien ministre de la défense n'avaient même pas de salle, à l'hôtel de région, pour se réunir.

« *J'ai été bien fière de mon groupe et, aussi, de ceux qu'on appelle les RPR du "canal historique", ces dernières semaines, après les neuf mois que nous avons passés, un peu isolés* », dit-elle. La rupture avec le président sortant du conseil régional s'est doublée, pour elle, d'un déchirement personnel : tandis qu'elle était l'assistante parlementaire de M. Barre, M. Millon était l'un des principaux lieutenants de l'ancien premier ministre, notamment pour l'élection présidentielle de 1988.

Agée de cinquante et un ans, Mme Comparini a été successivement assistante au cabinet du président de l'ORTF, de 1971 à 1974, puis responsable du personnel à l'Institut national de l'audiovisuel, en 1975 et 1976. Après le « parachutage » de Raymond Barre à Lyon, en 1978, dans une circonscription réputée sûre, c'est elle qui assure la permanence de ce député du Rhône qu'on ne voit guère plus d'une journée par semaine dans le département. Entrée au conseil régional dès 1989, à la faveur de la démission de l'un de ses colistiers, elle suit M. Barre à l'hôtel de ville de Lyon en 1995.

Le maire est l'un de ses plus fermes soutiens, alors que, jusque dans les rangs de l'UDF, certains doutent que Mme Comparini ait les qualités requises pour « tenir » la région.

J.-L. S.

Typologie sommaire des conseillers régionaux de droite

CHARLES MILLON avait porté un soin très personnel à la composition de ses listes, lançant en amont de l'élection des appels à candidature, faisant une place à des proches ou à des élus qui lui sont redevables d'une partie de leur parcours. La fidélité à son égard, au cours des neuf derniers mois, de la très grande majorité de ces conseillers régionaux, en dépit de l'atmosphère de crise, s'explique en grande partie par cette préparation méticuleuse. Petite typologie des conseillers de droite, dont dépend l'identité du prochain président de Rhône-Alpes.

● **Les fidèles.** Etienne Blanc, vice-président dans l'exécutif invalidé, est considéré, bien qu'il s'en défende, comme le fils politique de Charles Millon, et son dauphin dans l'Ain. L'intéressé préfère parler d'« *amitié* » avec « *un bonhomme* » dont il est « *convaincu de la droiture* ». Avocat de profession, maire de Divonne-les-Bains, entré en politique le « *11 mai 1981* », à vingt-six ans, M. Blanc pouvait espérer une carrière politique rapide derrière son mentor.

Antenne de La Droite auprès des parlementaires, Jean-Claude Carle, sénateur (DL) de Haute-Savoie, est aussi « un homme de Charles Millon ». Vice-président du conseil régional depuis 1992, conseiller général en 1994, il est élu sénateur l'année suivante. Pour lui, M. Millon « *est le leader naturel de celles et ceux qui ont été élus conseillers régionaux sur les listes Oui à Rhône-Alpes* », tandis qu'Anne-Marie Comparini est la candidate de la « *gauche déguisée* ».

Gérard Ducarre (Loire) est placé au poste-clé de président du groupe ORA. Cet élu RPR, vice-président délégué à l'aménagement du territoire dans la précédente assemblée, a pris ses distances avec le parti gaulliste. Ainsi, il n'est pas venu saluer Philippe Séguin lors de sa venue à Saint-Etienne, le 12 décembre 1998.

● **Les réprouvés.** La carrière politique de Marc Fraysse a connu bien des vicissitudes. Elu du RPR en 1997, il a tenté de s'implanter successivement à Villeurbanne puis à Lyon. Il est aujourd'hui l'active cheville ouvrière de La Droite de Charles Millon.

● **Les élus-maison.** Estelle Mosnier (Ain), vingt-huit ans, gérante associée d'une entreprise de communication, doit tout au système de sélection mis en place par M. Millon au moment de la constitution de ses listes. Nouvelle en politique, jeune, femme, elle réunit les trois qualités que le président sortant recherchait. De M. Millon, elle dit qu'« *il a gardé ses vraies valeurs* ». Anna Bret sort également de ce moule. Tête de la liste dans l'Isère, elle a été choisie par M. Millon pour tourner la page Carignon. Agée de trente-six ans, consultante, elle est mariée à un avocat d'affaires issu d'une famille d'industriels locaux, et mère de quatre enfants. Son slogan : « *Je pense qu'il est grand temps de se retrousser les manches et de se mettre au travail.* »

● **Les hommes de réseau.** Responsable agricole – il fut président de la fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles et préside toujours aux destinées de la Mutualité sociale agricole de l'Ain –, Jean Merle, conseiller régional depuis 1986, possède un caractère tranché, parfois abrupt. Ce RPR convaincu a été exclu de son parti depuis son élection à une vice-présidence du conseil régional. « *Je suis donc un homme libre* », souligne-t-il. Jacques Jond aussi. Maire (UDF) de Flumet, en Savoie, il est surtout hôtelier et préside la Fédération autonome générale de l'industrie hôtelière touristique (Fagiht).

● **Les convaincus.** Pour ceux-là, l'accord de M. Millon avec le Front national est un acte à la fois positif, mais aussi prometteur. Jacques Remiller, maire de Jardin, vice-président du conseil général de l'Isère, est un nouveau venu au conseil régional. Actif soutien de l'ancien ministre, il voit une alternative possible dans la stratégie d'alliance avec le FN en Isère, département sérieusement menacé par la gauche depuis les élections cantonales. Son succès serait, en outre, de bon augure pour la conquête, en 2001, de la ville de Vienne, détenue par le socialiste Louis Mermaz.

Gérard Dezempte, exclu du RPR pour avoir conduit une liste dissidente dans l'Isère, est aujourd'hui rallié à M. Millon. Maire d'une commune ouvrière depuis seize ans, conseiller général depuis onze, il est connu pour ses fulminations contre l'immigration. En août 1989, il avait fait donner les bulldozers contre la salle de prières des musulmans de sa commune. Ses propos contre l'islam lui ont valu d'être condamné, en décembre 1992, pour « *incitation à la haine sociale et religieuse* ». Au conseil général, il a fait partie du dernier cercle des fidèles d'Alain Carignon.

Député de la Loire, élu au conseil régional en mars 1998, Jean-François Chossy a rendu sa carte d'adhérent de Force démocrate après l'élection de M. Millon. Confronté, dans sa circonscription, à une forte poussée du FN, il soutient M. Millon, qui a eu le « *mérite*, selon lui, *de réveiller la droite* ».

● **Les hésitants.** Après bien des tergiversations, Michel Thiollière, maire (UDF) de Saint-Etienne, a fini par couper, en octobre 1998, le cordon ombilical avec M. Millon pour rejoindre les non-inscrits, puis, cette semaine, le groupe UDF.

● **Les pusillanimes.** Depuis l'invalidation de M. Millon, Jean-François Barnier (UDF) adopte un profil bas. Il ne renie pas son engagement aux côtés de l'ancien président, mais, pour cet élu membre du groupe ORA, il est « *sage d'attendre* » que la situation se décante. « *Je voterai pour Charles Millon s'il adresse un message clair, exempt de toute suspicion* », affirme M. Barnier, qui n'admettra, dit-il, « *aucune compromission, ni dans un sens ni dans l'autre* ». C'est le cas de Christian Rochette (RPR), adjoint au maire de Saint-Rémy-de-Maurienne (Savoie), suppléant du député RPR Michel Bouvard, qui siège parmi les non-inscrits et observe un silence total.

● **L'institutionnel.** Deuxième de la liste de M. Dezempte dans l'Isère, Pierre Gascon est très entouré pour une raison : son âge. A soixante-dix-sept ans, il est le doyen du conseil régional, et, comme tel, l'un des candidats envisagés par le RPR et Démocratie libérale, dont il est membre. Par ailleurs, il a été le premier adjoint d'Alain Carignon à la mairie de Grenoble durant douze ans. C'est lui qui a assuré l'intérim de l'ancien maire lorsque celui-ci était en prison, d'octobre 1994 à mai 1995. Sa fidélité ne s'est jamais démentie. M. Gascon a lui-même été condamné pour « *abus de confiance* ». Le parquet a fait appel.

● **Les insoumis.** Ils ne sont pas plus de trois. Trois à avoir refusé de voter pour Charles Millon, le 20 mars 1998, lorsqu'il est apparu évident que l'ancien ministre de la défense allait recevoir l'appui du Front national. L'une, Marie-Thérèse Geffroy, est secrétaire nationale à la famille du RPR, maire du 5e arrondissement de Lyon, et refuse que l'on avilisse les principes pour servir de « *petits calculs politiciens* ». Elle avait plaidé, au lendemain de l'annulation de l'élection de M. Millon, pour que l'opposition unie se range derrière une candidature de principe : celle de Thierry Cornillet. Président du Parti radical, premier vice-président de l'UDF et maire de Montélimar (Drôme), M. Cornillet n'a pas, lui non plus, voté pour M. Millon, en mars 1998. Candidat à la candidature après l'annonce de l'invalidation, il a renoncé, faute du soutien de l'UDF. Fabienne Lévy, également radicale, et nouvelle élue régionale, est la troisième de ces insoumis.

Cécile Chambraud avec nos correspondants

L'arme de la procédure au service de l'éthique politique

SEUL, Etienne Tête a atteint son but. Pour la deuxième fois en un an, ce conseiller régional de Rhône-Alpes a obtenu gain de cause devant la haute juridiction administrative en faisant « tomber », le 9 décembre 1998, Charles Millon. Et forcé, ainsi, le président de la région Rhône-Alpes à tenter de nouveau d'obtenir la présidence, jeudi 7 janvier. En une journée d'audience, ce militant têtu et opiniâtre est devenu le symbole de ces élus écologistes qui, depuis quelques années, investissent les différents échelons judiciaires pour contester les décisions des exécutifs locaux.

La précédente victoire de M. Tête datait du 6 février 1998. Ce jour-là, il avait obtenu l'annulation de la délibération de la Communauté urbaine de Lyon (Courly) sur le boulevard périphérique nord de l'agglomération, au motif que cette voie à péage – une initiative de Michel Noir (RPR), alors maire de Lyon et président de la Courly – avait été concédée aux sociétés Bouygues et Dumez de manière illégale. Sans aucune formation juridique, ce gynécologue-obstétricien emportait le combat face à un bataillon d'avocats du groupe du BTP et à la Ville.

« ENVIE DE FOUINER »

« *Le droit, ce n'est pas si compliqué quand on prend le temps de s'y plonger* », assure-t-il. Depuis les années 70, où, militant d'une association de défense de l'environnement, il potassait le code de l'urbanisme pour contrer les projets qu'il jugeait néfastes, M. Tête ne s'est plus arrêté. Pour les Verts, il a obtenu l'annulation, par la Cour européenne de justice, du financement de la campagne européenne par des crédits européens. A son actif, également, l'annulation du financement par la Courly de l'Opéra de Lyon, de la Cité internationale, de postes de secrétaires détachées...

« *La loi, c'est l'arme des minoritaires face aux gens qui ont le pouvoir* », explique-t-il. La « méthode Tête » a suscité des vocations. Grenoble et Paris se sont ainsi découvert d'autres David écologistes face à leurs propres Goliath. Jamais juristes, mais exerçant des professions hautement qualifiées, ces procéduriers sont souvent d'anciens militants associatifs, partageant une « *envie de fouiner* » et, disent-ils, « *une éthique politique pas prête à se laisser négocier* ». « *Contrairement aux partis classiques, qui ont été, même en tant que minoritaires, associés à la gestion municipale, nous n'avons rien à craindre de la justice* », observe Yves Contassot (Verts).

Ce responsable marketing de la Banque de France, ancien syndicaliste CFDT et candidat des Verts dans le 3e arrondissement de Paris aux élections municipales de 1995, est à l'origine d'une plainte contre X... déposée, en 1989, pour fausses domiciliations sur les listes électorales. Quand la nouvelle équipe municipale prend possession de ses bureaux, à la mairie du 3e, en juin 1995, M. Contassot découvre dans un disque dur d'ordinateur des fichiers confirmant ses soupçons. Il porte plainte. Avec succès : le tribunal d'instance lui a donné raison en prononçant la radiation de 1 227 électeurs.

A Grenoble, Alain Carignon (RPR) règne depuis cinq ans sur la ville quand il croise Raymond Avrillier. Dès sa première élection au conseil municipal, en 1989, il multiplie les recours contre la mairie au sujet de la privatisation des services de l'eau. Huit ans plus tard, le Conseil d'Etat lui donne raison. L'année suivante, le 7 août 1998, le tribunal administratif de Grenoble annule le nouveau contrat passé par la nouvelle municipalité de gauche avec la Lyonnaise des eaux.

Sylvia Zappi

La nouvelle direction du RPR entérine le retrait de M. Pasqua

Nominations à la commission exécutive du mouvement

IL FALLAIT simplement compléter le dispositif. Après la réélection, le 13 décembre 1998, de Philippe Séguin à la présidence du RPR, suivie trois jours plus tard, de la confirmation de Nicolas Sarkozy au poste de secrétaire général, le duo qui dirige le RPR a procédé, mercredi 6 janvier, à des nominations au sein de la commission exécutive, notamment dans des fonctions relatives à l'organisation. D'autres nominations – celles des responsables des secrétariats nationaux thématiques et celles des délégués nationaux chargés d'animer les groupes de travail – devraient être communiquées ultérieurement.

Ces nominations ne font souvent que confirmer les membres d'une équipe que M. Séguin et M. Sarkozy avaient déjà rajeunie depuis qu'ils avaient pris les rênes du parti gaulliste, en juillet 1997, après la défaite de la droite et notamment de l'ancien premier ministre, Alain Juppé. On y retrouve les amis les plus fidèles du président du RPR, mais aussi quelques élus que le mouvement tente de promouvoir dans les médias ou à l'Assemblée nationale.

Ce nouvel organigramme entérine le départ de Charles Pasqua de la direction du RPR. Après avoir annoncé dans un entretien au *Monde*, le 5 décembre, sa décision de quitter son rôle de conseiller politique à la direction du RPR, le sénateur des Hauts-de-Seine a affirmé, le 1er janvier, son intention de conduire sa propre liste aux élections européennes.

Toutefois, Patrick Devedjian a déclaré, mercredi sur LCI, que M. Pasqua *« ne peut pas être exclu pour ses paroles »*. *« Charles Pasqua souhaite conduire sa liste. Pour le moment, c'est un souhait qui n'est concrétisé par aucun acte matériel »*, a assuré le député RPR des Hauts-de-Seine. M. Devedjian a pourtant posé les limites de la tolérance du RPR en soulignant : *« Ce qui sera difficile à accepter, c'est qu'un jour ou l'autre il y ait des candidats RPR sur deux listes différentes et qui se fassent concurrence. »*

Rle. B.

Le remaniement de « l'état-major »

Voici la composition de la commission exécutive du RPR après les nominations rendues publiques mercredi 6 janvier :
- **Porte-parole :** François Fillon.
- **Conseiller auprès du président :** Roger Karoutchi.
- **Secrétaires nationaux chargés de l'organisation :**
– élections : Eric Raoult.
– fédérations : Nicolas Dupont-Aignan.
– études : Pierre Lellouche.
– animation : Anne-Marie Schaffner.
– groupes parlementaires : Patrick Ollier.
– élus locaux : François Cornut-Gentille.
– problèmes juridiques : Nicole Catala.
– formation : Florent Longuépée.
– femmes : Marie-Jo Zimmermann.
– jeunes : Vincent Roger.
- **Délégués nationaux chargés de l'organisation :**
– auprès du secrétaire national aux fédérations : Caroline Cayeux, Daniel Courtois, Jean-Paul Anciaux.
– auprès du secrétaire national à la jeunesse : Franck Giovanucci.

Les gaullistes dénoncent la « méconnaissance » du rôle du chef de l'Etat par M. Jospin

L'opposition estime que l'attitude du premier ministre témoigne de son affaiblissement

Les trois partis de l'opposition ont réagi vivement, mercredi 6 janvier, à l'entretien accordé au *Monde* par Lionel Jospin *(nos éditions du 7 janvier)*. Tous dénoncent la posture de candidat à l'élection présidentielle prise par le chef du gouvernement et le fait qu'il ne respecte pas, à leurs yeux, les institutions. Cette attitude témoigne, selon eux, de l'impuissance du premier ministre à relancer l'action de son gouvernement

LE RPR A RÉAGI avec une rapidité et une vivacité remarquables, mercredi 6 janvier, à l'entretien accordé au *Monde* par le premier ministre, Lionel Jospin. Dès le début de l'après-midi, le parti gaulliste s'est élevé, dans un communiqué, *« contre les théories constitutionnelles fantaisistes développées par le premier ministre et fondées sur une sorte de schizophrénie dans l'exercice des fonctions institutionnelles, celles-ci changeant de nature, d'après M. Jospin, en fonction des circonstances politiques »*. Le RPR s'élève contre les *« allégations (...) au terme desquelles le président de la République pourrait s'exprimer, selon les cas, au nom de l'ensemble des Français ou à destination des seuls électeurs de l'opposition »*. Il se dit *« accablé par une méconnaissance aussi évidente de nos institutions »*.

« Le président de la République, dans nos institutions et notre culture, s'exprime toujours au nom de tous les Français. Chacun voit bien que Jacques Chirac n'a d'autres préoccupations que celles de tous les Français. (...) Le président de la République apparaît bien comme l'inspirateur alors que le premier ministre démontre, par ces jérémiades, qu'il est sur la défensive sur l'ensemble de ces sujets », conclut le mouvement gaulliste. A l'Elysée, dans l'entourage du président de la République, on n'a pas souhaité commenter les propos du premier ministre. On rappelle, toutefois, que *« le président de la République est, par définition, le président de tous les Français »*.

Le député RPR de Paris, Pierre Lellouche, est revenu à la charge, jeudi 7 janvier, sur France Inter. Il a qualifié les propos de M. Jospin de *« gesticulation politicienne »*. *« C'est très maladroit d'aller chercher le président de la République (...) sur le plan de la politique étrangère, parce que c'est un sujet sur lequel il faut que la France parle d'une seule voix »*. Le député RPR a estimé que le premier ministre *« donne l'impression de quelqu'un d'usé, surtout sans programme »*.

De son côté, le porte-parole de l'UDF, Gilles de Robien, a déclaré mercredi, dans un communiqué, que *« la posture présidentielle de Lionel Jospin le conduit à renoncer à ses projets »*. *« Pour échapper au syndrome du sablier qui voudrait que chaque premier ministre perde inexorablement son crédit dans l'opinion,* [M. Jospin] *endosse la panoplie du marchand de sable à coups de propos lénifiants et de vœux pieux »*, a jugé le député et maire d'Amiens.

Le porte-parole de Démocratie libérale, Claude Goasguen, a, pour sa part, qualifié l'entretien du premier ministre de *« premier discours d'un médiocre candidat »* à l'élection présidentielle. Enfin, le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers, a jugé que les *« petites phrases de Lionel Jospin »* ne sont *« pas à la hauteur de l'enjeu »*. Il a ajouté que *« la cohabitation était désastreuse : on a un président qui parle, un premier ministre qui gère, mais personne ne gouverne »*.

Confiance en hausse pour les deux têtes de l'exécutif

Les cotes de confiance du chef de l'Etat et du premier ministre sont en hausse selon la dernière enquête de CSA, réalisée les 21 et 22 décembre auprès d'un échantillon représentatif de 968 personnes pour *La Vie* et France-Info. Jacques Chirac recueille 63 % de bonnes opinions (+ 5 points en un mois) contre 30 % d'opinions négatives. Ce score record, dans ce baromètre, se situe à mi-chemin entre le dernier sondage de la Sofres (52 % de bonnes opinions) et celui de Louis-Harris (74 %). Lionel Jospin recueille 59 % de jugements favorables (+ 6 points en un mois) contre 34 % (– 3) de jugements négatifs. Selon un autre sondage de CSA (enquête des 18 et 19 décembre auprès d'un échantillon de 1 006 personnes pour *L'Evénement*), M. Chirac l'emporterait aujourd'hui avec 51 % des voix (contre 49 % à M. Jospin) au second tour d'une élection présidentielle. L'Ifop (enquête du 6 janvier, auprès d'un échantillon de 604 personnes, pour *L'Express*) donne un avantage plus net au chef de l'Etat (53 % contre 47 % à M. Jospin).

M. de Villiers espère toujours s'entendre avec l'ancien ministre de l'intérieur

LE BONHEUR de Philippe de Villiers, à quelques mois des élections européennes de juin, tient en trois noms : Charles Pasqua, Philippe Séguin et... Daniel Cohn-Bendit. Le président du Mouvement pour la France (MPF) compte bien unir ses forces avec M. Pasqua, son compagnon de route dans le combat contre l'Europe de Maastricht, depuis 1992, pour contrer, à droite, M. Séguin, pressenti par le RPR pour mener la liste de L'Alliance, et, à gauche, M. Cohn-Bendit, *« le banquier de Francfort »*.

Mercredi 6 janvier, lors d'une conférence de presse, le député de Vendée a annoncé son entrée en campagne en fanfare, pour *« le 18 janvier »*, date à laquelle le Congrès doit se réunir pour adopter la réforme constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam. Sans surprise, M. de Villiers a invité M. Pasqua à rejoindre le camp villiériste. Le sénateur (RPR) des Hauts-de-Seine a annoncé, le 1er janvier, qu'il conduira une liste aux européennes.

« Charles, il y aura toujours une soupe à la maison ! » : M. de Villiers a souligné les *« communautés d'analyses et de visions »* sur l'Europe avec M. Pasqua, au-delà de la *« démarche personnelle »* de ce dernier. *« Les deux démarches peuvent, le jour venu, se fondre et se confondre »*, a déclaré M. de Villiers. Comme le sénateur des Hauts-de-Seine, M. de Villiers veut *« ratisser large »* et plaide pour une *« posture gaullienne »*, qui *« en appelle tout autant aux électeurs de gauche qu'à ceux de droite »*. En revanche, faire figurer des personnalités de gauche sur la liste, comme entend le faire l'ancien ministre de l'intérieur, *« ce n'est plus une posture gaullienne, c'est une position marketing »*, a tranché M. de Villiers. Le député de Vendée ne doute pas que M. Pasqua se ralliera à son analyse, *« dans quelques semaines »*, quand il aura fini son *« marché aux aromates de gauche »*. *« Max Gallo, Régis Debray, Georges Sarre ont déjà décliné son offre »*, a-t-il relevé.

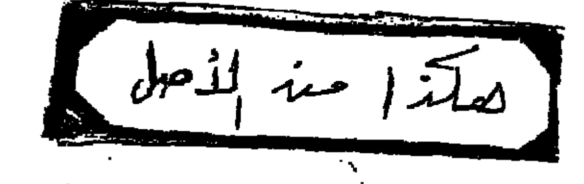
L'ennemi, c'est donc la gauche *« jospino - Cohn-Bendit »*, mais c'est aussi une aubaine pour M. de Villers, qui n'hésite pas à sacrer l'ancien animateur de mai 1968 *« pivot »* de la campagne européenne. *« Le danger d'une élection européenne est que le débat se résume en une opposition droite-gauche. Cohn-Bendit européanise le débat »*, a expliqué M. de Villiers, qui se dit prêt, en ce début d'année, à affronter, lors d'un débat télévisé, *« Cohn-Bendit... ou un autre euro-contrit »*, faisant allusion à M. Séguin.

« Charles, il y aura toujours une soupe à la maison ! »

Le président du MDF se délecte à l'avance d'une confrontation *« médiatique »* avec le président du RPR et député des Vosges qui, après avoir combattu l'Europe de Maastricht, s'est, dit-il, *« converti à Amsterdam »*. *« Je suis persuadé qu'un grand nombre de gaullistes nous rejoindront... et j'y veillerai »*, a martelé M. de Villiers. Denis Tillinac, écrivain proche de Jacques Chirac, était d'ailleurs présent à la conférence de presse de M. de Villiers, lequel n'exclut pas de le mettre sur sa liste. M. de Villiers a déjà imaginé la mise en scène de sa campagne si, comme il l'espère, il fait liste commune avec *« Charles »* : lors d'un meeting, les deux compagnons s'adresseraient à une chaise vide, celle du *« cher Philippe »*...

Clarisse Fabre





هكذا من الأصل

● REFONDER LE SYSTÈME FINANCIER INTERNATIONAL – Page 3

LE MONDE diplomatique

JANVIER 1999

Le nouvel ordre informatique

AU MÉPRIS DES NATIONS UNIES

Guerre sans fin contre l'Irak

Par ALAIN GRESH

Nouveau siècle

Par IGNACIO RAMONET

JANVIER 1999

CE MOIS-CI DANS « LE MONDE DIPLOMATIQUE » :

A la racine du mal (*Susan George*). – L'euro, verrou de l'orthodoxie (*Laurent Carroué*). – Le libre-échange, dernière Bastille (*Bernard Cassen*).

La vague du chômage déferle (*Jean-Louis Rocca*). – Recentrer la croissance (*Philip S. Golub*). – L'enfant unique, fin d'une politique (*Florence Beaugé*).

Pourquoi le président Saddam Hussein ne cédera pas (*Raad Alkadiri*). – Des sanctions qui tuent (*Dennis Halliday*). – Diplomatie américaine, un domaine réservé (*Eric Alterman*).

Ambitions rivales dans les Grands Lacs (*Mwayila Tshiyembé*). – Au Congo-Kinshasa, de la rébellion à l'insurrection (*Catherine Coquery-Vidrovitch*).

Heure de vérité pour la démocratie (*José Maldavsky*). – En prison, les laissés-pour-compte de la transition (*Gérard Delteil*). – Les enfants oubliés (*Yves Hardy*).

M. Rupert Murdoch, empereur des médias (*Jean-Claude Sergeant*). – Acheter Manchester United pour mieux vendre (*Niels Kadritzke*). – Des droits du publicitaire (*François Brune*).

Egalement au sommaire

ALGÉRIE : Le mur du silence se fissure (*June Ray*). ✣ BALKANS : La Macédoine en danger d'éclatement (*Christophe Chiclet*). – Querelle byzantine (*Georges Prévélakis*). ✣ SOCIÉTÉ : Les associations au cœur de la cité (*René Lenoir*). – Le « Deuxième Sexe » en héritage (*Sylvie Chaperon*). ✣ IMMIGRATION : Quand l'Union européenne s'entoure d'un cordon sanitaire (*Jelle van Buuren*). – En Belgique, un arsenal répressif contre les étrangers (*Laurence Vanpaeschen*). ✣ GÉOPOLITIQUE : Danger ! Prolifération étatique (*Pascal Boniface*). ✣ ART : Enigmatiques portraits du Fayoum (*John Berger*).

ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS !

	1 an	2 ans
France (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	230 F	418 F
Tarif spécial (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif France métropolitaine uniquement)	200 F	340 F
Etranger		
Voie normale (y compris Union européenne par avion)	290 F	538 F
Voie aérienne		
Tunisie	285 F	528 F
Autres pays d'Europe (sauf Union européenne, Suisse) Algérie, Maroc	310 F	578 F
DOM, Afrique francophone	330 F	618 F
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	350 F	658 F
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	395 F	748 F
TOM	410 F	778 F
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	435 F	828 F

* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie.

● OUI, je souhaite m'abonner au *Monde diplomatique* pour :

☐ 1 an (12 numéros) ☐ 2 ans (24 numéros)

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : ☐☐☐☐☐ Ville : .... Pays : ....

● Je joins mon règlement libellé en francs français de ☐ FF, par : 901 MDMQ

☐ Chèque bancaire ☐ Eurochèque ☐ Mandat international

☐ Carte bancaire internationale n° : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐

☐ Carte American Express n° : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐☐ ☐☐☐☐☐

Expire fin : ☐☐ ☐☐ Signature obligatoire :

Bulletin à renvoyer à : *Le Monde diplomatique*, service abonnements, 24, avenue du Général-Leclerc, 60646 Chantilly Cedex, France

Recherche de compromis sur la couverture maladie universelle

Deux scénarios sont encore en concurrence

LE GOUVERNEMENT n'a pas l'intention de renoncer à son projet de loi sur la couverture maladie universelle (CMU), en dépit des difficultés qu'il rencontre dans l'élaboration définitive de ce texte. Lionel Jospin a confirmé, dans son entretien au *Monde* (du 7 janvier), que la CMU a pour but d'offrir une assurance de base aux deux cent mille personnes qui en sont exclues, et, surtout, une assurance complémentaire aux quelque six millions de personnes qui renoncent aujourd'hui à se soigner en raison d'un ticket modérateur trop lourd pour leurs revenus. Cette réforme coûterait au moins 6 milliards de francs (914 millions d'euros), financés pour moitié par l'Etat et pour moitié par les mutuelles, les compagnies d'assurances et les institutions de prévoyance.

Le projet devrait être transmis au Conseil d'Etat fin janvier, avant sa présentation, mi-février, en conseil des ministres. Les pouvoirs publics envisagent toujours son adoption par le Parlement à la fin du premier semestre. Alors que la Fédération française des sociétés d'assurances s'est engagée dans le projet – sans doute pour montrer que les assureurs ont une vocation sociale et qu'ils sont capables, aussi bien que la « Sécu », de gérer le risque maladie –, les difficultés sont venues du mouvement mutualiste, qui a pourtant proposé lui-même une extension de la couverture maladie à toutes les personnes en situation régulière (*Le Monde* du 1er janvier).

PARTAGE DU COÛT

La Fédération nationale de la mutualité française (FNMF) a dû s'y reprendre à deux fois pour définir sa position. Après un premier feu vert, début novembre 1998, un conseil d'administration extraordinaire, réuni le 5 janvier, a mandaté son président, Jean-Pierre Davant, pour conclure un accord avec le gouvernement. Or, ce dernier juge que le consensus qui s'est dégagé, mardi, au sein de la Mutualité française (71 voix pour, 9 contre et 2 abstensions) cache en réalité de profondes réticences. Ainsi, la Mutuelle générale de l'éducation nationale (MGEN), fer de lance de l'opposition au projet, a fait des contre-propositions, le 5 janvier.

En fait, deux scénarios sont encore en concurrence : le premier, dit « centralisé », confie aux cent vingt-neuf caisses primaires d'assurance-maladie la gestion de l'ensemble du dispositif (base et complémentaire) ; le second, dit « partenarial », associe les assureurs complémentaires à la création d'une couverture de référence, sorte de « panier de soins » minimum que mutuelles et assurances devraient fournir aux personnes à revenus modestes bénéficiant dans le nouveau dispositif de l'« allocation personnalisée de santé ». Or, la ministre de la solidarité, Martine Aubry, a toujours affirmé que, si ce dernier scénario avait sa préférence, il supposait l'entière adhésion de l'ensemble des acteurs. Notamment celle des mutuelles, qui ont vocation à jouer un rôle de premier plan dans ce dispositif.

Fin décembre, Mme Aubry et la Mutualité française sont parvenues à un accord sur de nombreux points, en particulier le partage du coût de ce dispositif et le fait qu'une seule institution – les caisses primaires – assurerait le paiement des professionnels de santé, afin d'éviter un système ingérable de double tiers-payant (les bénéficiaires de la CMU étant dispensés de l'avance de frais). Mais le peu d'allant du mouvement mutualiste risque d'inciter le gouvernement à retenir, dans quelques jours, un schéma confiant la gestion de la CMU à la seule Sécurité sociale, répondant aux souhaits de certains syndicats, des associations et d'une partie du patronat. Au sein du Medef (ex-CNPF), certains reprochent, en effet, au scénario « partenarial » d'instaurer un « *prélèvement obligatoire dissimulé* » qui, par le biais des mutuelles d'entreprise, serait finalement à la charge des entreprises.

Jean-Michel Bezat

Le directeur du travail de la Martinique fait l'objet d'une mesure de mutation

Le haut fonctionnaire est soutenu par les syndicalistes locaux

Contesté par une partie des agents de son service mais soutenu par les élus et les responsables syndicaux locaux, le directeur du travail de la Martinique va faire l'objet d'une mesure de mutation. Prise, mercredi 6 janvier, par une commission administrative paritaire, la décision devrait être confirmée par Martine Aubry.

FORT-DE-FRANCE
de notre correspondant

Ni le soutien apporté par l'ensemble des élus de l'île ni celui des principaux responsables syndicaux n'auront suffi à empêcher que Jacques Bertholle, directeur départemental du travail à la Martinique, ne fasse l'objet d'une mesure de mutation.

L'examen de son cas avait été reporté au mercredi 6 janvier, après qu'une première commission administrative paritaire (CAP), réunie le 23 décembre 1998 au ministère du travail, eut demandé des éléments d'enquête supplémentaires, avant de se prononcer. Par trois voix, celles de l'administration, contre une, la CGT – les deux responsables de la CFDT ayant refusé de prendre part au vote –, la CAP a décidé de proposer à M. Bertholle sa mutation « *dans l'intérêt du service* ». Martine Aubry devrait, dans les jours qui viennent, suivre la décision rendue par la commission.

Dans l'entourage de la ministre, on reconnaît que le déplacement d'un haut fonctionnaire du ministère du travail est chose rare, mais on précise que « *cette mutation dans l'intérêt du service n'est pas une sanction disciplinaire* ». Evoquant le contexte local – une grève suivie par 85 % des personnels de la direction du travail contre leur supérieur hiérarchique, qui a créé une situation de blocage total du service, ainsi que des manquements au devoir de réserve de la part de ce fonctionnaire, constatés en 1997 dans un rapport de l'IGAS –, le ministère fait valoir que cette mutation constitue « *un cas d'école* ».

M. Bertholle a d'ores et déjà laissé entendre qu'il s'apprêtait à refuser toute affectation qui l'éloignerait de la Martinique, qu'il considère comme « *le centre de* [ses] *intérêts matériels et moraux* ». Il y est en poste depuis le 30 août 1991 ; son épouse est d'origine guyanaise ; et ses enfants ont été élevés dans la région. En outre, M. Bertholle est à trois ans de faire valoir ses droits à la retraite, ce qui l'incite à refuser son déplacement, d'autant plus qu'il a quasiment atteint l'échelon le plus élevé dans sa catégorie indiciaire.

La décision de lui proposer une mutation intervient quelque temps après une grève de trois semaines suivie, au mois de novembre, par les agents de la direction départementale du travail. Excédés par leurs relations avec leur directeur, les agents entendaient également obtenir une amélioration de leurs conditions de travail. Un mouvement de grève paradoxal, Jacques Bertholle étant souvent appelé comme médiateur ou comme arbitre dans les très nombreux conflits collectifs du travail en Martinique.

Le directeur du travail est engagé dans une épreuve de force avec sa tutelle, à laquelle il reproche ouvertement d'avoir cédé « *aux pressions émanant des cercles les plus rétrogrades du patronat* », ainsi que l'affirme la Centrale démocratique martiniquaise des travailleurs (CDMT), qui a recueilli plus d'un millier de signatures sur une pétition en circulation depuis le début du mois de décembre. Certains employeurs ont du mal à tolérer les interventions, qu'ils jugent intempestives, du directeur du travail, lequel s'est donné pour mission, dès son arrivée, de faire appliquer la législation sociale dans les entreprises ou dans les secteurs d'activité où elle est contournée, voire ignorée, comme dans l'agriculture ou le commerce.

Le ministère du travail rejette ces accusations, préférant voir dans la mutation de M. Bertholle l'application du principe de la rotation des chefs de service de l'Etat, qui doit intervenir tous les quatre ans. Or, en poste depuis plus de sept ans, l'actuel directeur du travail ne serait plus en mesure de se prévaloir de la neutralité attachée à sa fonction, mettant ainsi en péril la crédibilité de son administration.

Il reste que le cas Bertholle n'est pas sans rappeler les brimades infligées à plusieurs fonctionnaires au titre d'une ordonnance d'octobre 1960, qui a permis à plusieurs gouvernements de muter en France métropolitaine des responsables de la fonction publique jugés dérangeants, notamment des militants communistes ou nationalistes.

Jean-Marc Party

DÉPÊCHES

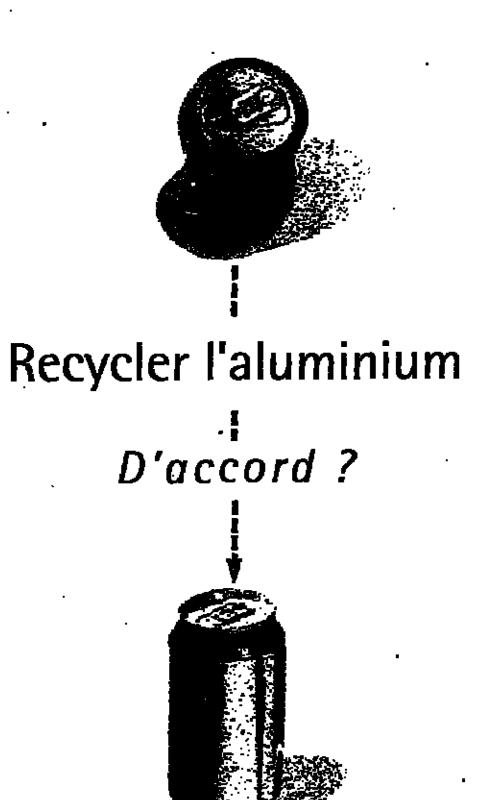
■ **35 HEURES : Maryse Dumas, numéro deux de la CGT, chargée du dossier des 35 heures, indique**, dans un entretien publié par *La Tribune*, jeudi 7 janvier, qu'elle est « *inquiète du brouillard entretenu* » autour de la réduction du temps de travail et attend du gouvernement qu'« *il annonce très clairement ses objectifs pour la deuxième loi, sans report de date d'application* ». Mme Dumas demande à M. Jospin de « *prendre ses responsabilités* » et de dépasser « *une pseudo-neutralité entre patronat et syndicats* » en affirmant « *des choix clairs en faveur de l'emploi* ».

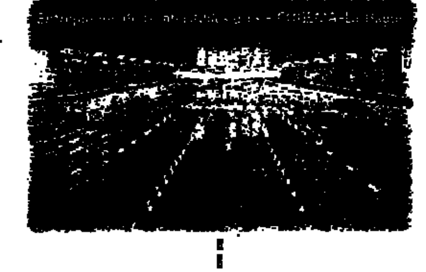
■ **SÉCURITÉ : Dominique Baudis (UDF-FD), maire de Toulouse, se prononce** pour une modification des textes législatifs en matière de sécurité, prônant notamment « *un renforcement des peines prévues pour les mineurs* », dans une lettre adressée au président de l'Association des maires des grandes villes de France, Jean-Pierre Sueur. M. Baudis souhaite que l'AMGVF « *présente au gouvernement une proposition de loi qui apporte une réponse adaptée à l'insécurité, désormais intolérable, ressentie par nos concitoyens* ».

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : André Labarrère (PS), maire de Pau, a affirmé**, le 6 janvier, sur France 3 Aquitaine, que « *jamais un homme politique ne renoncera à essayer de faire sauter les PV* ». Il réagissait ainsi aux propos tenus le 4 janvier par le ministre des transports. « *Les déclarations de Jean-Claude Gayssot, qui est un homme charmant par ailleurs, un homme du Sud, c'est de la tarte à la crème, du pipi de chat, ça ne sert strictement à rien* », a déclaré le député des Pyrénées-Atlantiques.

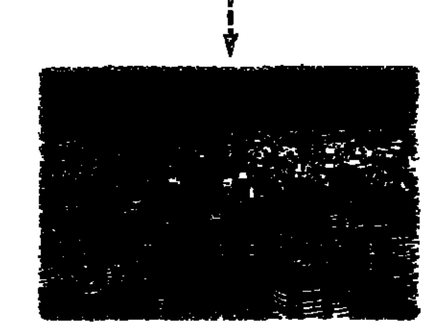
■ **SYNDICATS : des militants venus du Front national ont créé**, au printemps 1998, une section syndicale CFTC aux Transports en commun lyonnais (TCL), a reconnu, mercredi 6 janvier, Michel Picard, secrétaire général adjoint de la confédération, en réponse à un article de *L'Humanité*. En mai 1998, un arrêt de la cour d'appel de Lyon avait interdit au FN-TCL de se prévaloir de la qualité de syndicat. En accueillant ces transfuges, la CFTC, qui n'avait pas de section syndicale, pourra être présente, début février, aux élections internes des TCL.

■ **VERTS : Daniel Cohn-Bendit, tête de liste des Verts aux élections européennes de juin, discute** de son programme avec des jeunes dans un livre intitulé *Sois jeune et tais-toi !*, à paraître en février dans la collection à 10 francs de L'Esprit frappeur, tiré à 30 000 exemplaires.





Recycler
le combustible nucléaire
D'accord ?



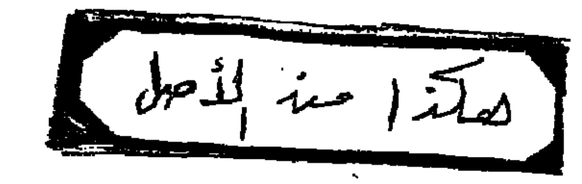
Recycler le combustible nucléaire, c'est aussi développer notre économie.

En recyclant chaque année le combustible usé d'une vingtaine de compagnies électriques dans le monde, le Groupe COGEMA contribue à préserver nos ressources naturelles, notre environnement et notre économie. Le coût du kWh électrique d'origine nucléaire est compétitif face aux autres énergies comme le charbon ou le gaz. En permettant aux producteurs d'électricité de fabriquer une énergie performante, en créant des emplois, en exportant, le Groupe COGEMA contribue à l'économie nationale. Les 18 600 collaborateurs du Groupe COGEMA réalisent un chiffre d'affaires total de 32 milliards de francs dont 13 milliards à l'exportation. Leader mondial du cycle du combustible et l'un des deux premiers exportateurs français au Japon, le Groupe COGEMA est depuis vingt ans à la pointe des technologies nucléaires. De l'extraction du minerai d'uranium à sa conversion et à son enrichissement, de la fabrication du combustible à son recyclage, le Groupe COGEMA assure la maîtrise du cycle du combustible nucléaire.

Repère
– Depuis la mise en service des usines de La Hague, les contrats étrangers ont généré 70 milliards de francs, ce qui est comparable, pour la France, au produit de la vente de 1 000 avions de ligne.
http://www.cogema.fr

N° Vert 0 800 64 64 64





LE MONDE / VENDREDI 8 JANVIER 1999

TOXICOMANIE Dans un rapport dont *Le Monde* révèle le contenu, *la présidente de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie définit un changement de cap. A l'approche classique fondée sur la classification légale des substances, se substituera une politique pragmatique tenant « compte de l'ensemble des conduites addictives, quel que soit le statut juridique du produit ».* ● LE CHANGEMENT le plus spectaculaire est la prise en compte, dans le futur plan de lutte contre la toxicomanie, des drogues dites « *licites* » comme l'alcool, le tabac ou les médicaments. ● NICOLE MAESTRACCI propose d'éviter les incarcérations pour simple usage de stupéfiants. En 1997, sept cents personnes ont été placées en détention à la suite de ce délit. ● A AIX-EN-PROVENCE, un dispositif de prise en charge permet d'éviter de poursuivre les simples usagers.

Un rapport esquisse une nouvelle politique de lutte contre les drogues

La présidente de la mission interministérielle, Nicole Maestracci, propose au premier ministre un véritable changement de cap. Le futur plan triennal contre les toxicomanies prendrait en compte l'alcool, le tabac et les médicaments et tenterait d'éviter les incarcérations pour simple usage de stupéfiants

LA SCIENCE aurait-elle eu raison des idéologies ? On serait tenté de le croire à la lecture des *« propositions d'orientation pour une politique interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie »* élaborées en vue du prochain plan triennal d'action du gouvernement. Remis à Lionel Jospin le 15 octobre 1998 et discuté lors d'une réunion interministérielle sept jours plus tard, le rapport d'étape de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt) annonce un véritable changement de cap.

Pour la première fois depuis sa création, en 1982, la Mildt ébauche une vision politique d'ensemble plus en phase avec les réalités scientifiques et sociales de la toxicomanie. A l'approche classique fondée sur la classification légale des substances, se substitue une politique pragmatique tenant *« compte de l'ensemble des conduites addictives, quel que soit le statut juridique du produit »*. La manifestation la plus spectaculaire de ce changement est la prise en compte, dans le futur plan de lutte contre la toxicomanie, des drogues dites *« licites »* comme l'alcool, le tabac ou les médicaments.

En juillet 1988, la Mildt avait déjà vu ses missions élargies aux drogues légales à la suite de la publication d'une expertise scientifique officielle qui fait déjà date : dans un rapport officiel, le professeur Bernard Roques, directeur d'une unité de recherche en pharmacologie moléculaire de l'Inserm-CNRS, avait mis en pièces la distinction classique opérée par la loi entre les différentes substances psychotropes. Sur des bases scientifiques indiscutables, il avait classé les produits en trois groupes en fonction non de leur statut légal mais de leur dangerosité.

Le premier groupe comprenait l'héroïne, les opiacés, la cocaïne et l'alcool ; le deuxième les psychostimulants (amphétamines), les benzodiazépines (médicaments anxiolytiques et hypnotiques), le tabac et les hallucinogènes ; le troisième, *« en retrait »*, le cannabis (*Le Monde* du 17 juin 1998). Une approche semblable avait été adoptée, en novembre 1994, par le Comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé : estimant que la distinction entre les drogues licites et illicites *« ne reposait sur aucune base scientifique cohérente »*, les « sages » proposaient – déjà – une classification très proche de celle adoptée quatre ans plus tard par le professeur Roques.

Bien que la France reste tenue par les conventions internationales de 1961 et de 1971, qui déterminent le statut légal actuel des différentes substances psychoactives, la Mildt a donc intégré, à l'automne, l'alcool, le tabac et les médicaments dans sa campagne pour la Semaine européenne de prévention des toxicomanies (*Le Monde* du 18 novembre 1998). Aujourd'hui, le rapport d'étape de Nicole Maestracci va plus loin. *« Même si chaque produit comporte des spécificités médicales et sociales qu'il ne s'agit pas de nier, les facteurs déterminants sont largement les mêmes »*, explique la présidente de la Mildt. Elle suggère donc de *« rapprocher les structures de soins destinées aux consommateurs abusifs d'alcool avec celles destinées aux toxicomanes »*, d'harmoniser leur financement et de *« les rendre compétentes dans le domaine de la lutte contre le tabagisme »*.

Dans son rapport, Nicole Maestracci dénonce l'indigence du dispositif de prise en charge des personnes dépendantes de drogues *« légales »* comme l'alcool et le tabac. Aujourd'hui, la France compte cent quatre-vingt-quatorze centres d'hygiène alimentaire et d'alcoologie alors que la population concernée est estimée à deux millions de personnes. Ces centres sont, en outre, mal répartis sur le territoire : dix départements en sont dépourvus. En matière de sevrage tabagique, le dispositif est, lui aussi, insuffisant : *« Les consultations spécialisées*, ajoute le rapport, *sont rares et isolées.* » Pour la Mildt, le dispositif de soins aux toxicomanes est *« trop exclusivement orienté vers une seule catégorie d'usagers de drogue »* : les héroïnomanes. La lutte contre la propagation des virus du sida et des hépatites B et C chez les toxicomanes injecteurs reste à l'évidence prioritaire, la Mildt jugeant nécessaire de *« poursuivre de manière déterminée la politique de réduction des risques en allant à la rencontre des usagers de drogue les plus désinsérés »* et d'améliorer leur prise en charge en milieu pénitentiaire.

Mais face au développement des « polyconsommations » (mélanges de produits), elle recommande de développer d'urgence *« de nouveaux savoir-faire »* et de remédier à *« l'absence de lieux de consultation et de soins dédiés aux adolescents »*. Constatant que *« les textes qui limitent l'accès des mineurs aux boissons alcoolisées ne sont pratiquement pas appliqués »*, Mme Maestracci appelle également de ses vœux *« une politique pénale plus déterminée, à l'exemple de ce qui a été fait en matière de délits routiers »*.

Deuxième temps fort de ses propositions, Nicole Maestracci, magistrate d'origine, recommande *« une redéfinition de la politique pénale »*. Considérant que *« la priorité donnée à la lutte contre le trafic doit être très clairement réaffirmée »*, elle préconise d'*« éviter les incarcérations pour simple usage »* de drogues illicites. De nouveaux objectifs devront désormais être assignés à la répression de l'usage de stupéfiants, dans le but de *« réserver les poursuites au cas où la consommation est source de dangers soit pour l'usager lui-même, soit pour son environnement »*, précise le rapport.

Rappelant que deux circulaires des ministres de la justice ont, en 1978 et en 1984, recommandé de ne plus poursuivre les simples usagers, la présidente de la Mildt évoque *« l'extrême diversité des pratiques des parquets »* et propose d'adresser aux procureurs de la République des circulaires privilégiant la lutte contre le trafic local et les mesures alternatives à l'incarcération. Une manière d'encourager la dépénalisation de la consommation de stupéfiants, mais sans le dire, et sans modifier la loi...

Laurence Folléa



Alcoolisme et tabagisme, les deux principaux fléaux

Les drogues « légales » (alcool, tabac et médicaments) font davantage de ravages sanitaires que les stupéfiants. 60 000 décès prématurés sont chaque année directement attribuables au tabagisme, et le cancer du poumon demeure la première cause de mortalité par cancer (24 000 décès en 1995 et, en moyenne, 22 000 nouveaux cas par an). Près de 2 millions de personnes sont dépendantes de l'alcool, qui provoque environ 20 000 morts par an (cirrhose, etc.), sans compter les accidents mortels de la route qui lui sont imputables. Par ailleurs, les médicaments sont utilisés dans neuf tentatives de suicide sur dix.

L'héroïne a provoqué la mort par surdose de 228 personnes en 1997, et la tendance est à la baisse. Environ 1 000 toxicomanes utilisant la voie intraveineuse sont décédés du sida depuis le début de l'épidémie et 28 % des cas de sida cumulés enregistrés en France sont liés à la toxicomanie intraveineuse. Environ 60 % des toxicomanes sont, en outre, contaminés par le virus de l'hépatite C. Le cannabis ne pose pas de problème sanitaire majeur et n'a, à ce jour, jamais entraîné la mort.

58 134 interpellations pour usage de cannabis en 1997

● **Interpellations.** En 1997, 89 285 personnes ont été interpellées pour infraction à la législation sur les stupéfiants (ILS) : 70 444 pour usage, 12 280 pour usage-revente, 5 191 pour trafic local et 1 369 pour trafic international. Le cannabis était en cause dans 70 091 arrestations (58 134 pour usage et 8 443 pour usage-revente), suivi de loin par l'héroïne (13 864 interpellations, dont 9 124 pour simple usage et 2 761 pour usage-revente), la cocaïne et le crack (2 304 personnes interpellées, dont 1 216 usagers et 377 usagers-revendeurs). En cinq ans, le nombre d'interpellations pour usage de stupéfiants a doublé.

● **Condamnations.** En 1996, 15 493 personnes ont été condamnées pour des faits comportant au moins une infraction d'usage de stupéfiants, dont 3 019 pour seul motif d'usage. En 1991, 11 500 condamnations prononcées par les tribunaux comportaient au moins une infraction d'usage, dont 4 242 réprimaient le seul délit d'usage. Les usagers de drogues étant souvent condamnés pour de multiples infractions (autres ILS – trafic, transport –, ou délits associés-vols, recels, etc.), le nombre exact des usagers condamnés reste sous-estimé.

● **Incarcérations.** En 1997, selon le ministère de la justice, 700 personnes ont été incarcérées pour une infraction principale d'usage de stupéfiants (500 en détention provisoire et 200 après condamnation). En 1996, 870 consommateurs de drogues étaient entrés en détention (691 en provisoire et 179 condamnés). Ces chiffres représentent des « flux » et non un nombre fixe d'usagers détenus. Au 1er janvier, 197 personnes étaient incarcérées – dans le cadre de la détention provisoire – pour consommation de drogues illicites et 253 détenus avaient été condamnés pour délit principal d'usage de stupéfiants.

TROIS QUESTIONS À...

RENÉ PANATONI

1 Vous êtes directeur de l'Association aixoise de prévention et de réinsertion sociale, qui a instauré, en partenariat avec le parquet d'Aix-en-Provence et le centre hospitalier Montperrin, une politique alternative aux poursuites pour les simples usagers de drogue. Comment vous adressez-vous à ces jeunes ?

Nous partons de l'idée que l'usage est un délit, la transgression d'une règle. Lorsqu'un jeune est arrêté, la police lui remet une convocation pour qu'il vienne dans les locaux de l'association. Il est alors suivi par l'un de nos travailleurs sociaux qui évalue la situation. On lui propose ensuite un autre rendez-vous pour qu'il rencontre, lors d'un entretien unique, un professionnel de la fédération des soins aux toxicomanes et un autre du service de pédopsychiatrie de l'hôpital Montperrin. Là, on lui explique la situation : soit il est renvoyé devant le tribunal, soit il entreprend un traitement. Ce deuxième entretien est strictement confidentiel.

2 *Pourquoi la justice accepte-t-elle* de ne pas sanctionner ce qui reste un délit ?

Nous n'intervenons que sur mandat judiciaire, donc à la demande de la justice. A partir du moment où le jeune délinquant se présente à notre rendez-vous, le parquet classe l'affaire. Nous avons travaillé sur ce module à la demande d'une juge pour enfants : elle se disait impuissante à traiter l'usage de drogues douces qui apparaissait souvent dans les procédures à propos d'autres délits.

3 Quel bilan tirez-vous de cette politique ?

L'expérience, qui a commencé en juin 1995, nous paraît une réussite. Cent trente-neuf jeunes, de moins de vingt et un ans, dont cinquante-deux mineurs jeunes, sont passés chez nous sans que nous connaissions de récidive. Cela ne signifie pas que tous ont arrêté de consommer, bien sûr, mais c'est certainement significatif d'une réduction des risques de passage à l'acte ou de dépression.

Propos recueillis par Michel Samson

L'interministérialité, un délicat exercice d'équilibriste

EN SIGNANT la préface du rapport du professeur Bernard Roques sur la *« dangerosité des drogues »*, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale, ne s'attendait sans doute pas à relancer le débat sur la dépénalisation de l'usage de stupéfiants. *« Un simple usager n'a pas sa place en prison »*, écrit notamment M. Kouchner, qui plaide *« pour la contraventialisation et la réglementation »* de l'usage de stupéfiants.

« Nous travaillons avec la garde des sceaux, Elisabeth Guigou, à des réponses en cas d'usage simple (...), précise-t-il. *Parmi les options étudiées : le classement avec avertissement ou orientation et information* (...) *; la contravention, comme pour la conduite automobile avec plus de 0,5 gramme par litre d'alcool dans le sang.* » Le secrétaire d'Etat estime, *« après y avoir beaucoup réfléchi »*, que *« la simple dépénalisation de l'usage de drogues* (...) *ne peut être une fin en soi, mais* (...) *serait aussi et surtout une régression par rapport aux efforts qui ont été déployés au cours des dernières années pour prévenir d'autres fléaux sanitaires – l'alcoolisme et le tabagisme, en particulier – ou encore par rapport à ceux visant à mieux encadrer l'usage de médicaments.* »

RISQUE DE CACOPHONIE

M. Kouchner s'est déjà prononcé à plusieurs reprises depuis 1993 en faveur d'une simple réglementation de l'usage de drogues illicites – comme c'est le cas actuellement en Espagne et en Italie –, mais cette nouvelle déclaration risque de mettre à mal les efforts d'équilibriste déployés par Nicole Maestracci, présidente de la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt). Cette magistrate tente en effet depuis sa nomination, le 17 juin 1997, de concilier les approches divergentes de dix-sept départements ministériels et de réduire le traditionnel clivage qui oppose sur ces sujets les ministères de l'intérieur et de la santé. Elle résume la situation en évoquant, dans son rapport au premier ministre, *« une sorte de schizophrénie de l'action publique »*.

L'exercice de l'interministérialité est d'autant plus délicat qu'un mot d'ordre officieux du premier ministre guide les travaux de la Mildt : ne pas toucher à la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants. Or ce que propose M. Kouchner – et qui n'est, selon ses collaborateurs, qu'une *« piste de travail »* – suppose un changement législatif. Sortir la consommation de drogues du champ des délits supposerait en effet de modifier, voire de supprimer, l'article L. 628 du code de la santé publique, qui prévoit des peines de deux mois à un an d'emprisonnement pour simple usage de stupéfiants.

En réitérant ses propos, M. Kouchner prend le risque de réactiver une cacophonie gouvernementale toujours latente. Bien que Lionel Jospin soit favorable au maintien de la pénalisation, le gouvernement a du mal à parler d'une seule voix : en septembre 1997, les déclarations de Dominique Voynet, ministre de l'environnement, en faveur de la légalisation de la marijuana avaient provoqué une joyeuse pagaille. Matignon, qui sait que les sondages d'opinion ne vont pas dans le sens d'un assouplissement législatif, connaît la susceptibilité de l'Elysée sur ces questions : le premier ministre ne souhaite surtout pas engager un débat à hauts risques pour la cohabitation. Après le débat sur les écrits de Bernard Kouchener, le ministère de la justice s'est d'ailleurs empressé de rectifier le tir en déclarant que le changement de la loi de 1970 *« n'était pas à l'ordre du jour »*.

L'épisode montre, s'il en était encore besoin, combien les esprits s'échauffent et les idéologies se déchaînent lorsqu'il s'agit de toxicomanie, *« un domaine qui touche à l'essentiel, c'est-à-dire à notre perception du risque, du plaisir et de la souffrance »*, conclut Mme Maestracci dans sa note d'étape.

L. F.

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

06
Vente – Au Palais de Justice de GRASSE
le jeudi 28 janvier 1999 à 9 h
UNE TRÈS BELLE PROPRIÉTÉ avec GARAGE et PISCINE
située à 06140 VENCE, 2431, Route de Cagnes
MISE À PRIX : 800 000 F - Visites assurées par Me BELLIARDO, huissier de justice : 18/01/99 de 14 h à 15 h et 27/01/99 de 11 h à 12 h
Consignation pour enchérir : 500 000 F - (Frais prévisibles de la vente)
S'adresser SCP DRAILLARD
Société d'avocats au Barreau de Grasse, 1, bd d'Alsace, 06400 CANNES
Tél. 04.93.99.06.01 - Fax 04.93.99.00.98

92
Vente au Palais de Justice de NANTERRE,
Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h - En 22 Lots
DEUX BOUTIQUES - SIX APPARTEMENTS
Huit caves et la jouissance de SIX TERRAINS
NEUILLY-SUR-SEINE (92), 148, Avenue Charles de Gaulle
MISES A PRIX de chaque lot : Boutiques : 100.000 F
Appartements : 300.000 F, 270.000 F, 230.000 F
Caves : 6.000 F, 3.000 F - Terrains : 20.000 F, 10.000 F
S'adr. à Me Benoît DESCLOZEAUX, Avt au Barreau des Hauts de Seine, 58, Bld du Couchant à Nanterre (92000) - Tél : 01.47.24.16.58
Sur lieux où une visite sera organisée le 14 Janvier 1999 à 14h30

75
Vente au Palais de Justice de PARIS,
Jeudi 28 Janvier 1999 à 14h30
UN HOTEL PARTICULIER à PARIS 16ème
18, Rue Antoine Roucher et Rue Corot sans n°
Cour anglaise et jardin clos sur un terrain de 363 m² environ
MISE A PRIX : 7.645.000 F
S'adr. à Maître Françoise BESSON, Avocat à PARIS 16ème, 81, Rue de la Faisanderie - Tél : 01.45.04.07.06
SCP Bernard de SARIAC, Alain JAUNEAU, Avocats à PARIS 8ème, 42, Avenue George V - Tél : 01.47.20.43.76 (uniquement de 10h à 12h)
Maître Yves TOURAILLE, Avocat à PARIS 9ème, 48, Rue de Clichy
Maître PENET-WEILLER, Mandataire Judiciaire, 39, Boulevard Beaumarchais à PARIS 3ème
Maître Martine CARRASSET-MARILLIER, Mandataire Judiciaire, 96, Rue de Rivoli à PARIS 1er
Sur les lieux pour visiter le 21 Janvier 1999 de 11h à 12h

Un collège de Flers (Orne) se met en grève contre le port du foulard islamique

Le ministère de l'éducation nationale envoie sa médiatrice spécialisée pour apaiser la tension

Les professeurs du collège Jean-Monnet de Flers (Orne) sont en grève depuis le mardi 5 janvier, pour protester contre la présence de deux jeunes collégiennes portant le foulard islamique. L'inscription d'une élève a été imposée à l'établissement par l'administration, suite à un recours devant le tribunal administratif. Jeudi, la médiatrice chargée des questions d'intégration au ministère de l'éducation nationale devait se rendre sur place.

FLERS
correspondance

La tête un peu baissée, les cheveux ramassés sous un voile, Esmanur franchit le portail du collège Jean-Monnet de Flers (Orne). Elle a douze ans, vit dans une famille turque et se trouve, depuis six mois, au cœur d'une polémique parfois houleuse. L'affaire remonte au mois de juillet 1998. Son père, musulman pratiquant, veut inscrire sa fille pour la rentrée de sixième. Il prend alors contact avec les principaux des deux collèges publics flériens. Mais sa position est claire : sa fille ne devra jamais ôter son voile, y compris durant les cours d'éducation physique. Les deux directeurs d'établissement se concertent et refusent de concert d'inscrire la jeune fille. *« Nous n'avons rien contre la communauté étrangère, qui, dans notre ville, est très bien intégrée,* précise Eric Geoffroy, principal du collège Jean-Monnet. *Mais nous avons un règlement intérieur bien précis, et il doit s'appliquer à tous. »*

REPORTAGE
Dans cette ville de 19 000 habitants, l'intégration s'est toujours bien passée

Pour satisfaire à l'obligation de scolarisation, la jeune fille suit chez elle des cours par correspondance. Mais le père ne veut pas en rester là. Au mois de novembre 1998, il saisit le tribunal administratif de Caen et réclame l'annulation du refus d'inscription. Les magistrats ne se sont toujours pas prononcés, mais, pressentant probablement une décision défavorable, l'éducation nationale a pris les devants. Juste avant les vacances de Noël, elle a obligé le principal du collège Jean-Monnet à inscrire la jeune fille. La jusrisprudence du Conseil d'Etat est connue : le refus d'inscrire une jeune fille portant le foulard islamique n'est justifié que si celle-ci refuse de suivre certains cours, ou si son comportement perturbe la vie de l'établissement.

Lundi 4 janvier, Esmanur fait sa rentrée en classe de sixième G. Après un cours d'anglais, elle est envoyée dans le bureau du principal pendant que son père, les représentants des parents d'élèves et les enseignants tentent de trouver un arrangement. Mais chacun reste sur ses positions. *« Nous ne voulons pas marginaliser cette jeune fille,* explique Roland Clément, le porte-parole des enseignants. *Mais nous souhaitons que le principe de laïcité soit respecté. Si elle retire son voile, elle sera acceptée en cours. »* Le père, lui, n'a qu'un seul message : *« Pour nous, c'est une obligation de foi. Nous ne pouvons faire autrement. Je demande que l'on soit tolérant avec nous. »*

La situation est bloquée. Tout le personnel de l'établissement se mobilise. Seule une professeur de français se prononce pour l'intégration : *« Seul l'avenir de l'enfant compte. Il vaut mieux l'accepter et lui donner une chance d'avoir une éducation normale, lui permettre de s'ouvrir au monde. »*

« LA PREMIÈRE FOIS »

Mais l'exemple d'Esmanur fait des émules. Mardi 5 janvier, une seconde élève est arrivée voilée. Jusqu'à présent, elle avait suivi les cours tête nue. La détermination des enseignants se renforce alors. Un mouvement de grève est alors décidé. *« Notre hiérarchie doit prendre enfin une position claire »*, justifie Roland Clément. Au ministère de l'éducation nationale, le message est reçu. Hanifa Cherifi, chargée de mission pour l'intégration et médiatrice nationale pour les problèmes liés au voile islamique, était attendue, jeudi 7 janvier au matin, à Flers. Sa position est connue. Il faut que *« l'enseignant considère que l'important n'est pas le visible, en l'occurrence le voile, mais la vie de l'enfant.* a-t-elle expliqué, mardi, dans *Ouest-France. Plutôt que de le refuser, il doit se dire que c'est par l'éducation que l'on peut faire évoluer les choses. Il faut renoncer aux positions de principe. »*

A Flers, ville de 19 000 habitants dont 20 % de la population sontd'origine étrangère, l'intégration s'est toujours plutôt bien passée. La communauté turque, la plus importante, déplore d'ailleurs cette affaire. *« Il s'agit de cas isolés,* constate Kemal Kursun, président de l'Association des Turcs ouvriers de Flers. *Nous ne sommes pas du tout solidaires. C'est la première fois en vingt ans que nous connaissons ce type de problème. Nous le regrettons vivement. Cela donne une image négative de notre communauté. »* Surtout au moment où cette dernière attend les autorisations administratives pour la construction d'un centre de rencontre et de prière.

Philippe Lemoine

Nouveau débat entre M. Chevènement et Mme Guigou sur la délinquance des mineurs

Le ministre de l'intérieur veut « éloigner » les récidivistes

CONFRONTÉ à une offensive du président de la République, Jacques Chirac, sur le thème de l'insécurité, le gouvernement travaille actuellement à une redéfinition du dispositif de lutte contre la délinquance des mineurs présenté lors du conseil de sécurité intérieure du 8 juin 1998. Après avoir adressé, fin décembre, une lettre confidentielle à Lionel Jospin, dans laquelle il expose à nouveau les solutions qu'il préconise contre l'insécurité, le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, a déjeuné, mercredi 6 janvier, avec son homologue de la justice, Elisabeth Guigou. Il s'agissait, pour les deux ministres, d'échanger leurs points de vue sur la lutte contre la délinquance des mineurs, un sujet qui les a divisés en 1998.

Une querelle sourde avait, en effet, opposé M. Chevènement et Mme Guigou au printemps 1998, le ministre de l'intérieur appelant à une *« refondation »* de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs tandis que la ministre de la justice plaidait pour la pleine application des textes existants. Appelé à arbitrer entre ces conceptions opposées, Lionel Jospin avait finalement choisi de ne pas bouleverser les principes de la justice des mineurs, mais bien plutôt de les réaffirmer et les renforcer. Le 8 juin 1998, le gouvernement, désireux d'apporter une réponse *« systématique, rapide et lisible à chaque acte de délinquance »*, annonçait la généralisation à tous les parquets du traitement en temps réel, l'amélioration du dispositif d'hébergement des mineurs et la création de nouvelles places d'unité à encadrement éducatif renforcé (UEER), destinées aux mineurs multirécidivistes.

LA RÉFORME DE 1987

Alors que le ministère de la justice s'apprêtait à dresser un bilan de ce dispositif, six mois après son entrée en vigueur, Jean-Pierre Chevènement a choisi, pour sa rentrée, de relancer le débat au sein du gouvernement. *« Il faut se donner les moyens d'éloigner un certain nombre de jeunes multirécidivistes qui ont quarante infractions à leur actif »*, a-t-il déclaré, mercredi 6 janvier, affirmant qu'il avait *« des propositions à faire »* en ce sens à la garde des sceaux. Une discussion s'est ainsi engagée, entre les services du ministère de l'intérieur et de la justice, sur le dispositif des UEER, que le gouvernement privilégie pour éloigner les mineurs les plus récidivistes de leurs quartiers.

Jean-Pierre Chevènement souhaite également revenir sur la réforme de 1987, qui avait interdit le placement en détention provisoire pour les jeunes de treize à seize ans. Cette idée, qui avait été écartée au printemps 1998, fait actuellement l'objet d'âpres débats entre les deux ministères.

Cécile Prieur

Conciliation entre le comédien Patrick Timsit et les parents d'enfants trisomiques

« ON A GAGNÉ quelque chose... », « ... on aura parlé des handicapés mentaux ». L'humoriste commence une phrase, le plaignant la complète. Puis tous deux acceptent une mesure de conciliation et quittent la salle d'audience pour s'en aller tenir une conférence de presse commune : le procès du comédien Patrick Timsit, devant la 1re chambre civile du tribunal de grande instance de Paris, a connu, mercredi 6 janvier, un épilogue surprenant.

« Les mongoliens, c'est comme les crevettes roses : à part la tête, tout est bon » : ces propos, tenus par Patrick Timsit lors d'un spectacle donné en 1992, repris sous forme vidéo et diffusés par France 2 en juin 1995, lui ont valu d'être cité devant le tribunal pour faute par Robert Fauré, père d'un jeune trisomique. L'Union nationale des associations de parents d'enfants d'inadaptés (Unapei) ainsi que plusieurs autres familles touchées par cette maladie génétique se sont joints à cette plainte. En silence, une trentaine de jeunes trisomiques – parmi lesquels Pascal Duquesne, prix d'interprétation masculine à Cannes, en 1996 –, assistaient à l'audience.

« RESPECTER LA SOUFFRANCE »

Dans un silence de plomb, le sketch incriminé fut visionné afin de replacer les propos dans leur contexte. Les plaidoiries des avocats de l'Unapei et des familles devaient ensuite accroître le malaise. *« Conscients de leurs limites, les trisomiques souffrent de ne pouvoir tout faire comme tout le monde. Cette souffrance, il faut la respecter car notre société ne les aide pas beaucoup »*, a affirmé Me Patrice Bes de Berk, l'avocat de onze parents d'enfants trisomiques.

« Les personnes visées par la caricature ne sont pas des puissants, a rappelé Me Mélaz Alouache, pour l'Unapei. *Elles ne sont pas capables de répondre. Elles vivent aux marges de la société qui les repousse. »* Et Me Gilbert Collard, au nom de la famille Fauré, de s'interroger sur les limites du rire. *« A-t-on le droit de rire aujourd'hui de tout ? Il y a des populations incroyablement exposées à la méchanceté, au discrédit, au rire. Quelle est la victoire de l'humoriste qui faire rire aux dépens de ces populations-là ? Les limites du genre sont atteintes avec cette moquerie indigne, qui dévalorise une population déjà dévalorisée ».*

« Malentendu ! », a plaidé l'avocat de Patrick Timsit, Me Henri Leclerc. Dans ce spectacle, son client incarnait une série de personnages ignobles pour montrer quel degré d'infamie certains sont capables d'atteindre. *« J'ai rarement vu un homme autant souffrir d'un procès qu'on lui fait, car il n'y a rien de pire que de se voir reprocher d'être celui que l'on dénonce ».* Il s'agissait de *« provoquer le rire pour critiquer la société » : « En riant de ces propos ignobles, de ces attaques à la dignité humaine, les spectateurs doivent prendre conscience qu'il existe au fond de chacun d'eux quelque chose de l'horreur qui est dans ce personnage, de cette ignominie quotidienne largement partagée. »*

« Malentendu ! », a convaincu Patrick Timsit, avec quelques mots simples qui ont fait mouche. *« Je n'ai pas voulu faire mal. Ce n'était pas fait pour ça. Mon métier, c'est bouffon. J'ai pensé dire à ma manière. J'avais l'impression qu'on était ensemble, que j'apportais ma petite pièce. Mais cette fois, j'ai raté mon coup »*, a-t-il reconnu face aux familles, avant de s'adresser directement aux jeunes trisomiques présents.

Robert Fauré, jusque-là muet, s'est alors levé pour dire avec émotion qu'*« il y a un gros tabou vis-à-vis des handicapés mentaux dans ce pays » : « Je vis avec mon fils sans aucun complexe. Mais il y a les regards des gens dans la rue, les enfants que l'on éloigne du mien sur les manèges... »*

« TRAVAILLONS ENSEMBLE »

Le dialogue s'est engagé avec l'artiste. *« Si j'avais su*, a soupiré ce dernier. *Je vous ai fait du mal, je vous demande de m'en excuser. Rendez-vous est pris, travaillons ensemble ! »*

Le président a proposé qu'une conciliation remplace le jugement, et qu'un médiateur soit nommé pour y parvenir, ce qui fut accepté dans une atmosphère soudainement euphorique. Sur les marches du palais de justice, entouré de Pascal Duquesne et du fils de Robert Fauré, Patrick Timsit s'est engagé à participer à la création et à la médiatisation d'une association de lutte contre l'exclusion des trisomiques. Robert Fauré, qui comptait sur les dommages et intérêts pour lancer cette initiative, a le sentiment qu'il ne perd pas au change : il a trouvé un porte-drapeau.

Pascale Krémer

Le nombre de couples non mariés continue d'augmenter

LE NOMBRE de couples non mariés a augmenté de 400 000 entre 1993 et 1998, tandis que celui de couples mariés diminuait de 200 000, selon une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) intitulée *Des mariages, des couples et des enfants*, et rendue publique jeudi 7 janvier. Le nombre de couples non mariés a atteint 2,4 millions en 1998, contre seulement 1,5 million en 1990. Aujourd'hui, sur 29,6 millions de personnes vivant en couple, 24,8 millions sont mariées et 4,8 ne le sont pas. Le nombre de mariages, qui avait brusquement augmenté de 10 % en 1996 après une réforme fiscale, n'a cru que de 1 % en 1997, atteignant le nombre de 285 000, qui correspond à une stabilisation de l'effectif des couples mariés. En 1996, mariages et remariages confondus, les hommes se sont mariés en moyenne à l'âge de 32,6 ans et les femmes à l'âge de 30 ans.

Un photographe condamné à cinq ans de prison pour proxénétisme aggravé

JEAN-PIERRE BOURGEOIS, poursuivi pour *« proxénétisme aggravé »*, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement, cinq ans d'interdiction de séjour dans les départements des Alpes-Maritimes, du Var et des Bouches-du-Rhône et 220 000 francs de dommages et intérêts, mercredi 6 janvier, par la 6e chambre du tribunal correctionnel de Paris. Photographe de charme, Jean-Pierre Bourgeois était accusé d'avoir organisé un réseau international de prostitution de luxe travaillant notamment pour des émirs du Golfe et des personnalités du show-business et impliquant des jeunes filles dont certaines étaient mineures (*Le Monde* du 19 novembre 1998). Egalement poursuivi, Nazihabdullatif Al Ladki, un ressortissant libanais, a été condamné à trente mois de prison dont dix ferme. Thomas Axell, un intermédiaire suédois, a écopé d'une peine d'amende de 50 000 francs. Un quatrième prévenu de nationalité suédoise, Janiena Toresdotter, a été relaxé.

Le parquet requiert une peine d'inéligibilité contre Jean-Jacques Anglade, ex-maire (PS) de Vitrolles

EN AVOCAT professionnel qu'il est toujours et en homme politique expérimenté qu'il a été, Jean-Jacques Anglade, ex-maire (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), a du bagout. Interrogé pendant plus de deux heures trente, mercredi 6 janvier, devant le tribunal correctionnel de Paris, où il comparaît avec dix autres prévenus pour trafic d'influence et faux et usage de faux, il use à merveille de tous les registres, de l'émotion sincère à la colère la plus noire. Jean-Jacques Anglade est soupçonné d'avoir mis en place un système de fausse facturation en attribuant le marché des panneaux publicitaires de sa ville à la société Expo-Publicité pour un prix minoré compensé par des versements occultes à des associations paramunicipales.


PROCÈS

C'est avec des tremblements dans la voix que Jean-Jacques Anglade évoque, devant le tribunal, son engagement politique précoce et son parcours d'élu *« proche des idées de Michel Rocard »*. A l'âge de vingt-sept ans, il préside l'association Jeunesse européenne fédéraliste puis, il arrive à Vitrolles, *« à la demande de Michel Pezet »*, et devient conseiller municipal en 1977, maire en 1983 et conseiller général en 1992. Il poursuivrait bien son exposé biographique mais le président du tribunal, Olivier Perrusset, le rappelle à ses préoccupations du moment : *« Qu'avez-vous à dire sur les deux conventions passées en 1990 et 1993 entre la mairie de Vitrolles et la société Expo-Publicité ? » « Je n'y ai pas attaché plus d'attention qu'aux autres dossiers »*, indique Jean-Jacques Anglade. Il n'a pas non plus *« participé à la négociation »* avec le gérant d'Expo-Publicité, qu'il n'a rencontré *« que trois fois »*, après la signature des conventions.

M. Anglade affirme ne pas s'être *« posé la question du prix ». « Sur le moment, la question était de savoir si c'était une bonne chose d'avoir ce type de mobilier urbain ».* Et qu'on ne l'accuse pas d'avoir voulu aider des associations proches de la municipalité. *« J'aurais cherché, dit-on, à obtenir les bonnes grâces de l'aile gauche de mon conseil municipal ou de la CGT, en aidant l'Aeeilpac* [une émanation de la Fédération des industries du livre-CGT, bénéficiaire d'une partie de l'argent détourné]. *C'est impossible ! J'étais en bagarre avec le PC qui votait contre toutes mes propositions au conseil municipal. »*

« Vous étiez donc comme les trois singes de la sagesse asiatique, suggère le président Perrusset. *Vous n'avez rien vu, rien entendu, rien dit. »* Jean-Jacques Anglade rappelle qu'il a alerté la justice quand il a eu *« des soupçons sur l'honnêteté »* de ses collaborateurs. *« Ils ont à chaque fois été condamnés. C'est peut-être pour ça qu'on me cachait des choses. Si j'avais été de ce système, j'en aurais fait profiter ma famille alors que je me suis fâché avec mon beau-père au chômage qui me demandait du travail. »*

LA THÉORIE DU COMPLOT

Très remonté, Jean-Jacques Anglade se fait ensuite accusateur. Jamais il ne prononce le mot de trahison mais c'est bien la théorie du complot qu'il expose au tribunal en dénonçant le rôle trouble qu'auraient joué certains de ses proches collaborateurs, tous issus des *« cercles rocardiens »* des Clubs Forum. A l'en croire, ils auraient de leur propre initiative mis en place le système de fausse facturation, sans l'en informer, et se seraient *« protégés »* les uns les autres.

Le représentant du ministère public, Jacques Fourvel, estime cependant que *« le plus coupable est M. Anglade parce que c'est à lui que le crime profite ». « Le butin* [des fausses factures] *a servi à faire du lobbying en sa faveur pour obtenir sa réélection et on aurait monté tout ce système pour le bien du maire sans qu'il soit au courant ? »* Jacques Fourvel reconnait que *« cette affaire n'est pas la plus importante en matière de corruption »* mais *« il ne faut pas lier la gravité des faits au quantum des sommes détournées* [environ 1,5 million de francs] *». « C'est la démocratie qui est victime de cette affaire, car en utilisant ces magouilles on permet à nos concitoyens de devenir cyniques en pensant que le seul intérêt des politiques, c'est de s'en mettre plein les poches. »*

Le magistrat réclame des peines sévères : trois ans de prison *« dont la moitié avec sursis »*, 150 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité pour Jean-Jacques Anglade.

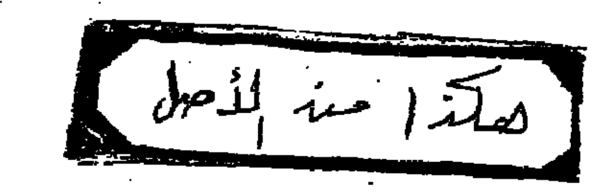
Acacio Pereira

DÉPÊCHES

■ **ÉDUCATION : Jean-Marie Schléret, ancien député (UDF) de Meurthe-et-Moselle, a été reconduit**, par un arrêté du 31 décembre 1998 du ministre de l'éducation nationale, à la présidence de l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur pour un mandat de trois ans. Créé en 1995 à la suite de l'échec de la révision de la loi Falloux, cet organisme indépendant associe des représentants de l'administration, des organisations syndicales et professionnelles, des collectivités locales et des personnalités qualifiées.

■ **LAÏCITÉ : le Grand Orient de France** *« invite les associations républicaines à se rassembler »* pour réagir au récent arrêt du Conseil d'Etat autorisant la région Ile-de-France à subventionner des opérations immobilières dans des lycées privés possédant une filière technique (*Le Monde* du 31 décembre). Dans un communiqué publié mercredi 6 janvier, la principale obédience maçonnique en France considère que cet arrêt permet de *« contourner »* la loi Falloux et *« constitue une atteinte au statut laïque de la République ».* Elle entend lancer prochainement *« une action publique de défense de la laïcité ».*

■ **JUSTICE : Michel Noir a été débouté de sa demande visant à annuler l'instruction de l'affaire dite « des comptes suisses »**, mercredi 6 janvier, par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon. Mis en examen pour recel d'abus de bien sociaux, l'ancien maire (RPR) de Lyon est soupçonné d'avoir perçu entre 1986 et 1992 plusieurs millions de francs que son gendre, Pierre Botton, serait allé retirer en Suisse sur des comptes ouverts au nom de sociétés écrans panaméennes et alimentés par des entreprises de travaux publics. M. Noir a toujours nié avoir personnellement bénéficié de ces sommes.



هكذا في الأصل

DISPARITIONS

■ **RENÉ LARRE**, *ancien directeur* de la Banque des règlements internationaux, est mort vendredi 1er janvier à Monaco. Né le 21 février 1915 à Pau (Pyrénées-Atlantiques), René Larre était inspecteur général des finances. Après une carrière de haut fonctionnaire, il avait été nommé directeur du Trésor au ministère de l'économie et des finances en juin 1967, avant de devenir directeur général de la Banque des règlements internationaux (BRI), à Bâle, en Suisse, de mai 1971 à février 1981. Dans cette période de crises monétaires à répétition, René Larre maintint fermement le cap à la tête de la BRI, temple de l'orthodoxie financière.

■ **MICHEL PETRUCCIANI**, pianiste et compositeur de jazz, est mort mercredi 6 janvier à l'hôpital Beth Israel de New York des suites d'une infection pulmonaire foudroyante à l'âge de trente-six ans *(lire p. 27)*.

NOMINATIONS

AÉRONAUTIQUE

Jean-Paul Herteman a été nommé directeur général de la division SEP (Société européenne de propulsion) de la Snecma, en remplacement de Jacques Rossignol, qui quitte le groupe.

[Né le 13 novembre 1950 à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), diplômé de l'Ecole polytechnique et de Sup'Aéro, Jean-Paul Herteman *a commencé sa carrière au Centre d'es*sais aéronautique de Toulouse dans le domaine des matériaux et des structures. En 1984, il rejoint la Snecma, où il prend en charge les développements des matériaux avancés, et en particulier ceux qui concernent les parties chaudes du réacteur d'avion de combat M 88 dont le modèle M 88-2 équipe tous les avions de type Rafale. Jean-Paul Herteman devient ensuite directeur de la qualité (1989-1992), puis directeur de la division mécanique et directeur technique adjoint (1993-1995). Au terme de ces activités, il assure les fonctions de directeur de programmes CFM 56 et de vice-président de la société CFM International avant d'être nommé directeur technique de la Snecma en octobre 1996. Jean-Paul Herteman a pris ses fonctions à la division SEP de la Snecma le 1er janvier.]

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pierre Velz a été nommé, à compter du 1er janvier, directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC). Il remplace Jacques Lagardère, qui rejoint le conseil général des Ponts et Chaussées du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

[Né le 24 novembre 1945 à Phalsbourg (Moselle), Pierre Velz, ancien élève de l'Ecole polytechnique (1967), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (1969) est également docteur en sociologie (1980). Il a débuté sa carrière, en 1970, à la direction départementale de l'équipement du Nord, où, jusqu'en 1975, il a occupé des fonctions de directeur adjoint du groupe d'étude et de programmation (GEP). De 1975 à 1981, il est chargé d'études à *la Société centrale d'équipement du territoire* (SCET) avant d'être nommé directeur de la recherche à l'Ecole nationale des ponts et chaussées jusqu'en 1991. Depuis cette date, il dirige le Laboratoire technique territoires et sociétés, commun à l'ENPC, aux universités Paris-XII et de Marne-la-Vallée.]

EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Jacques Maire a été nommé délégué aux affaires européennes et internationales au ministère de l'emploi et de la solidarité. Il était précédemment directeur du cabinet de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, poste auquel il a été remplacé par Jean-François Collin (*Le Monde* du 1er décembre 1998).

[Né le 4 avril 1962 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise), Jacques Maire, fils d'Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Ecole nationale d'administration (1988-1990). Chargé de mission au cabinet de Pierre Bérégovoy, premier ministre, en mai 1992, il devient un an plus tard premier secrétaire à la représentation permanente française auprès de l'Union européenne à Bruxelles, jusqu'en 1995. Conseiller municipal de Plabennec (Finistère), il a été élu conseiller régional PS de Bretagne en mars 1998. Depuis juin 1997, il était directeur du cabinet de Dominique Voynet.]

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Daniel Lequertier a été nommé secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay, lors du conseil des ministres de mercredi 6 janvier.

[Né le 15 juin 1943 à Pont-Hébert (Manche), Daniel Lequertier est licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1965-1967). Il a été notamment en poste à Rio de Janeiro (1968-1971), à Bucarest (1971-1974), à Ottawa (1982-1985), à Barcelone (1987-1989) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay, avant d'être ambassadeur au Chili (1989-1993), puis directeur général de l'administration au ministère des affaires étrangères (1993-1996). Depuis juin 1996, Daniel Lequertier était ambassadeur en Turquie.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 31 décembre 1998 sont publiés :

● **Europe** : un décret tendant à soumettre au Congrès, qui se réunira à Versailles le 18 janvier, le projet de loi constitutionnelle de ratification du traité d'Amsterdam.

● **Marchés publics** : une circulaire relative à la procédure de passation des marchés publics, concernant la durée de conservation des dossiers présentés par les entreprises soumissionnaires qui n'ont pas été retenues.

● **Intérieur** : deux décrets mettant fin à l'intérim du ministère de l'intérieur exercé par le secrétaire d'Etat à l'outre-mer et modifiant les attributions déléguées au secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

● **Superphénix** : un décret permettant de procéder à la mise à l'arrêt définitif du surgénérateur Superphénix à Creys-Malville (Isère).

Au *Journal officiel* du vendredi 1er janvier sont publiés :

● **Apprentis** : un décret relatif à l'indemnité compensatrice forfaitaire versée aux employeurs d'apprentis.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Mongolie en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, signée à Paris le 18 avril 1996.

● **Marchés financiers** : un arrêté portant homologation de dispositions du règlement général du Conseil des marchés financiers.

● **Matières dangereuses** : deux arrêtés modificatifs relatifs au transport des marchandises dangereuses par chemin de fer et par voies de navigation intérieure.

Au *Journal officiel* daté samedi 2-dimanche 3 janvier sont publiés :

● **Loi** : une loi relative à la validation législative d'actes pris après avis du comité technique paritaire du ministère des affaires étrangères.

● **Cour de cassation** : un décret fixant les effectifs des magistrats de la Cour de cassation et du service de documentation et d'études de ladite cour.

● **Euro** : un décret relatif à l'émission des valeurs du Trésor en euros.

Au *Journal officiel* daté lundi 4-mardi 5 janvier sont publiés :

● **Visas** : un décret relatif à la motivation des refus de visas opposés aux étudiants étrangers.

● **AOC** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée « comté ».

● **Sécurité** : un arrêté portant nomination à l'Observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur.

Au *Journal officiel* du mercredi 6 janvier sont publiés :

● **Budget** : une loi portant règlement définitif du budget de 1995.

● **Elysée** : un arrêté mettant fin aux fonctions de Pascale Andréani, conseiller technique, et nommant Jacques Lapouge, conseiller technique.

● **Métiers** : un arrêté relatif à l'Observatoire des métiers.

● **Fonctionnaires territoriaux** : un décret modifiant certaines dispositions relatives à l'avancement des fonctionnaires territoriaux appartenant à la catégorie C.

● **Santé** : un arrêté portant nomination au Haut-Comité de la santé publique.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Ulysse COUTURIER MORIN

est né le 4 janvier 1999.

Bonjour à tous.

Gérard, Hadrien
et Valérie PELISSIER,
née LEVY-SOUSSAN,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Gabriel,

le 1er janvier 1999, à Paris.

4, rue Valentin-Haüy,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– Vingt ans déjà !

Le 8 janvier 1979, naissait

Arnaud.

Joyeux anniversaire.

De la part de
Tes parents,
Et de toute la tribu Papeguay,
Beneyton, Bellmann.

Mariages

– On nous prie d'annoncer le mariage de

Dominique BERTIN-MOUROT
et
Didier DHEUR,

célèbré dans l'intimité familiale, le 19 décembre 1998, en l'église Saint-Pierre de Montmartre.

3, boulevard Arago,
75013 Paris.
Villa Azkorri,
Avenue du Professeur-Grancher,
64250 Cambo-les-Bains.
57, boulevard de Rochechouart,
75009 Paris.

Décès

Jean-Jacques AGAPIT,
ancien directeur général
des Imprimeries Mont-Louis,
fondateur et ancien directeur
des Editions Volcans,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire
et croix de guerre
avec palmes 1939-1945,

est mort le 30 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

De la part de
Alice Agapit,
son épouse,
Jacques, François, Alain,
ses enfants,
Odile, Jean-Luc, Samuelle,
ses petits-enfants,
Sa famille et ses amis.

Une affectueuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et estimé.

– Nous avons la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alain BARRAL,

survenu le 1er janvier 1999, à l'âge de soixante-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 11 janvier, à 11 h 30, au cimetière Les Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (Seine-Saint-Denis)

Cet avis tient lieu de faire-part.

Famille Barral,
86-11, avenue Gallieni,
93800 Epinay-sur-Seine.

– Marseille.

Claude Noël BEAUFILS,
dit CLAUDE NOËL,

est mort le 1er janvier 1999.

Carnet de métro,
Faire-part.
Pour une mort nouvelle.
Les mots aiment qu'on les nomme.

23, rue Libéral-Bruant,
75013 Paris.

– Saint-Etienne (Loire), Oppède-le-Vieux (Vaucluse), Monedeyres (Haute-Loire).

Leli BOEHM,
peintre,

décédée le 28 décembre 1998.

Ses cendres ont été déposées dans le cimetière d'Oppède-le-Vieux.

De la part de
Henri Simon Faure,
son mari,
Cécile Faure,
Françoise et Jean-Marc Poyet,
Daniel et Simon Faure,
ses enfants,
Marine Labelle,
Julien et Monia Labelle,
ses petits-enfants.

« Il est bon d'aimer, aussi,
car l'amour est difficile.
L'amour d'un être humain pour un autre
est peut-être l'épreuve la plus difficile
pour chacun de nous, l'œuvre suprême
dont toutes les autres
ne sont que des préparatifs. »
Rainer Maria Rilke.

– Jacques et Claude Garelli,
Alain, Céline et Apolline
font part, avec l'amour qu'ils lui portent, du décès de

Sappho GARELLI,
avocat à la cour,

survenu le 20 décembre 1998, à Paris.

– Albert Houdayer,
son époux,
Monique Houdayer,
P. Alain-Bernard Houdayer, ofm,
Madeleine et Gérard Langlois,
Dominique Houdayer,
Chantal et Charles Aimé,
Jean-Marie et Hanna Houdayer,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 6 janvier 1999, de

Renée HOUDAYER,
née GASNE.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17e, le 9 janvier, à 10 h 30, et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Montmartre.

47, rue Jouffroy,
75017 Paris.

soldes
chez
Charvet
A PARTIR DU 8 JANVIER

– Jacqueline Tronquoy,
sa mère,
Sabrina,
sa sœur,
Philippe,
son frère,
Olivier Laporte,
son fils,
Et Michel Castex,
ont l'immense chagrin de faire part de la mort de

Marie-Hélène JOURNÉ,

survenue, le 23 décembre 1998, à Paris, à l'âge de cinquante ans.

Son corps a été incinéré, le 7 janvier 1999.

Selon ses volontés ses cendres seront dispersées dans la vallée du Célé, qu'elle aima tant.

« Une morte demeure plus vivante
en mon cœur que la plus belle
des vivantes. »
André Gaillard.

« Qui t'a dit qu'il n'existait pas
en ce bas monde de véritable,
de fidèle, d'éternel amour !
Qu'on coupe à ce menteur
sa langue scélérate ! »
Mikhaïl Boulgakov.

M. et Mme Laurent Muller,
M. et Mme Arnaud Poupart-Lafarge
ont la tristesse de faire part du décès de leur père,

M. Pierre MULLER,
ancien administrateur
de la France d'outre-mer,

survenu le vendredi 1er janvier 1999, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Il a été inhumé dans l'intimité, le mercredi 6 janvier, au cimetière de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine).

– Gérard Marie-Jean et Laetitia Perez,
Diana Gérard et Judith Guez,
ont la tristesse de faire part du décès de leur père, beau-père et grand-père,

Jimmy, Joaquin PEREZ,

survenu le 4 janvier 1999, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques auront lieu le vendredi 8 janvier, à 9 heures, au cimetière parisien de Pantin.

Famille Perez, famille Guez,
270 E, route de Turin,
06300 Nice.

– Mme Claudine Sussfeld,
son épouse,
M. et Mme Alain Sussfeld,
M. Jean-Claude Sussfeld,
ses enfants,
Vincent et Barbara Sussfeld,
Benjamin, Jérôme, Julie Sussfeld,
Thomas et Nathalie Sussfeld,
Romain, Barthélémy Sussfeld,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert SUSSFELD,
officier de l'ordre national du Mérite,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 31 décembre 1998.

L'incinération aura lieu au *crématorium du cimetière du Père-*Lachaise, le mardi 12 janvier, à 9 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, square Mignot,
75016 Paris.
9, boulevard Delessert,
75016 Paris.
65, rue *La Fontaine*,
75016 Paris.

– Mme Daniel Pieniek,
Les docteurs Bernard et Pierre Pieniek
et leurs familles,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Daniel PIENIEK,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire 1939-1945,

survenu le 1er janvier 1999, à Romans.

Il a rejoint

Itta, David, Frania,
Bina, Smuleck,

disparus dans la tourmente, il y a cinquante-six ans, et

Hania,

décédée le 5 août 1997.

– Orléans.

Sa famille,
Ses amis
ont la douleur de faire part du décès de

Horace TORRUBIA,
psychiatre honoraire des hôpitaux,

survenu le 2 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité *familiale.*

– Laurent et Monique Vennin,
Bruno et Françoise Vennin,
Martine et Bernard d'Herbecourt,
Fabrice et Sylvie Vennin,
Béatrice et Jean-Noël Terrible,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Isabelle Gajac,
sa nièce,
Pierre et Thérèse Vennin,
son frère et sa sœur,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès du

général Jean VENNIN,
ingénieur ECP,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national
du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre TOE,
croix de la valeur militaire,

survenu à Antibes, le 31 décembre 1998, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Remerciements

– Mme Raymond Azria,
Cathy et Howard,
Lia et Candice Burkeman,
Pascale et Freddy,
Emilie et Salomon Raitan,
sont très touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Raymond AZRIA,

survenu le 30 décembre 1998, à Paris, et vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

Françoise GAUTHIER
(VERMOT-DESROCHES),

morte du cancer le 31 décembre 1983, aurait eu soixante ans cette année.

« Tout ce que je n'ai pu te dire,
Le sauras-tu, sur l'autre bord,
Quand nous dormirons bouche à bouche
Dans l'éternité sans parole ? »
Louis Guillaume.

Pierre-Louis Gauthier,
Soisy-sur-Seine.

– Il y a trois ans disparaissait le Président

François MITTERRAND.

Pasquale Gerico
garde toujours vivant son souvenir et dédie une pensée émue à sa mémoire.

« Je suis auprès de vous...
mais moi je marche
dans les vents du monde. »
Rainer Maria Rilke.

Messes anniversaires

– En souvenir de

Gisela PANKOW,

une messe sera célébrée le samedi 16 janvier 1999, à 11 heures, en l'église Saint-Séverin, 3, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris-5e.

Débats

RÉPONSE CITOYENNE
organise une soirée-débat
sur le thème
LA GUERRE DES CHEFS :
QUEL AVENIR
POUR L'EXTRÊME DROITE ?

Lundi 11 janvier 1999, à 20 h 30, mairie du 3e arrondissement, 2, rue Eugène-Spuller.

Nos invités : **Alexandre Adler, Jean-Yves Camus, Yvan Levaï, Gérard Miller.**

Colloques

UN INTELLECTUEL
EN SON SIÈCLE :
GABRIEL MARCEL

Colloque, le 23 janvier, 9 h 15-17 h 30, à l'Institut de France, 23, quai Conti, Paris-6e, avec R. Arnaldez, P. Colin, J. Berlioz, E. Fouilloux, M. Sacquin, A. Becker, F. Chaubet, F. Gugelot, M. Teboul, C. Guyot.

Entrée libre.

Renseignements : 01-43-26-84-32.

CARNET DU MONDE

Fax : **01-42-17-21-36**

MUSIQUE
A la recherche d'un nom de compositeur
ou d'un titre d'œuvre ?
Consultez notre rubrique MUS
3615 LEMONDE
2,23 F/min

Conférences

Conférences de l'Etoile :
la Bible et le Coran
six mardis de suite, à 20 h 30,
avec D. Boubakeur, Mosquée de Paris ; D. Farhi, rabbin ; et A. Houziaux, pasteur (deux conférenciers par soirée).

Adam, le 12 janvier, à l'église protestante, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e.
Marie, le 19 janvier, à l'église protestante.
Abraham, le 26 janvier, à la synagogue, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.
Moïse, le 2 février, à la synagogue.
Jésus, le 9 février, à la Mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, Paris-5e.
***Mahomet**, le 16 février, à la Mosquée.*
Libre participation aux frais.

– Samedi 9 janvier 1999, à 14 heures, L. Ferry et M. Gauchet : **« Philosophie et religion »**, Sorbonne, amphi Michelet.

Sciences-Po Formation,
service de formation continue
de l'Institut d'études politiques
de Paris,

organise un cycle de huit conférences ouvert au grand public,

L'Europe après Amsterdam.

Huit conférences, de 18 h 30 à 20 h 30, le lundi et le jeudi, à partir du **jeudi 21 janvier 1999.**

● Avec le concours du CERI, Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques.

● Et la participation de Christian Lequesne, Anne-Marie Le Gloannec, John Crowley, Françoise de La Serre, Georges Mink, Marie Mendras, Anne de Tinguy, Jacques Rupnik.

Inscriptions à titre individuel : 600 francs par participant pour l'ensemble du cycle.

Sciences-Po Formation,
215, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-07-41, 01-44-39-07-40.
Fax : 01-44-39-07-61.
*E-mail : info@formation-*continue.sciences-po.fr

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO
Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
■
Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30
■
De l'actualité à l'Histoire
HISTOIRE
Les dimanche à 20 h 45,
jeudi à 13 heures et 23 heures,
vendredi à 11 heures et 19 heures,
samedi à 8 h 30 et 16 h 30
■
Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3e et 4e lundis de chaque mois
à 21 heures
■
A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (heures de Paris)
■
La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Les richesses cachées des friches agricoles

La superficie des terres non utilisées par les agriculteurs reste stable. Ressenti comme un échec, l'abandon, même provisoire, d'une parcelle ne signifie pas forcément une perte pour la collectivité. Chasseurs et écologistes y trouvent leur compte... La spéculation immobilière aussi

LA FRANCE couverte de friches en l'an 2000 ! Dans les années 80, cette hypothèse catastrophique – 10 millions d'hectares de bonnes terres laissées à l'abandon avec la mort programmée de l'agriculture – faisait passer un grand frisson sur le monde agricole. A l'aube du troisième millénaire, ces projections alarmistes, bien qu'argumentées, s'avèrent finalement excessives.

En effet, selon le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture et de la pêche, la surface totale des terres en friche dans l'Hexagone ne dépassait pas 544 337 hectares et les landes, terme générique qui inclut aussi les garrigues et les maquis, 1 833 379 hectares. Selon ces mêmes sources, friches et landes ont même reculé de 116 000 hectares depuis 1991, soit 19,5 % des surfaces. Parallèlement la surface agricole utile (SAU) a, elle aussi, diminué de 1,6 % entre 1991 et 1997 pour atteindre près de 29,6 millions d'hectares. Une diminution qui apparaît beaucoup plus inquiétante puisque elle s'est faite au profit soit des surfaces boisées (avec un accroissement de 287 000 hectares pour la même période), soit – urbanisation aidant – des terrains à bâtir (irrémédiablement perdus pour l'exploitation agricole), soit des infrastructures de transport et autres ouvrages en béton.

La superficie de ce qu'il est convenu d'appeler les sols « *sans usage* », parmi lesquels on peut classer les friches, ne progresse donc pas. Mais rien n'est simple pour appréhender convenablement ce qui se cache sous cette problématique des friches. A commencer par leur définition.

Grosso modo, quelque 45 000 hectares entrent chaque année dans la catégorie « friches », et une quantité comparable en ressort. La surface des friches reste donc à peu près stable. « *Il y avait bien davantage de friches dans l'entre-deux-guerres que maintenant*, assure Pierre Derioz, chercheur au laboratoire d'analyse spatiale de l'université d'Avignon. *Les statistiques globales reflètent mal la grande instabilité à l'intérieur de cette catégorie et les nombreux transferts d'une situation à l'autre comme les passages plus ou moins longs vers les landes et les espaces boisés. Si les totaux n'ont guère changé, par contre certaines friches sont perdues pour la SAU.* »

Les landes et les friches sont les terrains d'extension privilégiés pour les sols boisés où poussent spontanément des arbustes. En solde net, de 1992 à 1996, les surfaces boisées ont gagné près de 290 000 hectares sur les friches. Encore qu'à ce sujet, les chiffres du va-et-vient des surfaces, d'une année l'autre, cachent une réalité plus complexe : certains terrains classés momentanément en friches n'avaient jamais vraiment perdu leur vocation forestière. Selon les spécialistes, les terres restent, en moyenne, neuf ans en friche puis, pour la moitié des surfaces concernées, reviennent à l'agriculture, terres labourables ou prairies. L'autre moitié se transforme en terres non cultivables : forêt sauvage et sol artificialisé. Une partie des friches, notamment dans les zones péri-urbaines, sont en effet des « *friches en attente de déclassement pour devenir terrains constructibles* », autrement dit des « *friches spéculatives* », ajoute M. Derioz. L'occasion faisant le larron, certains maires ne disent-ils pas : « *Ah ! vous voyez, là c'est en friche, donc on peut déclasser et lotir !* » ? La spéculation foncière, surtout près des grandes villes, joue un rôle non négligeable dans l'augmentation de la surface en friche.

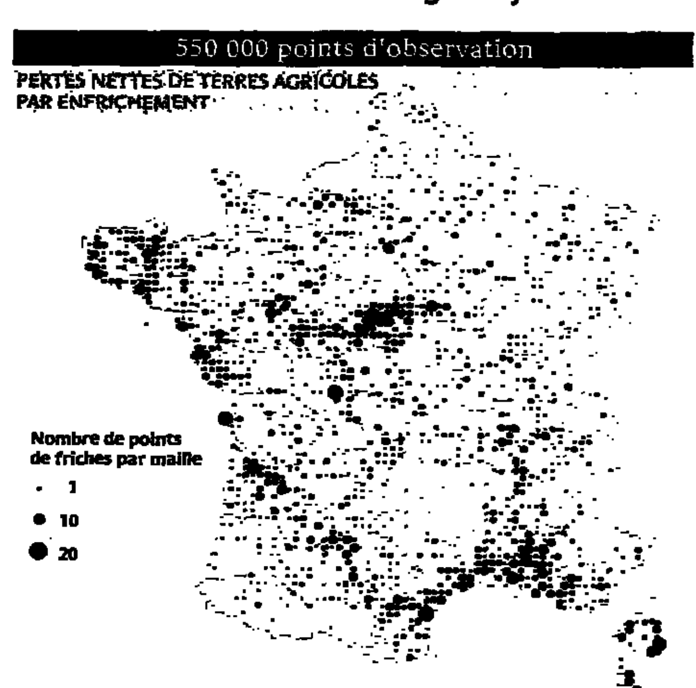
La répartition des friches – même en tenant compte des particularismes régionaux – est, elle aussi, assez stable. Le phénomène se concentre surtout dans les vallées, en Sologne, Provence et Languedoc. Cependant, la situation apparaît variable selon les départements et à l'intérieur même de ces départements. Seules les zones montagneuses ou les zones défavorisées échappent au phénomène, car les friches sont caractéristiques des régions de culture – où s'exerce le plus vivement la pression foncière – ou bien des zones où la demande de terres pour la poursuite de l'activité agricole est moins pressante. « *Les friches, anges ou démons ?* », s'interrogeait un participant du colloque organisé récemment à Aix-en-Provence.

Difficile de trancher. Pour les responsables paysans, ces terres en marge véhiculent une image très forte d'échec, de retour à l'état de nature sauvage que des siècles de travail avaient domestiquées. Si les agriculteurs n'aiment pas les friches, leurs syndicats n'en font pas pour autant un sujet de revendication majeure. Mais les associations écologistes, elles, leur trouvent un grand intérêt patrimonial en tant que réservoirs de biodiversité.

Elles peuvent, également, être utilisées pour recomposer un environnement dégradé ou servir... de réserves de gibier pour le plaisir des chasseurs. Depuis 1995, la Fédération des chasseurs de Pyrénées-Orientales, en partenariat avec l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique, a mis en œuvre le programme « *Friches-faune sauvage* ». Elle a, ainsi, réensemencé quelque 500 à 600 hectares de terres en friche, après accord avec des propriétaires privés qui touchent une prime. Ces friches « sous surveillance », sortes de « *réservoirs à graines pour les oiseaux et de gîtes pour la faune à poils* », souligne la Fédération, servent, également, de coupe-feu en cas d'incendie.

Ali Habib

550 000 points d'observation



L'observation des friches est possible grâce à l'enquête d'utilisation du territoire (Teruti). Chaque année, les enquêteurs observent les mêmes points d'un échantillon pour lesquels ils notent l'utilisation du sol. Ils emploient pour cette localisation des photographies aériennes. Ces dernières sont régulièrement réparties sur l'ensemble du territoire.

Au total, 15 500 photographies représentent 550 000 points. Les observations sont réparties en « mailles » : chaque « maille » regroupe quatre photographies adjacentes. Une « maille » comporte au total 144 points.

Une notion difficile à définir

QU'EST-CE QU'UNE FRICHE ? Si la confusion entre friches et jachères – terres labourables qu'on laisse temporairement reposer avant de les remettre en culture – est facilement surmontable, c'est, en revanche, plus malaisé pour les friches elles-mêmes. L'origine du terme est également controversée : bas latin ou vieux néerlandais ?

Sans trancher sur le fond, le ministère de l'agriculture et de la pêche avance une définition simple, commode et acceptable pour tous : « *Les friches sont des terres utilisables mais non utilisées.* » Reste à savoir à partir de combien de temps ces terres entrent dans la catégorie friches. Pour Max Lefebvre, de la chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, « *le terme n'a pas la même valeur selon la structure, l'organisme auquel on appartient. Les définitions ont été multiples et ont évolué à travers le temps. Mais le débat tourne, à présent, essentiellement autour de la durée de non-utilisation de la terre et entre la notion de friche productive et non productive* ». « *La friche est un état conjoncturel lié à des désordres structurels. Ce n'est surtout pas un état permanent* », dit-il encore avant d'avancer la définition adoptée par son organisme : « *La friche est une terre cultivée, à l'abandon depuis au moins deux ans et qui ne fait pas partie d'un système de rotation.* »

La difficulté à définir la friche tient en partie au fait qu'« *elle est transitoire* ». C'est ce que rappelait le service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) du ministère de l'agriculture et de la pêche, dans un des cahiers de sa revue trimestrielle Agreste, consacré à la question. « *Si l'homme n'intervient pas, la parcelle abandonnée passera progressivement à l'état de landes ou de bois. Que l'homme intervienne, et le sol est remis en culture, ou boisé, ou construit. Les friches se développent non pas en zone défavorisée, mais dans des régions de culture, soit que la demande de terres se fasse moindre, soit que la pression de l'urbanisation joue un rôle.* »

A. H.

La Sologne, eldorado de la chasse

Régis Guyotat a été nommé correspondant régional du *Monde* à Orléans pour la région Centre, un nouveau poste qui s'ajoute à ceux de Lille, Lyon, Marseille, Rennes, Strasbourg, Toulouse et l'Ile-de-France.

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Une friche évoque une terre qui ne vaut pas grand-chose. Il n'en est rien en Sologne, le plus vaste territoire français en friche pour les besoins de la chasse, où aucun propriétaire ne s'aviserait de brader ses parcelles. L'hectare de chasse ici donne le tournis. Jusqu'à 60 000 francs (9 146 euros) : deux fois le prix de l'hectare en Beauce. La tentation est grande alors pour les détenteurs de grands domaines de chasse d'abandonner la culture et de transformer les terres agricoles en landes et sous-bois, où le gibier d'élevage pourra proliférer.

« *La déprise de la surface agricole utile* [SAU] *a terriblement augmenté. Depuis vingt-cinq, ans on peut estimer que 35 % à 40 % de SAU en Grande Sologne a été perdu* », s'alarme Alain Beignet (PS), conseiller régional. « *La déprise agricole est arrivée par endroits à un point de non retour : la remise en culture n'est plus possible. De nombreuses exploitations agricoles ont disparu* », reconnaît-on à l'Observatoire économique du Loir-et-Cher à Blois. Dans ce département, 1 400 hectares de SAU sont perdus chaque année. « *Les friches se plantent en bouleaux, en châtaigniers ; dans vingt ans, on ne verra plus que cela a été une terre agricole* », remarque un autre élu. A l'inverse de la tendance observée dans l'Hexagone, la friche prospère en Sologne.

Conséquence de cette spéculation effrénée, les jeunes exploitants qui voudraient s'installer ne trouvent pas de terres. « *Dans ma commune, nous n'aurions rien à leur proposer. Alors qu'il y a plusieurs centaines d'hectares de friches disponibles avec des bâtiments d'exploitation qui tombent en ruines* », explique Paul Cochet (div. gauche), maire de Vouzon (Loir-et-Cher). « *Les baux ne sont pas renouvelés, les terres sont déclassées, les bâtiments de la ferme sont transformés en rendez-vous de chasse. On observe un* turn over *rapide des propriétés : il n'est pas rare d'en voir qui se vendent tous les trois à cinq ans. Dans ces conditions, les acquéreurs ne veulent pas avoir la "contrainte" d'un fermier qui exploite* », ajoute M. Beignet. « *A Vouzon, il ne reste plus que deux familles qui vivent complètement de l'agriculture. Les autres, ce sont des propriétaires qui font plus de l'agriculture par loisir que par nécessité alimentaire* », précise M. Cochet. Un simple employé à tout faire remplace à présent le paysan et le garde-chasse d'antan : en une vingtaine années, 2 000 emplois auraient disparu. Le traditionnel équilibre entre la chasse et l'agriculture, qui a dessiné le paysage solognot, n'est plus respecté.

FAIBLES RETOMBÉES FISCALES

Ces friches de luxe sont peu imposées parce qu'elles ne produisent pas de revenu agricole. Alors que le revenu de la chasse, lui, est bien réel. Les quelques 70 000 chasseurs qui arpenteraient la Sologne généreraient un chiffre d'affaires d'environ 50 millions de francs (7,62 millions d'euros) chaque week-end. La taxe sur le foncier non bâti ne rapporte pas grand-chose : « *20 % seulement de l'imposition communale*, indique M. Cochet, qui ajoute : *La chasse n'a que très peu de retombées sur nos budgets communaux, des retombées par contre-coup, par le biais de la taxe professionnelle, versée par les artisans ou les restaurateurs qui vivent de la chasse* ». Avis au législateur à la recherche de nouvelles ressources fiscales...

Régis Guyotat

Le projet de loi sur l'aménagement du territoire passé au crible

DOMINIQUE VOYNET a ouvert jeudi 7 janvier la séance plénière du Conseil national de l'aménagement et du développement durable du territoire (CNADT). La ministre devait rappeler la philosophie de son projet de loi, destiné à réviser la loi du 4 février 1995, dite « loi Pasqua ». Le CNADT (52 membres) est composé en majorité d'élus mais aussi de représentants des chambres d'agriculture, des chambres de métiers, de commerce, de responsables syndicaux et associatifs, et des ministères concernés. Ce débat sur la loi est le dernier avant le début de la discussion à l'Assemblée, le 19 janvier, pour laquelle l'urgence a été déclarée. Les membres du CNADT devaient surtout débattre de l'ossature de la future loi à savoir les sept schémas de services collectifs qui doivent se substituer au schéma national de services collectifs prévu par la loi de 1995 qui n'a jamais pu être appliqué. Ils concernent les transports, l'énergie, les équipements destinés à la culture, l'enseignement supérieur et la recherche, les espaces naturels et ruraux, les nouvelles technologies de l'information et les équipements de santé.

Quatre commissions du CNADT sont chargées de remettre un avis sur les « notes de cadrages stratégiques », élaborées par les ministères concernés par ces schémas collectifs. Chaque rapport est rédigé par un élu de poids : Jean-Pierre Alduy, maire (UDF) de Perpignan pour la culture ; Jean-Paul Delevoye, président de l'Association des maires de France et maire (RPR) de Bapaume (Pas-de-Calais) pour l'enseignement ; Jean-Marc Ayrault, maire (PS) de Nantes pour les transports ; Robert Savy, président (PS) du conseil régional du Limousin pour les espaces ruraux. Par ailleurs Adrien Zeller, président (UDF) du conseil régional d'Alsace est chargé d'une synthèse sur le schéma de développement de l'espace communautaire européen, non prévu explicitement par la loi Voynet, mais qui, élaboré par Bruxelles, doit cependant s'articuler avec les schémas nationaux. Jérôme Vignon, directeur de la stratégie à la Datar, a pour sa part diffusé un document sur l'aménagement du territoire « *à l'horizon 2020* ».

Le texte du projet de Mme Voynet (35 articles) a déjà donné lieu à de nombreux débats à la commission de la production et des échanges de l'Assemblée. Environ 600 amendements ont été déposés. La discussion en première lecture devrait se poursuivre pendant deux semaines. Dans la foulée, les députés examineront, à partir de février le projet de loi de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, relatif à l'organisation urbaine et à la simplification de la coopération intercommunale. Les deux projets se recoupent en partie. Certains députés, y compris dans la majorité « plurielle », regrettent que ces deux textes « *aménageurs* » n'aient pu être fondus dans un seul dispositif législatif pour simplifier la lecture de ce que certains parlementaires dépeignent déjà comme une grosse « *usine à gaz* ».

Béatrice Jérôme


VIGNEAU-DESMAREST
Organisation de réceptions

vous souhaite une
Merveilleuse Année
1999

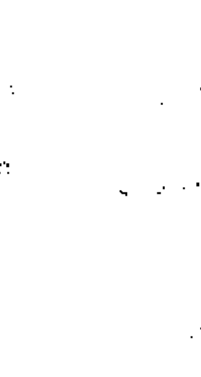
105-107, rue de Sèvres - 75006 Paris
Tél. 01 42 22 23 23 - Fax 01 42 22 74 64



villa gillet
hors les murs à l'IUFM
4, rue Chazière - 69004 Lyon
Première Conférence de François Bon
"Ecritures de l'immédiat présent"
Mardi 12 janvier à 19h30
Tarifs/Rés. : 04.78.27.02.48

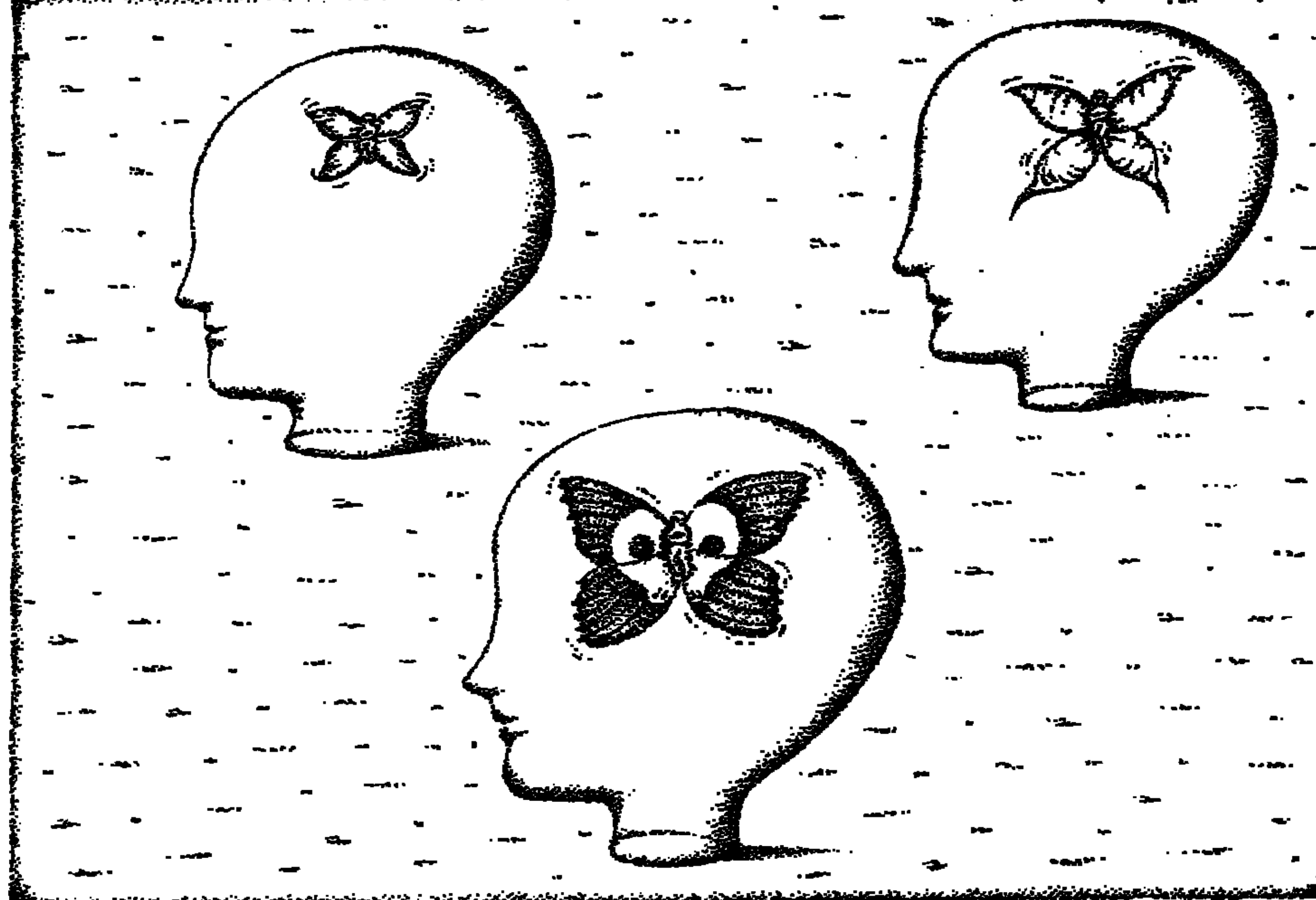
villa gillet
hors les murs au Théâtre du Point du jour
7, rue des aqueducs - 69005 Lyon
LECTURE
Michel Raskine lit
Sissy, c'est moi
de Patrick Lapeyre
lundi 11 janvier à 20h30
Tarifs/Rés. : 04.78.27.02.48

Renseignements publicité : 01.42.17.39.65



HORIZONS

ENQUÊTE



Les chemins de la pensée

 L'AVENTURE DE L'EMBRYON

Au cinquième mois de la gestation se développent les structures nerveuses du fœtus. Les différentes parties de l'orchestre cérébral sont en place, leurs milliards d'instruments neuronaux s'accordent. Les capacités mentales du futur bébé sont infiniment plus grandes que ce qu'il peut en dire



ELLE s'appelle Washoe, elle a trente-deux ans et vit depuis sa tendre enfance aux Etats-Unis. Petite, on lui a appris l'un des langages des sourds-muets, l'ASL (American sign language). De cette langue du silence, elle « signe » plus de 200 mots et peut en associer une dizaine. Elle a même enseigné les rudiments du dialogue gestuel à Loulis, son fils adoptif. Mais ses performances, si remarquables soient-elles, se sont arrêtées là. Washoe, la plus célèbre femelle chimpanzé au monde, ne maniera jamais mieux qu'aujourd'hui le langage des hommes. Nos plus proches parents ont beau partager avec nous 98 % de leur patrimoine héréditaire, leurs capacités linguistiques sont sans commune mesure avec les nôtres. La parole reste le propre du cerveau humain. Et l'affaire est entendue bien avant la naissance.

Question intellect, tout commence véritablement au cinquième mois de gestation. Notre fœtus pèse maintenant 500 grammes, le volume de sa tête représente environ la moitié de celui de son corps. De rares cheveux s'aventurent sur le sommet de son crâne, ses empreintes digitales sont formées et sa pratique de la gymnastique – car il bouge, l'animal ! – s'améliore de jour en jour. Quant au cerveau, le plus gros est formé. Le tube neural, apparu dès la deuxième semaine de vie embryonnaire, s'est depuis longtemps différencié en quatre vésicules, prosencéphale, mésencéphale, rhombencéphale et moelle épinière. Des trois premières sont nées toutes les structures cérébrales. Du prosencéphale ont notamment émergé l'hippocampe, l'hypothalamus, la neurohypophyse... et le cortex. Le siège de la pensée.

Mais, pour l'heure, ce gros tissu fripé qui enveloppe les hémisphères cérébraux n'est pas encore tout à fait au point. C'est précisément dans les semaines à venir, entre le cinquième et le sixième mois, que tout va se jouer. Les cellules nerveuses présentes dans cette « substance grise » – elles sont déjà innombrables – vont se différencier, se ramifier, se connecter les unes aux autres. Commencera alors la grande balade des neurones, dont les tours et détours dessineront finalement la trame, d'une complexité inouïe, du tissu cérébral.

« L'encéphale de l'homme se présente à nous comme un gigantesque assemblage de dizaines de milliards de "toiles d'araignée" neuronales enchevêtrées les unes aux autres, dans lesquelles "crépitent" et se propagent des myriades d'impulsions électriques », décrit Jean-Pierre Changeux, neurobiologiste au Collège de France. *« Le système nerveux est un grand réseau de fibres nerveuses connectées entre elles au niveau d'une structure particulière, la synapse »*, ajoute Alain Prochiantz, directeur du laboratoire de développement et évolution du système nerveux à l'Ecole normale supérieure (Paris). Précision vertigineuse : à l'âge adulte, on estime qu'un cerveau humain contient 10 à 100 milliards de neurones, chacun établissant avec les autres environ 10 000 contacts synaptiques...

A l'âge fœtal, pour former ces réseaux, chaque neurone émet de courts rameaux, les dendrites, et un long prolongement, l'axone. Qui guide les excursions de ces cellules filiformes, qui les arrête une fois arrivées à destination ? Les recherches ont pour support des gènes de développement, des substances biochimiques « attractives » ou « répulsives » et des « cônes de croissance » (une sorte de tête chercheuse située au bout de l'axone, qui perçoit et analyse les indices moléculaires présents dans le milieu). Elles n'en sont qu'à leurs débuts.

Mais on sait déjà que les neurones parcourent parfois des distances considérables. Alain Prochiantz s'est livré au calcul : si on attribuait au corps cellulaire d'un neurone moteur de fœtus humain la taille d'un ballon de football au milieu du Parc des Princes, son extrémité, toutes proportions gardées, se trouverait *« quelque part du côté de Poitiers »*.

Au sortir de ces pérégrinations nerveuses, le cortex aura acquis sa configuration définitive. Structuré tel un mille-feuille en six couches de profondeur croissante (à chaque couche correspond un type particulier de connexions), il est formé en surface d'une mosaïque d'aires distinctes, chacune affectée à une fonction spécifique (vision, audition, langage, etc.). Nous sommes au début du sixième mois de gestation, les différentes parties de l'orchestre cérébral sont désormais en place, leurs milliards d'instruments accordés. C'est à ce moment que l'oxygène devient indispensable au métabolisme des neurones. Que la réflexion, en somme, vient au fœtus.

Reste à en écrire la partition. Ou plutôt à la récrire, encore et toujours. Car la musique de ce cerveau-là laisse une large part à l'improvisation, qui ne fera que croître jusqu'à la naissance et, plus encore, dans les années suivantes. Mélodie des nombres, des arts, des lettres ou de l'esprit, les infinies variantes de la pensée humaine se fondent avant tout sur une souplesse cérébrale sans précédent dans l'histoire de l'évolution des espèces.

ET c'est là que Washoe, la guenon si douée pour le langage des sourds, trouve ses limites. Parce que son cerveau présente un cortex moins développé, parce que les aires accordées au langage y sont réduites à la portion congrue, mais aussi parce que ce cerveau, pourtant génétiquement si proche du nôtre, n'a pas, et de très loin, la même aptitude à l'innovation. Comme le disent les neurobiologistes : il n'a pas la même « plasticité ».

Non pas que les neurones, dans l'espèce humaine, continuent indéfiniment de se multiplier. Leur nombre est plus que suffisant dès le cinquième mois de gestation et, au contraire, ne cessera plus de diminuer jusqu'à la mort. Au cours de leurs derniers mois *in utero*, ils subiront même un sérieux élagage : selon les régions corticales, 10 % à 80 % d'entre eux vont disparaître. Mais les survivants, eux, ne cesseront de modifier leur constitution, stabilisant ici certaines connexions, en supprimant d'autres ailleurs.

« Apprendre, c'est éliminer », dit Jean-Pierre Changeux. Eliminer ce qui ne sert pas, renforcer dans le même temps les synapses les plus actives, en invitant de nouveaux neurones à entrer dans la danse... Si la formation du cerveau humain est programmée génétiquement, il s'introduit, beaucoup plus que dans toute autre espèce, du jeu dans l'exécution de ce programme. La fonction crée l'organe. Et le processus commence dès le ventre maternel.

Il ne s'achèvera que longtemps, bien longtemps après la naissance. L'homme vient au monde avec un cerveau de 300 grammes : le cinquième seulement de son poids adulte. Alors que celui du chimpanzé, à la naissance, atteint déjà 40 % de son poids définitif. Tel est le secret de la pensée humaine : des années durant, la masse du cortex continue d'augmenter, ses axones à pousser, ses synapses à se connecter – ce qui explique que les jointures des os de notre crâne, contrairement à celles des autres mammifères, ne se ferment définitivement qu'à l'âge adulte.

« Chez les chimpanzés et les gorilles, le cerveau est formé à 70 % au début de la première année : l'homme ne parvient à ce chiffre qu'au début de sa troisième année », précise l'évolutionniste américain Stephen Jay Gould (université Harvard). Cette « néoténie » (prolongation de la jeunesse), que tous les experts s'accordent à considérer comme un facteur essentiel de notre évolution, ne s'exerce d'ailleurs pas seulement sur le cerveau. De toutes les espèces supérieures, la nôtre est celle dont les nouveau-nés sont les plus « infirmes », les plus incapables de survivre sans assistance. Celle, aussi, dont l'enfance est la plus longue.

> « On s'ignore dans le ventre de sa mère, c'est pourtant là que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait »
>
> **Voltaire**

Conséquence de cet *allegro ma non troppo* : toute notre vie, nous ressemblerons beaucoup plus à un bébé chimpanzé qu'à un chimpanzé adulte. Des traits qui, chez les ancêtres de l'homme, caractérisaient l'embryon ou le petit, sont devenus chez nous définitifs. Notre boîte crânienne ovoïde, nécessaire pour contenir notre gros cerveau, ressemble à celle des embryons de singe avant que leur voûte ne s'abaisse. Nos fines mâchoires évoquent celles des jeunes primates, avant qu'elles ne se développent en un museau saillant. Nos doigts et les extrémités de nos os longs sont encore cartilagineux à la naissance, alors qu'ils sont déjà ossifiés chez les autres mammifères. Ainsi, peut-être, avons-nous acquis le propre de l'homme : par conservation des caractéristiques juvéniles de nos ancêtres, réservoir d'autant d'adaptations potentielles. *« Le véritable père de l'homme est l'enfant »*, aime à rappeler Stephen Jay Gould.

Quoi qu'il en soit, une évidence s'impose : si nature humaine il y a, elle tient à peu de chose : la particulière complexité de nos structures corticales et leur plasticité, qui fait de chacun de nous un être pensant unique. *« Tout individu humain voit s'inscrire dans la structure même de son cerveau, par stabilisation de réseaux neuronaux particuliers, l'histoire singulière qui est la sienne – affective, sociale et culturelle »*, résume le philosophe Dominique Lecourt.

Lové dans la matrice nourricière, le fœtus ne devient donc humain que progressivement, à mesure que s'élabore sa matière grise. Quand commence-t-il véritablement à penser ? A-t-il, ne fût-ce que vaguement, une conscience de soi ? *« On s'ignore dans le ventre de sa mère ; c'est pourtant là que les idées devraient être les plus pures, car on est moins distrait »*, disait Voltaire. Sans doute le grand homme avait-il raison : durant la dernière partie de son séjour utérin, le fœtus entend, voit, sent, goûte, et ressent même peut-être quelques émotions, mais il s'ignore souverainement. Et l'histoire que conte François Weyergans dans *La Vie d'un bébé*, dont le héros est un fœtus au savoir encyclopédique qui, pour naître, doit comme tous ses congénères oublier ce qu'il sait, n'est qu'un beau rêve pour grandes personnes.

Et pourtant ! Si le rêve reposait sur une part, une toute petite part de réalité ? Si les fœtus, comme l'imagine le romancier, réservaient *« le meilleur à ceux qui les questionnent »* ? L'hypothèse n'est pas si absurde. Du presque-né au nouveau-né, la frontière est ténue. Et la science ne cesse de le montrer, les capacités mentales des tout jeunes bébés sont infiniment plus grandes que ce qu'ils peuvent nous en dire.

DES preuves ? Les plus convaincantes sont venues des travaux menés depuis une vingtaine d'années par les « cognitivistes », patients détecteurs des rouages de la pensée et de son apprentissage. Eux qui, tout au long du siècle, avaient obstinément méprisé le nouveau-né (seuls de rares psychologues de l'enfant, tel René Zazzo, savaient alors qu'un bébé tout juste né répondait à qui lui tirait la langue... en tirant la langue à son tour), eux qui croyaient ce petit être tout juste bon à téter et brailler, lui ont soudain découvert des talents cachés. A commencer par un surprenant don des langues.

En lui faisant le coup de la tétine (chaque fois qu'un son nouveau stimule son attention, le bébé manifeste sa curiosité ou son contentement par une fréquence accrue de succions, qu'enregistre l'ordinateur auquel est reliée la tétine), ils ont dû se rendre à l'évidence : non seulement le nourrisson de trois jours reconnaît entre toutes – et préfère – la voix de sa mère, mais encore fait-il parfaitement la différence entre sa langue maternelle et les autres ! Et, même, entre des phonèmes ou des syllabes proches, comme « r » et « l » ou « pah » et « bah » ! Ce que les adultes eux-mêmes ne savent plus toujours entendre (distinguer à l'oreille le « r » et le « l » représente pour les Japonais adultes un exercice d'une grande difficulté), ce que les meilleurs systèmes de reconnaissance automatique de la parole, aujourd'hui encore, peinent à reproduire, Bébé le fait aussi naturellement qu'il tête le sein de sa mère. Non pas aussi doué, mais encore plus doué que les adultes.

Cette aptitude étonnante pour la reconnaissance du langage, quand apparaît-elle ? Selon de nombreux chercheurs, bien avant la naissance. Le fœtus, estiment-ils, se familiariserait notamment avec la langue de sa mère, dont la voix lui parvient clairement à travers le liquide amniotique. *« Nous savons également qu'il peut recevoir des sons venant de l'extérieur, surtout aux basses fréquences »*, ajoute Jacques Mehler.

Pour ce spécialiste de l'écoute des bébés, directeur du laboratoire de sciences cognitives et de psycholinguistique à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess, Paris), une chose est sûre : le cerveau humain possède dès la naissance les structures nécessaires pour acquérir une langue naturelle, qui permettent au nouvel arrivant d'immédiatement distinguer les paroles des autres bruits.

Loin d'être une page blanche sur laquelle le milieu écrirait à loisir, l'homme viendrait ainsi au monde, selon la formule chère au linguiste américain Noam Chomsky, muni d'une grammaire universelle. *« Celle-ci s'actualise ensuite dans un environnement et se stabilise dans la grammaire d'une langue particulière »*, poursuit Jacques Mehler. Cette disposition innée, qui ne dépend d'aucun apprentissage post-natal, n'est peut-être pas rigoureusement génétiquement programmée, mais elle possède assurément un fondement biologique. Un fondement dont le fœtus humain, et lui seul, possède aujourd'hui le secret.

Catherine Vincent
Dessin : Peter Sis

PROCHAIN ARTICLE
Les chemins de la liberté

Intimité, mensonge et politique

par André Petitat

FRANÇOIS MITTERRAND est parvenu à contrôler ses « affaires » jusqu'à son décès, Diana en est morte, et Bill Clinton est sur la sellette. Chaque fois, la tornade associe sexe, politique, caisse de résonance médiatique, transgression du privé, non-dit et mensonge.

Dans le cas Clinton, le monde entier, stupéfait, s'est demandé pourquoi une banale infidélité a pu menacer d'asphyxie la vie politique de la première puissance mondiale. Pour répondre à cette angoissante question, il faut prendre en compte le banal et l'exceptionnel. Le banal, c'est le jeu immémorial du voilement et du dévoilement. L'exceptionnel, c'est sa forme actuelle.

Le drame contenu de Mitterrand, celui de Diana et mieux encore celui de Clinton sont des drames de la communication. Entre conjoints, entre amants, entre amis, entre chefs et subordonnés, entre citoyens, juges et avocats, entre chefs d'Etat et députés, entre ces acteurs et les journalistes, etc. Tous voilent et dévoilent en jouant autour des conventions. Chaque jour, devant nous, en moins sophistiqué, se déroule ce palpitant et banal jeu des échanges symboliques. Nous tenons là le nœud primordial de la communication : un mouvement permanent de bascule entre ce qui est caché, déguisé, et ce qui est dévoilé, arraché ou confié.

La communication ne se résume ni à un rapport de pouvoir, ni à un idéal de coopération, ni à la construction d'un monde commun. Elle consiste d'abord en un jeu fondé sur trois virtualités fondamentales. Chacun de nous peut : 1) dire ou ne pas dire ; 2) exprimer authentiquement ou déformer ses représentations ; et 3) respecter ou transgresser les conventions réglant la communication.

La première liberté de jeu se fonde sur la nature cachée des représentations mentales ; la deuxième prend appui sur l'imaginaire ; la troisième repose sur la nature conventionnelle des règles de nos échanges symboliques.

En combinant ces trois axes, nous retrouvons les postures de base de nos interactions (mensonge, pieux mensonge, non-dit mensonger, intimité, exagération, euphémisme, indiscrétion, sincérité...), postures qui ont toutes été mobilisées lors du « Monicagate ».

On théorise la communication comme code et interprétation du code ; elle est plutôt transgression et ravaudage permanent des conventions à travers lesquelles nous tissons le monde. Elle est déséquilibre virtuel permanent, absence de repos, historicité. L'enjeu du « Monicagate » était considérable, puisqu'il s'agissait du dispositif de contrôle de la présidence américaine installé après le Watergate, c'est-à-dire après une immixtion de l'Etat (public) dans les affaires du parti de l'opposition (privé). Ce dérapage a été suivi d'une dérive inverse : l'immixtion du procureur Starr, investi d'un pouvoir de contrôle hors contrôle, dans les affaires privées du président.

Cette bascule de l'insuffisance à un excès de contrôle illustre de façon saisissante l'instabilité et l'incertitude foncières de nos échanges symboliques. Ceux-ci doivent nécessairement recourir à des procédures permanentes de régulation. Mais qui contrôlera les contrôleurs ? Qui a contrôlé Starr ? L'automne dernier, les électeurs américains ont voulu arrêter la dérive partisane d'un mécanisme régulateur de la communication. Un jeu pervers sur une frontière du privé et du public a été sanctionné par les citoyens américains et aussi, en partie, par les citoyens du monde.

Un jeu pervers sur la frontière du privé et du public a été arbitré par les citoyens américains et aussi, en partie, par les citoyens du monde

L'opposition privé/public n'est nullement une invention de la modernité. Les plus vieux textes du monde en parlent ; toutes les micro-sociétés orales la connaissent. Les frontières du privé et du public découlent de notre liberté de voilement/dévoilement et de sa faillible régulation. Chaque acteur dispose de cette liberté, de l'individu isolé à l'acteur collectif (famille, clan, tribu, cité, Etat). Il existe donc autant de frontières privé/public que de niveaux d'acteurs individuels et collectifs.

Cette façon de voir apparaîtra étrange à tous ceux qui identifient le privé à la famille et le public à l'Etat, dans les sillages complémentaires de Philippe Ariès et de Jürgen Habermas. En réalité, les rapports du public et du privé ressemblent à une poupée russe (compliquée de variations transversales relatives aux distinctions hommes/femmes, dominants/dominés...). Multiples, ces lignes de démarcation hantent nos comportements. Songeons, par exemple, aux transformations révolutionnaires de la fin du XVIII[e] siècle : le passage de sujet à citoyen, les idéaux du laissez-faire et de l'égalitarisme, les ambitions de l'Etat enseignant, le repli forcé de l'Eglise, l'émergence de cultures de référence nationales, le triomphe universaliste de la science et l'explosion parallèle des subjectivités. Toutes ces mutations impliquent, à tous les niveaux, des glissements conflictuels des frontières privé/public.

La poupée russe de la modernité a considérablement élimé les poupées intermédiaires entre l'individu et l'Etat. C'est la raison pour laquelle nous opposons la sphère étatique à la sphère familiale et individuelle.

Cette polarisation a favorisé l'expression des subjectivités sur la place publique. Aussi longtemps que familles et clans familiaux ont servi d'enveloppes publiques consistantes aux individus, les subjectivités ont accepté l'horizon de l'oralité familiale. Et l'écriture est restée pour l'essentiel un outil des Etats et des Eglises. En revanche, dès que s'amorce le processus de polarisation institutionnelle, les subjectivités investissent massivement l'écriture. Depuis la révolution romantique du XVIII[e] siècle, ce processus ne s'est jamais démenti.

Chaque apparition de nouveaux médias (radio, TV, télématique) a suscité le même investissement ; nous trouvons là des lieux de rencontre et d'expression à la hauteur des processus d'objectivation sociale. Fictions et *reality shows* télévisés mettent en scène de façon ininterrompue les subjectivités ; chacun cherche dans l'expérience d'autrui des points de repère que la limitation relative de son réseau privé ne lui offre plus. La mise en scène publique du privé est à la hauteur des barrières du privé, la subjectivation à la hauteur de l'objectivation sociale.

On comprend mieux maintenant l'opportunisme des républicains. Ils se sont appuyés sur cette raisonnable curiosité médiatique a l'égard de la subjectivité pour fonder une tactique intéressée et irresponsable. Car notre monde ne peut fonctionner sans barrières intermédiaires opérantes. Heureusement pour notre liberté, malheureusement pour notre stabilité, les frontières conventionnelles sont toujours fragiles et réversibles, à la merci des luttes autour du pouvoir, des biens, des sentiments et des savoirs.

Kenneth Starr pensait que le dévoilement d'une infidélité conjugale et de ses mensonges annexes suffirait à entrainer la condamnation morale : bienvenue erreur historique par rapport aux générations de 1968 et d'après 1968. Autre erreur, mythique celle-là : nous avons tendance à préférer la fertilité (Kennedy, Clinton) à la stérilité procédurière.

Au moment où prend forme une nouvelle société mondiale, le message des électeurs américains est particulièrement précieux. Car la nouvelle société mondiale signifie addition d'une nouvelle poupée englobante, donc d'une nouvelle dimension de l'objectivité sociale, ce qui ne manquera pas d'avoir de profonds effets en cascade sur les frontières du privé et du public dans le monde entier. Dans cette perspective, il est rassurant de savoir que les Américains refusent majoritairement la confusion des niveaux. Les progrès de la mondialisation sont à ce prix. L'appareil républicain finira par l'entendre. Médias et journalistes ont aussi de quoi réfléchir. Les citoyens américains ont voulu à la fois sauvegarder l'expression publique des subjectivités et prévenir leur instrumentalisation politique ; ils ont placé une borne sur une frontière fragile et explosive.

André Petitat *est professeur de sociologie à l'université de Lausanne.*

AU COURRIER DU « MONDE »

« RÉCONCILIATION » AU CAMBODGE

Si la reddition de Khieu Samphan et Nuon Chea pouvait constituer une bonne nouvelle pour la population cambodgienne, qui n'aspire – comment en pourrait-il être autrement ? – plus qu'à la paix, après trois décennies de deuils, elle pose néanmoins problème.

Les propos tenus par Khieu Samphan dans sa conférence de presse sont scandaleux à plus d'un titre : *« Je suis très désolé des souffrances du peuple cambodgien comme de celles des animaux, etc.* (sic). » Il ne pouvait exprimer plus clairement son mépris des vies humaines en général et de ses compatriotes en particulier, auxquels il n'a, à aucum moment, présenté des excuses ni demandé pardon. Quant à Nuon Chea, personnage secret dans la haute hiérarchie khmère rouge, il s'est contenté d'une phrase sibylline : *« Laisser l'histoire juger si le régime de Pol Pot a été ou non criminel. »* Ces mots traduisent le cynisme et l'aveuglement dont sont capables de grands criminels.

On ne peut que déplorer l'attitude des autorités cambodgiennes, qui ont cru bon d'accueillir à bras ouverts – avec une mise en scène digne d'une série B – au nom de la « réconciliation nationale », donc de la « raison d'Etat », les deux criminels vieillissants. La réconciliation ne devrait signifier ni l'impunité ni l'immunité des criminels, génocides de surcroît.

Au-delà des protestations légitimes de certaines chancelleries occidentales, il importe dorénavant que les pays bailleurs de fonds – le Cambodge exsangue a plus que jamais besoin d'aides – exercent des pressions sur le gouvernement de Phnom Penh : contre les subsides occidentaux, l'organisation d'un procès même à Phnom Penh dans les conditions équitables où ces deux messieurs devraient et pourraient répondre de leurs actes.

Huot Meng,
Paris

Corée du Sud, Pologne, Brésil : au péril des taux de change

par Patrick Artus

LA crise financière, depuis deux ans, nous a beaucoup appris quant au choix d'un régime de change efficace et stabilisant. Cependant, plusieurs pays continuent à utiliser un système de détermination du taux de change nuisible ou même destructeur pour leur économie. La thèse que nous défendrons ici est : le choix d'un taux de change nominal (c'est-à-dire en valeur, non corrigé des écarts de taux d'inflation) fixe ou glissant dans une proportion annoncée à l'avance est extrêmement dangereux dès que le taux d'inflation du pays n'est pas cohérent avec ce choix.

Cela peut refléter deux situations : celle d'un pays sans inflation qui organise la dépréciation de sa devise ; celle d'un pays ayant une hausse des prix encore forte qui maintient cependant la fixité de sa parité. Trois exemples permettront de défendre cette thèse et d'analyser ces situations : la Corée du Sud, la Pologne et le Brésil.

La Corée et la Pologne ont des taux d'intérêt nominaux trop élevés dans un régime de changes trop fixes. L'inflation y reste assez forte, supérieure à la dépréciation de la devise. Avant la crise du printemps 1997, la Corée avait une inflation qui oscillait autour de 8 % et avait lié la parité du won à celle du dollar. Le niveau d'inflation domestique imposait des taux d'intérêt à court terme sur le won voisins de 10 %, contre 3 à 5 % selon les périodes sur le dollar. La fixité nominale du taux de change du won était crédible et, de ce fait, les entrées de capitaux à court terme considérables, puisque les réserves de change augmentaient continûment alors que le déficit extérieur dépassait 6 points de produit intérieur brut en 1996.

Ces capitaux prenaient des formes diverses – prêts entre banques, endettement extérieur des entreprises – et ont conduit à la crise en se retirant brutalement au début de 1997. Pour les prêteurs internationaux, le won était du dollar avec des taux d'intérêt élevés ; pour les emprunteurs coréens, le dollar était du won avec des taux d'intérêt bas.

En Pologne, depuis la mi-97, et avec une forte accélération en 1998, une configuration semblable apparaît. L'inflation ralentit progressivement mais est encore aujourd'hui de 10 %. Le zloty est lié à un panier de devises (45 % de dollars et 55 % de monnaie européenne) sous la forme d'un « ancrage glissant », puisque la parité de référence du zloty se déprécie de 6 % par an par rapport au panier. De fait, le zloty et plus fort chroniquement que sa parité de référence. Le taux d'intérêt à court terme domestique (sur le zloty), en raison du niveau d'inflation, est encore de 14 %. Comme dans le cas de la Corée, l'écart de taux d'intérêt vis-à-vis des autres monnaies (3,30 % pour le taux court sur l'euro, 4,75 % sur le dollar) est nettement supérieur à la dépréciation de la devise, d'où l'apparition d'entrées de capitaux. Dans le cas de la Pologne, il s'agit essentiellement d'endettement extérieur des entreprises polonaises filiales de groupes étrangers.

Le cas polonais montre, en plus, le cercle vicieux qui se déclenche. Lorsque les capitaux commencent à arriver, la monnaie s'apprécie. Le glissement du zloty par rapport au panier de référence a ainsi dû être ramené très rapidement de 10 % à 6 % par an, les marges de fluctuation autour de la parité centrale élargies pour permettre l'appréciation du zloty par rapport à cette parité centrale. Cet effet sur le taux de change de l'arrivée des capitaux internationaux a plusieurs conséquences très négatives : perte de compétitivité, d'où déficit extérieur ; ralentissement des entrées de capitaux.

Par elles-mêmes, les entrées de capitaux ont des effets indésirables, création monétaire excessive, par exemple. Cet ensemble de mécanismes peu souhaitables a été observé aussi bien en Corée qu'en Pologne. Ils montrent qu'il ne faut pas laisser se créer une situation d'excès de rendement chronique, liée à l'écart entre les évolutions du taux de change et des prix.

On ne peut pas conserver un système de change où l'évolution de la parité et celle des prix sont incohérentes

Le Brésil connait des taux d'intérêt réels trop élevés, avec dépréciation du taux de change et absence d'inflation. Dans ce pays, il y a dépréciation régulière du real par rapport au dollar (de 7 % par an), alors que l'inflation est devenue très faible (autour de 3 %). Cette configuration se comprend : le real est surévalué en termes réels depuis 1994, initialement de 20 à 25 %, ce qui a fait disparaître l'inflation, mais nécessite une dépréciation pour restaurer la compétitivité (le déficit extérieur atteint 4 points de PIB en 1998.

En raison de la dépréciation, le taux d'intérêt nominal sur le real doit être élevé ; il doit au moins être égal au taux d'intérêt sur le dollar (5 %) accru de la dépréciation du real (7 %) et d'une prime de risque. La crise financière a poussé les taux d'intérêt à court terme au Brésil au-dessus de 40 %, mais, avant la crise, ils étaient de 20 %, niveau nécessaire pour empêcher les sorties de capitaux (vers les Etats-Unis). De toute manière, 12 % est un minimum incompressible. Cela veut dire que le taux d'intérêt réel intérieur est extrêmement élevé (17 % si le taux nominal revenait à 20 %), ce qui a des effets destructeurs sur l'économie brésilienne, en particulier sur les finances publiques.

La dette publique représente 50 % du PIB. Elle est essentiellement à court terme ; avec des taux d'intérêt réels gigantesques (et une croissance presque nulle), ce qui implique que les intérêts sur la dette publique explosent. Il faudrait un gigantesque surplus des autres opérations du budget (un surplus primaire de 8 points de PIB) pour stabiliser le taux d'endettement public. Il faut réaliser que, avec un taux d'intérêt de 20 %, les intérêts sur la dette publique finissent par représenter 10 % du PIB ; avec des taux à 40 % comme aujourd'hui, 20 % du PIB ! L'économie meurt donc écrasée par la politique budgétaire restrictive nécessaire pour compenser ces paiements d'intérêts, l'autre solution étant inévitablement, à terme, un déficit sur la dette publique si sa progression n'est pas stoppée.

La Corée et la Pologne ont une dépréciation du taux de change nominal inférieure à leur excès d'inflation et subissent donc une appréciation du taux de change réel (une perte de compétitivité). Un des effets négatifs de cette situation est l'arrivée massive de capitaux à court terme internationaux, attirés par des taux d'intérêt nominaux liés à l'inflation et donc très élevés ; l'autre, l'apparition de déficits extérieurs.

Le Brésil est dans la situation opposée, avec dépréciation du change excessive par rapport à l'inflation, donc dépréciation du taux de change réel. Le résultat en est un niveau très élevé de taux d'intérêt réel, puisqu'il faut que le taux d'intérêt nominal compense la dépréciation, et une explosion des dettes domestiques.

Une anomalie dans l'évolution du taux de change réel, dans un sens ou dans l'autre, est donc très dommageable, directement et par son effet sur les taux d'intérêt. On ne peut pas conserver un système de change où l'évolution de la parité et celle des prix sont incohérentes, ce qui limite considérablement l'utilisation du taux de change comme arme de politique économique, soit pour réduire l'inflation en utilisant une surévaluation systématique, soit pour restaurer la compétitivité, en utilisant une sous-évaluation.

Autre implication : la grande difficulté de l'arrimage des monnaies entre des pays qui sont à des stades différents de développement (les pays en forte croissance ayant naturellement davantage d'inflation) ou à des stades différents dans la lutte contre l'inflation. Les pays d'Europe centrale (Pologne, Hongrie) ou même la Grèce et le Royaume-Uni ne devraient donc pas être trop pressés d'accrocher leur monnaie à l'euro ou d'entrer dans l'Union monétaire.

Patrick Artus *est directeur des études économiques à la Caisse des dépôts et consignations.*

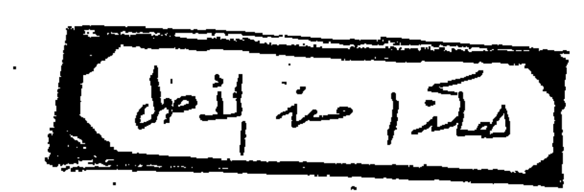
ATTENTION SUR MSN UNE RÉPONSE PEUT EN CACHER PLEIN D'AUTRES

www.fr.msn.com

AVEC MSN, VOUS ALLEZ DÉCOUVRIR SUR INTERNET AUTANT DE PLAISIR À CHERCHER QU'À TROUVER.

Le site de démarrage MSN, c'est le bon départ pour Internet. Dès votre connexion sur www.fr.msn.com, un ensemble d'outils et de services vous aide à profiter pleinement d'Internet. MSN, c'est notamment un puissant moteur de recherche et une page d'accueil modifiable à volonté, pour organiser vos informations selon vos centres d'intérêt. MSN c'est aussi une adresse e-mail universelle pour communiquer de n'importe où avec la terre entière, puisque tout ordinateur relié à Internet suffit pour la consulter. En concevant MSN, Microsoft a voulu répondre à votre souhait de liberté et de progression dans l'exploration d'Internet. Alors pour être du voyage, le train à prendre c'est MSN. www.fr.msn.com.

msn Microsoft
Jusqu'où irez-vous?



هكذا من الأصل

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

La drogue, toutes les drogues

C'EN est donc quasiment fini de la distinction entre drogues licites et illicites. La lutte contre les « drogues légales » (alcool, tabac et médicaments) devrait bientôt faire intégralement partie de la politique gouvernementale de lutte contre la toxicomanie. Révélé dans nos colonnes, le rapport d'étape de la mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Mildt), qui constitue le socle du futur plan triennal du gouvernement de Lionel Jospin, atteste d'un spectaculaire changement de cap. Sans méconnaître les obstacles, nombreux, qui ne manqueront pas de se dresser lors de la mise en œuvre d'une telle politique – *« Il est certain, pour ce qui concerne les drogues licites, que la présence d'interlocuteurs industriels très actifs rend la tenue de discours publics de prévention particulièrement délicate »*, écrit dans un bel euphémisme Nicole Maestracci, la présidente de la Mildt, anticipant l'offensive des puissants lobbies de l'alcool et du tabac –, le gouvernement s'apprête à faire le pari de la santé publique.

La nouvelle politique qui s'engage est la traduction directe du rapport du professeur Bernard Roques, qui avait, en juin 1998, démoli la classification légale des substances psychotropes et rebâti une échelle de dangerosité sur des bases neurobiologiques : alcool, héroïne et cocaïne d'un côté ; amphétamines, benzodiazépines, tabac et hallucinogènes de l'autre ; puis, *« en retrait »*, le cannabis. Le Comité national d'éthique s'était lui aussi prononcé en ce sens, quatre ans plus tôt.

Dans le cadre des conventions internationales de 1961 et de 1971, qui fixent le statut légal des drogues, notre pays inaugure donc une nouvelle approche des dépendances, centrée non plus sur les produits toxiques mais sur les comportements humains. Bien menée, une telle politique pourrait avoir des conséquences considérables, à la mesure des enjeux : chaque année, 60 000 personnes meurent des suites du tabagisme ; plus de 2 millions vivent en France sous la dépendance de l'alcool ; les médicaments sont utilisés dans neuf tentatives de suicide sur dix. Dorénavant, l'objectif n'est plus l'abstinence à tout prix mais d'éviter le passage de l'usage occasionnel à l'abus et à la dépendance. Mettant sur le même plan les consommateurs occasionnels de cannabis ou les buveurs modérés de vin, cette nouvelle hiérarchie des conduites pourrait mener à la dépénalisation progressive de l'usage simple de drogues illicites. Mme Maestracci, qui a officieusement été priée par Matignon de ne pas toucher à la loi du 31 décembre 1970 sur les stupéfiants, propose de redéfinir entièrement les priorités de la politique pénale pour la recentrer sur la répression du trafic, et en particulier du trafic local. Elle recommande clairement d'*« éviter les incarcérations pour simple usage »* de drogue et rappelle que deux circulaires du garde des sceaux, en 1978 et en 1984, encourageaient les parquets dans cette voie.

Pour la première fois depuis sa création en 1982, la Mildt propose ainsi une vision globale et cohérente de la politique de lutte contre les drogues. L'événement mérite d'être salué.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 965 000 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde*,
Fonds commun de placement des personnels du *Monde*,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iena Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Paris et Washington, un jeu complexe dans les Balkans

JACQUES CHIRAC a-t-il voulu faire assassiner Radovan Karadzic ? Pas tout à fait, mais pas loin. A deux reprises, le 14 décembre 1995 et le 27 mai 1997, le président français a proposé à Bill Clinton que soit lancée contre le leader serbe une opération commando franco-américaine. C'est ce que racontent Gilles Delafon et Thomas Sancton dans le livre qu'ils ont consacré aux relations entre l'Elysée et la Maison Blanche depuis 1995 (*Dear Jacques, Cher Bill*, Gilles Delafon et Thomas Sancton, Plon, 368 p., 139 F, 21,18).

Un plan détaillé de ce raid, dit « *Operation Amber Star* », a été élaboré conjointement en avril 1997, affirment-ils. A l'Elysée, on confirme ; on précise toutefois que, contrairement à ce que laisse entendre une phrase du livre, le but n'était pas d'éliminer physiquement Karadzic, mais de l'arrêter pour le transférer au Tribunal de La Haye, où il est inculpé de génocide et de crimes contre l'humanité, au moyen d'une opération qui comportait des risques : celui de perdre des hommes du commando et celui, effectivement, de le tuer, lui.

« *Le 15 juillet 1997*, racontent encore Delafon et Sancton, *l'Elysée prendra connaissance avec fureur d'un article du* New York Times *accusant Paris de "refuser de prendre part à l'opération d'arrestation des criminels de guerre"*. » Pour les deux auteurs, pas de doute : l'article était téléguidé, L'opération contre *« Monsieur K. »* n'a pas eu lieu.

On explique aujourd'hui à Paris que tout le monde était finalement tombé d'accord sur l'idée qu'il valait mieux attendre, parier sur un isolement politique progressif de Karadzic jusqu'à pouvoir *« le cueillir comme un fruit mûr »*, plutôt que de provoquer, par une arrestation prématurée, une remobilisation des Serbes de Bosnie qui eût fait capoter l'accord de paix de Dayton. On ajoute aussi qu'*« au stade où l'on se demandait si on y allait ou pas, les Américains ont reculé, de crainte de dommages dans les commandos que leur opinion publique n'aurait pas supportés »*.

PETITE GUERRE DE PROPAGANDE

Aujourd'hui, alors qu'une autre crise mûrit, semaine après semaine, dans l'ex-Yougoslavie, le récit des deux journalistes n'est naturellement pas pour déplaire à l'Elysée. Il contredit en effet l'idée, régulièrement assénée comme une évidence par la presse américaine, selon laquelle la politique de la France dans les Balkans serait déterminée par sa vieille alliance avec les Serbes. Cela fait partie de la petite guerre de propagande que Washington mène avec constance, par presse interposée, contre son allié français, le plus indocile et néanmoins le plus précieux face aux crises balkaniques.

Pas plus tard qu'il y a deux jours, la référence à cette fameuse vieille alliance franco-serbe traînait encore dans une analyse du *Herald Tribune* sur la situation au Kosovo. L'article expliquait en substance que le général Clark, commandant suprême de l'OTAN, était venu à Paris pour rassurer : non, les soldats français qui constituent l'essentiel de la « force d'extraction » – actuellement basée en Macédoine pour porter secours, en cas d'incident, aux observateurs envoyés au Kosovo – n'auraient pas à faire feu contre leur *« allié »* serbe, disait le journaliste ; l'OTAN, s'il le faut, s'en chargera.

Qu'en est-il en fait ? Des observateurs désarmés sont aujourd'hui des otages virtuels au Kosovo, comme les « casques bleus » de la Forpronu – pas désarmés mais presque – furent pendant longtemps des otages en Bosnie, garantissant les Serbes contre toute intervention militaire occidentale. La différence, c'est que la Forpronu et son mandat paralysant étaient largement de conception française : celle de François Mitterrand, que Jacques Chirac récusa en arrivant à l'Elysée ; les observateurs, en revanche, ont été dépêchés au Kosovo en vertu de l'accord conclu en octobre par l'Américain Richard Holbrooke avec Milosevic. *« Une connerie »*, confiait-on à l'époque en haut lieu à Paris. La connerie étant faite, et nul ne sachant non plus que proposer de mieux, on l'assuma néanmoins : alors que M. Holbrooke n'avait pas songé à la sécurité de ces observateurs, Paris plaida pour la constitution d'une force chargée de les protéger. Il est donc assez paradoxal d'imputer aujourd'hui à « la France », comme le fait le *Herald Tribune*, la crainte d'avoir à en découdre avec ses prétendus *« alliés »* serbes.

DÉRAPAGES SUREXPLOITÉS

En son temps, le *Washington Post* s'y était mis aussi. C'était l'année dernière, en avril ; le journal affirmait qu'un commandant français en Bosnie, Hervé Gourmelon, avait informé Karadzic des plans élaborés pour son arrestation et il y voyait une illustration du parti pris pro-serbe de la France.

Puis vint l'affaire Bunel, en septembre, où les autorités françaises prirent les devants pour arrêter elles-mêmes ce commandant en poste à l'OTAN soupçonné d'avoir livré à un diplomate serbe des informations sur les projets de frappes aériennes au Kosovo. Ces dérapages de militaires français sont pain bénit pour la petite guerre de propagande américaine et largement surexploités dans la presse anglo-saxonne.

Tout serait plus simple en effet si « la France » donnait moins d'elle l'image de la duplicité. Mais les militaires – et les ministres de la défense, quel que soit le gouvernement –, ne sont d'évidence pas spontanément sur la même longueur d'onde que l'Elysée à propos des Balkans. Certains d'entre eux (pas tous) n'ont pas caché, en Bosnie, leur réel parti pris pro-serbe ; ils ne cachent guère aujourd'hui leur désapprobation de cette « force d'extraction » basée en Macédoine, inventée par Jacques Chirac. Ils n'en font pas moins ce qui leur est demandé et qui leur a coûté une soixantaine de morts, depuis le début des crises dans l'ex-Yougoslavie, où les Américains ont constamment veillé à ne pas exposer la vie d'un de leurs soldats.

L'intérêt des révélations de Delafon et Sancton sur l'affaire Karadzic est de remettre les choses à leur place : les divergences franco-américaines à propos des Balkans ne sont plus dues à un prétendu parti pris pro-serbe au sommet de l'Etat français, lequel d'ailleurs s'était émoussé à la fin de l'ère Mitterrand. Les dirigeants américains le savent : elles relèvent aujourd'hui d'une problématique plus complexe sur le partage des rôles, la gestion des crises, la conception globale des relations internationales. Elles n'empêchent pas que tout ce qui s'est fait et peut éventuellement se faire d'utile sur cette région sera le fruit de l'alliance entre Washington et Paris.

Claire Tréan

L'avènement *par Hachfeld*



D'après « Die Bibel in Bildern » de Julius Schnorr von Carolsfeld (1860).

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une éléphante à Orly

PAR la porte grande ouverte de l'avion, un tourbillon de bras et de jambes apparaît dans la pénombre de la carlingue, ponctué de barrissements indignés. Au-dehors, une foule de photographes, appareils brandis, et de cinéastes, caméra au poing, commente avec excitation les phases de la bataille. Un bout de corde entre deux piliers gris : ce n'est pas la trompe, c'est la queue. Freda, éléphante naine du Cambodge, se refuse à contempler en face sa gloire nouvelle.

Elle a quitté sa jungle avec regret. Enfermée dans une cage de fer, on l'a embarquée à Saïgon dans un quadrimoteur qui, après une escale à Marseille, vient de la déposer à Orly. La mer avait été funeste à son frère d'Afrique, mort au zoo des suites d'un trop long voyage. Le ciel a été favorable à Freda, du moins si l'on en juge par la lutte qu'elle soutient. Une demi-heure s'écoule. Stewards, cornacs et propriétaire combattent pied à pied. Enfin, avec un dernier barrissement, les oreilles dressées, arc-boutée sur ses pattes ridées, Freda passe la tête à la portière. Eclairs de magnésium, cris de bienvenue.

Sur le crâne rugueux, garni de rares poils noirs, une miss Quelque Chose vide consciencieusement une bouteille de champagne. Freda, sous ce frais shampooing, se détend et, curieuse, contemple le ciment humide de la piste, l'escalier nickelé. La trompe s'allonge et, gourmande, aspire le vin pétillant qui ruisselle sur les marches. Tout n'est pas si sombre, après tout, dans le métier d'éléphant volant.

J. P.

(8 janvier 1949.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le difficile enfantement d'une société nouvelle

Suite de la première page

L'*Homo economicus*, qui a longtemps profité de la convergence d'intérêts entre l'économie et la nation, singulièrement en France, doit désormais se situer dans des enjeux planétaires. Non seulement les perspectives s'en trouvent bouleversées, mais les effets ont tendance à balayer des certitudes bien enfouies dans nos habitudes.

Les vagues incessantes de restructuration ou les révisions brutales de stratégie des grands groupes sont la manifestation éclairante de ce processus, appelé à s'imposer durablement. Mais ce n'est pas tout. Au brouillage des repères s'ajoutent la menace du dumping social et la montée de l'individualisme. Or comment *« faire société »* sur de telles valeurs, poussées au bout de leur logique par de pareils mécanismes économiques ? Comment produire du *« lien social »* quand on sait que nos sociétés le fondent sur le travail ? Dominique Schnapper, là encore, avance qu'il faut *« repenser une organisation sociale dans laquelle ceux qui ne participent plus à la production du marché concurrentiel à dimension mondiale se voient reconnus une utilité sociale »*.

Cela est sans doute plus facile à dire qu'à faire, surtout s'il faut tenir compte du troisième élément, avec les soubresauts dus à la mise en place de la société postindustrielle ou, pour certains, postsalariale. Evidemment, l'ampleur des nouvelles technologies joue ici un rôle déterminant mais, également, la part prise par les aptitudes personnelles avec le développement des activités de service. Pour les *« travailleurs du savoir »*, dont Jeremy Rifkin observe la conquête du pouvoir aux Etats-Unis, comme pour tous ceux dont l'activité repose de plus en plus sur des qualités relationnelles, ce sont des compétences et pas uniquement des qualifications qu'il s'agit de mettre en œuvre.

LOURD TRIBUT

Ouvert par les spécialistes, repris par le Medef, le dossier de la gestion des compétences, justement, fait partie des thèmes de demain. Il englobe la notion d'*« employabilité »* selon laquelle chacun, individuellement, doit être en mesure d'entretenir ses aptitudes à travailler, doit se former et s'adapter. Une responsabilité qu'il faudrait exercer dans un environnement mouvant et à peine lisible.

Dans ce contexte, les victimes risquent d'être nombreuses. Certaines catégories, par leur formation, leur expérience ou leur âge, éprouvent des difficultés à entrer dans ces modes de fonctionnement. Sans qu'on puisse parler de génération sacrifiée de la fin de l'ère industrielle, elles sont condamnées à la précarité, aux petits boulots, au chômage et à l'exclusion. Même si un nouvel équilibre venait à être trouvé, elles auront payé un lourd tribut, en France tout spécialement, où le modèle industriel fait partie intégrante de la culture.

DILUTION DES REPÈRES

Ce n'est pas un hasard si un président de la République ne sait pas se servir du *« mulot »* quand, dans d'autres pays, l'univers informationnel s'est déjà imposé à tous et a, comme aux Etats-Unis, contribué à des créations massives d'emplois dans les technologies de pointe.

Ces trois défis ont donc des incidences fortes sur le rapport que nous entretenons avec le travail, valeur centrale de nos sociétés. Mais cette triple perturbation intervient aussi alors même que le travail lui-même, dans son contenu comme dans ses contours, se définit de plus en plus malaisément. Conceptuel, abstrait ou relationnel, il échappe à l'unité d'action, de temps et de lieu qui encadrait strictement le travail industriel. Là aussi, une dilution des repères intervient pour ajouter au trouble.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, les normes anciennes ne résistent pas davantage. Déjà, le salariat ne se désigne plus par des contrats à durée indéterminée à temps plein pour plus du quart des salariés. Entre travail indépendant, groupements d'employeurs, emplois aidés de toute sorte et services de proximité, par exemple, de nouveaux statuts élargissent un champ qui ne se stabilisera pas de sitôt. L'incertitude s'immisce partout et devient la règle implicite.

Au total, pareille superposition de chocs, imbriqués les uns aux autres, ne s'était jamais produite auparavant. Se répondant comme en écho, chaque élément amplifie les effets d'un processus devenu inexorable, d'autant plus inquiétant qu'il n'est pas maîtrisé et qu'il ébranle, simultanément, bien des fondements établis de nos sociétés.

Dans ces conditions, il est compréhensible que l'opinion vive mal cette phase. Il est normal aussi qu'elle réagisse quelquefois par de brusques mouvements d'humeur, soit sur le plan social, soit dans les urnes. C'est le contraire qui serait même étonnant. Il y a d'ailleurs fort à parier que, bien au-delà du tournant du millénaire, le climat en soit toujours profondément affecté. Tant il est vrai que l'enfantement d'une nouvelle société prend du temps, que la perception des phénomènes n'est pas la chose la mieux partagée. Et que les mentalités évoluent lentement.

Alain Lebaube

FINANCE Le montant total des opérations de fusions et acquisitions annoncées à travers le monde a dépassé 2 100 milliards d'euros en 1998 ; et 1999 s'annonce déjà comme un grand cru. ● EXXON ET MOBIL ont annoncé la plus grande fusion de tous les temps en décembre 1998, couronnant une année déjà marquée par des rapprochements gigantesques, aux Etats-Unis en particulier. ● L'EUROPE n'est pas en reste. Les Allemands ont lancé plusieurs grandes acquisitions aux Etats-Unis, commme celle de Chrysler par Daimler et le rachat en cours de Bankers Trust par la Deutsche Bank. ● EN FRANCE, cinq opérations annoncées en 1998 dépassent le montant de 30 milliards de francs (4,6 milliards d'euros), six opérations pèsent entre 20 et 30 milliards de francs et une dizaine entre 10 et 20 milliards de francs.

Les fusions et acquisitions ont dépassé 2 000 milliards d'euros en 1998

Les motivations stratégiques – mutations technologiques, mondialisation, euro – justifient la multiplication d'opérations que l'envolée des marchés boursiers rend aujourd'hui plus facilement réalisables

TOUJOURS PLUS ! En 1998, le montant total des opérations de fusions et acquisitions annoncées à travers le monde a dépassé 2 500 milliards de dollars (2 125 milliards d'euros), 50 % de plus que l'année précédente... En Europe, les opérations effectivement bouclées en 1998 ont atteint 440 milliards d'euros, selon la base de données Securities Data. Le record de 1997 a été balayé sans difficulté, et déjà les professionnels prédisent, pour la cinquième année, une cuvée 1999 exceptionnelle.

Un associé-gérant de Lazard souligne la conjonction d'éléments favorables à la poursuite d'une activité soutenue dans le domaine des rapprochements d'entreprises. Les motivations stratégiques – mutations technologiques, mondialisation, euro – justifient l'étude de nouvelles opérations, que les conditions de marché rendent réalisables financièrement : *« La Bourse est à un niveau élevé et permet de payer les acquisitions en titres et les taux d'intérêt sont très faibles. »* Parallèlement, les groupes qui ont fusionné il y a deux ou trois ans se recentrent sur certaines activités en cédant d'autres.

Le gigantisme atteint en 1998 sera toutefois difficile à battre. Le rapprochement annoncé en décembre 1998 d'Exxon et de Mobil porte sur quelque 67 milliards d'euros, les opérations américano-américaines dans les télécommunications dépassent toutes 40 milliards d'euros, le rapprochement de Daimler Benz et de Chrysler porte sur plus de 34 milliards d'euros et celui de Rhône-Poulenc et Hoechst sur 18,3 milliards d'euros et l'acquisition de Bankers Trust par la Deutsche Bank représente la plus grosse acquisition bancaire réalisée par un groupe non-américain aux Etats-Unis.

OPÉRATIONS AMICALES

La plupart des opérations réalisées ont été amicales. Selon l'agence d'information Bloomberg, sur 105 tentatives hostiles, moins de 15 % sont parvenues à leur fin. Les échecs les plus retentissants ont été la tentative de rachat d'AMP par AlliedSignal (plus de 8 milliards d'euros) et celle de Mellon Bank par la Bank of New York (environ 19 milliards d'euros) aux Etats-Unis.

Dans ce contexte, les banques se frottent les mains. Toutes affirment avoir fait une excellente année dans leur activité de conseil et de financement. Le haut du palmarès mondial arrêté par Securities Data est tenu par les banques américaines, dans l'ordre : Goldman Sachs (près de 1 000 milliards de dollars – 850 milliards d'euros – d'opérations conseillées), suivie par Merrill Lynch, Morgan Stanley Dean Witter, Salomon Smith Barney (Citigroup) et le groupe américano-suisse Credit suisse First Boston. Lazard arrive en dixième position.

En Europe, le tiercé de tête regroupe Morgan Stanley, Goldman Sachs et JP Morgan. Lazard et Rothschild sont 8e et 9e. Les banques françaises et néerlandaises restent en deçà de la quinzième place. La Deutsche Bank est au septième rang et l'une des rares banques britanniques encore indépendante, Schroders, au 11e rang. En France, l'année a été très rythmée : au tout début de 1998 se sont débouclées les très grosses opérations initiées fin 1997, en particulier le rapprochement AGF-Worms-Allianz dans l'assurance, puis la cession de certains actifs à Generali. Elle a été plus calme entre mars et juin, où ont été annoncés le rachat du CIC par le Crédit mutuel puis la fusion Havas-Vivendi, avant l'accélération de septembre, avec le rachat du GAN par Groupama et de la Générale de Banque (groupe Suez) par Fortis. L'activité est retombée en octobre-novembre, avant d'exploser en fin d'année : rapprochement de Rhône-Poulenc et de Hoechst, de Total et de Petrofina – qui a valu au Crédit suisse First Boston de décrocher un mandat exclusif de conseil de Total –, le rachat de Castorama par Kingfisher ou encore de Synthélabo par Sanofi. La plupart de ces opérations n'entrent pas dans le palmarès 1998 et seront prises en compte en 1999.

Pour 1998, la palme de la banque la plus active en France revient à Rothschild et Cie, suivie par Goldman Sachs – qui est numéro un en Allemagne – et par Lazard, selon le classement établi par *Fusions et Acquisitions magazine (lire ci-contre)*. Outre les spécialistes et les banques américaines, les banques françaises plus traditionnelles revendiquent aussi une bonne année. Paribas a beaucoup travaillé pour les sociétés de son groupe (OPA sur Cetelem et la Compagnie bancaire, OPA de Klépierre sur la Compagnie foncière, qui n'entrent pas dans les palmarès) et pour Axa et Carrefour. La BNP a conseillé Vivendi, Rallye, Valeo et les Comptoirs modernes, rachetés par Carrefour. Elle détient le record du plus grand nombre d'opérations (66), juste devant le Crédit lyonnais, qui a épaulé ses grands partenaires ou clients, Allianz, Usinor ou encore François Pinault (sur Christie's et Sefimeg). La Société générale déçoit quelque peu. Conseil de Promodès, comme Morgan Stanley, elle a perdu la bataille pour le contrôle de Casino et donc plusieurs rangs au classement. Elle a beau être la banque française avec l'équipe la plus étoffée en conseil aux entreprises, notamment après l'acquisition de plusieurs entités aux Etats-Unis et d'Hambros en Grande-Bretagne, elle ne s'impose pas encore parmi les meilleures.

Sophie Fay

Les douze principales opérations réalisées l'an dernier

ACHETEURS		CIBLES		MONTANT DE L'OPÉRATION en milliards d'euros	SECTEURS
EXXON CORP.	(E.-U.)	**Mobil Corp.**	(E.-U.)	67	Pétrole
TRAVELERS GROUP	(E.-U.)	**Citicorp**	(E.-U.)	61,6	Services financiers
SBC COMMUNICA.	(E.-U.)	**Ameritech**	(E.-U.)	53,2	Télécommunications
NATIONS BANK	(E.-U.)	**Bank America**	(E.-U.)	52,4	Banque
AT&T	(E.-U.)	**Tele-Comunications**	(E.-U.)	45,5	Télécommunications
BELL ATLANTIC	(E.-U.)	**GTE**	(E.-U.)	45,4	Télécommunications
BRITISH PETROLEUM	(E.-U.)	**Amoco**	(E.-U.)	41	Pétrole
DAIMLER BENZ	(ALL.)	**Chrysler**	(E.-U.)	34,4	Automobile
ZENECA	(G.-B)	**Astra**	(Suède)	29,4	Pharmacie
NORWEST	(E.-U.)	**Wells Fargo**	(E.-U.)	29,2	Banque
BANC ONE	(E.-U.)	**First Chicago**	(E.-U.)	25,2	Banque
BERKSHIRE HATHAWAY	(E.-U.)	**General RE**	(E.-U.)	19	Assurance, investissement

Source : IFR Securities data/Acquisitions Monthly, janvier 1999

Palmarès français

● **Les banques-conseils**

Ce classement, établi par Fusions & Acquisitions Magazine, *prend en compte les opérations menées en France en 1998.*

1er : Rothschild & Cie (5e en 1997) : 42 opérations ; 50,4 milliards d'euros (330,8 milliards de francs).
2e : Goldman Sachs (4e) : 24 opérations ; 45,6 milliards d'euros.
3e : Lazard (2e) : 59 opérations, 37,4 milliards d'euros.
4e : Banexi (BNP) (6e) : 66 opérations ; 28,5 milliards d'euros.
5e : Clinvest (Crédit lyonnais) (7e) : 58 opérations ; 25 milliards d'euros.
6e : Paribas (8e) : 35 opérations ; 22,9 milliards d'euros.
7e : Morgan Stanley (1er) : 17 opérations ; 18,6 milliards d'euros.
8e : Société générale (3e) : 32 opérations ; 18,6 milliards d'euros.
9e : Warburg Dillon Read (UBS) (15e) : 7 opérations ; 15,2 milliards d'euros.
10e : Crédit Suisse First Boston (13e) : 14 opérations ; 13,8 milliards d'euros.

● **Les opérations**

La liste recense les opérations de plus de 30 milliards de francs (4,6 milliards d'euros) annoncées en 1998.

– **Rhône-Poulenc** (Rothschild & Cie ; Goldman Sachs) + **Hoechst** (Lazard) *(★)*
– **Total** (CS First Boston) + **Petrofina** (Paribas, JP Morgan) *(★)*
– **Allianz** (Clinvest, Rothschild & Cie) + **AGF** (Goldman Sachs, CS First Boston)
– **Sanofi** (Morgan Stanley, Société générale, Banexi) + **Synthélabo** (Lehman Brothers, CCF) *(★)*
– **Vivendi** (Rothschild & Cie, Banexi) + **Havas** (Société générale, Goldman Sachs)
– **Rallye** (ABN Amro, Banexi, Clinvest, Crédit agricole Indosuez, Deutsche Bank) + **Casino** (Lazard, Rothschild & Cie)

(★) opération en cours non retenue dans les statistiques 1998

Sous la pression de la conjoncture et des marchés

ANALYSE

L'envolée des cours de Bourse permet des mariages de titans : on paie en actions

L'ANNÉE a à peine commencé que les rumeurs de fusions sont reparties de plus belle. Pas un groupe qui ne se dise en discussion avec un éventuel concurrent pour envisager un mariage. Pas un secteur qui n'échappe à la folie des concentrations. Après les grands rapprochements dans l'industrie pétrolière et la pharmacie tout au long du quatrième trimestre de 1998, l'automobile et les télécommunications sont à leur tour pris par la fièvre du mariage. En attendant que la spéculation ne s'empare de l'agroalimentaire, des biens d'équipements ou des biens intermédiaires. Alors que 1998 a été une année record pour les fusions avec plus de 2 500 milliards de dollars (2 125 milliards d'euros) de transactions, certains analystes prédisent déjà que le mouvement s'intensifiera cette année.

Malgré la crise asiatique, la mondialisation domine toujours les préoccupations des firmes. Dans tous les secteurs, les grands groupes rêvent de constituer des géants implantés dans les trois grandes zones économiques – Etats-Unis, Europe, Asie – et dominant leur marché. A ce mouvement existant depuis plusieurs années, vient s'ajouter désormais l'intégration européenne. L'arrivée effective de l'euro s'annonce déjà comme un puissant accélérateur des concentrations. Même s'ils s'y préparaient depuis longtemps, les groupes européens sentent la nécessité de s'adapter aux nouvelles dimensions de l'Euroland, qui devient, de fait, leur marché intérieur. L'euro va imposer désormais une réorganisation en profondeur de la production et des circuits de commercialisation des entreprises. Aussi, lorsque le coprésident de DaimlerChrysler, Robert Eaton, a annoncé en début de semaine, sans indiquer les noms, un rapprochement dans les prochains mois entre deux constructeurs européens, personne n'a pris l'information à la légère. Surcapacités structurelles, marges faibles, marchés matures : tout pousse à des mariages dans l'industrie automobile européenne.

Dans cette recherche de la dimension, les groupes allemands s'affirment comme les plus entreprenants. Fraîchement convertis aux mérites du capitalisme anglo-saxon, tous veulent profiter des bénéfices de leurs récentes restructurations pour étendre leur emprise. Ils ne regardent plus vers l'Est – jugé trop peu profitable – comme au début des années 90, mais vers l'ouest de l'Europe. Les plus ambitieux portent leur regard plus loin encore, vers les Etats-Unis, rêvant de réitérer le mariage spectaculaire entre Daimler et Chrysler ou de Deutsche Bank et Bankers Trust.

DURE PROMESSE

Outre-Atlantique, les groupes américains sont aussi sur le qui-vive. L'Europe, seule zone de croissance solide dans le monde, leur paraît une destination privilégiée. De plus, beaucoup redoutent toujours de voir se constituer une forteresse économique dont ils seraient exclus.

La tentation des fusions est d'autant plus forte que les groupes se retrouvent dans une situation rendue plus délicate par les forces déflationnistes dans le monde. Beaucoup savent qu'ils auront du mal cette année à honorer la promesse faite à leurs actionnaires de 15 % de croissance annuelle de leurs bénéfices, alors que la croissance faiblit aux Etats-Unis, que la crise est toujours présente en Asie, que les prix des matières premières et des produits industriels baissent. Les cours très déprimés du pétrole, en dessous de 10 dollars le baril, ont été le déclencheur des grandes fusions dans le secteur. Constatant qu'ils ne pourraient réaliser les rentabilités attendues par leurs actionnaires, les *« majors »* n'ont vu qu'une voie de salut : grandir. Après le rapprochement entre le britannique BP et l'américain Amoco, Total s'est allié avec le belge Pétrofina, et Exxon, le premier groupe pétrolier mondial a annoncé sa fusion avec Mobil, dans une opération de plus de 77 milliards de dollars.

Impensables il y a encore trois ans, ces mariages de titans deviennent réalisables grâce à la Bourse. La montée spectaculaire des actions permet les montages financiers les plus acrobatiques : plus rien ne se paie en argent, tout se négocie en papier. Selon le magazine *Fortune*, 67 % des fusions-acquisitions réalisées aux Etats-Unis en 1998 ont été faites par échange d'actions, contre 7 % il y a dix ans. L'engouement des marchés financiers pour les fusions devient tel que la moindre rumeur de rapprochement suffit à faire monter les cours.

Pour les entreprises, il est de plus en plus difficile de résister à un tel chant de sirènes. Les économies d'échelle et les synergies, si souvent vantées lors des annonces des fusions, sont pourtant rarement au rendez-vous. Selon une étude du cabinet McKinsey portant sur cent quinze fusions réalisées au début des années 90, 23 % seulement de ces alliances apparaissent comme des succès. Les fusions du moment, nouées à la hâte sous la dictée de la conjoncture et des marchés, risquent de ne pas échapper à cette règle.

Martine Orange

De nouveaux rapprochements en vue

● **AUTOMOBILE.** Le constructeur suédois Volvo aurait demandé à *« une grande banque d'affaires américaine d'explorer les possibilités de cession ou de fusion de sa division automobile, sa principale activité »*, affirme le quotidien britannique *Financial Times* dans son édition de jeudi 7 janvier. Une telle opération pourrait rapporter entre 40 et 45 milliards de couronnes suédoises (de 4,3 à 4,8 milliards d'euros, soit 28,3 à 32 milliards de francs).

Les candidats les plus fréquemment cités pour un tel rachat sont le constructeur italien Fiat, l'américain Ford et l'allemand Volkswagen. Le premier semble le mieux placé. Renault, qui avait failli fusionner avec le suédois en 1993, n'est apparemment plus sur les rangs. Mais depuis l'échec de ce projet, Volvo n'a jamais caché qu'il était à la recherche de partenaires industriels. Il est d'ailleurs allié au constructeur japonais Mitsubishi dans une usine commune aux Pays-Bas.

Avec moins de 400 000 voitures produites en 1998, la firme suédoise n'a pas la taille suffisante pour rester indépendante, même sur son créneau haut de gamme. Son patron, Leif Johansson, juge la rentabilité de Volvo Car (4 % du chiffre d'affaires) insuffisante. Il vient du groupe Wallenberg, premier investisseur du pays, qui n'avait pas hésité à céder l'autre constructeur suédois, Saab, à l'américain General Motors.

● **LUXE.** Bernard Arnault n'est manifestement pas décidé à se contenter du périmètre actuel de son groupe de luxe, LVMH (Vuitton, Dior, Givenchy...). Après avoir tenté de racheter à Sanofi son pôle beauté, dont le fleuron est Yves Saint Laurent, LVMH a annoncé, mercredi 6 janvier, avoir franchi le seuil des 5 % du capital de la marque de mode et de maroquinerie italienne Gucci. Ce dernier est l'un des principaux concurrents de Louis Vuitton, mais constitue surtout un modèle de développement pour le français. Le maroquinier florentin est en effet devenu en quelques années une des grandes marques mondiales. Et une valeur-vedette des Bourses de New York et d'Amsterdam, où Gucci fut introduite en 1995. En 1998, un autre italien, Prada, avait ramassé près de 10 % du capital de Gucci, avant de se retrouver bloqué par l'hostilité des dirigeants et le manque de moyens. Gucci est apparemment tout aussi hostile à LVMH, mais Bernard Arnault, qui avait déjà failli acheter Gucci au début des années 90, alors que la marque était au plus mal, a largement les moyens de lancer une offre publique d'achat (OPA). Il devait dévoiler ses intentions vendredi 8 janvier.

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS.** Aux Etats-Unis, WorldCom MCI pourrait faire une offre d'achat à l'opérateur de radiotéléphone AirTouch, affirmait jeudi 7 janvier l'agence *Bloomberg*. Si cette information était confirmée, WorldCom serait le troisième candidat à s'intéresser à AirTouch, après les offres déjà présentées par Bell Atlantic pour 43 milliards de dollars (36,6 milliards d'euros) et par le britannique Vodafone, pour 54 milliards de dollars (45,96 milliards d'euros).

Bernard Ebbers, le PDG de WorldCom, est connu pour sa stratégie d'acquisitions agressive, grâce à laquelle il a hissé son groupe parmi les tout premiers opérateurs de télécommunications du monde. Son opération la plus audacieuse a été, en 1997, le rachat de MCI, le numéro deux américain des télécommunications longues distances, pour un montant de 47 milliards de dollars (40 milliards d'euros).

Les analystes font remarquer qu'une nouvelle fusion de cette taille, après le rachat de MCI, mettrait en danger les résultats futurs du groupe. Le radiotéléphone, secteur dont WorldCom MCI est absent pour l'instant, est cependant devenu très rentable, maintenant que les énormes investissements nécessaires à l'installation d'un réseau sont amortis.

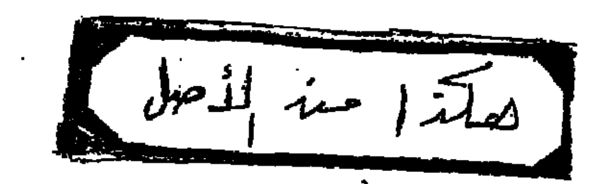
Pascal Galinier et Emmanuel Paquette

BEAUCOUP LE CONNAISSENT DÉJÀ...

01 53 24 65 00

Le Monde d'

www.orange-art.fr



Les bureaux de poste perturbés par des dysfonctionnements informatiques

La direction dément tout lien avec le passage à l'euro

La quasi-totalité des 14 000 bureaux de poste ont été touchés, mardi 5 et mercredi 6 janvier, par des problèmes informatiques importants. Si la plupart des opérations (courrier, colis, services financiers) ont pu être effectuées normalement, les prestations sociales n'ont pu être délivrées que manuellement, entraînant de vives réactions de la part de clients. Officiellement, seule une surcharge d'activités explique ce « bogue ».

CE POURRAIT ÊTRE l'un des scénarios noirs du passage en l'an 2000 : bureaux fermés, usagers en colère... Le réseau informatique de La Poste, appelé Chéops, a connu des pannes informatiques à répétition durant les premiers jours de l'année, paralysant partiellement ou totalement la quasi-totalité des 14 000 bureaux. Les 25 000 terminaux de l'établissement se sont en effet « emballés », provoquant la colère de nombreux clients, surtout dans les quartiers défavorisés, notamment à Marseille, Lille-Roubaix, en Ile-de-France, et à Bordeaux... Certaines agences ont dû être fermées en raison de la colère des clients, les forces de l'ordre ont dû intervenir et plusieurs agences ont subi des dégradations, avec notamment des distributeurs automatiques de billets endommagés.

Au siège de La Poste, on affirme que le système a été rétabli mercredi dans la journée. Mais dans la soirée, le bureau parisien de la rue du Louvre fonctionnait encore de façon manuelle pour les opérations sur livrets. La Poste répond qu'il en est ainsi tous les jours après 19 heures. Dans les agences où le système informatique ne fonctionne pas, La Poste a mis en place un système manuel, qui permet de délivrer 50 % des virements habituels, jusqu'à concurrence de 3 000 francs. Jeudi matin, les employés de La Poste se contentaient de croiser les doigts. A l'ouverture de plusieurs bureaux du 5e arrondissement de Paris, les guichetiers répondaient : *« Ça marche, mais ça ne va pas durer longtemps » !*

Dans la seule ville de Marseille, entre 50 000 et 60 000 personnes ont été touchées par ces problèmes, de lundi à mercredi, sur environ 300 000 détenteurs de comptes épargne. Une dizaine de bureaux ont dû être fermés, nous a expliqué, mercredi, Michel Morin-Favrot, manager général du département des Bouches-du-Rhône. Un autre membre de la direction n'hésitait pas à parler de *« plantage de grande ampleur »*.

Coïncidence fâcheuse, cette panne est survenue le week-end du passage à l'euro. *« Cela n'a rien à voir. Le passage à l'euro s'est passé sans problème »*, s'empresse de souligner La Poste. Sa direction informatique a choisi de rester muette. Plusieurs éléments expliquent ce phénomène, au premier rang desquels la surcharge de ce début d'année. Quelque 2,5 millions de personnes viennent tous les débuts de mois retirer les versements du RMI et autres prestations sociales, versés par les caisses d'allocations familiales... Bon nombre d'entre elles se sont trouvées dans un profond désarroi, ne pouvant retirer leur argent qu'au bout de longues attentes. Les virements de ces prestations sociales s'effectuent le 5 de chaque mois et concerne près de 10 millions de personnes en France.

Comme chaque année, nombre d'épargnants sont aussi venus dès les premiers jours de l'année faire enregistrer leurs intérêts sur leurs livrets d'épargne, ce qui a accru l'embouteillage. Il existe quelque 16 millions de livrets papier. A cela s'ajoute la curiosité liée à l'euro : *« Nos bureaux étaient les seuls ouverts samedi 2 janvier, et les gens se sont précipités pour voir à quoi ressemble un compte en euro »*, indique La Poste. Une affluence également provoquée par l'émission du premier timbre en euro. L'établissement public affirme que la bascule des systèmes informatiques à l'euro s'était bien passée mais dans la seule matinée de samedi l'affluence avait atteint 75 % de celle d'une journée normale.

En fait, le système s'est bloqué dès le lundi 4 janvier (*Le Monde* du 5 janvier). Puis est reparti. Le transfert des fichiers, et donc le versement des prestations sociales sur les livrets des caisses d'épargne, n'a pu être effectué correctement.

Certes, la surcharge du réseau est l'une des raisons qui explique cette panne, mais ce n'est pas la seule. *« Les programmes informatiques ont omis la prise en compte du samedi 2 janvier, premier jour ouvrable de l'année »*, confie un membre de la Poste, qui ne veut pas être cité. Ce que la direction ne dément ni ne confirme. Autre explication avancée par certains mais réfutée par La Poste, le passage en 1999 peut provoquer des bogues, certains informaticiens utilisant le code 99 pour gérer les exceptions dans les programmes informatiques. La direction fait remarquer que la surcharge des systèmes informatiques n'a touché que la chaîne de traitement des livrets d'épargne de la Caisse nationale d'épargne. Les opérations interbancaires, la gestion des comptes chèques postaux (CCP) et des OPCVM (sicav), les ordres de Bourse, aussi bien que le courrier et les colis n'ont pas été affectés par les difficultés du système.

Régis Blanchot, du syndicat SUD-PTT, avance une explication pour ce « bogue » : *« Des centres informatiques ont été fermés. Désormais, un seul centre, qui est à Lyon, gère l'ensemble des mouvements de la caisse d'épargne. Dans la nuit du 4 au 5 janvier, la plupart des mouvements ont été annulés. Les procédures de sauvegarde n'ont pas fonctionné et ni le RMI ni les prestations familiales n'ont été crédités. Il y a eu une accumulation d'anomalies quasiment incroyable. »* Selon lui, les informaticiens se consacrent quasi exclusivement à l'euro et à l'an 2000, évacuant les autres problèmes. Des analyses formellement démenties par le service de presse de La Poste. Selon lui, l'organisation informatique n'est pas davantage centralisée que dans les années 80. Le syndicat CGT des Postes et Télécommunications, qualifiant de *« scandaleuses et inadmissibles »* ces pannes, *« qui mettent en lumière les carences de personnel, car la direction a fait choix d'un système informatique lourd à gérer, qui génère fréquemment des retards et des pannes »*. La direction de La Poste, de son côté, rappelait que *« Chéops traite sans difficulté plus de 250 millions de transactions Caisse d'épargne au guichet par an, ainsi que plusieurs milliards de transaction de* back-office ; *mais la clientèle est d'autant plus sensible aux incidents qu'ils sont rares. »*

Frédéric Lemaître et Pascale Santi

Incidents chez Scalbert-Dupont, grève aux douanes

La Poste n'est pas la seule à connaître des difficultés informatiques. Des milliers de clients de la banque Scalbert-Dupont (groupe CIC) ont ainsi été débités, le 31 décembre 1998, d'un montant de 3 000 francs (457,35 euros), au lieu de 30 francs (4,57 euros), montant qui correspond à une commission forfaitaire en cas de débit. La banque Scalbert-Dupont a affirmé que cette erreur, qualifiée *« d'incident mineur »*, n'était pas liée au basculement à l'euro.

Par ailleurs, l'entrée en service de l'euro a entraîné un retard des virements des allocations familiales sur les comptes des clients du Crédit municipal de Lille, qui gère environ 15 000 dossiers de ces prestations. Enfin, des agents comptables des douanes, mécontents de la baisse des effectifs et du surcroît de travail dû à la double comptabilité en francs et en euros, mènent, depuis lundi 4 janvier, un mouvement de grève, à l'appel des syndicats SNAD-CGT et SUD-Douanes.

Un rôle essentiel dans la lutte contre la « fracture sociale »

« S'IL Y A un retard dans le versement des allocations, je suis obligé de sortir de la salle des guichets tout ce qui est susceptible de servir de projectile parce que les guichetiers s'en prennent plein la figure. On fixe les Minitels et on écarte tout ce qui peut être balancé, on enlève les fleurs, on enlève tout. » Ce témoignage d'un chef d'établissement recueilli en 1997 par le chercheur Jean Gadrey dans le cadre d'une étude sur les *« prestations sociales de La Poste »* en dit long sur le rôle social de cet établissement public et la tension qu'entraîne tout incident dans le versement de prestations, vitales pour un grand nombre de leurs bénéficiaires.

Sur environ un million de RMistes – une population qui n'intéresse pas les banques traditionnelles –, 90 % ont leur compte à La Poste, par le biais d'un compte-chèque postal (CCP) ou du Livret A. Mais le RMI n'est qu'une des prestations sociales. En tout, 2,5 millions de clients de La Poste reçoivent par son intermédiaire des prestations sociales (RMI, allocations familiales...). L'établissement public favorise ce rôle social. C'est ainsi que La Poste permet à des personnes sans domicile fixe d'ouvrir un Livret A.

DES RETRAITS INFÉRIEURS À 100 FRANCS

Résultat : l'établissement gère 1,5 million de livrets sociaux. Ces livrets font souvent office de porte-monnaie. On ne compte plus les retraits inférieurs à 100 francs. Dans son rapport sur La Poste en octobre 1997, le sénateur Gérard Larcher détaillait ce qu'il appelait *« une sur-utilisation du Livret A : les 11,6 millions de livrets qui ont moins de 1 000 francs d'encours représentent 55,4 % du total des clients et totalisent 39 % des opérations (...). Sur chacun de ces livrets "sur-actifs", on effectue en moyenne 42 opérations par an, contre une moyenne annuelle de 8 opérations par livret, pour l'ensemble du Livret A. »* Or, ces livrets ne représentent que 0,7 % des dépôts et chaque opération coûte à La Poste entre 15 et 30 francs (entre 2,28 et 4,56 euros).

Par ailleurs, les personnes frappées d'interdits bancaires peuvent ouvrir un CCP. La Poste ne leur donne ni chéquier ni carte de crédit mais une carte de retraits spécifique, qui leur permet de retirer de l'argent au distributeur.

Ces prestations ont un coût que La Poste se refuse officiellement à évaluer car cela fait partie de ses missions de service public. Mais M. Gadrey, en analysant simplement le temps passé par les postiers à assurer des *« services de cohésion sociale »*, estime que ceux-ci représentent 10 % à 15 % de l'activité totale des postiers, soit un coût compris entre 6 et 9 milliards de francs (entre 0,9 et 1,3 milliard d'euros).

F. Le.

Jet Tours se redresse dans un secteur en effervescence

« NOUS SERONS bénéficiaires dès le premier exercice ! » affirme, non sans fierté, René-Marc Chikli, PDG de Jet Tours, ex-filiale d'Air France. Le voyagiste cédé au mois de mai 1998 à ses cadres, à la société de capital-développement TCR et au groupe Teker, maison mère de Pasha Tour, devrait réaliser, pour l'execice en cours, qui se terminera au 30 mars 1999, un chiffre d'affaires en hausse d'au moins 10 % à 1,65 milliard de francs (0,25 milliard d'euros) ou 1,7 milliard de francs (0,26 milliard d'euros).

« A ce rythme-là, nous devrions avoir logiquement deux ans d'avance sur notre business-plan et atteindre 2 milliards de francs de chiffre d'affaires en l'an 2000 », estime en outre le patron de Jet Tours, qui reconnaît aujourd'hui qu'il faut *« trois ans pour remettre un tour-opérateur sur pied »*.

Sans revenir sur les difficultés qu'avait rencontrées le tour-opérateur pour trouver un repreneur après que sa maison-mère l'eut recapitalisé à hauteur de 320 millions de francs (48,7 millions d'euros) au mois de septembre 1996 – échec d'un rapprochement avec le TO toulousain Fram ou le canadien Transat –, le troisième TO français reconnaît avoir bénéficié, à l'image de ses concurrents, d'un été record. *« Nous avons eu des prises de commandes maximum au cours de l'été et nous avons affiché des progressions sensibles sur toutes les destinations et toutes les marques comme Eldorador et Jumbo. La saison d'hiver se présente également très bien avec une hausse des prises de commandes de l'ordre de 30 % »*, se félicite M. Chikli.

ÉCONOMIES SIGNIFICATIVES

En sus d'une conjoncture favorable, le groupe a également bénéficié de l'arrêt de l'activité de certains de ses concurrents comme Rev'vacances ou Planète. De plus, une meilleure maîtrise de ses achats aériens, avec Gestair, filiale de son actionnaire Teker, lui a donné l'occasion de faire des économies significatives.

« Reste qu'il faut que la profession finisse par se structurer, admet René-Marc Chikli. *Ou c'est small is* beautiful, *et l'on compte sur nos propres forces pour se développer avec, pourquoi pas, une introduction en Bourse, ou il faut se regrouper pour affronter le marché européen. »* Jet Tours est en effet conscient que, s'il a redressé ses comptes, ses concurrents européens, essentiellement allemands et britanniques, n'ont pas, sur la même période, chômé !

Ainsi, à la veille de Noël, le groupe allemand Preussag a annoncé l'achat de 24,9 % du groupe d'agences de voyage et de bureaux de change britannique Thomas Cook, à la banque publique WestLB. Cette acquisition devrait être suivie de celle d'une autre part de 25,2 %, qui devrait être achevée avant le 30 septembre 1999 et qui fera de Preussag l'actionnaire majoritaire de Thomas Cook avec 50,1 %. Parallèlement à cette acquisition, les négociations entre Thomas Cook et le groupe Carlson en vue d'une fusion se poursuivent, a précisé Preussag dans un communiqué. *« Avec l'acquisition de Thomas Cook, le groupe touristique Hapag (Preussag) réalise un pas stratégique important sur le marché anglais »*, a souligné le patron de Preussag, Michael Frenzel. Hapag-Lloyd est l'armateur racheté par Preussag en 1997. Le tour-opérateur TUI, numéro un européen, est aussi dans le giron de Preussag, qui les a regroupés dans une holding en octobre, forte de 10 milliards de deutschemarks de chiffre d'affaires.

Ces grandes manœuvres européennes devraient être accélérées par la mise en place de l'euro. Si le taux de change n'influençait que peu les choix du touriste en matière de destination, comme le relevait une récente enquête de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), la comparabilité qu'offrira l'euro en matière d'offres de tour-opérateur pourrait bien bousculer les habitudes, en entraînant une nouvelle guerre des tarifs et des prestations.

François Bostnavaron

1998, année record pour l'immobilier de bureaux en Ile-de-France

Le succès du quartier de la Défense se confirme

À L'HEURE des bilans, Jean-Claude Bourdais, qui dirige le cabinet d'expertise immobilière qui porte son nom, n'a pas l'ombre d'un doute : 1998 a été l'année de tous les records en matière d'immobilier de bureaux en Ile-de-France. Il affirme même que ce secteur *« est entré dans la phase ascendante d'un nouveau cycle »*.

A 10 000 mètres carrés près, la location de nouveaux bureaux – 2,04 millions de mètres carrés placés en 1998 – a retrouvé son niveau de 1989, le plus élevé. 38 % des nouveaux locataires se sont installés dans Paris intra-muros et 42 % dans la banlieue ouest, dont 18 % à la Défense. *« C'est l'année de la Défense : il s'y est loué 366 500 mètres carrés de bureaux. du jamais vu »*, affirme l'expert. Le taux de vacance des bureaux est en forte régression, selon Bourdais, limité à 1 % à la Défense (6,2 % en moyenne pour l'Ile-de-France).

Cette vitalité s'explique par le développement de trois secteurs d'activités, toujours plus gourmands en mètres carrés : les télécommunications, l'informatique et le conseil. Elle est aussi tirée par plusieurs phénomènes : la poursuite accélérée des fusions, la recherche d'une grande qualité de service par les locataires et l'évolution des modes de fonctionnement des entreprises.

UN BÉMOL

La Chambre syndicale des promoteurs-constructeurs de la région Ile-de-France et le Groupe de recherche sur l'économie et la construction et de l'aménagement (Grecam), qui ont publié, mercredi 6 janvier, un bilan de l'offre de bureaux à fin septembre 1998, confirment cette remarque : *« La consommation nette de bureaux par les entreprises a été largement positive en raison notamment, semble-t-il, de la progression de l'emploi tertiaire en Ile-de-France. »* Elle s'empresse toutefois de mettre un bémol : la demande s'est développée très vite en 1998 et la remise des surfaces libérées par une entreprise qui s'installe dans de nouveaux bureaux intervient souvent après un certain délai, proche d'un an. Cela *« pourrait entraîner une forte progression des surfaces remises sur le marché l'an prochain »*, affirment les promoteurs-constructeurs.

A ce bémol près, le stock de bureaux immédiatement disponibles en Ile-de-France est en forte régression : il a reculé de 1 million de mètres carrés en un an, retombant à 2,5 millions. Il dépassait 4 millions en 1995. En 1992, il était toutefois inférieur à 2 millions de mètres carrés. Le stock de bureaux disponibles à moins d'un an est, lui, revenu à 3,1 millions de mètres carrés, alors qu'il était équivalent, voire supérieur, à 4 millions depuis cinq ans. Il est encore très au-dessus de son plancher historique. Dans le stock, la part des surfaces neuves ou restructurées ne cesse de régresser (11 % en moyenne en Ile-de-France, contre 19 % un an plus tôt, selon Bourdais). *« Il y a toujours des marchés très différenciés pour les stocks, les valeurs vénales et les loyers : celui des bureaux de qualité d'un côté, et le reste du marché de l'autre. Le fonds du stock voit toujours ses prix stagner, même si la baisse semble enrayée »*, explique Christian de Kerangal, responsable des études chez Bourdais. *« Au sein de la région Ile-de-France,* confirment les promoteurs-constructeurs, *la résorption du stock bénéficie essentiellement à Paris et aux Hauts-de-Seine. Ailleurs, ce stock demeure stable voire s'accroît. »*

Côté prix, les loyers se sont stabilisés. Ils ne remontent pas encore en valeur faciale, estime M. Bourdais, mais les loueurs ne consentent plus de ristourne aux nouveaux locataires, comme les franchises de loyer de plusieurs mois qui se sont beaucoup pratiquées dans les années de crise. Les prix vont de 700 francs (107 euros) par mètre carré par an hors taxes à Marne-la-Vallée à 2 300 francs (351 euros) à la Défense, voire 3 400 francs (518 euros) dans les meilleurs quartiers parisiens.

Un autre record a également été battu en 1998 : celui des investissements patrimoniaux dans l'immobilier, qui ont atteint 33 à 35 milliards de francs (5 à 5,3 milliards d'euros), 40 % de plus que l'année précédente. La part des investisseurs *français progresse* mais les investissements restent pour les deux tiers le fait d'étrangers, à 59 % américains. Ils recommencent à s'intéresser aux bureaux en blanc, pas encore construits. Les prix, toutefois, n'augmentent que pour les meilleurs immeubles : de l'ordre de 10 %, selon Bourdais, certains immeubles pouvant atteindre 55 000 francs (8 384 euros) le mètre carré.

Sophie Fay

Air France : 8 pilotes sur 10 acceptent un échange « salaire contre actions »

AIR FRANCE a annoncé, mercredi 6 janvier, que 79 % de ses 3 651 pilotes ont accepté de modifier leurs contrats de travail pour devenir actionnaires de la compagnie aérienne en échange d'une baisse de salaires. L'échange « salaire contre actions » permettra à l'entreprise d'économiser 240 millions de francs (36,6 millions d'euros) par an, soit près de 7 % de la masse salariale annuelle des pilotes et mécaniciens de bord (PNT), a précisé la compagnie.

La part du capital d'Air France que les pilotes détiendront devrait représenter plus de 1,3 milliard de francs (198,2 millions d'euros). La part exacte en pourcentage, qui peut aller jusqu'à 12 % du total, sera connue une fois la valorisation de la compagnie arrêtée et trois jours après la fixation de la fourchette du prix de l'action, a précisé Air France, car les PNT ont trois jours pour se rétracter après cette date-butoir.

La COB veut renforcer la transparence des comptes

À L'APPROCHE de l'arrêté des comptes 1998 par les sociétés cotées, la Commission des opérations de Bourse (COB) a rappelé quelques principes destinés à renforcer la transparence de l'information financière. Pour l'adoption d'une norme comptable, la COB encourage les sociétés à adopter la norme internationale IASC. Mais pour s'en prévaloir, une société devra appliquer la totalité des normes en vigueur et non plus se référer à différentes normes. Par ailleurs, elle rappelle la nécessité d'informer les actionnaires sur les risques techniques (passage à l'an 2000) et ceux de marché (utilisation des produits dérivés et sensibilité de l'activité aux zones à risque comme l'Asie). Enfin, pour le passage à l'euro, elle rappelle que les transactions des parts d'OPCVM, d'actions, d'obligations et autres produits financiers sont exprimés en euros uniquement. Pour l'établissement des comptes des sociétés, les chiffres figurant dans les comptes de résultat et le bilan devront être exprimés en francs et en euros pendant la période transitoire du 1er janvier 1999 au 31 décembre 2001.

98, année record pour
mmobilier de bureaux
en Ile-de-France

M. Jospin accorde une dernière chance au projet de loi audiovisuel

Aucun calendrier n'est fixé pour la présentation d'un nouveau texte à l'Assemblée nationale, mais le premier ministre a donné un mois à Catherine Trautmann pour s'assurer du soutien des députés socialistes au projet de loi élargi qu'elle s'est engagée à mettre en œuvre

POUR L'INSTANT, Catherine Trautmann a sauvé l'essentiel. Une loi viendra bien réglementer, le moment venu, l'audiovisuel français. La ministre de la culture et de la communication l'a assuré, dans la soirée du mercredi 6 janvier, à l'issue d'une réunion qui s'est tenue à l'hôtel Matignon, en présence de Lionel Jospin, de Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie et des finances, et de Christian Sautter, secrétaire d'Etat au budget. La réforme – avortée *in extremis* le 1er décembre, avec le retrait de l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un texte pourtant adopté par le conseil des ministres du 10 novembre précédent – est *« maintenue »*, a assuré Mme Trautmann. Elle se fera, malgré les difficultés, par *« la voie législative »*. Quand ? La date de présentation d'un nouveau texte nourrit un vif débat au sein du gouvernement.

Mme Trautmann voudrait bien présenter, dès ce printemps, aux députés un nouveau texte, concernant à la fois le secteur public et privé de l'audiovisuel. Mais Lionel Jospin ne l'entend pas de cette oreille. Le premier ministre l'a expliqué avec un brin d'agacement, mardi 5 janvier, lors du petit déjeuner hebdomadaire qui réunit les responsables socialistes (notamment M. Hollande, premier secrétaire, M. Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, MM. Ayrault et Estier, présidents des groupes socialistes à l'Assemblée et au Sénat) à Matignon. Pour le premier ministre, une question simple doit déterminer le dépôt d'un nouveau texte : dispose-t-il ou non d'une soutien d'une majorité de parlementaires ? Ce n'est, a-t-il ajouté, que lorsqu'il aurait cette certitude qu'il inscrirait la loi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale. Au printemps, comme le souhaite sa ministre, ou à l'automne, comme le lui ont vivement conseillé ses interlocuteurs socialistes, convaincus que la précipitation ne pourrait qu'entraîner de nouveaux déboires.

NOMBREUX RÉAMÉNAGEMENTS

Voilà les objectifs divergents que M. Jospin et Mme Trautmann ont confronté, mercredi soir, lors de leur réunion. Le compromis auquel ils sont parvenus tient en deux points. Pour l'instant, la ministre de la culture garantit au premier ministre l'accord des députés communistes et radicaux. Une rencontre avec Alain Bocquet notamment, président du groupe communiste, au début de la semaine, l'a rassurée quant à l'attitude des premiers. En revanche, l'humeur des parlementaires socialistes paraît difficile à saisir. De nombreuses discussions avec François Hollande n'ont pas apporté à Mme Trautmann toutes les certitutdes qu'elle recherchait. M. Jospin lui a donc demandé de poursuivre ses contacts avec le PS, et notamment avec la dizaine de députés qui suivent attentivement le dossier de l'audiovisuel, et de lui rendre compte, dans le délai d'un mois, du résultat de ce dialogue.

En retour, Mme Trautmann a demandé au premier ministre de revenir sur sa décision concernant la mission confiée à la fin novembre à Frédérique Bredin (PS, Seine-Maritime). Cette dernière devait notamment étudier les possibilités techniques de reversement des recettes publicitaires supplémentaires dont bénéficieraient les chaînes privées à la suite d'une réduction des écrans commerciaux dans le secteur public. M. Jospin s'est engagé à régler ce problème avec Mme Bredin qui, au demeurant, n'a toujours pas reçu à ce jour de lettre de mission. Malgré ces difficultés d'ajustement, Mme Trautmann s'est dit mercredi soir *« très optimiste »* sur une adoption du texte avant la fin de l'année. Elle venait d'enregistrer le soutien public de Lionel Jospin qui déclarait dans un entretien au *Monde* du 7 janvier : *« j'ai voulu ce texte, en accord avec Catherine Trautmann, parce que nous souhaitions un pôle audiovisuel public fort, aux missions mieux affirmées, mieux structuré, dégagé des contraintes de la publicité, cet objectif demeure celui du gouvernement »*.

Catherine Trautmann a présenté, mercredi, les nombreux réaménagements qu'elle souhaite apporter à son texte. Après avoir déjà arraché à Bercy la promesse d'un remboursement intégral des exonérations de redevance pour combler la baisse de publicité sur France 2 et France 3, elle aurait aussi promis aux ministres présents d'intégrer des mécanismes visant à gommer *« l'effet d'aubaine »* dont bénéficieraient TF 1 et M 6. *« Si la réduction de la publicité sur les chaînes publiques conduit à enrichir les chaînes privées, le projet de loi n'est pas présentable »*, concède-t-on dans l'entourage de la ministre. Différents schémas sont toujours à l'étude afin d'éviter *« un enrichissement sans cause »* des chaînes privées, en augmentant par exemple les quotas de production et le financement du compte de soutien à l'industrie des programmes (COSIP), géré par le Centre national de la cinématographie (CNC).

Une nouvelle fois, la ministre a souhaité élargir le périmètre de sa loi aux chaînes privées, ce qu'elle avait déjà préconisé dans la communication de son projet de loi le 28 janvier 1998. Cela avait déclenché un tollé de tous les professionnels. Mme Trautmann a proposé d'élargir les compétences du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), pour qu'il soit à l'avenir informé et puisse, si besoin, s'opposer à des modifications capitalistiques chez les actionnaires d'une chaîne. Une démarche inspirée notamment par la récente arrivée de François Pinault chez Bouygues, premier actionnaire de TF 1 ou l'absorption l'an dernier du groupe Havas (présent dans Canal Plus) par Vivendi

Autres ajouts prévus dans son texte : l'harmonisation du régime des chaînes satellitaires sur celui du câble ou encore la mise en place de procédures d'attribution des fréquences numériques hertziennes. L'objectif est d'éviter de prendre trop de retard dans ce domaine, au moment où la Grande-Bretagne a déjà adopté cette technologie.

Mal à l'aise sur ce dossier depuis sa prise de fonction en juin 1997, Catherine Trautmann pourra-t-elle cette fois, aller au bout de sa démarche ? En cas de nouvel échec, la nécessité d'une réforme de l'audiovisuel ne passe pas forcément par une modification de la loi de 1986. En effet, un changement du financement de France 2 et France 3, tel qu'il est préconisé par la rue de Valois, peut aussi être adopté au cours de la loi de finances 2000 et complété par des décrets sur la publicité et les effets d'aubaine.

L'autre urgence, la transposition en droit français de la directive européenne, réclamée par Bruxelles qui a déjà envoyé des lettres de mise en garde au gouvernement français, pourrait être également réalisée par une loi-balai englobant toutes les *« transpositions »* de directives en souffrance. Enfin, les questions concernant le régime de la télévision numérique, terrestre ou satellitaire, pourraient également faire l'objet d'une modification de la loi Fillon sur les télécommunications.

Jean-Michel Aphatie et Nicole Vulser

La ministre « optimiste »

Au cours de la présentation de ses vœux à la presse, jeudi 7 janvier, Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, devait faire part de sa satisfaction après la réunion des ministres du 6 janvier sur son projet de loi. *« J'en suis ressortie avec un mandat clair concernant un projet de loi au périmètre élargi,* a-t-elle déclarée au *Monde. Je me réjouis de ce feu vert pour un texte positif pour les entreprises d'audiovisuel, car centré sur la valorisation des programmes. »*

Aucun calendrier n'a été fixé, Mme Trautmann devant s'assurer d'un accord politique de la majorité avant de présenter son nouveau texte. *« Je suis dans un état d'esprit optimiste, après les nombreux contacts que j'ai eus avec les différents groupes parlementaires depuis le report de l'examen du texte »*, dit-elle.

L'INA va poursuivre son recentrage sur le métier de l'archive

LOI SUR L'AUDIOVISUEL OU PAS, l'Institut national de l'audiovisuel (INA) est engagé dans un processus de réforme de ses structures et de ses missions, dont la nomination d'un nouveau président devrait marquer une étape importante. Francis Beck devrait être nommé président de l'INA, mercredi 13 janvier en conseil des ministres, en remplacement de Jean-Pierre Teyssier, dont le second mandat vient à expiration. Sur un marché de l'archive devenu porteur avec l'arrivée de nouvelles chaînes en quête de programmes, mais aussi très concurrentiel, l'INA est condamné à moderniser ses méthodes industrielles et commerciales, d'autant plus que son financement public est de plus en plus fragile.

M. Beck est directeur général de l'INA depuis le 20 mai 1998. Il avait été nommé à ce poste par le gouvernement, au terme d'une crise dont le détonateur avait été le plan stratégique de M. Teyssier, qui ne satisfaisait ni Catherine Trautmann, ministre de la culture et de la communication, ni les personnels, qui avaient observé une grève de trois jours (*Le Monde* du 13 mai 1998).

Le futur président s'apprête à proposer, à la mi-février, un plan stratégique qui n'est pas éloigné de celui de son prédécesseur, avec une réorientation des activités de l'INA sur le métier d'archives. Cette fois, le ministère n'y est pas hostile puisque le projet de loi sur l'audiovisuel prévoit précisément ce recentrage sur *« la conservation et la mise en valeur du patrimoine audiovisuel national »*. Toutefois, M. Beck a pu constater, lors des dernières semaines, que cette idée inquiète toujours les personnels qui dénoncent, de surcroît, la manière avec laquelle la direction engage la concertation. Le ton est monté à l'occasion d'un conseil d'administration, tenu le 16 décembre 1998 sous la protection d'un service d'ordre extérieur à l'entreprise.

A l'initiative de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO), une pétition *« contre la méthode Beck »* a recueilli 652 signatures sur le millier de salariés de l'Institut. Dès sa prise de fonctions, le nouveau président devra donc renouer un dialogue social passablement détérioré. Mais il paraît peu probable qu'il modifie ses objectifs stratégiques.

REDUCTION D'EFFECTIFS

La priorité donnée au métier d'archives implique un rapprochement entre l'Inathèque et les activités de conservation et d'indexation du département droits et archives. Mais aussi une réorientation des secteurs de la recherche, de la production et de la formation vers les activités de l'archive. Selon Jean-Pierre Teyssier, qui présentait, jeudi 7 janvier à Paris, le bilan de son action à la tête de l'INA depuis 1994, il ne s'agit que de la poursuite d'une réforme déjà entreprise *« pour éviter la dispersion des forces de l'entreprise et créer des synergies »*.

« Quand je suis arrivé, par exemple, la recherche portait uniquement sur l'image de synthèse, explique-t-il. *Quand nous nous sommes aperçus que ce marché n'avait plus besoin de la recherche, nous sommes passés à la recherche sur l'analyse de l'image, qui est utile dans le cadre de l'indexation ou de la restauration automatique. Voilà un nouvel axe de recherche qui s'inscrit parfaitement dans notre stratégie patrimoniale. »*

S'ils ne rejettent pas en bloc le bien-fondé de cette politique de recentrage sur le métier de base, les syndicats redoutent ses conséquences pour l'emploi. La direction a annoncé sa volonté de poursuivre cette réduction d'effectifs par un plan triennal sans licenciements secs. La diminution devrait affecter essentiellement les services généraux et le secteur de la production.

En l'absence d'un calendrier pour le projet de loi sur l'audiovisuel, le futur patron de l'INA, Francis Beck, devra s'assurer du soutien financier du gouvernement pour entamer sa stratégie. Notamment la signature d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, et la compensation par l'Etat de la perte de chiffre d'affaires induite par le désengagement de France Télévision.

J.-J.B.

Jean Pierre Teyssier, président de l'INA

« Il est difficile de faire cohabiter une culture de conservation et une culture d'exploitation »

« Que retenez-vous des quatre années que vous avez passées à la présidence de l'Institut national de l'audiovisuel ?

– Jamais depuis sa création l'INA n'a eu à affronter autant de remises en cause que ces quatre dernières années. Il n'a pas échappé à la mutation profonde qui a touché l'ensemble de l'audiovisuel : concurrence accrue, internationalisation et émergence des technologies numériques. Ce contexte a été un peu aggravé pour l'INA par la fragilité qui lui est propre en raison de son système de financement.

» Les liens avec les diffuseurs, qui assuraient la totalité du financement de l'Institut depuis l'éclatement de l'ORTF en 1975, ont continué à se distendre. En 1995, l'INA a dû faire face au départ de TF 1, qui souhaitait gérer directement ses archives lors de la création de LCI. En 1996, les recettes de l'Institut ont souffert du programme d'économies demandé par le gouvernement au service public. Enfin, il y a eu une remise en cause par France 2 et France 3 de la facturation de ses prestations et de la dévolution des droits.

– Comment l'INA s'est-il organisé pour faire face à ces baisses de recettes ?

» En entamant une réforme de ses structures. INA 2000, mis en place en 1997, a été la première étape vers un renforcement des synergies. L'INA a su faire face en mettant toujours plus d'images à la disposition du public et des professionnels. Depuis la création du dépôt légal en 1995, 70 000 heures de programmes ont été conservées chaque année par l'Inathèque et sont désormais proposées au centre de consultation de la Bibliothèque nationale de France. Par ailleurs, nous avons réussi à développer les ventes d'extraits (+ 2 millions de francs en 1998). Enfin, l'INA a été l'un des premiers centres d'archives présents sur le Web.

» Hormis en 1997, où le déficit a été de 6,5 millions de francs, l'INA a réussi à maintenir son équilibre financier, grâce à des mesures d'économies. 1998 devrait marquer le retour à l'équilibre, avec un résultat d'exploitation positif de 10,5 millions. La situation financière est saine : l'entreprise dispose d'un fonds de roulement important et son endettement est nul. Je pars en laissant l'INA prêt à affronter son avenir

– Comment l'INA, même recentré sur l'archive, peut-il s'inscrire dans un univers de plus en plus concurrentiel ?

– D'une part, en obtenant une gestion collective des droits des artistes-interprètes, comme nous l'avons fait pour les auteurs en 1996. D'autre part, en mettant au point un processus plus industriel de sortie de nos archives, de manière à les mettre plus rapidement et à moindre coût dans les mains des clients. Nous sommes un peu victimes de notre volume colossal de 850 000 heures, mais nous avons déjà baissé de moitié le coût de nos prestations techniques.

» Il y a aussi un problème lié à l'histoire de l'entreprise. Il est difficile de faire cohabiter une culture de conservation et une culture d'exploitation : comment avoir, dans un même lieu, la BNF et la Fnac ? »

Propos recueillis par Jean-Jacques Bozonnet

« Le Figaro » veut entrer en Bourse en 2001

LE FIGARO, journal-phare de la Socpresse (l'une des deux branches du groupe Hersant, l'autre étant France-Antilles), pourrait entrer en Bourse en 2001, révèle *La Tribune* du 7 janvier. En prévision de cette entrée en Bourse en 2001, une opération doit avoir lieu dès ce printemps qui porterait sur la levée d'obligations remboursables en actions, à hauteur de 1,5 milliard de francs. Yves de Chaisemartin, PDG de la Socpresse, envisagerait aussi d'introduire la Socpresse en Bourse. La société anonyme du *Figaro* n'a en effet été créée qu'en juillet dernier et doit produire deux bilans avant de pouvoir entrer en Bourse.

L'ouverture d'une part du capital du *Figaro* (40 %) avait été annoncée l'an dernier par Yves de Chaisemartin. Mais il prévoyait alors de faire entrer dans le capital du journal différents investisseurs institutionnels, en limitant la part de chacun à 5 %. L'introduction en Bourse remplace donc ce premier schéma, celui-ci n'ayant pas reçu l'accueil positif escompté.

L'apport d'argent frais par le biais d'une entrée en Bourse devrait permettre à la fois à la Socpresse – maison mère du *Figaro* mais qui englobe par ailleurs de nombreux autres titres comme *France-Soir*, *Le Progrès* de Lyon, *Le Dauphiné libéré*, *Paris-Normandie* –, d'éponger une partie de ses dettes dont le montant serait de 2,2 milliards de francs, mais aussi de financer la relance de sa filiale *Le Figaro*. Cette relance est prévue pour le 3 septembre, a indiqué M. de Chaisemartin lors de ses vœux au personnel du journal.

Le Monde
ECONOMIE
CHAQUE LUNDI AVEC *LE MONDE* DATÉ MARDI

Un NOUVEAU *Monde économie* issu du rapprochement avec *Le Monde initiatives* pour :
▶ Etablir un lien plus étroit entre l'économie et le social
▶ Défricher les secteurs porteurs d'avenir
▶ Vivre la nouvelle Europe issue de la monnaie unique
Dès lundi 11 janvier
Le Monde daté 12

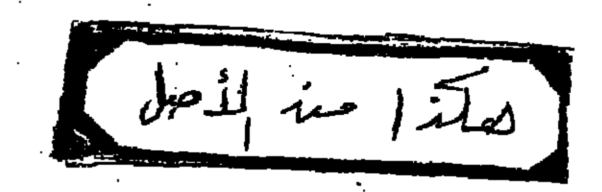


TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **TEXACO : le groupe pétrolier américain** versera 3,1 milliards de dollars (2,67 milliards d'euros) à 186 femmes auxquelles il versait des salaires inférieurs à ceux d'employés masculins effectuant le même travail, ont annoncé mercredi 6 janvier l'entreprise et le département du travail. C'est la plus grosse indemnité jamais payée dans le cadre de la défense du droit des femmes.

● **AIRBUS : la société de leasing d'avions commerciaux** Boullioun Aviation Services (filiale de la Deutsche Bank) a annoncé mercredi une commande de 30 avions Airbus pour un montant dépassant 1,3 milliard de dollars (1,12 milliard d'euros).

● **NORTHROP GRUMMAN : le groupe d'aéronautique américain** a annoncé, mercredi, que ses bénéfices risquaient d'être réduits de 15 % à 20 %, en 1999, par rapport aux prévisions des analystes financiers. Le groupe, qui souffre notamment des problèmes industriels de Boeing, dont il est fournisseur, a passé au dernier trimestre 1998 une provision de 125 millions de dollars (106,38 millions d'euros).

● **FORD : pour le deuxième jour consécutif, 2 800 travailleurs** de Ford au Brésil, licenciés en décembre, ont occupé l'usine de Sao Bernardo do Campo (banlieue de Sao Paulo) mercredi. La production a été de nouveau paralysée.

● **CHAEBOLS : le conglomérat sud-coréen LG Group** a donné son aval, mercredi, au rachat de sa filiale de semiconducteurs LG Semicon par son rival Hyundai Electronics Industries. Cette fusion, réclamée par le gouvernement et que LG bloquait depuis un mois, est le pivot d'un vaste programme de restructuration conclu début décembre entre le gouvernement et les cinq principaux conglomérats sud-coréens, Hyundai, Samsung, Daewoo, LG et South Korea Telecom.

● **SONY : le groupe d'électronique japonais** estime avoir vendu, en France, 3 millions de *PlayStation* depuis son lancement en 1995. Sony estime détenir 75 % du marché du jeu vidéo sur consoles en France, estimé à 4 milliards de francs (609 millions d'euros) en 1998.

● **CHIMIE : le patronat et les syndicats** de la chimie (250 000 salariés) ont décidé, mercredi, de se retrouver le 26 janvier pour une « *réunion de conclusion* » des négociations sur les 35 heures.

SERVICES

● **AIR FRANCE : la compagnie aérienne a annoncé,** mercredi, avoir signé un accord de partenariat avec le transporteur Air Guadeloupe-Air Martinique. L'entente vise à accroitre les parts de la compagnie française sur le marché nord-américain et maintenir une présence aérienne française dans les caraïbes.

● **DISNEY : la rémunération du PDG du groupe, Michael Eisner,** a été pratiquement divisée par deux en 1998 et ramenée à 5,8 millions de dollars (5 millions d'euros) en raison des résultats décevants enregistrés par Walt Disney Co. Les bénéfices nets 1998 (clôture fin septembre) du groupe atteignent 1,9 milliard de dollars (+4 %), pour un chiffre d'affaires en progression de 6 %.

● **HOVERSPEED : la compagnie britannique de ferries** a noué des contacts avec la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Dieppe en vue d'une reprise de la ligne Dieppe-Newhaven qui devrait être abandonnée par son compatriote P and O Stena lines.

FINANCE

● **SCOR : le premier groupe français de réassurance** va porter de 6,8 % à 11,8 % sa participation au capital d'Euler (filiale à 68,2 % des AGF), numéro un mondial de l'assurance-crédit, en reprenant les 5 % détenus par la Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur (Coface). Le groupe Coface est détenu à 45 % par la Scor et à 25 % par les AGF, que contrôle l'allemand Allianz. Les AGF devraient céder cette participation d'ici à l'été 1999, probablement par introduction en Bourse.

● **BANQUES POPULAIRES : les conditions du rapprochement** entre les Banques populaires et leur filiale cotée en Bourse, Natexis, seront rendues publiques lundi 11 janvier, date à laquelle sont convoqués les deux comités d'entreprise concernés.

EUROPE

FRANCFORT DAX 30 : 5324,89 — LONDRES FT 100 : 6152,30 — PARIS CAC 40 : 4231,81

Europe 12 h 30	Indices sélection	cours 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	3828,32	−1,60	8,50
EUROPE	STOXX 50	3670,55	−1,25	7,55
EUROPE	EURO STOXX 324	318,70	−1,38	6,81
EUROPE	STOXX 653	295,44	−0,90	5,62
PARIS	CAC 40	4231,81	−1,47	7,33
PARIS	MIDCAC	1643,61	0,22	9,23
PARIS	SBF 120	2835,53	−1,42	6,75
PARIS	SBF 250	2897,15	−0,06	7,89
PARIS	SECOND MARCHÉ	2057,06	0,27	1,77
AMSTERDAM	AEX	567,68	−2,74	5,45
BRUXELLES	BEL 20	3639,79	−1,74	−3,56
FRANCFORT	DAX 30	5324,89	−2,18	6,46
LONDRES	FTSE 100	6152,30	0,06	4,58
MADRID	STOCK EXCHANGE	10875,30	2,11	10,56
MILAN	MIBTEL 30	38187,00	1,01	8,53
ZURICH	SPI	7564,80	−1,96	5,64

AMÉRIQUES

NEW YORK Dow Jones : 9460,27 — NEW YORK Nasdaq : 2307,84 — DOLLAR/EURO : 1,16

Amériques 10 h 15	Indices sélection	cours 06/01	Var. % veille	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	9460,27	1,66	3,04
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1264,62	1,59	2,88
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2307,84	2,51	5,25
TORONTO	TSE INDEX	6800,99	2,11	4,86
SAO PAULO	BOVESPA	7249,00	1,94	6,85
MEXICO	BOLSA	216,22	−1,10	−6,99
BUENOS AIRES	MERVAL	447,89	2,29	4,15
SANTIAGO	IPSA GENERAL	102,29	1,07	32,61
CARACAS	CAPITAL GENERAL	4823,93	−0,13	−3,44

ASIE - PACIFIQUE

TOKYO Nikkei : 13468,46 — HONGKONG Hang Seng : 10233,80 — YEN(100)/EURO : 129,70

Zone Asie 10 h 15	Indices sélection	cours 07/01	Var. % 06/01	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	13468,46	1,78	−2,70
HONGKONG	HANG SENG	10233,80	3,47	1,84
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1484,97	−5,68	5,19
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,47	1,98	8,52
SYDNEY	ALL ORDINARIES	2863,40	1,34	1,42
BANGKOK	SET	29,85	7,84	18,24
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3205,68	1,80	4,92
WELLINGTON	NZSE-40	2131,77	0,78	3,22

ÉCONOMIE

Rebond de la consommation des ménages au Japon

LA CONSOMMATION des ménages japonais a progressé de 1,3 % en novembre, par rapport à son niveau du même mois de 1997, mettant fin à douze mois consécutifs de baisse, a annoncé, jeudi 7 janvier, l'agence gouvernementale de planification économique (EPA). En octobre, cet indicateur s'était inscrit en baisse de 1,0 % sur un an.

Nouveaux excédents budgétaires aux Etats-Unis

LE PRÉSIDENT américain Bill Clinton a annoncé, mercredi 6 janvier, que le budget fédéral pour l'année en cours présenterait un solde positif d'au moins 76 milliards de dollars. « *Je suis fier aujourd'hui d'annoncer que la période des déficits vertigineux est terminée* », a déclaré M. Clinton. Le président américain a rappelé que le dernier exercice fiscal, clos le 30 septembre 1998, avait permis de dégager un excédent budgétaire de 70 milliards de dollars, premier solde positif depuis 1969.

■ **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** en novembre ont progressé de 7,6 %, à 965 000 unités (en rythme annuel), a indiqué mercredi l'administration américaine.

■ **ALLEMAGNE : près de 2,9 millions de personnes, soit 3,5 % de la population en Allemagne,** recevaient une aide sociale à la fin de l'année 1997, a communiqué mercredi l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden (Ouest).

■ **L'Institut allemand de recherche économique de Halle** table sur une croissance de 2,2 % en 1999, et non de 1,4 %, comme le DIW de Berlin, indique son président, Ruediger Pohl, dans le quotidien *Tagesspiegel* de jeudi.

■ **La Confédération allemande des syndicats (DGB)** a appelé mercredi la Banque centrale européenne (BCE) à baisser ses taux directeurs. « *La situation dangereuse des exportations qui ralentissent, la demande intérieure insuffisante et le taux toujours élevé du chômage nécessitent des signaux de politique monétaire clairs* », a estimé le DGB dans un communiqué.

■ **FRANCE : le Centre de prévision de l'expansion (CPE)** a révisé en baisse sa prévision de croissance de l'activité économique française pour 1999 à 1,8 %, contre 2 % estimés en octobre, a annoncé, mercredi, le directeur du CPE, Philippe Lefournier.

■ **La confiance des chefs d'entreprise français** dans leur secteur s'est fortement dégradée fin 1998, mais cette baisse de moral n'empêche pas les patrons de rester optimistes concernant la santé de leurs propres affaires, selon une enquête Sofres publiée jeudi dans *L'Usine nouvelle*.

■ **DANEMARK : les Danois doivent travailler plus s'ils** veulent préserver leur bien-être économique, en raison d'un manque de main- d'œuvre et d'une stagnation de la force de travail, a affirmé, mercredi, dans un rapport, le ministre des finances, Mogens Lykketoft. Une réduction du temps de travail est inacceptable, selon M. Lykketoft.

■ **PORTUGAL : le premier ministre portugais, Antonio Guterres,** a déclaré, mercredi à Lisbonne, que le Portugal avait été le huitième plus important investisseur mondial en 1998 à la suite de la nouvelle politique d'internationalisation de l'économie.

■ **BELGIQUE : le taux de chômage s'est établi à 12,2 % en décembre**, contre 12,1 % en novembre, a indiqué, mercredi, le ministère de l'emploi et du travail.

■ **EURO : Michel Camdessus, directeur général du FMI,** a salué, mercredi, « *le lancement réussi de l'euro* (...), *en douceur* », événement qu'il a qualifié d'« *historique* » pour l'Europe comme pour le système monétaire international.

■ **BRÉSIL : le gouvernement brésilien envisage de rediscuter** les mesures de crédit interne passées lors de l'accord financier avec le Fonds monétaire international en raison de la chute des réserves de changes provoquée par la sortie de dollars du pays, a affirmé, mercredi, un quotidien brésilien.

■ **KOWEÏT : le conseil des ministres koweïtien a adopté, mercredi,** un plan de réformes économiques destiné à réduire les dépenses, en raison de l'effondrement des prix du brut qui a affecté l'économie, a rapporté l'agence officielle Kuna. Ce plan de réformes prévoit d'augmenter les taxes sur l'eau et l'électricité ainsi que le prix des carburants et des services médicaux pour les non-Koweïtiens.

VALEUR DU JOUR

Total résiste

AFFECTÉES par la chute des cours du pétrole qui sont passés de 19,1 dollars en 1997 à 12,7 dollars un an plus tard, soit un recul supérieur à 33 %, Total enregistrera comme ses concurrents un tassement de son bénéfice. « *Notre résultat net, hors élément exceptionnel va baisser seulement d'environ 10 % par rapport au sommet historique de 1997 où il avait atteint 7,6 milliards de francs* [1,15 milliard d'euros] », a affirmé le 6 janvier le président de Total, Thierry Desmarest. Le bénéfice annuel devrait donc se situer entre 6,8 et 6,9 milliards de francs (1 à 1,05 milliard d'euros). « *Dans un environnement difficile, il s'agit d'une performance financière honorable* », a-t-il ajouté rappelant que pour les neufs premiers mois de l'année, les compagnies anglo-saxonnes ont présenté des résultats dont les baisses oscillent entre 18 % et 62 %.

Si 1998 a été « *une très bonne année pour l'exploration du groupe avec un taux de renouvellement des réserves supérieur à 200 %* », c'est le secteur raffinage distribution qui aura la meilleure rentabilité sur capitaux investis. Cette annonce a contribué mercredi à la progression de 1,56 % du titre dans un marché boursier toujours euphorique (+ 2,24 %) porté par la naissance de l'Euro.

Cependant, l'action Total n'a pas retrouvé son niveau antérieur à l'annonce le 1er décembre du rachat du belge Pétrofina. Surpris par ce projet de fusion, les analystes financiers et les gestionnaires de portefeuilles ont réagi négativement en raison de la prime payée (+ 37 %) pour acquérir le groupe belge. Pour les dirigeants de Total, La baisse de l'action du groupe, qui a atteint 20 % en décembre, est davantage liée à la chute des prix du brut tirant à la baisse toutes les valeurs pétrolières qu'à la fusion, dont l'impact n'a été que de 5 à 6 %.

Une campagne d'information pour redresser la situation et informer les milieux financiers sur le bien-fondé des synergies entre les deux groupes, a immédiatement été lancée (*Le Monde* daté 6-7 décembre). L'étape suivante est prévue le 14 janvier avec la convocation d'une assemblée générale pour soumettre ce projet à l'approbation des actionnaires.

D. G.

Action Total — en euros à Paris — 91 le 6 janv. — J A S O N D J — 1998 — Source : Bloomberg

SUR LES MARCHÉS

PARIS

Après neuf séances de hausse consécutives, l'indice CAC 40 de la Bourse de Paris était en repli de 0,92 % à 4 255,32 points à la mi-séance, jeudi 7 janvier. Les prises de bénéfice ont affecté la plupart des valeurs de la cote en dépit du raffermissement du billet vert face à l'euro, puisque la monnaie unique ne s'échangeait plus qu'à 1,167 dollar.

TAUX

LE MATIF faisait preuve de stabilité jeudi 7 janvier, à l'ouverture. Le contrat notionnel qui retrace l'évolution des emprunts d'Etat perdait un centième à 112,5 points. Le rendement de l'obligation d'Etat émise à 10 ans s'inscrivait à 3,82 %. La veille, à New York, le rendement moyen de l'obligation du Trésor à 30 ans était retombé à 5,17 % contre 5,21 % mardi.

CHANGES

LE DOLLAR chutait fortement face au yen jeudi 7 janvier sur le marché des changes de Tokyo pour tomber à ses niveaux les plus bas depuis septembre 1996. Le billet vert cotait 110,86 yens contre 112,90 yens à New York mercredi soir. L'euro fléchissait également face au yen pour se négocier à 129,19 yens contre 131,13 à New York mercredi. La devise européenne cotait 1,1649 dollar contre 1,1615 dollar la veille, en fin de soirée.

WALL STREET

L'INDICE Dow Jones de la Bourse de New York a battu mercredi 6 janvier un nouveau record historique atteignant 9 544,97 points et laissant le précédent (9 374,27 points le 23 novembre) loin derrière. En une seule séance, la Bourse américaine a gagné 2,51 %, soit 233,78 points. L'engouement des investisseurs pour le marché des actions américaines a nettement favorisé l'achat de dollars, qui s'est donc apprécié face à l'euro (1 euro a coté 1,161 dollar). Les turbulences politiques – le procès en destitution du président Clinton s'ouvre le vendredi 8 janvier – n'ont pas effrayé les investisseurs. Le marché des actions bénéficie en ce début d'année de l'afflux d'épargne des ménages américains, plus préoccupés par la vague de fusion-acquisition que par l'avenir politique de leur président. La bataille opposant Bell Atlantic à Vodafone pour le contrôle de l'opérateur téléphonique AirTouch a réveillé toutes les valeurs de télécommunication. Les sociétés de technologie poursuivent leur ascension vertigineuse et le Nasdaq, le marché spécialisé dans ce domaine, a inscrit son troisième record consécutif, à 2 320,86 points. Toutefois de nombreuses voix s'élèvent pour tempérer l'optimisme. « *Le potentiel de hausse sur l'année est limité* », estime un analyste de Salomon-Smith Barney. Pour sa part, Ralph Acampora, de Prudential Securities s'attend à de « *très soudaines et très mauvaises corrections* ». « *Il ne faut pas oublier les incertitudes qui entourent le bogue de l'an 2000* », ajoute-t-il.

Taux de change fixe des pays euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux
EURO/FRANC	6,55957	FRANC/EURO	0,15245
EURO/DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK/FRANC	3,35385
EURO/LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITALIENNE (1000)/FRANC	3,38774
EURO/PESETA ESPAGNOLE (100)	1,66386	PESETA ESPAGNOLE (100)/FRANC	3,94238
EURO/ESCUDO PORTUGAIS (100)	2,00482	ESCUDO PORTUGAIS (100)/FRANC	3,27190
EURO/SCHILLING AUTRICHIEN (10)	1,37603	SCHILLING AUTRICHIEN (10)/FR.	4,76703
EURO/PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE/FRANC	8,32894
EURO/FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS/FRANC	2,97660
EURO/FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)/FRANC	1,62607
EURO/MARKKA FINLANDAISE	5,94573	MARKKA FINLANDAISE/FRANC	1,10324

Cours de change croisés

07/01 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	....	0,89908	1,16615	0,17775	1,65385	0,72082
YEN (100)	111,22500	....	129,70000	19,80500	184,24000	80,18500
EURO	0,85752	0,77101	....	0,15245	1,41835	0,61830
FRANC	5,62595	5,04989	6,55957	....	9,30385	4,05630
LIVRE	0,60465	0,54280	0,70505	0,10745	....	0,43620
FRANC SUISSE	1,38730	1,24520	1,61755	0,24680	2,29420	....

Taux d'intérêt (%)

Taux 06/01	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	3,04	3,79	4,65
ALLEMAGNE	3,19	3,10	3,79	4,63
GDE-BRETAG.	6,19	6,02	4,32	4,29
ITALIE	3,88	3,18	3,93	4,78
JAPON	0,28	0,31	2,18	—
ÉTATS-UNIS	4,83	4,48	4,79	5,22
SUISSE	0,43	1,20	2,32	3,78
PAYS-BAS	2,50	3,20	3,80	4,67

Matif

Cours 12 h 30	Volume 07/01	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
MARS 99	12118	112,53	112,65
Euribor 3 mois			
MARS 99	1186	96,90	96,89

Matières premières

En dollars	Cours 06/01	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1453,5	0,73
ALUMINIUM 3 MOIS	1231	0,24
PLOMB 3 MOIS	485,5	0,54
ETAIN 3 MOIS	5015	−0,10
ZINC 3 MOIS	933	0,65
NICKEL 3 MOIS	3990	−0,05
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,04	—
PLATINE A TERME	74454,50	−0,09
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	284,25	1,43
MAÏS (CHICAGO)	222	2,18
SOJA TOURTEAU (CHG.)	144	0,77
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1378	−0,43
CAFÉ (LONDRES)	1820	−2,78
SUCRE BLANC (PARIS)	251,3	−0,67

Pétrole

En dollars	Cours 06/01	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	10,80	2,56
WTI (NEW YORK)	12,14	1,25
LIGHT SWEET CRUDE	12,24	0,82

Or

En euros	Cours 06/01	Var % 05/01
OR FIN KILO BARRE	7900	+ 0,77
OR FIN LINGOT	7890	+ 0,13
ONCE D'OR (LO) $	287,85	+ 0,44
PIÈCE FRANCE 20 F	46,75	+ 0,43
PIÈCE SUISSE 20 F	47,10	+ 0,43
PIÈCE UNION LAT. 20 F	46,80	+ 0,43
PIÈCE 10 DOLLARS US	253,50	—
PIÈCE 20 DOLLARS US	460	+ 2,51
PIÈCE 50 PESOS MEX	295	− 0,25

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

● Après l'annonce d'une augmentation de la participation de LVMH dans son capital, l'action du groupe de produits de luxe **Gucci** a gagné, mercredi 6 janvier, 19,3 % à Amsterdam. Le titre n'était pas coté à Milan pour cause de jour férié en Italie.

● Le secteur des télécommunications s'est mis en vedette sur les places européennes, mercredi 6 janvier. Après avoir annoncé une progression de 32 % de sa clientèle entre août et décembre 1998, **Mobistar**, le second opérateur belge en téléphonie mobile, a vu son titre décoller de 21 %, entraînant dans son sillage **Telinfo** (+14,1 %), un de ses actionnaires. Les bons résultats dans ce secteur et l'anticipation d'un mouvement de restructuration ont également profité à **Orange** (+9,7 %), **Cable and Wireless** (+8,9 %), **Colt Telecom** (+8,4 %), **KPN** (+7,6 %), **Mobilcom** (+6,2 %), **Deutsche Telekom** (+5,9 %) et **British Telecom** (+2,3 %).

● Toujours portées par l'euro, les rumeurs de rapprochement et la remontée des bourses asiatiques, les valeurs financières, notamment **Standard Chartered** (+13,6 %), **HSBC** (+8 %), **Barclays Bank** (+6,4 %), **Dresdner Bank** (+5,1 %), **Deutsche Bank** (+4,9 %), **Munich Re** (+4,3 %), **ING** (+4,2 %), **ABN Amro** (+4,1 %) et **Lloyds Bank** (+3,9 %) ont nettement progressé.

STOXX 653 — sur un an: 295,44 — sur 5 jours: 279,20; 287,18; 288,12

EURO STOXX 50 — sur un an: 3626,32 — sur 5 jours: 3342,32; 3619,33; 3559,72; 3685,36

19 JANV. — 10 JUIL. — 7 JANV. / 7 JANV. — 7 JUIL. — 7 JANV. — M L M M J

07/01 12 h 48 ▶

AUTOMOBILE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
SOMMER ALLIBER/	FR *	23,9	−2,45
MICHELIN-B- /RM	FR *	34,37	−1,80
PEUGEOT /RM	FR *	141,6	−0,98
LABINAL /RM	FR *	178	−1,11
VALEO /RM	FR *	67,4	+6,96
RENAULT	FR *	42,02	−2,26
BMW	DE *	717,5	−3,30
CONTINENTAL AG	DE *	25	−3,47
DAIMLER-BENZ AG	DE *	78,99	....
FIAT	IT *	3,41	+1,49
FIAT PRIV.	IT *	1,83	....
MAGNETI MARELLI	IT *	1,54	+2,67
LUCAS VARITY	GB	3,22	+0,44
AUTOLIV SDR	SE	33,24	....
PIRELLI	IT *	2,97	....
VOLVO -A-	SE	22,39	+2,90
VOLVO -B-	SE	23,48	+3,07
VOLKSWAGEN	DE *	78,9	−3,58
BASF AG	BE *	33,9	−0,59
▶ DJ E STOXX AUTO P		283,64	−1,84

BANQUES

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
NATEXIS	FR *	58,7	−2,09
CCF /RM	FR *	89,4	−1,68
DEXIA FCE RM	FR *	137,5	+0,36
STE GENERAL-A-/	FR *	165,9	−1,24
BNP /RM	FR *	80,85	−0,74
ALLIED IRISH BA	GB	17,18	−0,82
BCA ROMA	IT *	1,61	+1,34
ALPHA CREDIT BA	GR	87,31	....
S-E-BANKEN -A-	SE	9,83	+1,67
DEN NORSKE BANK	NO	3,56	+0,99
LLOYDS TSB	GB	12,78	−0,11
BCO POPULAR ESP	ES *	67,1	−0,22
BCO SANTANDER N	ES *	....	....
MERITA	FI *	5,63	+1,44
BANK OF IRELAND	GB	20,48	−2,29
SV HANDBK -A-	SE	37,81	−0,28
BARCLAYS PLC	GB	19,83	−1,75
BAYR.HYPO-U.VER	DE *	70,05	+1,09
CHRISTIANIA BK	NO	3,50	+1,66
IMI	IT *	13,01	....
BCP REG	PT *	27,61	....
IONIAN BK REG.S	GR	48,88	....
ERGO BANK	GR	109,02	....
COMM.BANK OF GR	GR	90,85	....
COMMERZBANK	DE *	28,2	−0,70
I.B.S.PAOLO TO	IT *	12,45	....
UNICREDITO ITAL	IT *	5,61	−3,44
DEN DANSKE BK	DK	118,85	+0,57
DEUTSCHE BANK A	DE *	56,6	−0,88
DRESDNER BK AG	DE *	40,8	+2,26
SPAREBANKEN NOR	NL *	149,5	....
FOERENINGSSB A	SE	22,46	−2,56
FOKUS BK	NO	8,93	−1,27
ABBEY NATIONAL	GB	18,70	+1,89
BCO CENTRAL HIS	ES *	10,65	−1,66
ROLO BANCA 1473	IT *	24,5	+1,24
NAT BANK GREECE	GR	209,87	....
DEXIA CC	BE *	146,5	+0,14
ABN AMRO HOLDIN	NL *	19,45	−2,99
HALIFAX	GB	11,97	+0,36
JYSKE BANK REG	DK	81,93	....
BCO BILBAO VIZC	ES *	....	....
KBC BANCASSURAN	BE *	71,6	....
BANK OF PIRAEUS	GR	27,72	....
BES OVERSEAS LT	PT *	....	....
NORDBANKEN HOLD	SE	5,59	−1,89
FIRST AUSTRIAN	AT *	49,42	−91,41
BANKINTER	ES *	31,9	−2,08
ARGENTARIA RS	ES *	23,24	−5,53
KAPITAL HOLDING	DK	43,79	−0,61
NATL WESTM BK	GB	17,37	+5,04
ROYAL BK SCOTL	GB	15,28	+1,22
UNIDANMARK -A-	DK	81,26	−0,82
OBERBANK	AT *	82	+4,91
COMIT	IT *	6,52	+3,33
BANK AUSTRIA AG	AT *	44	+1,10
UBS N	CH	288,84	−0,96
COMIT	IT *	6,52	+3,38
UNICREDITO ITAL	IT *	5,61	−3,44
BCA INTESA	IT *	5,38	+0,19
▶ DJ E STOXX BANK P		283,93	−0,35

PRODUITS DE BASE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
USINOR	FR *	10,87	+5,48
PECHINEY-A-	FR *	29,41	−3,89
SIDENOR	GR	22,11	....
ACERINOX REG	ES *	....	....
BRITISH STEEL	GB	1,54	+7,92
SOPORCEL	PT *	....	....
TRELLEBORG B	SE	7,31	+0,74
SSAB SW ST A FR	SE	8,81	+5,13
ELKEM ASA, OSLO	NO	10,82	−0,53
ARJO WIGGINS AP	GB	1,50	....
BEKAERT	BE *	409	−0,29
SONAE INDUSTRIA	PT *	13,13	....
AVESTA	SE	2,87	+5,08
METSAE-SERLA A	FI *	7,1	+1,43
BUNZL PLC	GB	3,25	−1,29
ASSIDOMAEN AB	SE	14,49	+2,68
CART.BURGO	IT *	5,61	−0,71
MAYR-MELNHOF KA	AT *	43	+2,02
RAUTARUUKKI K	FI *	5,95	+3,48
DEGUSSA	DE *	46,5	−5,30
THYSSEN	DE *	158,5	−2,60
BOEHLER-UDDEHOL	AT *	41,15	+1,86
PORTUCEL INDUST	PT *	5,86	....
VOEST-ALPINE ST	AT *	23,8	+3,39
UPM-KYMMENE COR	FI *	24	+2,13
STORA ENSO -R-	FI *	7,85	+2,61
STORA ENSO -A-	FI *	7,8	+1,30
SILVER & BARYTE	GR	31,57	....
INPARSA	PT *	23,98	....
ALUMINIUM GREEC	GR	52,36	....
ELVAL	GR	10,73	....
JOHNSON MATTHEY	GB	5,67	−1,52
VIOHALCO	GR	29,78	....
UNION MINIERE	BE *	28,1	−3,10
BUHRMANN NV	NL *	13,3	−8,28
MODO B FR	SE	18,16	....
RIO TINTO	GB	10,18	+0,14
NORSKE SKOGIND-	NO	25,78	....
SMURFIT JEFFERS	GB	1,79	+0,79
STORA KOPPARB -	SE	9,87	....
SVENSKA CELLULO	SE	18,38	−3,93
OUTOKUMPU OY -A	FI *	8,5	−0,85
▶ DJ E STOXX BASI P		152,59	+0,05

CHIMIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AIR LIQUIDE /RM	FR *	159	+0,06
AGA -B-	SE	11,82	....
EMS-CHEM HOLD A	CH	5274,28	−0,12
BASF AG	DE *	33,9	−0,59
BAYER AG	DE *	37,05	−3,26
BOC GROUP PLC	GB	12,22	+1,76
AKZO NOBEL	NL *	....	....
KEMIRA	FI *	6,45	−0,77
DYNO INDUSTRIER	NO	15	+1,55
UNITOR	NO	9,22	+0,63
CLARIANT N	CH	445,52	−1,84
CIBA SPEC CHEM	CH	77,72	−1,38
HOECHST AG	DE *	35,8	−1,10
HENKEL KGAA VZ	DE *	77,5	−2,52
LENZING AG	AT *	51,72	−2,91
ICI	GB	6,70	−2,67
LAPORTE	GB	6,05	−2,06
SNIA BPD	IT *	1,39	−1,42
AGA -A-	SE	11,93	+0,91
PERSTORP -B-	SE	8,85	−1,23
SOLVAY	BE *	68,7	−1,48
TESSENDERLO CHE	BE *	48,9	−2,92
UCB	BE *	5255	....
▶ DJ E STOXX CHEM P		302	−1,74

CONGLOMÉRATS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
CGIP /RM	FR *	49,01	−3,90
GAZ ET EAUX /RM	FR *	43,5	−0,91
CIR	IT *	0,93	−2,11
KVAERNER -A-	NO	17,52	−2,55
AKER RGI -A-	NO	10,08	−1,12
KVAERNER -B-	NO	15,34	....
GBL	BE *	173,7	−0,46
BTR	GB	1,72	−0,81
SONAE INVESTIME	PT *	47,31	....
ORKLA -A-	NO	13,74	....
GENL ELECTR CO	GB	8,03	−0,35
D'IETEREN SA	BE *	482,1	+0,27
INCHCAPE PLC	GB	1,79	....
INVESTOR -A-	SE	40,46	+0,13
INVESTOR -B-	SE	40,95	−0,78
GEVAERT	BE *	63,15	−1,33
NORSK HYDRO	NO	31,95	....
OERLIKON-BUEHRL	CH	110,14	+1,49
ORKLA -B-	NO	12,02	+0,96
VEBA AG	DE *	54,2	−0,37
▶ DJ E STOXX CONG P		237,23	−1,35

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
FRANCE TELECOM	FR *	74,8	−1,84
CABLE & WIRELES	GB	11,84	−2,25
BRITISH TELECOM	GB	14,08	−1,19
TELE DANMARK	DK	118,54	+1,14
EUROPOLITAN HLD	SE	95,33	+0,80
PORTUGAL TELECO	PT *	46,4	....
TIM	IT *	7,03	+2,18
VODAFONE GROUP	GB	14,88	−5,98
HELLENIC TELE (	GR	24,38	....
DEUTSCHE TELEKO	DE *	33,6	−2,33
TELECEL	PT *	208,95	....
TELECOM ITALIA	IT *	8,16	+3,42
TELECOM ITALIA	IT *	5,82	....
TELEFONICA	ES *	44,47	+1,30
KONINKLIJKE KPN	NL *	50,45	−8,23
▶ DJ E STOXX TCOM P		652,6	−0,84

CONSTRUCTION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
BOUYGUES /RM	FR *	189,8	−3,70
LAFARGE /RM	FR *	85,35	−2,57
GROUPE GTM	FR *	93,3	+0,86
IMETAL /RM	FR *	88,2	−4,86
COLAS /RM	FR *	188	....
SAINT GOBAIN /R	FR *	135,7	−2,37
TECHNIP /RM	FR *	76,95	−0,06
POTAGUA -B-	DK	17,48	−2,99
AUMAR	ES *	24,05	−0,08
AUTOSTRADE PRIV	IT *	....	....
CHARTER	GB	4,69	+0,61
ASKO OY	FI *	18,6	....
BICC PLC	GB	0,96	−1,45
BILFINGER & BER	DE *	28,1	−1,63
BLUE CIRCLE IND	GB	4,20	−1,33
BPB	GB	3,02	−8,47
ACESA REG	ES *	14,68	−1,85
CRH PLC	GB	15,38	+1,58
SKANSKA -B-	SE	26,22	+1,88
BCA INTESA	IT *	5,38	+0,19
CIMPOR SGPS R	PT *	27,89	....
CRISTALERIA ESP	ES *	61,3	+0,49
ACCIONA	ES *	....	....
DRAGADOS CONSTR	ES *	33,8	+1,65
TITAN CEMENT RE	GR	70,81	....
HERACLES GENL R	GR	24,61	....
SEMAPA	PT *	17,25	....
HOLDERBANK FINA	CH	290,21	+0,82
CBR	BE *	78,6	+0,45
AKTOR SA	GR	8,87	....
MICHANIKI REG.	GR	5,22	....
HELL.TECHNODO.R	GR	8,74	....
HEIDELBERGER ZE	DE *	71	....
HOCHTIEF ESSEN	DE *	32	−3,61
PHILIPP HOLZMAN	DE *	132	−0,75
CARADON	GB	1,47	+0,97
FOM CON CONTRAT	ES *	62,35	−7,01
PARTEK	FI *	8,78	+3,29
HOLDERBANK FINA	CH	1092,70	+1,50
AALBORG PORTLAN	DK	14,77	−4,59
UNICEM	IT *	8,7	+2,35
WILLIAMS	GB	4,84	+4,13
PILKINGTON PLC	GB	0,85	−1,64
RMC GROUP PLC	GB	10,81	−3,53
ITALCEMENTI	IT *	8,7	−0,51
ITALCEMENTI RNC	IT *	4,5	....
RUGBY GRP	GB	1,47	+2,97
TARMAC	GB	1,63	+0,88
TAYLOR WOODROW	GB	2,33	+0,61
URALITA SA	ES *	10,03	+1,11
VALENCIANA CEM	ES *	12,7	+5,92
SUPERFOS	DK	13,97	−0,95
WIENERB BAUSTOF	AT *	174,71	+0,87
▶ DJ E STOXX CNST P		198,87	−1,52

CONSOMMATION CYCLIQUE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
HERMES INTL	FR *	74,5	+0,07
ACCOR /RM	FR *	196,5	−1,95
MOULINEX /RM	FR *	12,36	−0,80
CLUB MED. /RM	FR *	71,4	−9,83
SEB /RM	FR *	66,1	−4,20
EURO DISNEY /RM	FR *	1,18	+0,85
PATHE /RM	FR *	228,6	−2,32
CHARGEURS RM	FR *	45,43	+3,26
AUSTRIAN AIRLIN	AT *	....	....
WILSON BOWDEN	GB	7,02	+0,40
WILLIAM BAIRD	GB	1,47	+0,97
BARRATT DEV PLC	GB	3,09	+0,92
BERKELEY GROUP	GB	6,01	+0,24
BRITISH AIRWAYS	GB	6,00	−4,12
BRYANT GROUP PL	GB	1,29	+2,25
BEAZER GROUP	GB	2,15	+2,01
NCL HLDG	NO	2,35	−6,82
FINNAIR	FI *	6,15	+0,98
WWWW UK UNITS	GB	0,81	+1,79
WOLFORD AG	AT *	61,05	+0,55
ELECTROLUX -B-	SE	15,28	−1,73
BANG & OLUFSEN	DK	65,07	−0,49
ADIDAS-SALOMON	DE *	90	−1,53
COMPASS GRP	GB	10,03	+2,90
SAS DANMARK A/S	DK	10,21	....
GRANADA GROUP P	GB	15,33	+0,46
RANK GROUP	GB	3,08	−1,36
HPI	IT *	0,65	+1,56
EMI GROUP	GB	5,92	−1,18
HUNTER DOUGLAS	NL *	26,55	−1,30
DT.LUFTHANSA N	DE *	20,75	+2,12
KLM	NL *	27,8	+3,35
LADBROKE GRP	GB	3,46	−1,61
SAIRGROUP N	CH	210,35	−0,59
BENETTON GROUP	IT *	1,83	+1,67
AMER GROUP A	FI *	9,5	+0,32
THE SWATCH GRP	CH	129,68	−1,30
THE SWATCH GRP	CH	534,25	−1,82
PERSIMMON PLC	GB	2,50	+1,72
PENTLAND GRP	GB	1,37	−1,02
COURTAULDS TEXT	GB	2,54	....
COATS VIYELLA	GB	0,42	+3,45
G WIMPEY PLC	GB	1,54	....
▶ DJ E STOXX CCYC P		163,4	+0,23

PHARMACIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
SANOFI /RM	FR *	167,9	+1,76
RHONE POUL./RM	FR *	46,8	−0,36
ZENECA GROUP	GB	39,26	−0,68
ASTRA -B-	SE	18,22	+0,89
ASTRA -A-	SE	18,32	+0,59
ELAN CORP	GB	59,36	+10,53
ORION B	FI *	22	+1,85
ORION A	FI *	22	....
GLAXO WELLCOME	GB	32,36	+1,64
ROCHE HOLDING	CH	15655,25	−0,08
ROCHE HOLDING G	CH	10995,28	−1,06
NOVO NORDISK B	DK	114,17	−2,63
NOVARTIS N	CH	1773,39	−0,80
SMITHKLINE BEEC	GB	12,75	+1,36
SCHERING AG	DE *	111	....
▶ DJ E STOXX PHAR P		407,78	−0,11

(Services financiers, suite)

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ALMANIJ	BE *	76,5	....
WOOLWICH PLC	GB	4,89	−0,29
LAND SECURITIES	GB	11,52	−0,97
MEPC PLC	GB	6,16	+1,63
MEDIOBANCA	IT *	12,4	+0,81
PROVIDENT FIN	GB	12,34	−0,80
RODAMCO NV	NL *	21,9	−0,90
SCHRODERS PLC	GB	15,70	−5,41
SLOUGH ESTATES	GB	4,13	−0,34
VALLEHERMOSO SA	ES *	....	....
KAPITAL HOLDING	DK	43,79	−0,61
UNIM	IT *	0,46	−2,13
▶ DJ E STOXX FINS P		271,71	−1,95

ALIMENTATION ET BOISSON

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
BONGRAIN /RM	FR *	383	−4,13
DANONE /RM	FR *	243	+0,41
PERNOD RICARD /	FR *	57,05	−0,09
ERID.BECH.SAY /	FR *	147	−1,32
LVMH / RM	FR *	198	−0,50
ALLIED DOMECQ	GB	8,25	+1,57
RIEBER & SON -B	NO	6,41	....
BRAU-UNION	AT *	50,55	−0,10
HELLENIC SUGAR	GR	8,07	....
CARLSBERG AS -A	DK	50,37	....
ELAIS OLEAGINOU	GR	18,82	....
PARMALAT	IT *	1,64	−2,38
HELLENIC BOTTLI	GR	27,70	....
CADBURY SCHWEPP	GB	14,34	−0,20
UNICER REG	PT *	20,3	....
CARLSBERG -B-	DK	49,02	−3,95
ASSOCIATE BRIT	GB	8,13	+2,68
DANISCO	DK	45,67	−0,39
CHR. HANSEN HLD	DK	123,57	+0,55
RAISIO GRP V	FI *	10,5	+0,48
GREENCORE GROUP	GB	4,24	+0,33
MONTEDISON	IT *	1,19	−0,83
HUHTAMAEKI I VZ	FI *	35	+2,94
BASS	GB	11,91	+0,12
UNILEVER	NL *	72,6	−1,36
UNILEVER	GB	9,77	+1,32
DIAGEO	GB	9,48	+1,36
RAISIO GRP K	FI *	10,6	+0,43
BBAG OE BRAU-BE	AT *	48,45	−0,10
NESTLE N	CH	1896,87	−1,61
KERRY GRP-A-	GB	11,98	+1,56
DELTA DAIRY	GR	12,83	....
CULTOR -1-	FI *	9,25	+0,54
TATE & LYLE	GB	5,16	−6,10
UNIGATE PLC	GB	6,13	....
HEINEKEN	NL *	53,55	−5,30
▶ DJ E STOXX F & BV P		251,06	−1,19

(Industries, suite)

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
RANDSTAD HOLDIN	NL *	46,8	−2,09
FLS IND B	DK	18,54	−1,43
ABB BADEN	CH	1051,75	+0,30
SOPHUS BEREND -	DK	30,22	..
KONE B	FI *	97,8	−0,20
RATIN -B-	DK	182,67	−1,12
RATIN -A-	DK	177,30	+2,33
SOPHUS BERENDS	DK	30,09	+1,82
DET SONDENFI NO	NO	8,70	+7,04
ULSTEIN HOLDING	NO	18,89	....
LINDE AG	DE *	436	−3,94
DAMSKIBS SVEND	DK	8193,20	−3,94
DAMPSKIBS -B-	DK	5842,69	−1,14
REXAM	GB	2,35	....
CMB	BE *	32,84	+2,63
METALLGESELLSCH	DE *	13,6	−1,45
GKN	GB	11,29	+0,13
SEAT-PAGINE GIA	IT *	0,87	....
SGS GENEVA BR	CH	781,83	....
FLUGHAFEN WIEN	AT *	44,3	−0,89
MORGAN CRUCIBLE	GB	3,79	....
NKT HOLDING	DK	57,78	+1,18
OCEAN GROUP	GB	....	....
PENINS.ORIENT.S	GB	9,38	−1,48
PREUSSAG AG	DE *	440	−1,12
BERGESEN	NO	11,91	+0,97
BERGESEN	NO	11,22	−1,01
LEIF HOEGH	NO	11,34	+0,51
SANDVIK -A-	SE	15,48	....
SANDVIK -B-	SE	15,42	....
MANNESMANN AG	DE *	114,8	−3,77
STORK NV	NL *	17,75	−1,93
SCHINDLER HOLD	CH	1489,20	−1,03
SCHINDLER HOLD	CH	1430,28	−2,12
SIEBE PLC	GB	3,28	−1,99
SKF -B-	SE	10,64	+1,02
SHANKS & MCEWAN	GB	3,25	+0,88
T.I.GROUP PLC	GB	4,66	+2,80
TOMRA SYSTEMS	NO	28,87	−0,78
EQUANT NV	DE *	69	+24,32
VALMET	FI *	11,8	+1,29
HEIDELBERGER DR	DE *	83	+1,61
RHI AG	AT *	23,25	....
▶ DJ E STOXX IND P		307,9	−2,04

ASSURANCES

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
AXA-UAP /RM	FR *	133,4	−0,89
AGF /RM	FR *	52,2	−0,95
ASPIS PRONIA GE	GR	12,29	....
ALLEANZA ASS	IT *	12,96	....
ALLIANZ AG	DE *	344	−1,85
GENERALI ASS	IT *	40,2	+1,77
TOPDANMARK AS	DK	171,25	−0,05
POHJOLA GRP.B	FI *	48	+0,63
ROYAL SUN ALLIA	GB	7,74	−0,18
SCHWEIZ RUECK N	CH	2343,63	−0,40
ALLIED ZURICH	GB	13,98	+0,20
CGU	GB	13,67	+0,31
ETHNIKI GEN INS	GR	29,75	....
INA	IT *	2,38	+3,03
AEGON NV	NL *	....	....
SEGUROS MUNDIAL	PT *	29,75	....
FORSIKRING CODA	DK	110,14	+2,50
IRISH LIFE	GB	8,73	+0,49
FONDIARIA ASS	IT *	5,56	−0,54
ZURICH ALLIED N	CH	879,45	−0,18
FORTIS AMEV NV	NL *	76,45	−2,49
TRYG-BALTICA	DK	23,51	....
LEGAL & GENERAL	GB	11,49	−1,81
NORWICH UNION	GB	6,36	−0,44
RENTENANSTALT	CH	634,77	−1,63
ERGO VERSICHERU	DE *	142,5	+0,71
CORP.MAPFRE REG	ES *	23,95	+0,42
MUENCH RUECKVER	DE *	462	−1,53
STOREBRAND	NO	6,76	−4,84
PRUDENTIAL CORP	GB	13,30	−1,16
RAS	IT *	13,15	....
GENERALI HLD VI	AT *	231,3	+1,45
SKANDIA FOERSAE	SE	13,49	−1,18
SAMPO -A-	FI *	37	+7,25
▶ DJ E STOXX INSU P		395,12	−0,69

(Consommation non cyclique, suite)

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
CPT MODERNES /R	FR *	583,5	....
ESSILOR INTL /R	FR *	359	−0,28
CASINO GP /RM	FR *	92	−1,50
SEITA /RM	FR *	54,3	−1,18
SAFEWAY	GB	3,93	+0,36
STAGECOACH HLDG	GB	....	....
ASDA GROUP PLC	GB	2,28	+0,63
BEIERSDORF AG	DE *	58	....
KESKO OY	FI *	13	+0,78
GIB	BE *	42,5	−3,65
BRIT AMER TOBAC	GB	7,28	+0,78
MODELO CONTINEN	PT *	21,15	....
ETS COLRUYT	BE *	731	−0,27
TAMRO	FI *	4	+2,56
GOODYS	GR	24,02	....
PAPASTRATOS CIG	GR	13,24	....
FYFFES	GB	2,12	+5,63
IMPERIAL TOBACC	GB	8,68	−0,97
RECKITT & COLMA	GB	10,88	−1,03
CFR UNITS -A-	CH	1353,31	+1,21
AHOLD	NL *	33,3	−1,46
AUSTRIA TABAK A	AT *	67,65	+0,97
DELHAIZE	BE *	78,25	−2,80
TABACALERA REG	ES *	22,92	−0,87
ATHENS MEDICAL	GR	17,66	....
SAINSBURY J. PL	GB	6,50	+0,88
SMITH & NEPHEW	GB	2,52	−0,56
TESCO PLC	GB	2,42	+4,91
TNT POST GROEP	NL *	30,3	−7,90
▶ DJ E STOXX CNCY P		517,21	−2,21

COMMERCE DISTRIBUTION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
CARREFOUR /RM	FR *	660,5	+0,38
PINAULT PRINT./	FR *	170,5	−0,70
CASTO.DUBOIS /R	FR *	....	....
GUILBERT /RM	FR *	116,4	+3,01
VALORA HLDG N	CH	237,34	−1,92
BOOTS CO PLC	GB	13,86	−0,30
DIXONS GROUP PL	GB	11,36	+1,13
STOCKMANN A	FI *	21	+3,45
GEHE AG	DE *	55,2	−7,23
METRO	DE *	75	−2,66
GREAT UNIV STOR	GB	8,42	−1
NEXT PLC	GB	7,84	+0,18
JERONIMO MARTIN	PT *	54,2	....
HENNES & MAURIT	SE	76,84	−0,56
KARSTADT AG	DE *	435	−3,33
ARCADIA GRP	GB	2,25	−1,85
MARKS & SPENCER	GB	5,92	....
W.H SMITH GRP	GB	6,68	+1,02
RINASCENTE	IT *	9,17	+0,33
CENTROS COMER P	ES *	20,1	−8,49
WOLSELEY PLC	GB	5,12	−0,55
KINGFISHER	GB	9,82	+2,41
▶ DJ E STOXX RETL P		379,38	−1,64

HAUTE TECHNOLOGIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
THOMSON CSF /RM	FR *	33,49	+1,48
SAGEM	FR *	588	−2,97
CAP GEMINI /RM	FR *	150	−5,06
ZODIAC /RM	FR *	196	−0,51
STMICROELEC SIC	FR *	74,7	−0,80
ALCATEL /RM	FR *	118,7	−3,73
DASSAULT SYST./	FR *	36,3	−5,74
ALTEC SA REG.	GR	24,30	....
NERA ASA	NO	1,37	+6,19
BRITISH AEROSPA	GB	7,29	−0,39
BARCO	BE *	247,1	+1,69
MERKANTILDATA	NO	9,39	+2,50
TANDBERG DATA A	NO	3,72	....
BOWTHORPE	GB	4,82	−0,29
SEMA GROUP	GB	9,47	+8,94
GAMBRO -B-	SE	9,46	....
COLOPLAST B	DK	105,44	+2,28
KON. PHILIPS EL	NL *	64,1	−0,23
SAP AG	DE *	315	+3,62
SAP VZ	DE *	360	+4,96
INSTRUMENTARIUM	FI *	37	+2,78
NETCOM ASA	NO	27,14	+5,33
GETRONICS	NL *	44,5	−2,52
INTRACOM N	GR	43,11	....
ASK	NO	5,90	+1,98
FRESENIUS MED C	DE *	80	−0,33
GAMBRO -A-	SE	9,51	−1,12
RACAL ELECT CON	GB	5,38	+1,33
WILLIAM DEMANT	DK	55,07	....
OLIVETTI	IT *	3,34	+2,14
ROLLS ROYCE	GB	3,49	−0,60
GN GREAT NORDIC	DK	31,58	....
BAAN COMPANY	NL *	10,95	+5,29
OCE	NL *	31,6	−7,60
NYCOMED AMERSHA	GB	5,75	−0,73
MISYS	GB	7,56	+3,69
BRITISH BIOTECH	GB	0,40	....
NOKIA -K-	FI *	118	+5,12
NOKIA -A-	FI *	119,3	+4,83
RADIOMETER -B-	DK	44,32	−2,17
SIEMENS AG	DE *	59,7	−1,40
SIRTI	IT *	5,3	+0,76
SMITHS IND PLC	GB	12,18	−0,12
ERICSSON A	SE	24,83	+2,90
▶ DJ E STOXX TECH P		376,76	+1,66

SERVICES COLLECTIFS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
SUEZ LYON EAUX/	FR *	180	−3,74
VIVENDI/RM	FR *	243,5	+1,08
VIAG	DE *	608	−1,26
UNITED UTILITIE	GB	11,25	−0,13
OESTERR ELEKTR	AT *	137,7	+3,15
SCOT POWER	GB	9,04	....
ELECTRABEL	BE *	412,5	−0,17
SYDKRAFT -C-	SE	17,41	−1,82
TRACTEBEL	BE *	174,8	−2,35
HAFSLUND -A-	NO	5,73	....
CENTRICA	GB	1,67	....
IBERDROLA	ES *	17	−1,85
ELECTRIC PORTUG	PT *	19,25	....
ENDESA	ES *	25,19	+0,16
GAS NATURAL SOG	ES *	98,5	....
SEVERN TRENT	GB	13,60	−0,82
NATIONAL GRID G	GB	7,18	−0,39
ANGLIAN WATER	GB	11,83	−0,12
HAFSLUND -B-	NO	,66	+1,59
EVN	AT *	114,2	−2,88
ITALGAS	IT *	4,98	−0,99
THAMES WATER	GB	15,46	−0,64
RWE	DE *	50	−0,60
EDISON	IT *	11,35	−4,22
SYDKRAFT -A-	SE	24,18	....
NATIONAL POWER	GB	7,41	+1,95
POWERGEN	GB	....	....
▶ DJ E STOXX UTIL P		352,4	−1,14

(Publicité)

Le 4 janvier 1999. la Bourse est en euros €

Les opérations de conversion sont-elles payantes ?

A Non, les banques ne facturent pas de commission spécifique.

B Oui, les banques fixent leur propre taux de commission.

RÉPONSE A

Pour en savoir plus :

N° VERT 0 800 04 01 99

SBF · BOURSE DE PARIS

ÉNERGIE

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
TOTAL /RM	FR *	93,2	+2,42
ELF AQUITAINE /	FR *	105,9	+2,82
PRIMAGAZ /RM	FR *	80,05	−0,93
REPSOL	ES *	51	+1,80
OMV AG	AT *	81,5	+1,51
BP AMOCO	GB	13,13	....
BURMAH CASTROL	GB	12,98	+1,34
PETROLEUM GEO-S	NO	13,85	+4,31
SAGA PETROLEUM	NO	8,84	+2,72
ENTERPRISE OIL	GB	4,07	+0,35
CESPA	ES *	32,4	+0,93
ENI	IT *	5,8	+1,05
AKER MARITIME	NO	8,24	+5,88
OCEAN RIG	NO	0,29	+7,59
ROYAL DUTCH CO	NL *	40,65	+0,82
F.OLSEN ENERGY	NO	6,58	+4,55
BG	GB	5,51	+0,28
PROSAFE	NO	10,65	+1,09
LASMO	GB	1,29	....
SMEDVIG -A-	NO	9,16	....
PETROFINA SA BR	BE *	416	+1,71
SAIPEM	IT *	3,82	+0,84
SHELL TRANSP &	GB	5,06	+0,28
ELECTRAFINA	BE *	114,4	+0,26
▶ DJ E STOXX ENGY P		237,02	+1,33

SERVICES FINANCIERS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
FONCIERE LYONNA	FR *	131,1	−3,46
PARIBAS	FR *	85,5	−1,90
BAIL INVEST /RM	FR *	126,6	+1,28
CPR /RM	FR *	40,32	−3,77
EURAFRANCE /RM	FR *	550	−5,98
SIMCO N /RM	FR *	82	−1,91
SEFIMEG N /RM	FR *	64	−1,54
UNIBAIL /RM	FR *	119,6	−1,81
SOPHIA /RM	FR *	38,82	+0,19
IMM FRANCE /RM	FR *	71,98	....
GFC /RM	FR *	89,8	−2,16
CORP FIN ALBA -	ES *	147,8	+1,30
FORTIS AG	BE *	308,68	....
AMVESCAP	GB	7,74	+4,78
BRITISH LAND CO	GB	6,77	−1,64
CS GROUP N	CH	149,08	−2,34
CAPITAL SHOPPIN	GB	4,95	−1,41
LIBERTY INT.HDG	GB	6,44	−0,44
3I	GB	8,42	−0,50
BPI-SGPS N	PT *	32,58	....
ING GROEP	NL *	57,25	−3,05
MEDIOLANUM	IT *	....	....
HAMMERSON	GB	5,56	+0,26
ALPHA FINANCE	GR	41,07	....
METROVACESA	ES *	28,25	+0,98

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
ALSTOM	FR *	22,66	−3,53
LEGRAND /RM	FR *	231,3	−0,77
SCHNEIDER /RM	FR *	52,2	−1,14
REXEL /RM	FR *	82,6	+0,18
SITA /RM	FR *	220	−3,80
SIDEL /RM	FR *	73,5	−0,68
HALKOR	GR	7,58	....
ALUSUISSE LON G	CH	1026,79	−0,12
BAA	GB	9,91	+0,14
SKF -A-	SE	10,75	+0,50
SVENDBORG -A-	DK	8327,51	+2,48
ABB AB -A-	SE	9,30	−2,81
ABB AB -B-	SE	9,35	−2,25
ASSOC BR PORTS	GB	4,13	+0,34
ISS INTL SERV-B	DK	62,19	−1,07
BONHEUR	NO	17,86	+0,85
ATLAS COPCO -A-	SE	18,70	−3,06
ATLAS COPCO -B-	SE	18,59	−1,70
SVEDALA	SE	12,57	....
RHI AG	AT *	23,25	....
BBA GROUP PLC	GB	5,14	−1,09
DAMPSKIBS -A-	DK	5641,22	+5
KOEBENHAVN LUFT	DK	111,48	−1,13
SAURER ARBON N	CH	527,43	−0,93
FINNLINES	FI *	35,7	+2
SECURITAS -B-	SE	13,76	+0,79
METRA A	FI *	17	+5,59
VA TECHNOLOGIE	AT *	74,9	+0,54
COOKSON GROUP P	GB	1,79	−0,78
HAYS	GB	8,01	+3,09
DELTA PLC	GB	1,85	−1,79
HELLAS CAN SA P	GR	18,94	....
RAUMA OY	FI *	12,4	+1,64
RIETER HLDG N	CH	539,22	−0,91
ELECTROCOMPONEN	GB	5,63	+0,26
ATTICA ENTR SA	GR	8,16	....
PREMIER FARNELL	GB	2,20	....
FKI	GB	1,98	....
ADECCO CHESEREX	CH	402,71	−2,41
SCANIA AB -A-	SE	17,84	+5,73
SCANIA AB -B-	SE	18,05	+5,33
SULZER FRAT.SA1	CH	542,94	−1,35
RAILTRACK	GB	20,70	−1,28
SECURICOR	GB	8,69	+1,66
GLYNWED INTL PL	GB	2,33	+1,65
MAN AG	DE *	251,5	−0,59
KON.NEDLLOYD	NL *	11,6	−4,56
NFC	GB	1,63	....
HANSON PLC	GB	6,64	−0,84
IFIL	IT *	3,9	+1,30
IMI PLC	GB	3,22	−1,30
LAHMEYER	DE *	40	−1,23
RENTOKIL INITIA	GB	6,40	−0,88

MEDIAS

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
TF1	FR *	175,9	+1,38
HAVAS ADVERTIS/	FR *	152,5	+0,33
CANAL PLUS /RM	FR *	233,3	+1
LAGARDERE SCA N	FR *	37,83	−0,88
WPP GROUP	GB	5,84	−2,44
CARLTON COMMUNI	GB	7,65	−1,28
ELSEVIER	NL *	12,65	−1,94
B SKY B GROUP	GB	6,32	−0,67
SCHIBSTED	NO	10,99	+1,05
MEDIASET	IT *	7,56	+1,75
REED INTERNATIO	GB	7,12	−0,20
INDEPENDENT NEW	IR *	3,65	−3,95
PEARSON	GB	18,23	+3,20
REUTERS GROUP	GB	10,29	+0,14
UNITED NEWS & M	GB	7,41	−1,87
WOLTERS KLUWER	NL *	182,5	−3,69
▶ DJ E STOXX MEDIA P		352,16	−0,97

BIENS DE CONSOMMATION

Valeur	Code pays	Cours en Euros	% Var. veille
L'OREAL /RM	FR *	664	−1,92
BIC /RM	FR *	46,8	+0,88
PROMODES /RM	FR *	656	−2,02

★ CODES PAYS ZONE EURO

FR : France - DE : Allemagne - ES : Espagne
IT : Italie - PT : Portugal - IR : Irlande
LU : Luxembourg - NL : Pays-Bas - AT : Autriche
FI : Finlande - BE : Belgique.

CODES PAYS HORS ZONE EURO

CH : Suisse - NO : Norvège - DK : Danemark
GB : Grande-Bretagne - GR : Grèce - SE : Suède.

VALEURS FRANÇAISES

● Les valeurs financières étaient irrégulières à l'ouverture de la Bourse de Paris, jeudi 7 janvier, après les fortes progressions observées la veille. La bonne tenue de l'euro et les rumeurs de fusion dans ce secteur étaient compensées par certaines prises de bénéfice et, si les titres **BNP** et **Paribas** étaient stables, l'action **Société générale**, recommandée à l'achat par les analystes, gagnait 1,47 %.

● Après l'annonce d'une hausse de 16,2 % de ses ventes en 1998, à 6 milliards d'euros, l'équipementier automobile **Valeo** a gagné **5,15 %**.

● Renault, qui devait publier jeudi ses chiffres de vente pour 1998, a vu son titre s'apprécier de 1,16 %.

● Après avoir annoncé un relèvement de sa participation dans le capital de la firme italienne Gucci, **LVMH** a gagné 1 %. La firme doit annoncer ses intentions dans les prochains jours. En outre, LVMH, qui exporte une grande part de sa production au Japon, a bénéficié du raffermissement du yen.

● Le titre **Bull** a progressé de 3,7 % après que son président, Guy de Panafieu, eut affirmé, dans *Le Figaro*, être « *ouvert à des partenariats* ».

● *Le titre* **Michelin** *a gagné 0,14 %. D'après La Tribune*, l'entreprise française de pneumatique négocierait une reprise du coréen Woonsung.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 7 JANVIER — **Cours relevés à 12 h 30**

Liquidation : 22 janvier

France ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
B.N.P. (T.P)	148	146,35	959,99	- 1,11	975
CR.LYONNAIS(TP)	141,50	140	918,34	- 1,06	910
RENAULT (T.P.)	438,50	437,39	2869,09	- 0,25	2645
SAINT GOBAIN(T.P	183	183	1200,40	....	1162
THOMSON S.A (T.P	142	143,30	939,99	+ 0,91	939
ACCOR	200,40	194,50	1275,84	- 2,94	1091
AGF	52,70	51,90	340,44	- 1,51	330
AIR LIQUIDE	158,90	157,60	1033,79	- 0,81	995
ALCATEL	123,30	118,50	777,31	- 3,89	664
ALSTOM	23,49	22,42	147,07	- 4,55	117,10
ALTRAN TECHNO. #	214	209	1370,95	- 2,33	1285
ATOS CA	219,50	207	1357,83	- 5,69	1270
AXA	134,60	131,60	863,24	- 2,22	760
BAIL INVESTIS	125	125,90	825,85	+ 0,72	795
BAZAR HOT. VILLE	115,80	115,90	760,25	+ 0,08	732
BERTRAND FAURE	60	59,90	392,92	- 0,16	366,20
BIC	46,39	46,53	305,22	+ 0,30	304
BIS	83,85	...	...	...	496
B.N.P.	81,45	80,30	526,73	- 1,41	415,50
BOLLORÉ	169	169,40	1111,19	+ 0,23	1090
BONGRAIN	399,50	385	2525,43	- 3,62	2450
BOUYGUES	197,10	189,60	1243,69	- 3,80	1140
BOUYGUES OFFS	18,65	19,95	130,86	+ 6,97	119,10
BULL#	6,17	6,35	41,65	+ 2,91	36,25
CANAL +	231	233,30	1530,35	+ 0,99	1469
CAP GEMINI	156	148,50	974,10	- 6,01	845
CARBONE LORRAINE	40	39,60	259,76	- 1	235
CARREFOUR	658	661	4335,88	+ 0,45	4141
CASINO GUICHARD	93,40	91	596,92	- 2,56	580
CASINO GUICHADP	56,90	56,10	367,99	- 1,40	354,10
CASTORAMA DUBLI	213,20	208	1364,39	- 2,43	1217
C.C.F.	85	82,80	543,13	- 2,58	498
CEGID (LY)	158,90	160	1049,53	+ 0,69	982
CERUS EUROP.REUN	6,75	6,75	44,28	....	44,25
CGIP	51	49	321,42	- 3,92	290
CHARGEURS	44	46	301,74	+ 4,54	275
CHRISTIAN DALLOZ	66,50	65	426,37	- 2,25	390,10
CHRISTIAN DIOR	111	108,70	713,03	- 2,07	570
CIC - ACTIONS A	73	73	478,85	....	474,10
CIMENTS FRANCAIS	50,70	49,10	322,07	- 3,15	304,60
CLARINS	72	71	465,73	- 1,38	390
CLUB MEDITERRANE	72	71,20	467,04	- 1,11	459
CNP ASSURANCES	27,21	26,72	175,27	- 1,80	160
COFLEXIP	57,40	62	406,69	+ 8,01	345
COLAS	186	185	1213,52	- 0,53	1121
COMPTOIR ENTREP	2,16	2,15	14,10	- 0,46	12
CPR	41,90	40,26	264,09	- 3,91	225
CRED.FON.FRANCE	13,50	13,67	89,67	+ 1,25	84,20
CFF.(FERRAILLES)	33	33,55	220,07	+ 1,66	226,10
CREDIT LYONNAIS	40,31	38,35	251,56	- 4,86	180,60
CS SIGNAUX(CSEE)	58,95	57,15	374,88	- 3,05	330
DAMART	73	73,95	485,08	+ 1,30	460
DANONE	242	242,40	1590,04	+ 0,16	1596
DASSAULT-AVIATIO	176	170,50	1118,41	- 3,12	1880
DASSAULT SYSTEME	37,45	35	229,58	- 6,54	237,50
DE DIETRICH	44	45	295,18	+ 2,27	273,90
DEVEAUX(LY)#	110,80	109	714,99	- 1,62	684
DEV.R.N-P.CAL LI	10,16	9,69	63,56	- 4,62	63,90
DEXIA FRANCE	137	137	898,66	....	868
DMC (DOLLFUS MI)	9,35	9,31	61,07	- 0,42	60,30
DYNACTION	25,15	25,06	164,38	- 0,35	144,10
ECIA	107	107,80	707,12	+ 0,74	671
EIFFAGE	69,60	69	452,61	- 0,86	440
ELF AQUITAINE	103	105,40	691,38	+ 2,33	621
ERAMET	25,94	26,45	173,50	+ 1,96	157,50
ERIDANIA BEGHIN	148,60	144,80	949,83	- 2,55	935
ESSILOR INTL	360	358,10	2348,98	- 0,52	2120
ESSILOR INTL ADP	323,90	323	2118,74	- 0,27	1817
ESSO	71,05	70,85	464,75	- 0,28	450
EURAFRANCE	585	556	3647,12	- 4,95	3553
EURO DISNEY	1,17	1,17	7,67	....	6,90
EUROPE 1	194	199,80	1310,60	+ 2,98	1290
EUROTUNNEL	1,06	1,08	7,08	+ 1,88	6,75
FIMALAC SA	101,50	101,20	663,83	- 0,29	615
FINEXTEL	17,60	17,70	116,10	+ 0,56	121,50
FIVES-LILLE	70,95	69	452,61	- 2,74	467,80
FRANCE TELECOM	76,20	73,75	483,77	- 3,21	427
FROMAGERIES BEL	684	684,50	4490,03	+ 0,07	4484
GALERIES LAFAYET	891	899	5897,05	+ 0,89	6000
GASCOGNE	71,10	71,25	467,37	+ 0,21	443,50
GAUMONT #	55,60	55	360,78	- 1,07	331,50
GAZ ET EAUX	43,90	43,30	284,03	- 1,36	275
GEOPHYSIQUE	49,95	51,80	339,79	+ 3,70	304
G.F.C	102	99,80	654,65	- 2,15	645
GRANDVISION	22,11	22,56	147,98	+ 2,03	99,60
GROUPE ANDRE S.A	106	107	701,87	+ 0,94	668
GPE VALFOND ACT.	51,50	51,30	336,51	- 0,38	320
GR.ZANNIER (LY)	21,80	21,10	138,41	- 3,21	120
GROUPE GTM	92,50	93,40	612,66	+ 0,97	560
GROUPE PARTOUCHE	66,40	66,70	437,52	+ 0,45	425
GUILBERT	113	114	747,79	+ 0,88	721
GUYENNE GASCOGNE	382	376	2466,40	- 1,57	2375
HACHETTE FILI.ME	208,70	203	1331,59	- 2,73	1160
HAVAS ADVERTISIN	152	152	997,05	....	900
IMETAL	91,90	87,50	573,96	- 4,78	590
IMMEUBLES DE FCE	20,40	20	131,19	- 1,96	106,20
INFOGRAMES ENTER	58	58	380,46	....	378
INGENICO	25,98	25,35	166,29	- 2,42	155
INTERBAIL	21	21,34	139,98	+ 1,61	140
INTERTECHNIQUE	241	249,30	1635,30	+ 3,44	1599
ISIS	59	60	393,57	+ 1,69	372
JEAN LEFEBVRE	79,90	77,80	510,33	- 2,62	526
KLEPIERRE	93	91,70	601,51	- 1,39	569
LABINAL	180	180	1180,72	....	1080
LAFARGE	87,60	85	557,56	- 2,96	527
LAGARDERE	38,16	37,65	246,97	- 1,33	229,90
LAPEYRE	64	64,50	423,09	+ 0,78	391
LEBON (CIE)	37,35	37,95	248,94	+ 1,60	232
LEGRAND	233,10	227,20	1490,33	- 2,53	1425
LEGRAND ADP	140	134,20	880,29	- 4,14	885
LEGRIS INDUST.	39,17	39,70	260,41	+ 1,35	228
LOCINDUS	122	122	800,27	....	790
L'OREAL	677	655,50	4299,80	- 3,17	3835
LVMH MOET HEN.	200	199,20	1306,67	- 0,40	1013
MARINE WENDEL	184	172,10	1128,90	- 6,46	1021
METALEUROP	3,57	3,55	23,29	- 0,56	23
MICHELIN	35	34	223,03	- 2,85	234,20
MONTUPET SA	32,20	32,01	209,97	- 0,59	201
MOULINEX	12,45	12,35	81,01	- 0,80	82,50
NATEXIS	59,95	58,25	382,09	- 2,83	354
NORBERT DENTRES.	30,50	30,30	198,75	- 0,65	185,20
NORD-EST	20,97	20,98	137,62	+ 0,04	176,50
NORDON (NY)	73,50	68,60	449,99	- 6,66	486
NRJ #	171,30	171	1121,69	- 0,17	1023
OLIPAR	7,84	7,70	50,51	- 1,78	43,50
PARIBAS	86,95	84,60	554,94	- 2,70	455,50
PATHE	245,20	239,80	1572,98	- 2,20	1515
PECHINEY ACT ORD	30,60	29,43	193,05	- 3,82	175,50
PERNOD-RICARD	57	57,10	374,55	+ 0,17	358,40
PEUGEOT	143	140	918,34	- 2,09	826
PINAULT-PRINT.RE	171,70	170,80	1120,37	- 0,52	990
PLASTIC OMN.(LY)	82,10	81,20	532,64	- 1,09	436
PRIMAGAZ	80,80	80	524,77	- 0,99	530
PROMODES	668,50	644	4224,36	- 3,66	4028
PUBLICIS #	153	149,40	980	- 2,35	880
REMY COINTREAU	16,25	16,25	106,59	....	110
RENAULT	42,99	40,30	264,35	- 6,25	232,50
REXEL	82,45	82,60	541,82	+ 0,18	525
RHODIA	12,80	12,96	85,01	+ 1,25	78
RHONE POULENC A	46,98	46,81	307,05	- 0,36	280,80
ROCHEFORTAISE CO	106,90	106,55	698,59	- 0,37	656
ROCHETTE (LA)	2,51	2,46	16,14	- 1,99	15,55
ROYAL CANIN	54	53,35	349,95	- 1,20	325
RUE IMPERIALE (L	995	997	6539,89	+ 0,20	6060
SADE (NY)	34,50	34,45	225,98	- 0,14	224
SAGEM SA	607	597,50	3919,34	- 1,56	3535
SAINT-GOBAIN	139	134,80	884,99	- 2,94	769
SALVEPAR (NY)	78	75,50	495,25	- 3,20	461
SANOFI	165	166,30	1090,86	+ 0,78	940
SAUPIQUET (NS)	59	59	387,01	....	372
SCHNEIDER SA	52,80	51	334,54	- 3,40	315,60
SCOR	58,50	58,20	381,77	- 0,51	366,90
S.E.B.	69	65,75	431,29	- 4,71	448
SEFIMEG CA	65	64	419,81	- 1,53	385,50
SEITA	54,95	54,30	356,18	- 1,18	332
SELECTIBANQUE	11,20	11,10	72,81	- 0,89	72
SFIM	75	77,90	510,99	+ 3,86	430
SGE	43,11	44,60	292,56	+ 3,45	252
SIDEL	74	73,50	482,13	- 0,67	457,60
SILIC CA	151	150	983,94	- 0,66	1028
SIMCO	83,60	82	537,88	- 1,91	519
S.I.T.A	228,70	220	1443,11	- 3,80	1462
SNS ROSSIGNOL	12,79	12,72	83,44	- 0,54	77,10
SOCIETE GENERALE	169	165,90	1088,23	+ 1,83	850
SOC.FONC.LYON.#	135,80	133,60	876,36	- 1,62	875
SODEXHO ALLIANCE	195,90	194,10	1273,21	- 0,91	1214
SOGEPARC (FIN)	75,50	74,65	489,02	- 1,25	430
SOMMER-ALLIBERT	24,50	23,75	155,79	- 3,06	145
SOPHIA	36,75	37	242,70	+ 0,68	237
SPIR COMMUNIC. #	46,90	46,85	307,32	- 0,10	291,60
STRAFOR FACOM	61	61,10	400,79	+ 0,16	365
SUEZ LYON.DES EA	187	178,60	1171,54	- 4,49	1131
SYNTHELABO	210,20	212,60	1394,56	+ 1,14	1217
TECHNIP	77	77	505,09	....	439
THOMSON-CSF	33	33,03	216,66	+ 0,09	226,20
TOTAL	91	93,40	612,66	+ 2,63	565
UNIBAIL	121,80	119,60	784,52	- 1,80	788
UNION ASSUR.FDAL	109	109	714,98	....	715
USINOR	10,40	10,95	71,83	+ 5,28	59
VALEO	63	66,55	436,54	+ 5,63	414
VALLOUREC	29,76	31,18	204,53	+ 4,77	190,40
VIA BANQUE	28,50	28,10	184,32	- 1,40	180
VIVENDI	240,90	241,80	1586,10	+ 0,37	1375
WORMS (EX.SOMEAL	13,52	13,15	86,26	- 2,73	82,50
ZODIAC EX.DT DIV	197	196,10	1286,33	- 0,45	1195

International ▶	Précédent en euros	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Compensation (1)
AMERICAN EXPRESS	86	89,65	588,10	+ 3,89	571
A.T.T. #	69,90	70,80	464,42	+ 1,28	415
BARRICK GOLD #	16,91	17,40	114,14	+ 2,89	105,90
CROWN CORK ORD.#	26,78	....	....	....	159,10
DE BEERS #	11,69	11,90	78,06	+ 1,79	67,50
DU PONT NEMOURS	48,63	49,45	324,37	+ 1,68	307
EASTMAN KODAK #	60,50	62,25	408,33	+ 2,89	416
FORD MOTOR #	51,85	53,40	350,28	+ 2,98	307,50
GENERAL ELECT. #	88,60	88,10	577,90	- 0,56	554
GENERAL MOTORS #	65,60	66,35	435,23	+ 1,14	408
HITACHI #	5,35	5,63	36,93	+ 5,23	34,50
I.B.M #	163,20	160	1049,53	- 1,96	987
ITO YOKADO #	56,40	56,35	369,63	- 0,08	363,50
MATSUSHITA #	14,57	15,09	98,98	+ 3,56	93,50
MC DONALD'S #	66,20	66,10	433,59	- 0,15	432
MERCK AND CO #	129,80	129,10	846,84	- 0,53	804
MITSUBISHI CORP.	4,77	4,80	31,49	+ 0,62	32,45
MOBIL CORPORAT.#	73,50	76,40	501,15	+ 3,94	504
MORGAN J.P. #	91,90	95,10	623,82	+ 3,48	574
NIPP. MEATPACKER	13,36	13,90	91,18	+ 4,04	85
PHILIP MORRIS #	45,35	45,08	295,71	- 0,59	282,10
PROCTER GAMBLE	78,40	79	518,21	+ 0,76	483
SEGA ENTERPRISES	18,73	18,95	124,30	+ 1,17	120
SCHLUMBERGER #	41,58	43,57	285,80	+ 4,78	249

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3 ; ■ coupon détaché ; ● droit détaché ; # contrat d'animation ; o = offert ; d = demandé ; † offre réduite ; ↓ demande réduite.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12 ; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros ; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon ; Jeudi daté vendredi : compensation ; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 7 JANVIER

Cours relevés à 12 h 30

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADLPARTNER #	22,50	147,59	...
AB SOFT	21,34	139,98	- 0,28
ALPHAMEDIA	52,50	344,38	- 5,23
ALPHA MOS	10,59	69,47	- 3,72
ALTAMIR & CI	155	1016,73	+ 1,30
ALDETA	5,18	33,98	- 0,38
APPLIGENE ON	3,34	21,91	....
ASTRA	0,91	5,97	- 3,19
ATN	13,40	87,90	- 0,14
AVENIR TELEC	45,50	298,46	- 1,08
BARBARA BUI	7,35	48,21	....
BELVEDERE	69	452,61	- 1,42
BIODOME #	18,51	121,42	+ 0,05
BVRP	45,10	295,84	- 1,70
CAC SYSTEMES	9,80	64,28	+ 8,64
CEREP	26	170,55	- 1,88
CHEMUNEX #	1	6,56	....
COIL	47,87	314,01	+ 1,85
CRYO INTERAC	22	144,31	- 2,22
CYBER PRESS	47	308,30	+ 4,44
CYRANO #	18,50	121,35	- 3,64
DESK #	27,30	179,08	..
DESK BS 98	3,25	21,32	....
DMS #	11,45	75,11	- 8,14
DURAND ALLIZ	6,10	40,01	....
DURAN DUBOI	65,60	430,31	- 8,37
ESKER	21,35	140,05	- 6,76
EUROFINS SCI	63,20	414,56	+ 0,15
EURO.CARGO S ●	11	72,16	....
EUROPSTAT	35	229,58	- 1,40
FABMASTER #	25,75	168,91	+ 3,41
FI SYSTEM	23,60	154,81	- 1,66
FLOREANE MED	11	72,16	+ 1,38
GENERIX #	57,20	375,21	- 3,05
GENESYS #	11,44	75,04	- 0,52
GENSET	70	459,17	- 0,26
GUILLEMOT	69	452,61	+ 3,75
GUYANOR ACTI	0,38	2,49	+ 5,55
HF COMPANY	73,10	479,50	- 0,94
HIGH CO.	41,10	269,60	- 0,12
HOLOGRAM IND	66,10	433,59	+ 1,69
IDP	2,67	17,51	...
IDP BS 98 (2 ●	1,07	7,02	....
IGE + XAO	4	26,24	....
ILOG	10,80	70,84	....
IMECOM GROUP	4,35	28,53	- 1,13
INFONIE	27,10	177,76	- 6,51
LEXIBOOK	39	255,82	- 2,50
JOLIEZ-REGOL	8,40	55,10	- 4,43
JOLIEZ-REGOL ●	0,26	1,71	....
LACIE GROUP	15,90	104,30	....
MEDIDEP #	19,80	129,88	+ 1,53
MILLE AMIS #	5,80	38,05	- 3,17
MONDIAL PECH	11	72,16	- 1,78
NATUREX	14,50	95,11	+ 4,31
OLITEC	120,90	793,05	+ 0,75
OMNICOM	128,90	845,53	+ 0,31
OXIS INTL RG	2,34	15,35	- 4,09
PERFECT TECH	19,80	129,88	....
PHONE SYS.NE	10,06	65,99	- 0,39
PICOGIGA	17	111,51	....
PROSODIE	60	393,57	- 2,43
PROLOGUE SOF	32,75	214,83	+ 2,02
PROXIDIS	1,41	9,25	- 1,39
QUANTEL	7,50	49,20	+ 1,21
R2I SANTE	50	327,98	- 0,59
RADOUX INTL	37,80	247,95	+ 0,80
RECIF #	13,25	86,91	....
REPONSE #	16,50	108,23	- 8,83
REGINA RUBEN	6,87	45,06	....
SAVEURS DE F	27	177,11	+ 4,16
SILICOMP #	12,35	81,01	+ 2,91
SERP RECYCLA	124,40	816,01	+ 0,32
STACI	24	157,43	+ 6,66
STELAX	0,32	2,10	+ 3,22
SYNELEC #	46	301,74	....
LA TETE D.L	4,60	30,17	+ 6,97
THERMATECH I	32	209,91	...
TITUS INTERA	90	590,36	- 10
TITUS INTER. ●	100,60	659,89	....
TRANSGENE #	42	275,50	- 4,74
UNION TECHNO	0,50	3,28	+ 8,69
VALORUM #	3,35	21,97	+ 11,66
V CON TELECO ●	6,70	43,95	....
WESTERN TELE	6,85	44,93	- 1,86

(Publicité)

Prenez un vol JAL pour le Japon et bénéficiez d'un billet pour l'Europe.

Japan Airlines offre un double bonus en miles sur les vols entre l'Europe et le Japon, du 10 Janvier au 30 Avril 1999. Ce qui signifie que les nouveaux membres de notre programme de fidélisation, le JAL Mileage Bank, n'ont besoin de faire qu'un voyage aller-retour avec JAL, en Classe Affaires Seasons, pour cumuler suffisamment de miles et bénéficier d'un billet aller-retour en Europe avec Air France ou de deux billets aller-retour en Europe avec British Midland.

Pour tout renseignement ou pour adhérer au JAL Mileage Bank, appelez le 0801 747 700 ou visitez notre site web www.jal-europe.com

JAL Japan Airlines

UNE MEILLEURE APPROCHE DES AFFAIRES

SECOND MARCHÉ

JEUDI 7 JANVIER

Une sélection. **Cours relevés à 12 h 30**

Valeurs ▶	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ADA	66,85	438,51	- 4,77
AIGLE #	73,15	479,83	- 4,87
ALGECO #	74,45	488,36	+ 1,98
APRIL S.A.#(	80	524,77	+ 2,56
ARKOPHARMA #	65	426,37	- 2,84
ASSUR.BQ.POP	98,95	649,07	- 0,05
ASSYSTEM #	21,70	142,34	- 5,36
BELLE JARDIN ●	59,45	389,97	....
BENETEAU CB#	129,30	848,15	....
BIOBLOCK SCT. ●	63,25	414,89	....
BISC. GARDEI	4,86	31,88	....
BOIRON (LY)#	65	426,37	- 2,98
BOISSET (LY)	51,55	338,15	+ 1,87
BOIZEL CHANO	79,25	519,85	- 1,06
BONDUELLE	21,19	139	- 0,51
BOURGEOIS (L ●	5,78	37,91	....
BRICE	48	314,86	- 0,41
BRICORAMA #	49	321,42	- 0,20
BRIOCHE PASQ	100	655,96	- 4,21
BUT S.A.	45,74	300,03	- 0,34
SOLERI	50	327,98	- 1,28
CDA-CIE DES	31	203,35	- 3,12
CEGEDIM #	42,70	280,09	- 1,86
CERG-FINANCE	103,10	676,29	- 4,53
CGBI	27,40	179,73	- 2,14
CLAYEUX (LY)	7,39	48,48	....
CNIM CA#	36,40	238,80	....
COFITEM-COFI	50,35	330,27	....
CIE FIN.ST-H	59	387,01	- 0,84
C.A. PARIS I	146,90	963,60	+ 1,45
C.A.ILLE & V	48	314,86	....
C.A.LOIRE/H.	41,16	269,99	- 0,57
C.A.MORBIHAN	49,50	324,70	+ 0,08
C.A.DU NORD#	78,85	517,22	- 0,06
C.A. OISE CC	59,81	392,32	- 0,16
C.A.PAS DE C	85,50	560,84	....
C.A.TOULOUSE	71	465,73	- 3
CRCAM CCI NV ●	40	262,38	....
CRCAM TOUR.P	57	373,90	- 0,34
CROMETAL	51,80	339,79	....
DAPTA-MALLIN	....	....	....
GROUPE J.C.D	56	367,34	- 3,86
DAUPHIN OTA	81	531,33	+ 8,57
DECAN GPE NO	164,90	1081,67	....
DU PAREIL AU	68	446,05	....
EXPAND S.A	45,51	298,53	....
L ENTREPRISE	65,75	431,29	- 4,98
ETAM DEVELOP	38,52	252,67	- 0,33
EUROPEENNE C	81,05	531,65	- 1,03
EUROP.EXTINC	52,10	341,75	- 3,33
EXEL INDUSTR	59,40	389,64	- 2,54
FACTOREM	133	872,42	- 0,07
FACTOREM NV ●	126,70	831,10	....
FAIVELEY #	23,80	156,12	- 0,79
FINATIS(EX.L	61	400,13	....
FININFO	158,50	1039,69	- 0,31
FLO (GROUPE)	41,20	270,25	- 4,18
FOCAL (GROUP	46,10	302,40	- 1,81
FRAIKIN 2#	58,20	381,77	- 4,97
FRANKOPARIS	15,50	101,67	+ 9,15
GARONOR ACT. ●	16,83	110,40	....
GAUTIER FRAN	58,95	386,69	....
GEL 2000 ●	1,99	13,05	....
GENERALE LOC	27,20	178,42	- 0,36
GEODIS #	68,50	449,33	+ 1,10
G.E.P PASQUI ●	3,20	20,99	....
GFI INDUSTRI	37,95	248,94	+ 4,54
GFI INFORMAT	96,30	631,69	+ 1,90
GO SPORT	64	419,81	- 0,31
FINANCIERE G ●	7,08	46,44	....
GRAND MARNIE	5031	33001,20	+ 0,82
GROUPE BOURB	47,25	309,94	....
GUERBET S.A	19,06	125,03	+ 3,58
GUY DEGRENNE	41	268,94	- 2,38
GUYOMARC H N	63	413,25	+ 0,31
HERMES INTL	74	485,41	- 0,60
HYPARLO #(LY	95,20	624,47	+ 0,21
I.C.C.#	28,35	185,96	- 2,24
IMMOB.BATIBA	49,50	324,70	- 1,98
IMS(INT.META	7,80	51,16	+ 2,22
INFO REALITE	50,45	330,93	- 0,29
INT. COMPUTE	8,85	58,08	+ 0,35
JET MULTIMED	116,50	764,35	+ 5,50
LATECOERE #	97,65	640,54	- 2,83
L.D.C.	147	964,26	- 1,34
LECTRA SYST.	5,84	38,31	+ 0,68
LEON BRUXELL	64	419,81	- 0,15
LOUIS DREYFU	22,50	147,59	- 2,97
LVL MEDICAL	14,15	92,82	- 0,35
M6-METROPOLE	145	951,14	+ 0,69
MEDASYS DS	2,25	14,76	....
MANITOU #	120	787,15	- 1,63
MANUTAN	60,05	393,90	- 0,41
MARC ORIAN	107,90	707,78	- 1
MARIONNAUD P.	38,50	252,54	- 2,03
MECATHERM #	26,65	174,81	+ 3,29
MGI COUTIER	43,89	287,90	- 0,92
MICHEL THIER	113,40	743,86	+ 2,90
TOUPARGEL (L	11,45	75,11	- 2,96
NAF-NAF #	14,95	98,07	+ 7,55
PARIS EXPO	37,75	247,62	+ 0,26
PENAUILLE PO	234	1534,94	+ 0,86
PHYTO-LIERAC	29,10	190,88	+ 0,34
POCHET ●	98	642,84	....
RADIALL #	68,65	450,31	....
RALLYE(CATHI	66,50	436,21	- 0,74
REYNOLDS	40,20	263,69	- 1,95
RUBIS #	23,63	155	+ 0,59
SABATE SA #	120,05	787,47	+ 0,60
SEGUIN MOREA	79,80	523,45	- 1,23
SIDERGIE	122	800,27	....
SIPAREX (LY)	20,90	137,10	+ 2,95
SOCAMEL-RESC	17,46	114,53	+ 0,05
SOPRA #	298	1954,75	+ 0,67
SPORT ELEC S	3,61	23,68	....
STALLERGENES	30,36	199,16	- 4,82
STEF-TFE #	39,88	261,60	....
SUPERVOX (B) ●	2,51	16,46	....
SYLEA	43,90	287,97	+ 3,78
TF1	178,03	1167,80	+ 2,59
TRIGANO	27,14	178,03	- 2,72
UBI SOFT ENT	139,90	917,68	- 0,78

SICAV FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 6 janvier

Émetteurs ▶	Valeurs unitaires* Euros	Valeurs unitaires* francs**	Date cours
AGIPI			
AGIPI AMBITION (AXA)	24,32	159,53	06/01
AGIPI ACTIONS (AXA)	22,72	149,03	05/01
BNP — 3615 BNP			
ANTIGONE TRÉSORIE	141201,56	926221,65	06/01
NATIO COURT TERME	2264,34	14853,10	06/01
NATIO COURT TERME 2	61496,27	403382,53	06/01
NATIO EPARGNE	345,62	2267,12	06/01
NATIO EP. CROISSANCE	619,54	4063,92	06/01
NATIO EP. PATRIMOINE	26,54	174,09	06/01
NATIO EPARG. RETRAITE	30,92	202,82	06/01
NATIO EPARGNE TRESOR	1841,34	12078,40	06/01
NATIO EURO VALEURS	215,81	1415,62	06/01
NATIO EURO OBLIG.	173,68	1139,27	06/01
NATIO EURO OPPORT.	192,67	1263,83	06/01
NATIO EURO PERSPECT.	337,99	2217,07	06/01
NATIO IMMOBILIER	262,99	1725,10	06/01
NATIO INTER.	175,47	1151,01	06/01
NATIO MONÉTAIRE C	863,10	5661,56	06/01
NATIO MONÉTAIRE D	794,46	5211,32	06/01
NATIO OBLIG. LT	36,82	241,52	06/01
NATIO OBLIG. MT C	143,39	940,58	06/01
NATIO OBLIG. MT D	138,58	909,09	06/01
NATIO OPPORTUNITÉS	34,53	226,50	06/01
NATIO PLACEMENT C	12507,38	82043,03	06/01
NATIO PLACEMENT D	11752,18	77089,12	06/01
NATIO REVENUS	174,91	1147,33	06/01
NATIO SÉCURITÉ	1756,53	11522,08	06/01
NATIO VALEURS	278,86	1835,76	06/01
BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT			
MONEDEN	14766,51	96861,96	06/01
OBLIG. TTES CATÉ.	46,21	303,12	06/01
CDC Asset Management — www.cdc-assetmanagement.com			
LIVRET B. INV.D PEA	173,23	1136,31	06/01
NORD SUD DEVELOP. C	406,27	2664,96	05/01
NORD SUD DEVELOP. D	363,87	2386,83	05/01
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC			
PATRIMOINE RETRAITE C	49,86	327,06	05/01
PATRIMOINE RETRAITE D	47,20	309,61	06/01
CDC TRESOR — Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)			
FONSICAV C	3140,77	20602,10	06/01
MUTUAL. DÉPÔTS SIC. C	3129,23	20526,40	05/01
CAISSE D'EPARGNE — Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)			
ÉCUR. ACT. FUT.D PEA	60,06	394,10	06/01
ÉCUR. CAPITALISATION C	42,02	275,63	03/01
ÉCUR. EXPANSION C	13313,62	87330,87	03/01
ÉCUR. GÉOVALEURS C	647,96	4250,34	03/01
ÉCUR. INVESTIS. D PEA	47,83	313,74	06/01
EC. MONÉT.C/10 30/11/98	206,25	1352,91	03/01
EC. MONÉT.D/10 30/11/98	186,07	1220,54	03/01
ÉCUR. TRESORERIE C	50,60	331,91	03/01
ÉCUR. TRÉSORERIE D	47,45	311,25	03/01
ÉCUR. TRIMESTRIEL D	327,28	2146,49	03/01
ÉPARCOURT-SICAV D	30,32	198,89	03/01
GÉOPTIM C	2204,56	14460,97	03/01
GEOPTIM D	1973,63	12946,16	03/01
HORIZON C	453,82	2976,86	06/01
PRÉVOYANCE ECUR. D	16,46	107,97	03/01
INDOCAM — CRÉDIT AGRICOLE — 08 36 68 56 55 (2,23 F/mn)			
AMPLIA	19058,82	125004,54	07/01
ATOUT AMÉRIQUE	34,21	224,40	06/01
ATOUT ASIE	12,22	80,16	06/01
ATOUT FRANCE EUROPE	177,82	1166,42	06/01
ATOUT FRANCE MONDE	42,94	281,67	06/01
ATOUT FUTUR C	172,61	1132,25	06/01
ATOUT FUTUR D	160,07	1049,99	06/01
COEXIS	324,02	2125,43	06/01
DIÈZE	418,46	2745,05	06/01
ELICASH	151680,48	994958,73	07/01
EURODYN	533,54	3499,79	06/01
INDICIA	374,50	2456,56	05/01
INDOCAM CONVERT. C	2438,77	15997,28	06/01
INDOCAM CONVERT. D	2232,46	14643,98	06/01
INDOCAM EUR. NOUV.	1697,90	11137,49	05/01
INDOCAM HOR. EUR. C	191,83	1258,32	06/01
INDOCAM HOR. EUR. D	181,03	1187,48	06/01
INDOCAM MULTI OBLIG.	148,24	972,39	06/01
INDOCAM ORIENT C	24,94	163,60	05/01
INDOCAM ORIENT D	22,41	147	05/01
INDOCAM UNIJAPON	129,75	851,10	06/01
INDOCAM STR. 5-7 C	324,67	2129,70	06/01
INDOCAM STR. 5-7 D	232,27	1523,59	06/01
MONÉ.J C	1891,17	12405,26	07/01
MONÉ.J D	1750,39	11481,81	07/01
OBLIFUTUR C	94,58	620,40	06/01
OBLIFUTUR D	87,17	571,80	06/01
ORACTION	177,28	1162,88	06/01
REVENU-VERT	184,18	1208,14	06/01
SEVÉA	18,20	119,38	05/01
SYNTHÉSIS	3284,75	21546,55	06/01
UNIVERS ACTIONS	46,75	306,66	06/01
UNI ASSOCIATIONS	18,26	119,78	07/01
UNI-FONCIER	289,25	1897,36	06/01
UNI-RÉGIONS	295,90	1940,98	06/01
UNIVAR C	49,02	321,55	07/01
UNIVAR D	45,96	301,48	07/01
UNIVERS-OBLIGATIONS	41,66	273,27	06/01
Fonds communs de placements			
INDOCAM DOLLAR 3 M.	16535,61	108466,49	05/01
INDOCAM VAL. RESTR.	2636,90	17290,37	29/12
OPTALIS DYNAMIQ. C	18,36	120,43	05/01
OPTALIS DYNAMIQ. D	18,18	119,25	05/01
OPTALIS ÉQUILIB. C	17,86	117,15	05/01
OPTALIS ÉQUILIB. D	17,40	114,14	05/01
OPTALIS EXPANSION C	16,97	111,32	05/01
OPTALIS EXPANSION D	16,97	111,32	05/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ C	16,74	109,81	05/01
OPTALIS SÉRÉNITÉ D	15,99	104,89	05/01
PACTE SOL. LOGEM.	79,80	523,45	05/01
PACTE VERT T. MONDE	81,64	535,52	05/01
CIC BANQUES			
FRANCIC	29,92	196,26	06/01
FRANCIC PIERRE	27,57	180,85	06/01
EUROPE RÉGIONS	39,92	261,86	06/01
CIC PARIS			
ASSOCIC	174,60	1145,30	06/01
CICAMONDE	27,73	181,90	06/01
CONVERTICIC	76,81	503,84	06/01
ECOCIC	304,09	1994,70	06/01
MENSUELCIC	1521,62	9981,17	05/01
OBLICIC MONDIAL	644,01	4224,43	06/01
OBLICIC RÉGIONS	191,60	1256,81	05/01
RENTACIC	25,42	166,74	06/01
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT			
EURCO SOLIDARITÉ	223,77	1467,83	06/01
LION 20000 C	2714,45	17805,62	06/01
LION 20000 D	2476,65	16240,71	06/01
LION-ASSOCIATIONS C	1805,25	11841,66	06/01
LION-ASSOCIATIONS D	1710,84	11222,37	06/01
LION COURT TERME C	4214,86	27642,36	06/01
LION COURT TERME D	3602,99	23634	06/01
LIONPLUS C	270,43	1773,90	06/01
LIONPLUS D	247,72	1624,94	06/01
LION TRESOR	410,10	2690,08	06/01
OBLILION	370,02	2427,17	06/01
SICAV 5000	152,86	1002,70	06/01
SLIVAFRANCE	258,04	1692,63	06/01
SLIVAM	105,22	690,26	06/01
SLIVARENTE	41,74	273,80	06/01
SLIVINTER	145,44	954,02	06/01
TRILION	791,37	5191,05	06/01
Crédit Mutuel			
AVENIR ALIZÉS	441,82	2897,17	06/01
CM OPTION DYNAM.	27,66	181,44	06/01
CM OPTION EQUIL.	49,73	326,21	06/01
CM MID. ACT. FR.	25,05	164,32	06/01
CM OBLIG. COUR.T.	150,02	984,07	06/01
CM FRANCE ACTIONS	31,80	208,63	06/01
CRÉD. MUT. JOUR	3639,24	23871,86	06/01
CM MONDE ACTIONS	298,42	1957,51	06/01
CM EPARGNE OBLIG.	313,52	2056,56	06/01
CM OBLIG. QUATRE	168,56	1105,61	06/01
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODÉRAT.	17,66	115,84	06/01
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
ASIE 2000	61,38	402,63	06/01
SAINT-HONORÉ CAPITAL	3410,60	22372,07	06/01
ST-HONORE MAR. EMER.	51,88	340,18	06/01
ST-HONORÉ PACIFIQUE	72,99	478,78	06/01
ST-HONORÉ VIE SANTE	327,85	2150,56	06/01
LEGAL & GENERAL BANK			
SÉCURITAUX	289,73	1900,50	06/01
STRATÉGIE ACTIONS	200,86	1317,16	06/01
STRATÉGIE RENDEMENT	328,68	2156,79	06/01
LA POSTE — Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)			
AMPLITUDE AMÉR. C	21,54	141,29	06/01
AMPLITUDE AMÉRIQUE D	21,36	140,90	06/01
AMPLITUDE EUROPE C	33,82	221,84	06/01
AMPLITUDE EUROPE D	33,17	217,58	06/01
AMPLITUDE MONDE C	189,31	1241,79	06/01
AMPLITUDE MONDE D	177,03	1161,24	06/01
AMPLITUDE PACIF. C	12,59	82,58	05/01
AMPLITUDE PACIFIQUE D	12,49	81,93	06/01
ÉLANCIEL FRANCE D PEA	40,99	268,81	06/01
ÉLANCIEL EURO D PEA	105,05	689,08	06/01
ÉMERGENCE E.POST.D PEA	29,29	192,13	06/01
GÉOBILYS C	111,29	729,95	06/01
GEOBILYS D	104,14	683,11	06/01
INTENSYS C	19,02	124,76	06/01
INTENSYS D	17,50	114,79	06/01
KALEIS DYNAMISME C	207,96	1362,09	06/01
KALEIS ÉQUILIBRE C	187,91	1232,61	06/01
KALEIS SÉRÉNITÉ C	175,68	1152,39	06/01
KALEIS DYNAMISME D	204,74	1343,01	06/01
KALEIS ÉQUILIBRE D	184,98	1213,39	06/01
KALEIS SÉRÉNITÉ D	172,32	1130,35	06/01
LATITUDE C	23,55	154,48	06/01
LATITUDE D	20,91	137,16	06/01
OBLITYS D	105,56	690,46	06/01
PLÉNITUDE D PEA	41,22	270,39	06/01
POSTE GESTION D	2284,60	14986,31	06/01
POSTE PREMIÈRE SI	6464,30	42403,03	06/01
POSTE PREMIÈRE 1 AN	38665,21	253635,32	06/01
POSTE PREMIÈRE 2-3	8334,44	54670,15	06/01
REVENUS TRIMESTR. D	816,10	5353,27	06/01
THÉSORA C	168,74	1106,86	06/01
THÉSORA D	147,68	968,39	06/01
TRÉSORYS C	44237,72	290206,87	06/01
SOLSTICE D	365,37	2396,67	06/01
SG ASSET MANAGEMENT — Serveur vocal : 08 36 68 36 62 (2,23 F/mn)			
ACTIMONÉTAIRE C	6050,63	39679,99	06/01
ACTIMONÉTAIRE D	4653,75	30526,80	06/01
CADENCE 1 D	163,04	1069,15	06/01
CADENCE 2 D	164,41	1078,49	06/01
CADENCE 3 D	162,34	1064,88	06/01
CAPIMONÉTAIRE C	64,80	425,06	06/01
CAPIMONÉTAIRE D	57,05	374,22	06/01
SOGEOBLIG C/D	104,77	687,25	06/01
INTEROBLIG C	50,87	333,69	06/01
INTERSÉLECTION FR. D	71,96	472,08	06/01
SÉLECT DÉFENSIF C	179,60	1178,10	06/01
SÉLECT DYNAMIQUE C	211,67	1389,76	06/01
SÉLECT ÉQUILIBRE 2	153,54	1007,48	06/01
SÉLECT PEA 3	147,68	968,72	06/01
SOGEPEA EUROPE	68,36	485,17	06/01
S.G. FRANCE OPPORT. C	393,20	2579,22	06/01
S.G. FRANCE OPPORT. D	372,21	2441,54	06/01
SOGENFRANCE C	432,48	2869,35	06/01
SOGENFRANCE D	397,12	2605	06/01
SOGÉPARGNE D	46,63	305,87	06/01
SOGINTER C	56,12	368,12	06/01

LÉGENDE

* Hors frais. ** A titre indicatif.



SCIENCES **La société Apple, qui, en septembre, avait étonné le monde de l'informatique avec la sortie de l'iMac, un ordinateur personnel au design translucide, vient de relancer sa campagne de séduction auprès du grand public. ● AU SALON MacWorld de San Francisco, Steve Jobs, le patron d'Apple, a annoncé l'arrivée de cinq nouveaux modèles plus performants. ● A EN CROIRE Apple, l'iMac aurait été vendu à 800 000 exemplaires en un peu plus de quatre mois. Les prix devraient prochainement baisser en France de 10 à 20 % et Apple aurait convaincu les grands éditeurs de logiciels de s'adapter à l'iMac. ● PARALLÈLEMENT à cette action, la firme de Cupertino a présenté sa nouvelle gamme d'ordinateurs, les G3, et la nouvelle version de son système d'exploitation, Mac OS X Server, dont la version grand public sera disponible à l'automne 1999.**

Grâce au succès de l'iMac, Apple repart à l'offensive

La firme américaine a annoncé une totale refonte de sa gamme lors du Salon MacWorld de San Francisco. Avec son nouveau système d'exploitation, Apple se lance sur le marché des serveurs d'entreprise avec Mac OS X Server, qui sortira plusieurs mois avant son concurrent Windows 2000

SELON APPLE, 800 000 iMac ont été vendus en seulement cent trente-neuf jours en 1998. Ces chiffres confirment la bonne santé de l'étonnant ordinateur transparent. Dans un discours retransmis mardi 5 janvier sur Internet depuis le Salon MacWorld (http://www.macworldexpo.com) qui se tient à San Francisco, Steve Jobs, le patron d'Apple, a multiplié les annonces devant un auditoire acquis à sa cause. Il a aussi, semble-t-il, convaincu les boursiers. A la mi-journée, l'action Apple affichait une hausse de 4,55 % à Wall Street.

A en croire une étude de l'institut Audits & Surveys Worldwide, près du tiers des acquéreurs de l'iMac sont des nouveaux venus à la micro-informatique et 13 % sont des transfuges du monde PC. Ce sont donc 45 % des acheteurs qui sont des nouveaux clients d'Apple, un chiffre en hausse par rapport à la même étude conduite en septembre 1998. De plus, 65 % des acheteurs d'iMac se sont connectés à Internet le premier jour.

Apple entend poursuivre son entreprise de séduction du grand public. Steve Jobs a présenté cinq nouveaux modèles d'iMac aux caractéristiques techniques identiques, mais de couleurs différentes. Une pierre de plus dans le jardin des fabricants de PC réputés pour leur laideur, en dépit de quelques tentatives d'Acer, Toshiba et Sony qui n'ont pas convaincu le public. « *Nos ordinateurs sont désormais conçus par des designers*, avance Jean-Pierre Giannetti, directeur marketing chez Apple Europe. *Les ingénieurs doivent ensuite se débrouiller pour que l'électronique rentre dans le volume qu'ils ont défini.* »

Les nouveaux iMac reçoivent pour l'occasion une puce plus rapide et un disque dur plus « costaud ». Selon Jean-Pierre Giannetti, les prix européens devraient être identiques dans tous les pays de la zone euro, et très proches de ceux pratiqués aux Etats-Unis, « *dans le but de lutter contre les importations sauvages* ». Le prix des ordinateurs d'Apple devrait donc baisser de 10 % à 20 % dans les prochaines semaines en France.

Le succès de l'iMac semble avoir convaincu les grands éditeurs de s'intéresser à la galaxie Macintosh. Selon Apple, plus de 1 300 logiciels ont été annoncés depuis le lancement de l'iMac. Microsoft a présenté le 5 janvier la nouvelle version de son navigateur Internet Explorer 4.5, et les éditeurs de jeux sont aux rendez-vous. Ainsi, le Macintosh devrait prochainement recevoir Quake 3, la nouvelle mouture de l'un des best-sellers du monde PC, ou des logiciels comme SimCity 3000, Quest for Glory 5 ou Dark Vengeance. Apple annonce également la disponibilité prochaine d'un logiciel capable de faire fonctionner les programmes conçus pour la PlayStation de Sony.

ÉDITION ET IMAGE

Apple revoit sa gamme de fond en comble, à l'exception des portables, dont le lifting « *translucide* » est prévu pour le premier semestre 1999. La firme a présenté de nouveaux ordinateurs modulaires, les G3, dont l'esthétique s'inspire de celle des iMac : boîtiers en plastique translucide bleu-vert, et formes arrondies. Les écrans subissent les mêmes transformations. « *Nous souhaitons que nos ordinateurs se repèrent au premier coup d'œil quand on entre dans la pièce* », a expliqué M. Giannetti, pour justifier le nouvel aspect des ordinateurs. Les nouveaux G3 disposent d'un astucieux système d'ouverture qui permet d'accéder en quelques secondes à l'ensemble des composants.

Apple entend renforcer sa présence dans ses marchés traditionnels de l'édition et de l'image. Tous les nouveaux ordinateurs G3 sont désormais équipés de 64 Mo de mémoire et de la technologie FireWire mise au point par Apple et aujourd'hui adoptée par des industriels comme Sony pour leurs caméras vidéo numériques. Le FireWire permet des transferts d'informations à 400 Mbits/s, indispensables pour l'utilisation des appareils photo numériques, des scanners ou des caméras vidéo. Les G3 reçoivent également la connectivité USB (*universal serial bus*) déjà adoptée dans le monde PC et sur les iMac. Les puces Power PC G3 fonctionnent désormais entre 300 MHz et 400 MHz, cette dernière fréquence étant obtenue grâce à la technologie cuivre annoncée par IBM il y a quelques mois. Enfin, le circuit d'affichage est renforcé par l'adoption d'une puce Rage 128 fabriquée par ATI. Par ailleurs, Apple a annoncé l'adoption de l'OpenGL de Silicon Graphics, une technologie utilisée sur les stations de conception assistée par ordinateur et pour certains jeux affichant des univers en 3D. Un signe qu'Apple entend conquérir le fructueux marché des stations de travail tout en s'attirant les grâces des amateurs de jeux à sensations.

Steve Jobs a également lancé la seconde phase de son entreprise de reconquête du marché. La firme va commencer à livrer la nouvelle version de son système d'exploitation baptisée Mac OS X Server. C'est l'aboutissement d'années d'atermoiements et d'efforts, après l'abandon de Copland puis de Rhapsody, pour disposer d'un système d'exploitation moderne et capable de concurrencer les Windows de Microsoft et les Unix utilisés dans les serveurs d'entreprise. Mac OS X Server reprend les technologies mises au point par NeXT, la firme fondée par Steve Jobs et rachetée depuis par Apple. La firme commercialisera Mac OS X Server plusieurs mois avant la sortie de son concurrent Windows 2000. La version grand public de Mac OS X ne sera pas disponible avant l'automne 1999.

« *Après le retour à l'équilibre, Apple va s'attacher à gagner des parts de marché tout en améliorant ses marges* », prévient M. Giannetti. La firme devait ouvrir en France, mercredi 6 janvier, son magasin en ligne Apple Store. « *Il ne s'agit pas de concurrencer les revendeurs*, précise M. Giannetti. *Il ne faudra pas compter sur Apple pour casser les prix. Les revendeurs traditionnels et les VPCistes sont indispensables.* » Apple a vivement contesté les pratiques de certains vendeurs par correspondance aux Etats-Unis qui s'étaient aventurés à vendre les iMac plus de 1 000 francs sous le prix « *officiel* ».

L'entreprise a changé tous ses contrats de distribution depuis le début de 1999 pour assainir la concurrence entre ses différents canaux de distribution. La firme mène également une expérience avec France Télécom, dont une douzaine d'agences parisiennes proposent l'acquisition d'un iMac avec abonnement à Internet, via Wanadoo. En cas de succès, l'expérience pourrait être étendue à cent cinquante agences réparties dans les principales grandes villes.

Denis Delbecq

La nouvelle gamme

● **iMac** Processeur Power PC G3 à 266 MHz, mémoire vive de 32 Mo, dur 6 Go, mémoire vidéo de 6 Mo, CD-ROM 24x, modem 56K. Prix (aux Etats-Unis) : environ 1 200 dollars (1 016 euros, 6 670 francs).
L'ancien iMac reste commercialisé à 1 049 dollars (889 euros, 5 830 francs).

● **Power Macintosh G3**
(photo ci-contre)
Processeur à 300 MHz, 350 MHz et 450 MHz, 64 Mo de mémoire, disque dur de 6 Go à 12 Go, mémoire vidéo de 16 Mo, CD-ROM 24x ou DVD-ROM. Prix sans écran aux Etats-Unis : de 1 600 à 3 000 dollars (1 356 euros, 8 900 francs à 2 540 euros, 16 700 francs).

● **Ecrans**
Ecran Studio Display 17 pouces : 500 dollars (423 euros, 2 780 francs).
Ecran Studio Display 21 pouces : 1 500 dollars (1 271 euros, 8 340 francs).
Ecran plat 15 pouces : 1 100 dollars (932 euros, 6 100 francs).

Cure de jouvence au Muséum d'histoire naturelle

LES GALERIES d'anatomie comparée et de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle sont de nouveau ouvertes au public, depuis le 18 décembre, après trois mois de travaux. Une réfection nécessaire : tout était resté d'époque depuis l'ouverture au public du bâtiment et des collections pour l'Exposition universelle de 1900. « *Le chauffage soufflait de la poussière, l'électricité était encore à 110 volts, et il pleuvait dans la galerie de paléontologie par les trous de la verrière* », explique Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie du Muséum.

Il n'a, malheureusement, pas été possible d'effectuer une restauration aussi ambitieuse que celle de la Grande Galerie en 1994. Il aurait fallu pour cela 80 millions de francs (12,2 millions d'euros). Or 8,6 millions de francs (1,31 millions d'euros) seulement ont été débloqués pour une première tranche de travaux par le Muséum, le ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie et la mission interministérielle des grands travaux. Les fonds ne sont pas encore débloqués, mais deux autres tranches de travaux sont déjà acquises. L'une prévoit la construction d'une réserve creusée le long du bâtiment pour stocker deux millions de fossiles. L'autre complètera la rénovation de l'ensemble du bâtiment, sous la direction de l'architecte Dominique Brard, qui a refait les salles égyptiennes du Musée du Louvre.

Les trois mois de travaux de la première tranche ont permis de réparer la verrière, de lessiver murs et plafonds et de mettre aux normes circuits électriques, gaines d'évacuation, issues de secours et chauffage. Si les collections de squelettes et de fossiles ont été dépoussiérées, seule une partie des vitrines a été restaurée et présentée d'une manière plus claire. Philippe Taquet pour la paléontologie, Jean-Pierre Gasc pour l'anatomie comparée et Michel Van-Praët pour la muséologie se sont efforcés d'y allier tradition et modernité, en intégrant de manière discrète les technologies actuelles de l'information.

LE SQUELETTE ROI

Dans la galerie d'anatomie comparée, au rez-de-chaussée, trône toujours le « troupeau central », constitué de milliers de squelettes de vertébrés. Autour, les vitrines réaménagées privilégient trois thèmes principaux : « Les grands groupes de vertébrés », « L'anatomie comparée et l'alphabet du squelette », « Le squelette témoin d'adaptation ». Au premier étage, la galerie de paléontologie est une véritable machine à remonter le temps. Ici, quatre grands thèmes ont été retenus : « Les proboscidiens », « Des dinosaures aux oiseaux », « L'évolution des équidés » et « L'histoire des primates ».

A tous les étages, le squelette est roi. « *C'est un élément essentiel du mode de locomotion et il a, de ce fait, une mémoire fonctionnelle et évolutive* », explique Philippe Taquet. De surcroît, son « *plan d'organisation est le même* » chez tous les vertébrés : les éléments du squelette sont disposés de façon identique les uns par rapport aux autres, ce qui permet à un spécialiste d'identifier un os isolé. Dans cette formidable unité du vivant, le squelette est un témoin privilégié de l'adaptation des différentes espèces de vertébrés en fonction du milieu où elles vivent. Historiquement, ses caractères ont permis de reconnaître les grands groupes de vertébrés qui à la fin du XIXe siècle étaient conçus comme des « grades évolutifs » : poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères, et parmi ces derniers les primates et l'homme.

Les fossiles sont souvent spectaculaires. Au premier étage, du côté des proboscidiens, groupe de mammifères comprenant notamment les éléphants, la vitrine restaurée montre l'évolution des dents de ces animaux et des mammouths. En face trônent des squelettes de mastodontes et de mammouths ainsi que le gigantesque *Mammuthus meridionali*, de plus de 4 mètres de haut, jeune adulte datant de 1,5 à 2 millions d'années découvert dans le Gard, en France, en 1972.

Plus loin, d'autres vitrines expliquent comment de petits dinosaures carnivores de l'espèce *Dromaesaurus* ont donné naissance à nos oiseaux actuels. Cette transformation paraît incroyable lorsque l'on contemple, au milieu de la galerie, l'immense *Diplodocus carnegiei*, de 25 mètres de long, un moulage de l'original découvert aux Etats-Unis, offert à la France par le mécène Andrew Carnegie.

Christiane Galus

Arianespace s'intéresse au marché des constellations

1998 a été « *une bonne année, dans un contexte difficile* », a déclaré Jean-Marie Luton, PDG d'Arianespace, qui présentait, mercredi 6 janvier, un bilan de l'activité de la société européenne et ses perspectives pour 1999. Au cours de l'année écoulée, l'événement le plus marquant a été la réussite, le 21 octobre 1998, du lancement du troisième exemplaire d'une Ariane-5, qui qualifiait la nouvelle fusée pour le service commercial, après un demi-succès en 1997 et une explosion en vol en 1996.

Mais ce vol 503 s'est ajouté aux dix lancements d'Ariane-4, plus discrets, mais qui ont conduit Arianespace à jongler avec les calendriers et à faire preuve d'une « *grande flexibilité* », selon Jean-Marie Luton. En raison de retards dans la livraison des satellites, la campagne de tirs, après le lancement de quatre Ariane-4 entre février et avril, a dû s'interrompre jusqu'en août. Les équipes du centre guyanais ont ensuite enchaîné six lancements au cours des quatre derniers mois de l'année : Ariane-4 totalise désormais 42 vols successifs réussis, « *un record mondial* », se félicite M. Luton.

En 1999, Arianespace prévoit un « *calendrier souple* » de treize à quatorze lancements, dont trois d'Ariane-5. Côté commandes, sur les 21 contrats enregistrés de par le monde en 1998, la société européenne revendique 14 signatures nouvelles, ce qui porte son carnet de commandes à 40 satellites, pour un montant évalué à 21,8 milliards de francs (3,3 milliards d'euros).

La crise asiatique a sans conteste ralenti l'activité – 31 commandes avaient été passées auprès des opérateurs internationaux en 1997 –, mais Jean-Marie Luton estime que les investissements dans des satellites de télécommunications seront inévitables dans les deux ans qui viennent. Le portefeuille d'Arianespace comprend une nouveauté, après la signature d'un contrat avec Globalstar, pour le lancement, en septembre 1999, de six satellites de cette constellation par une Ariane-4.

BATAILLE

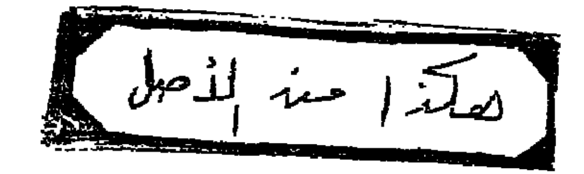
L'an passé, Arianespace a bénéficié des échecs de plusieurs concurrents – notamment les fusées Zénith et Delta III – et des tracasseries administratives qui ont affecté la société Sea Launch, mais la bataille devrait reprendre de plus belle.

L'objectif d'Arianespace, qui, avec son partenaire franco-russe Starsem, dispose désormais d'une gamme complète de lanceurs (Ariane 4 et 5 et Soyouz), reste de « *consolider notre part sur le marché de la mise sur orbite de transfert géostationnaire (GTO)* » et de « *prendre pied sur celui des constellations* ». L'implantation en Guyane d'un pas de tir destiné aux fusées Soyouz est d'ailleurs « *à l'étude* », ainsi qu'une coopération avec l'Inde pour le tir de microsatellites. Des discussions sont en cours au niveau européen pour la participation d'Ariane-5 à la desserte de la future station internationale, et avec le CNES pour les futures missions martiennes.

Cette activité tous azimuts se traduit par des résultats financiers modestes. En 1998, avec un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs (1,07 milliard d'euros), les bénéfices devraient s'établir à 70 millions de francs (10,7 millions d'euros), contre 77 millions de francs en 1997 (11,7 millions d'euros). Les raisons : taux de change défavorable avec le dollar et coût du vol de qualification supplémentaire d'Ariane-5.

Hervé Morin





Vers un Mondial de football bisannuel les années impaires

LE PROJET du président de la Fédération internationale (FIFA), Sepp Blatter, d'organiser une Coupe du monde tous les deux ans ne pourra voir le jour qu'après 2008, et très certainement les années impaires. Après le pacte de *« non-agression »* négocié avec le Comité international olympique (CIO) lors d'une réunion organisée mercredi 6 janvier, à Zurich (Suisse), il est désormais acquis qu'une Coupe du monde et des Jeux olympiques d'été ne pourront pas cohabiter la même année, et encore moins le même été.

« Cette idée de Coupe du monde bisannuelle n'est pas un jouet, a répété Sepp Blatter. *Si à l'issue des travaux, que vont entamer les secrétaires généraux des différentes associations le 15 janvier, on parvient à la conclusion que la compétition doit se jouer tous les deux ans, après l'horizon 2008, les années impaires, nous le ferons. »*

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : l'Asvel Villeurbanne** *a été nettement dominé par* Zadar (74-56), mercredi 6 janvier, lors d'un match, en Croatie, comptant pour la 1re journée de la deuxième phase de l'Euroligue.

■ **DOPAGE : le Tribunal arbitral du sport (TAS),** réuni mercredi 6 janvier à Lausanne (Suisse) pour étudier le cas du judoka français Djamel Bouras (*Le Monde* du 6 janvier) qui a fait appel de la suspension que lui a infligé la Fédération internationale de Judo (FIJ) pour contrôle positif aux anabolisants, a mis sa décision en délibéré.

■ **FOOTBALL : Kléber Bobin (soixante-deux ans), fonctionnaire à la retraite,** a été nommé, mercredi 6 janvier, président de la Société anonyme à objet sportif (SAOS) du Football Club Nantes-Atlantique. Il remplace Jean-René Toumelin, qui a démissionné le 26 novembre 1998.

■ **Lors de la 15e journée du championnat d'Italie,** la Fiorentina, victorieuse à domicile de la Sampdoria (1-0), a conservé son avance de trois points sur Parme, qui s'est imposé également sur le même score face à l'Inter Milan, mercredi 6 janvier. Le choc Milan AC-Juventus Turin s'est achevé par un match nul (1-1).

■ **RALLYE-RAID : l'Espagnol José-Maria Servia,** sur son « buggy » Schlesser-Renault, a pris la tête du rallye Grenade-Dakar, mercredi 6 janvier, à l'issue de la 6e étape Atar-Tidjikia (492 km), disputée sur les routes mauritaniennes. L'Allemande Jutta Kleinschmidt (Mitsubishi), dont la voiture s'est ensablée à deux reprises, est désormais troisième à *plus de quatorze minutes du leader. Côté moto, l'Autrichien Heinz Ki*nigadner (KTM), victime d'un traumatisme dorsal, a été contraint à l'abandon. L'Espagnol Oscar Gallardo (BMW) conserve la première place du classement de la catégorie.

La reprise du championnat NBA soulage les acteurs économiques du basket américain

Les termes de l'accord passé avec les joueurs n'ont pas été dévoilés

Après 191 jours de grève, le syndicat des joueurs et les dirigeants de la NBA ont trouvé, mercredi 6 janvier, un accord qui met un terme à la première interruption de l'histoire du championnat de basket-ball américain. Les joueurs ont notamment accepté le principe d'un plafond salarial. Le championnat devrait reprendre le 2 février, au grand soulagement des acteurs économiques durement affectés par le lock-out.

LES *« MILLIONNAIRES »* du basket-ball américain reprennent le travail. Après six mois de grève, marqués la première interruption du championnat de l'histoire de la NBA, la ligue américaine et les joueurs professionnels sont parvenus à un accord, mercredi 6 janvier dans la matinée, après un ultimum round de négociations secrètes menées par David Stern, le patron de la NBA, et Billy Hunter, le représentant du syndicat des joueurs.

Les joueurs devraient reprendre l'entraînement le 18 janvier, et le début du championnat a été fixé au 2 février. La saison, déjà amputée d'un tiers, devrait être ramenée à 52 matchs, au lieu de 82, avant les play-offs. Elle devrait s'achever en mai, et non à la fin avril.

L'accord, obtenu moins de 30 heures avant l'expiration du délai fixé par David Stern, qui menaçait d'annuler la saison 1999, a déjà été ratifié par une assemblée générale des joueurs, par 179 voix contre 5. *« Tout le monde a perdu,* reconnaissait Charles Barkley, le joueur des Houton Rockets. *Nous avons perdu trois mois et nous avons rendu un mauvais service au basket, donc il n'y a ni gagnants ni perdants ».* Environ 300 matches ont été annulés, et le manque à gagner consécutif au *lock-out* de la NBA a été estimé à *« plusieurs centaines de millions de dollars ».*

Les propriétaires des 29 clubs (ou franchises) devaient, eux, se prononcer le lendemain, jeudi 7 janvier dans la soirée, et dévoiler à cette occasion les termes de l'accord. Le nouveau pacte, qui porte sur une durée de 6 ans, devrait leur être plus favorable que l'ancien, même si le revenu moyen des basketteurs ne devrait pas, dans un premier temps, s'éloigner du niveau actuel, soit 2,6 millions de dollars (2,21 millions d'euros). En revanche, d'ici trois ans, les joueurs ne devraient plus percevoir que 55 % de l'énorme gâteau que représente les revenus globaux de l'entreprise NBA (plus de 2 milliards de dollars par an, soit 1,7 milliard d'euros). En 1998, leur part s'était élevée à plus de 57 %, ce qui avait déclenché la fureur de leurs patrons, et la crise.

Le syndicat des basketteurs – les mieux payés de tout les sportifs américains – a également accepté le principe d'un salaire individuel maximum, une première dans le sport professionnel américain : un joueur riche de 10 années d'expérience ne pourra pas percevoir plus de 14 millions de dollars (près de 12 millions d'euros) ; les revenus des joueurs qui ont entre 6 et 9 ans d'ancienneté seront plafonnés à 11 millions de dollars (9,3 millions d'euros) et ceux des jeunes joueurs (1 à 5 ans d'expérience) à 9 millions de dollars (7,6 millions d'euros).

En revanche, un joueur en fin de contrat (*free agent*) qui resigne pour le club qui l'employait peut obtenir 105 % de son ancien salaire. Michael Jordan, qui a encaissé environ 33 millions de dollars (28 millions d'euros) la saison dernière pourrait donc prétendre à un salaire de 34,7 millions (29,5 millions d'euros) s'il décide de rejouer avec les Chicago Bulls. Mais il ne pourra prétendre à plus de 14 millions de dollars s'il rejoint un autre club.

Le conflit salarial n'est pas resté sans conséquences économiques. Pour les joueurs, privés de salaires, mais aussi pour les industries qui vivent de ce championnat. A commencer, aux Etats-Unis, par les grands réseaux de télévision câblée, pour qui le basket constitue un produit d'appel fort : du fait du *lock-out*, TNT est tombé du premier au deuxième rang des réseaux câblés pour l'audience en *prime time*. Et qui dit téléspectateurs en moins, dit annonceurs publicitaires qui reportent ou annulent leurs spots. Dans le même temps, les droits payés à la NBA pour retransmettre les matchs, eux, courent toujours : pas loin de 500 millions de dollars (425 millions d'euros) pour l'ensemble de la saison.

Aucun des grands « networks » américains n'a jusqu'à présent chiffré précisément le manque à gagner. Chez Time Warner, on a tout juste indiqué, fin 1998, que 25 % environ des annonceurs ayant ciblé le championnat ont annulé leurs spots. Lors de la saison précédente, NBC facturait 100 000 dollars (85 000 euros) le spot publicitaire de 30 secondes, chiffre qui montait à 500 000 dollars (425 000 euros) pour les phases finales.

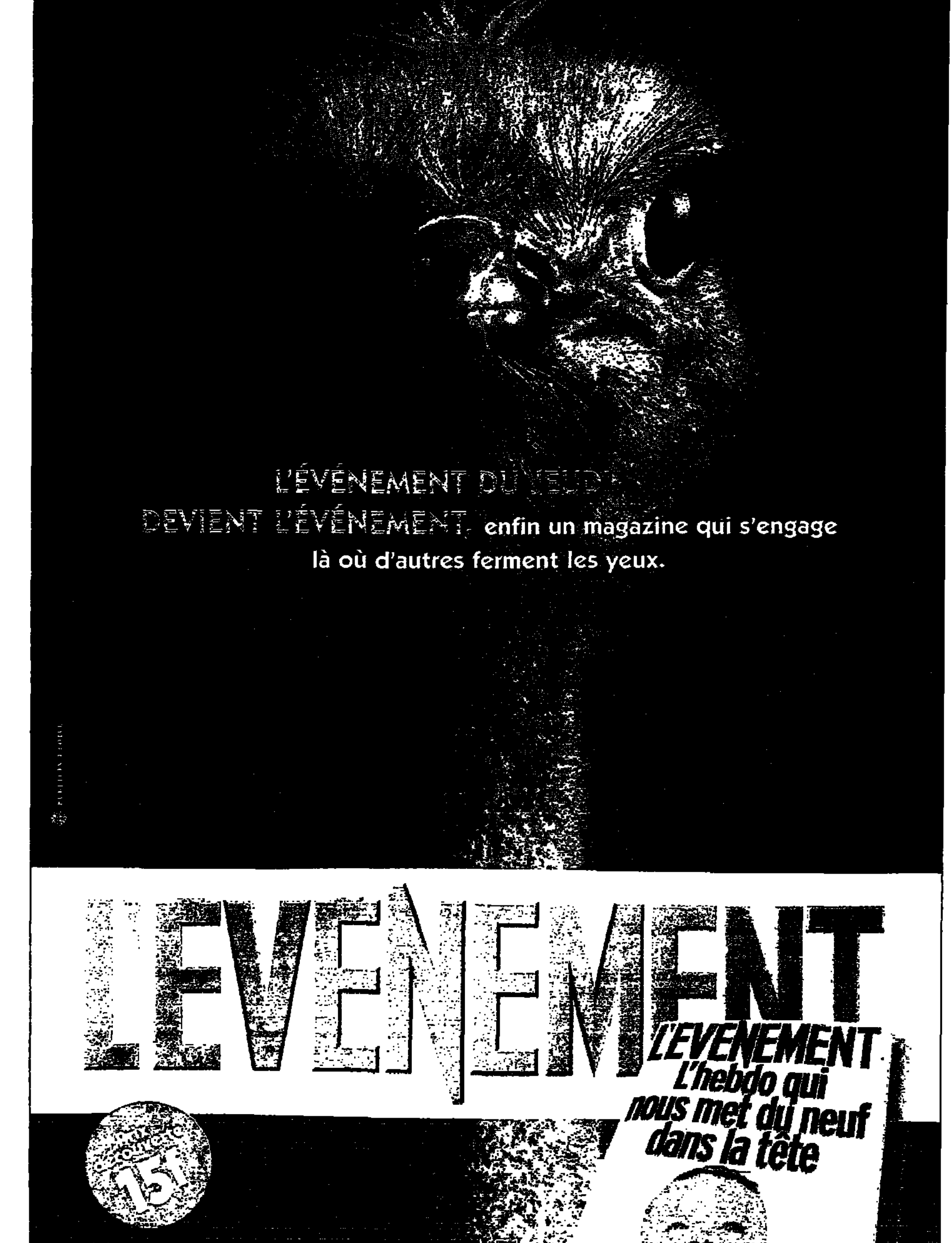
Les grands équipementiers du sport, au premier rang desquels les fabricants de chaussures et de produits textiles (maillots, shorts), ont été directement affectés par la crise. Nike, qui a décidé en décembre 1998 de ne plus payer les équipes et les 230 joueurs portant des produits à sa griffe, a annoncé des résultats financiers en forte baisse au cours de son dernier trimestre fiscal, achevé fin novembre : ses bénéfices se sont réduits de 51 %. L'entreprise a imputé ce repli pour un bonne part à de mauvaises ventes de ses produits du fait du lock-out de la NBA.

« Sur un marché recentré sur les pratiquants, où l'on a du mal à attirer la clientèle des jeunes pour des chaussures de basket portées dans la rue, il est clair que l'affaire de la NBA tombe mal, explique-t-on chez Adidas. *Car si nous avions l'espoir d'attirer à nouveau les jeunes, avec des produits véhiculant l'image de basketteurs américains, ces espoirs s'amenuisent. »*

Eric Collier et Philippe Le Cœur

En France, la presse spécialisée a souffert

En France, un secteur a aussi été durement affecté par le lock-out de la NBA : celui des journaux spécialisés, axés pour une majorité sur le seul basket-ball américain. Si *Basket Hebdo* se félicite presque de ventes en baisse de seulement *« 15 % à 20 % »*, la *situation est jugée « catastrophique »* au mensuel *Mondial Basket*, dont les ventes en kiosque sont de *« 10 000 à 15 000 numéros, contre 40 000 en moyenne début 1998 »*. Au point que le titre a envisagé de changer de périodicité, voire de s'arrêter. La publication du mensuel *Basket in Action* (7 000 numéros) a été suspendue. *5 majeur*, autre mensuel, n'est pas reparu depuis quelques mois, car le lock-out s'ajoutait à une situation déjà dégradée. *« L'effet de mode, après la Dream Team* [la sélection américaine et ses vedettes NBA] *des Jeux de Barcelone en 1992, qui avait porté la presse basket en France à 250 000 exemplaires par mois, a vécu,* constate-t-on à *Basket Hebdo. Depuis deux ans l'engouement s'est érodé. Les annonceurs ont pris leurs distances. »*



TROIS QUESTIONS À...

ISAAC AUSTIN

1 En tant que joueur, comment avez-vous vécu ce lock-out ?

Comme tout le monde, j'ai patienté en tentant d'entretenir ma forme physique. La saison passée, j'étais en fin de contrat avec les Los Angeles Clippers, après avoir été échangé en cours d'année par les Miami Heat. Du coup, j'étais sans équipe. Alors, j'ai laissé ma famille dans l'Utah et je me suis installé à Phoenix *[dans l'Arizona]*, où j'avais fait mes études et où résident mon agent et beaucoup de mes amis. Là, j'étais sûr de trouver des bonnes conditions de préparation.

2 Avez-vous une idée de la somme d'argent que vous avez perdue, vous qui êtes considéré comme l'un des joueurs les plus recherchés sur le marché des transferts ?

En fait, je n'ai rien perdu puisque j'étais en fin de contrat. Mais le manque à gagner a tout de même été énorme. J'étais censé signer un gros contrat au cours de l'été dernier, au moins six équipes voulaient me recruter. On parlait de 6 ou 7 millions de dollars *[de 5,1 à 6 millions d'euros]*, en salaire annuel, pour une saison qui aurait dû débuter en novembre 1998... J'ai donc vécu sans revenus depuis le printemps 1998, date de mon dernier match en NBA.

3 Les joueurs ont semblé très solidaires et prêts à risquer l'annulation pure et simple de la saison. N'avez-vous jamais été tenté de céder face aux propriétaires d'équipes ?

Pas vraiment, non. Il n'était pas question pour les joueurs d'accepter un accord qui nous aurait fait reculer de dix années. Beaucoup ont perdu d'importantes sommes, mais notre syndicat a joué un grand rôle : il a aidé financièrement les gars qui étaient dans le besoin, il nous a informés régulièrement de l'avancement des négociations et il nous a expliqué les réalités économiques du basket-ball américain. Je viens d'une famille pauvre, j'ai appris très jeune à me battre pour exister. Alors, ce n'était sûrement pas deux ou trois mois sans salaire qui allaient me faire paniquer.

Propos recueillis par Alain Mercier

LOTO

Résultats des tirages nº 2 effectués mercredi 6 janvier.

Premier tirage : 10, 22, 28, 30, 32, 45 ; numéro complémentaire : 2. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 148 095 F (175 014,48 €) ; 5 numeros : 7 510 F (1 144,81 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 312 F (47,56 €) ; 4 numéros : 156 F (23,78 €), 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,88 €) ; 3 numéros : 16 F (2,44 €).

Second tirage : 3, 10, 19, 28, 33, 42 ; numéro complémentaire : 25. 6 numéros : 7 582 095 F (1 155 807,16 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 25 505 F (3 887,96 €) ; 5 numéros : 5 360 F (817,07 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 252 F (38,41 €) ; 4 numéros : 126 F (19,21 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 26 F (3,96 €) ; 3 numéros : 13 F (1,98 €).

Servi sur un plateau

L'offre de services à domicile répond à presque tous les besoins du consommateur. Récit d'une journée bien remplie... en chaussons

LES PIZZAS livrées à domicile sont devenues la plus célèbre roue de secours des soirées impromptues et des réfrigérateurs vides. Nul n'ignore aujourd'hui ces livreurs-kamikazes qui vous sauvent un dîner d'un coup de mobylette. Chacun sait également qu'on peut faire livrer des fleurs ou faire porter chez soi les courses du supermarché.

L'éventail du service à domicile est cependant bien plus large que ces trois têtes d'affiche. Aux Etats-Unis, ce mode de consommation est depuis longtemps passé dans les mœurs. En France, pas encore, mais les propositions existent. Surtout à Paris, où les trajets parfois interminables, les stationnements difficiles et les magasins bondés le week-end ont de quoi faire hésiter les plus courageux.

Stressés, pressés et débordés, personnes âgées et tous ceux qui ne peuvent se déplacer constituent la part la plus importante de la clientèle des services à domicile, qui désormais répondent à presque tous les besoins du consommateur. Suivre un cours de gymnastique, se faire masser, manucurer, coiffer pendant qu'un spécialiste du bricolage répare, par exemple, votre tringle à rideau ou monte vos étagères, faire garder son chien ou son chat (son perroquet...), recevoir des médicaments, donner ses vêtements au pressing, remplir son congélateur, organiser un cocktail entre amis avant de leur proposer un dîner de roi et un spectacle de saltimbanques... tout cela sans bouger de chez soi : c'est possible. Pour se reposer des soirées de fête, se réfugier dans son cocon, ou tout simplement se faire plaisir, on peut imaginer une journée bien remplie... en chaussons.

Pour commencer, un petit-déjeuner façon Grand Hôtel. Un coup de fil la veille, et le lendemain matin, à l'heure précise, un groom en livrée se présente à la porte. Dans ses bras, un grand plateau d'osier garni de nombreuses viennoiseries, fruits, confitures, laitages et café chaud. Le tout agrémenté de quelques fleurs coupées. La note est élevée, mais pour le prix vous conserverez le plateau et la vaisselle de porcelaine. La dernière gorgée de café avalée, la sonnette retentit à nouveau. C'est le pressing qui, cette fois, vient chercher votre linge. Il vous reviendra, impeccable, quarante-huit heures plus tard.

Il est temps de se mettre en tenue. Le professeur de gymnastique arrive avec sa panoplie : cassettes pour rythmer la séance, manches à balai, élastiques, haltères... Après deux ou trois questions sur vos habitudes sportives, un « petit » échauffement suivi de quelques exercices cardiovasculaires. Puis musculation des épaules, des trapèzes, des lombaires, des obliques, de la taille, des fessiers, des jambes (adducteurs et abducteurs)... Soufflez !

Le corps est chaud. C'est le moment d'attaquer les abdominaux et le stretching. En cours individuel à domicile, pas de tricherie. Impossible de se dissimuler derrière son voisin ou de faire semblant. Le professeur corrige les mauvaises positions, vérifie la moindre articulation et vous oblige à tenir les quatre séries de huit. C'est long, une heure... Des mouvements de relaxation mettent un terme à la séance, vous laissant le corps détendu, l'esprit lavé.

Après le bain réparateur – conseillé par le professeur –, imaginons maintenant qu'il vous passe par la tête de changer de literie. La cohue du week-end, l'idée d'avoir à tester votre future couche en vous allongeant sur les lits exposés en magasin freinent votre

> Pour commencer, un petit déjeuner façon grand hôtel avec groom en livrée

envie ? Là encore, un coup de fil suffit. Votre interlocuteur tente de cerner vos exigences, interroge. *« Vous dormez sur du ressort, des lattes ou de la mousse ? Quel est votre poids, et celui de votre conjoint ? Vos tailles à l'un et l'autre ? Quelle largeur de lit désirez-vous ? Voulez-vous un coucher moelleux ou ferme ? Quel est votre budget ? »*

Les questions précises se succèdent pour définir la literie idéale. Dès le lendemain, on viendra vous livrer le matelas et le sommier choisis, en vous débarrassant par la même occasion des anciens. Matelsom – qui a adapté ce concept des Etats-Unis – offre quinze nuits gratuites à l'essai. Sur ce point, la société annonce peu de retours grâce à « *l'entretien téléphonique très pointu* ». Elle garantit aussi les prix les plus bas, qu'elle affirme obtenir en traitant directement avec les fabricants. Si vous trouvez meilleur marché, elle rembourse la différence.

Voilà votre lit neuf commandé sans avoir quitté l'ancien. Il ne s'agit pas pour autant de s'endormir : l'esthéticienne arrive. Dans une pièce proche de la salle de bains, elle déplie sa table longue, prépare son matériel. Pour un soin du visage, pas de différence avec un institut. Elle démaquille, nettoie la peau, masse, applique un masque puis une crème. Vous pouvez compléter par un maquillage, demander un soin manucure ou une épilation.

La société Beati corpus envoie aussi des coiffeurs, des masseurs professionnels. L'essentiel de la clientèle de cette société de services est constitué par les clients des grands hôtels. Cependant, de plus en plus de particuliers surmenés, d'hommes ou de femmes qui, après un massage, préfèrent rester chez eux, de personnes âgées et de handicapés, de femmes enceintes mais aussi d'hommes qui n'osent pas franchir le seuil d'un institut font appel à ce service, dont les tarifs sont très corrects. Vous voilà prêt pour organiser une soirée entre amis. Telemarket, qui fournissait déjà, par catalogue, les courses à domicile, organise désormais des cocktails à la carte ou selon des formules définies en fonction du nombre d'invités – de 15 à 50 personnes – et de la durée de la réception (avec choix de petits fours salés ou sucrés, pyramides de saumon, pains-surprises...). La commande passée est livrée quarante-huit heures plus tard.

Pour le repas, vous n'avez que l'embarras du choix, de nombreux restaurants et traiteurs viennent aujourd'hui livrer à domicile. En revanche, si vous désirez vous consacrer entièrement à vos invités, Ludéric Service, une société dont le principale activité est d'organiser de grands événements, fournit maître d'hôtel et aides ménagères pour remettre tout en ordre une fois la réception finie.

Enfin, si vous voulez vraiment animer votre soirée et étonner vos amis, Jeux interdits vous envoie, pour 20 à 2 000 personnes, tables de roulette, de boule, de black-jack, les accessoires (jetons, cartes, sabots, dés, rateaux...) et les croupiers. Il ne vous reste plus qu'à distribuer les plaques à vos convives – gracieusement, puisque les jeux d'argent sont interdits – pour qu'ils puissent miser, sans angoisse.

Vos invités repartis, vous n'avez plus qu'une chose à régler : savoir si vous restez encore chez vous demain ou si vous allez enfin vous décider à sortir.

Véronique Cauhapé



DESSIN : RITA MERCEDES

Une sélection de services

FORME ET BEAUTÉ

● **Beati Corpus** : coupe-brushing (400 francs, 60,97 euros), manucure (300 F, 45,73 euros), épilation (de 350 à 500 F, de 53,35 à 76,21 euros), soin du visage (370 F, 56,40 euros), maquillage (320 F, 48,78 euros), massage (650 F, 99,08 euros l'heure)... Service dans la demi-heure qui suit l'appel. Tarifs majorés après 21 heures. Déplacements gratuits à Paris et banlieue proche. Pour la grande banlieue, majoration au kilomètre. 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Tél. : 01-48-74-44-93 ou 01-48-74-33-16 ou 01-48-74-14-84.

● **Malika** : soin du visage (250 F, 38,10 euros), manucure (170 F, 25,91 euros), pédicure (180 F 27,43 euros), maquillage (à partir de 200 F, 30,48 euros), massages (drainages lymphatiques, relaxation... 300 F, 45,73 euros l'heure), maquillage semi-permanent (eyes-liner, pourtour des lèvres... de 700 à 1 000 F, 106,70 à 152,43 euros)... Prendre rendez-vous huit jours avant. Déplacements gratuits à Paris et banlieue proche. Du lundi au samedi, de 8 h 30 à 20 heures. Tél. : 01-42-19-05-37 et 06-81-27-87-50.

● **Centre Chrysalide** : séances de sophrologie (séances de relaxation pour le traitement de certains symptomes et le développement personnel, préparation aux examens, à l'accouchement...), massages chinois... Compter une dizaine de séances (à raison d'une séance par semaine, à 300 F, 45,73 euros, la demi-heure ou l'heure). A Paris et banlieue proche uniquement. Le service peut être rendu dans les 24 heures. Du lundi au jeudi (pour la sophrologie). Tél. : 01-40-53-08-60.

● **Fit-home** : cours d'entretien, de remise en forme, de stretching, d'abdos ou fessiers, de yoga... 350 F, 53,35 euros l'heure. Abonnement de 10 ou 20 séances à 300 F, 45,73 euros l'heure. Paris et toute banlieue accessible en RER. Prendre rendez-vous au moins 24 heures avant. Du lundi au vendredi, possibilité le samedi. Tél. : 01-46-47-70-16.

PETITS DÉJEUNERS, DÉJEUNERS, COCKTAILS, DÎNERS, SOIRÉES

● **Groom Etoile** : petit déjeuner complet apporté par un groom en livrée. Le plateau, la porcelaine et le bouquet de fleurs coupées se gardent. 580 F, 88,41 euros pour deux personnes. Livraison gratuite à Paris, supplément de 100 F, 15,24 euros pour la proche banlieue, de 200 F, 30,48 euros pour la grande banlieue. Réserver la veille au soir pour une livraison le lendemain matin, à partir de 7 heures. Pour un petit déjeuner le dimanche matin, appeler le samedi avant 16 h 30. Fonctionne 7 jours sur 7. Tél. : 01-40-31-09-08.

● **Grill-room** : repas japonais (yakitori au feu de bois, poisson cru, sashimi, sushi...). A la carte ou au menu. Uniquement sur l'Ouest parisien. Livraison gratuite pour une commande minimale de 100 F, 15,24 euros. Du lundi au samedi, de 11 à 22 heures. Tél. : 01-46-24-42-11.

● **Atlas-couscous** : spécialiste de cuisine orientale (pas moins de 8 couscous et 7 tagines...), méchoui (un agneau entier pour une trentaine de personnes, 1 700 F, 259,14 euros environ, téléphoner 48 heures avant). Du mardi au dimanche. Commande de 10 heures à 14 h 30 et de 19 heures à 22 h 30. Livraison trois quarts d'heure plus tard. Gratuit pour la rive gauche, le 16e arrondissement, la banlieue sud et Boulogne). Supplément pour les autres arrondissements et banlieues. Atlas-couscous livre jusqu'à 50 kilomètres de Paris pour les grosses commandes. Tél. : 01-45-41-22-22.

● **Télémarket** : cocktails selon des formules ou à la carte. Pour un cocktail d'une heure trente et de 15 personnes : 730 F, 111,28 euros (boissons non comprises). Frais de port : 90 F, 13,72 euros. On peut commander tous les jours, avant 14 heures. Livraison à Paris et en banlieue, 48 heures après du lundi au vendredi de 8 à 19 heures. Le samedi, jusqu'à 15 heures. Tél. : 08-03-00-70-00 (1,49 F, 0,23 euro, la minute).

● **Allô-apéro** : vins, bières, sodas, jus de fruit, alcools, champagne, glaçons, biscuits apéritif, gobelets ou verres... Le service ouvre à 20 heures. Commande minimale : 120 F, 18,29 euros. Frais de livraison 20 F,3,04 euros ou 30 F, 4,57 euros selon l'arrondissement. Du lundi au jeudi, de 20 heures à 2 heures du matin. Le vendredi et le samedi, jusqu'à 4 heures ? Le dimanche, fermeture à 13 heures. Tél. : 01-53-31-14-44.

● **Jeux interdits** : tables à roulettes, tables de boule et de black-jack, accessoires (jetons, cartes, sabots, dés...) et croupiers. Passer commande trois semaines avant. Dessert la France entière. 5 000 F, 762,19 euros la table et le croupier professionnel pour toute la soirée. Du lundi au samedi, de 9 à 20 heures. Tél. : 01-45-80-26-82 ou 01-45-89-39-56.

● **Allo K7** : livraison cassettes vidéo à domicile, dans les 40 minutes. 65 F, 9,90 euros la K7. 7 jours sur 7. Tél. ; 01-45-67-77-27.

S.O.S. EN TOUT GENRE

● **Ludéric-service** : maîtres d'hôtel, chauffeurs, aides ménagères... Ludéric service dépanne en toute circonstance... promène les chiens, déménage les caves, va chercher les enfants à la gare... ou encore, dans le cas de sabots fixés aux voitures, Ludéric-service récupère les cartes d'identité des propriétaires et effectue les démarches nécessaires pour libérer les véhicules. Le concept de cette société : *« Nous n'avons d'imagination que la volonté des gens. »* Service assuré dans l'immédiat. Pour toute demande, le « ludéricien » se paye 50 F, 7,62 euros de l'heure. Paris et banlieue (avec dédommagement de frais d'essence). 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Tél. : 01-47-59-04-04.

● **OK-service** : réalise tous les travaux de bricolage que l'on ne sait pas faire ou que l'on n'a pas le temps d'effectuer. Abonnement : 210 F, 32,01 euros par mois. Sans abonnement : 119 F, 18,14 euros la demi-heure plus 239 F, 36,43 euros de frais de déplacement. Paris et toute la région d'Ile-de-France. Dépannage dans la journée. Pour connaître l'agence la plus proche de chez soi, composez le 08-01-85-55-42.

● **Allô-nettoyage express** : assure le nettoyage à sec, la blanchisserie et le repassage, vient chercher et rapporte dans les 48 heures le linge et les vêtements. Du lundi au vendredi, de 8 à 20 heures sans interruption. Tél. : 01-48-83-05-05.

● **Matelsom** : change les matelas et les sommiers en fonction des besoins et des budgets. Apporte les nouveaux et débarrassent le ou les anciens. Quinze nuits d'essai gratuites. Livraison gratuite. 7 jours sur 7, de 9 à 21 heures. Livraison en 24 heures. Tél. : 08-00-00-30-30 (appel gratuit).

● **Pharma presto** : un coursier vient chercher les ordonnances et les rapporte aussitôt avec les médicaments. La course est facturée 120F, 18,29 euros (180 F, 27,43 euros après 18 heures). 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Tél. : 01-42-42-42-50.





Temps automnal avant l'hiver

VENDREDI, le flux de sud-ouest des derniers jours bascule au nord-ouest. Une perturbation, amenant pluies et vents, descendra du Nord-Ouest vers le Sud-Est en perdant de l'activité. Les températures perdent 3 à 4 degrés, atteignant 8 à 15 du nord au sud.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les pluies localement soutenues de la matinée seront rapidement suivies d'averses, avec du vent d'ouest et de rares éclaircies. On ne dépassera pas les 10 degrés.

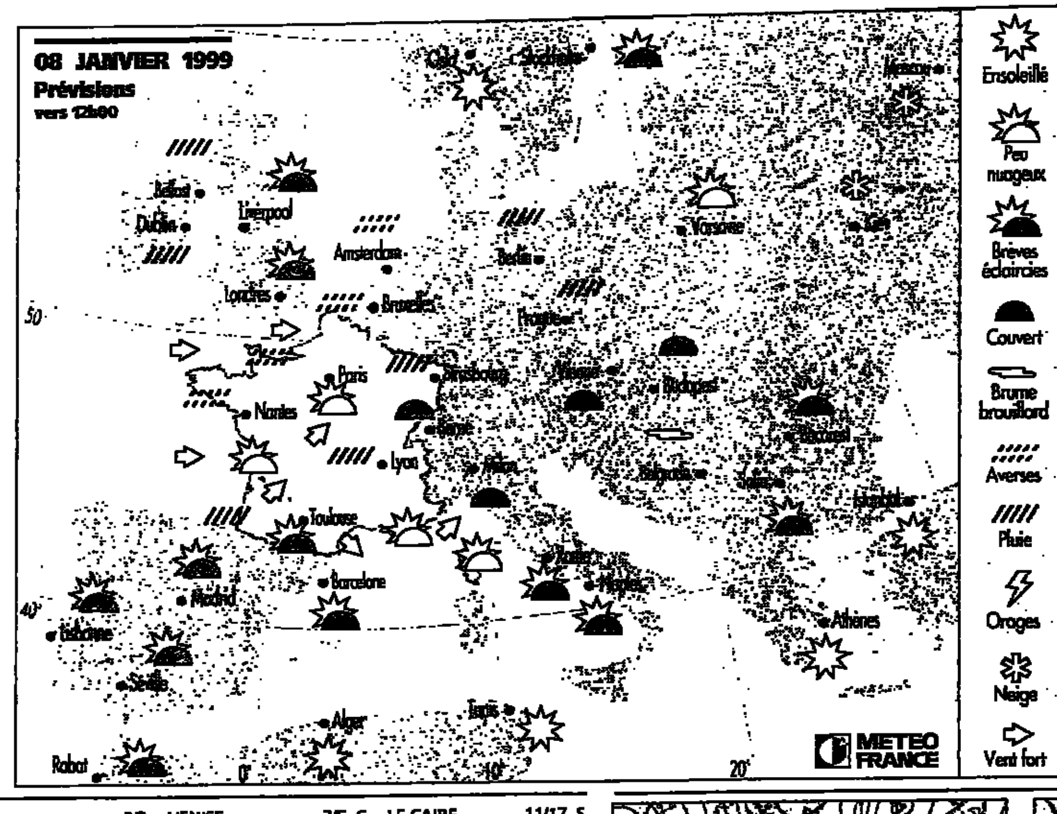
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après une matinée pluvieuse et ventée, on bénéficie d'une accalmie avant le retour des averses par l'ouest. Les Ardennes et l'est de l'Ile-de-France et du Centre devraient conserver de belles éclaircies l'après-midi. Il ne fera pas plus de 7 à 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Cette journée sera marquée par le passage de pluies parfois soutenues, avec un peu de vent, et le retour de la neige des Vosges au Jura. Il fera au mieux 7 à 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Une dégradation se fait rapidement par le nord. Des passages pluvieux, accompagnés d'un vent d'ouest, sont à craindre. Quelques éclaircies se dessineront cependant de l'Aquitaine au Poitou-Charentes dans l'après-midi. Il fera de 11 à 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Du Limousin à l'Auvergne,les quelques pluies du matin se généralisent à la mi-journée avant de se raréfier. En Rhône-Alpes, le temps se dégrade dans la journée avec de petites pluies. On perd 2 à 3 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.- Après une matinée ensoleillée, le ciel se voile dans la journée. Le vent, de dominante ouest, se lève. Il atteindra en soirée 80 à 90 km/h entre la Corse et le continent ainsi que sur le golfe du Lion. Les températures restent agréables.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Jusqu'au mercredi 13 janvier, Air France propose des vols à moins de 590 F A/R (90 €) en France métropolitaine, à moins de 984 F (150 €) en Europe, soit une centaine de destinations à prix réduits : Paris-Toulouse, 490 (74,70 €), Paris-Londres, 721,48 F (109,99 €), Paris-Rome, 982,51 F (149,78 €). Une semaine pour acheter, deux mois pour en profiter, l'offre concernant des voyages à effectuer entre le 16 janvier et le 15 mars. Renseignements dans les agences et au 0802-802-802.

■ **AUSTRALIE.** La compagnie Qantas propose, pour l'achat de billet A/R vers l'Australie dont la date de départ sera située entre le 7 janvier et le 31 mars, deux vols intérieurs gratuits. Parmi la vingtaine de destinations : Adélaïde, Darwin, Melbourne, Sydney et Perth. Vols A/R à partir de 6 800 F (1036 €) au départ de Paris, 7 400 F (1128 €) au départ de province, hors taxes. Réservations au 0803-846-846.

PRÉVISIONS POUR LE 08 JANVIER 1999
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole			NANCY	5/7	P	ATHENES	9/16	S	MADRID	4/12	N	CARACAS	23/30	N	TUNIS	12/17	S
AJACCIO	6/16	N	NANTES	6/9	P	BARCELONE	8/16	S	MILAN	2/6	C	CHICAGO	-14/-11	C	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	10/14	P	NICE	7/16	S	BELFAST	1/5	P	MOSCOU	-9/1		LIMA	19/23	N	BANGKOK	22/30	N
BORDEAUX	9/13	N	PARIS	6/9	N	BELGRADE	-3/4	C	MUNICH	1/5	P	LOS ANGELES	9/17	S	BOMBAY	14/29	S
BOURGES	5/10	P	PAU	4/12	P	BERLIN	2/5	P	NAPLES	8/14	S	MEXICO	6/21	S	DJAKARTA	25/29	P
BREST	7/9	P	PERPIGNAN	6/18	S	BERNE	1/4	C	OSLO	-10/-8	S	MONTREAL	-17/-9	N	DUBAI	16/26	N
CAEN	6/8	P	RENNES	6/9	P	BRUXELLES	5/8	P	PALMA DE M.	6/16	N	NEW YORK	-9/5	P	HANOI	12/20	S
CHERBOURG	6/8	P	ST-ETIENNE	8/14	P	BUCAREST	-3/5	N	PRAGUE	2/4	P	SAN FRANCIS.	6/11	S	HONGKONG	11/17	S
CLERMONT-F.	5/12	P	STRASBOURG	6/10	P	BUDAPEST	-1/3	C	ROME	7/14	S	SANTIAGO/CHI	12/29	S	JERUSALEM	10/16	N
DIJON	6/9	P	TOULOUSE	5/12	N	COPENHAGUE	-3/0	C	SEVILLE	10/19	N	TORONTO	-14/-8		NEW DEHLI	7/16	S
GRENOBLE	1/8	N	TOURS	5/9	N	DUBLIN	1/5	P	SOFIA	-1/4	N	WASHINGTON	-8/8	P	PEKIN	-11/-5	S
LILLE	6/8	P	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	3/6	P	ST-PETERSB.	-12/-7		**AFRIQUE**			SEOUL	-13/-5	N
LIMOGES	4/9	P	CAYENNE	24/27	P	GENEVE	3/9	C	STOCKHOLM	-7/-5	N	ALGER	6/20	S	SINGAPOUR	24/28	P
LYON	5/12	P	FORT-DE-FR.	24/28	N	HELSINKI	-11/-7	N	TENERIFE	11/13	C	DAKAR	19/22	S	SYDNEY	23/29	S
MARSEILLE	3/13	S	NOUMEA	25/29	C	ISTANBUL	8/10	S	VARSOVIE	-2/3	N	KINSHASA	23/30	C	TOKYO	2/6	N

PAPEETE	24/28	C	KIEV	-3/2		VENISE	2/5	C	LE CAIRE	11/17	S						
POINTE-A-PIT.	23/28	N	LISBONNE	10/17	N	VIENNE	2/6	C	MARRAKECH	10/23	N						
ST-DENIS-RÉ.	23/28	P	LIVERPOOL	3/8	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/26	N						
EUROPE			LONDRES	3/9	S	BRASILIA	19/26	C	PRETORIA	18/27	N						
AMSTERDAM	5/8	P	LUXEMBOURG	1/6	P	BUENOS AIR.	17/29	N	RABAT	7/20	N						

Situation le 7 janvier à 0 heure TU

Prévisions pour le 9 janvier à 0 heure TU

VENTES

Des châles en cachemire français et indiens dispersés à Drouot

À LA FIN du XVII[e] siècle, les premiers voyageurs européens en Inde découvrent avec émerveillement la douceur et la finesse du cachemire. Un siècle après, les Anglaises succombent à son charme grâce aux importations, suivies par les Françaises au début du XIX[e]. Joséphine, frileuse comme beaucoup de créoles, apprécie tout de suite la chaleur de ces châles légers et lance cette mode, qui déferle sur la France pendant un siècle.

En 1806, le blocus continental imposé par Napoléon interdit l'importation de marchandises transportées par les navires anglais, dont les châles. Cette mesure favorise la production des filatures françaises, qui vont désormais imiter les fameuses étoffes orientales, d'abord avec de la laine, de la soie et du coton, puis avec du cachemire importé après la chute de l'Empire.

Vers 1818, les châles commencent à être tissés sur des métiers Jacquard, sur lesquels on peut réaliser des dessins beaucoup plus grands. Les bordures et les fonds n'ont plus besoin d'être tissés séparément puis cousus, ce qui développe encore la production. Peu à peu, les accessoires deviennent à la portée de femmes de plus en plus nombreuses. A l'époque, leur prix dépend surtout du nombre de couleurs utilisées : moins de sept pour les plus modestes, sept pour la marchandise courante, de huit à quinze pour les plus riches. Le décor habituel consiste en un dessin central entouré d'une profusion de palmettes, rinceaux, fleurettes, etc. La disposition des motifs évolue avec les années, et la réserve rétrécit de plus en plus au cours du XIX[e] siècle.

Un ensemble de châles en cachemire français et indiens de différentes périodes seront vendus à Drouot mardi 19 janvier. Leur valeur augmente selon l'origine, l'ancienneté et la rareté de certains dessins.

Les modèles indiens, entièrement réalisés à la main et qui nécessitaient environ trois ans de travail, se révèlent d'une qualité supérieure à la production européenne, donc plus chers.

LE « QUATRE SAISONS »

Dans la vente, les trois plus belles pièces, estimées entre 10 000 et 15 000 francs (de 1 798 à 2 286 euros), datent des années 1850-1855. Elles portent le décor dit des « quatre saisons », une invention ingénieuse du fabricant français : la réserve centrale est divisée en zones de couleurs, qui permettaient aux élégantes d'assortir un seul châle à des tenues de couleurs différentes, en le pliant et le drapant d'une manière étudiée. Devant le succès commercial de cette invention, les Indiens imitent à leur tour le décor « quatre saisons », que l'on retrouve sur un châle indien réalisé vers 1870-1880 (de 8 000 à 10 000 francs, de 1 438 à 1 798 euros, état de conservation imparfait).

Les modèles des années 1820-1830 sont considérés comme assez anciens. De cette période, un châle long à fond blanc entouré de palmettes inclinées est annoncé entre 4 000 et 6 000 francs (de 719 à 1 079 euros). Un autre, exécuté vers 1840-1845, déploie des bandes de palmes autour d'une réserve rouge ornée de palmes fleuries (de 3 000 à 5 000 francs, de 539 à 899 euros). L'un d'entre eux, daté vers 1860, offre un décor double-face (de 2 000 à 3 000 francs, de 359 à 539 euros). Les châles plus courants, fabriqués vers 1870 et après, se négocient entre 1 000 à 1 500 francs (de 179 à 269 euros).

Catherine Bedel

★ **Drouot-Richelieu, mardi 19 janvier ; exposition la veille, de 11 heures à 18 heures, et le matin de la vente, de 11 heures à 12 heures. Etude Dumousset-Deburaux, 105, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 01-47-04-84-03. Expert : Aymeric de Villelume, 17, rue Pétrarque, 75116 Paris, tél. : 01-56-28-04-12.**

Calendrier

ANTIQUITÉS ET BROCANTES

● **Paris,** rond-point des Champs-Elysées, Salon des antiquaires, du vendredi 8 au lundi 18 janvier, de 11 heures à 20 heures, nocturne le jeudi 14 janvier jusqu'à 22 heures, 40 exposants, entrée 50 francs (7,62 euros).

● **Saint-Gély-du-Fesc** (Hérault), Salon des antiquaires, salle George-Brassens, du vendredi 8 au lundi 11 janvier, de 10 heures à 19 heures, nocturne le vendredi jusqu'à 21 heures, 50 exposants, entrée 20 francs (3,04 euros).

● **Donzère** (Drôme), Antiquités brocantes, salle polyvalente, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 9 h 30 à 18 heures, 20 exposants, entrée 10 francs (1,52 euros).

● **Vienne-Sainte-Colombe** (Rhône), Salon des antiquaires, la Verlière des Cordeliers, du samedi 9 au dimanche 10 janvier, de 9 heures à 20 heures, 40 exposants, entrée 30 francs (4,57 euros).

● **Charenton** (Val-de-Marne), Salon des antiquaires, espace Médicis, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 9 h 30 à 18 heures, 50 exposants, entrée 15 francs (2,28 euros).

● **Saint-Léger-en-Yvelines** (Yvelines), Antiquités brocantes, salle des fêtes, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 9 h 30 à 18 h 30, 20 exposants, entrée 20 francs (3,04 euros).

COLLECTIONS

● **Dijon** (Côte-d'Or), Salon des minéraux et fossiles, parc des expositions, salle Chambertain, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 10 heures à 19 heures, 30 exposants, entrée 25 francs (3,81 euros).

● **Barjac** (Gard), Salon de la carte postale et du vieux papier, château de Barjac, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 9 heures à 18 h 30, 30 exposants. Entrée libre.

● **Evian-les-Bains** (Haute-Savoie), Festival du disque et de la bande dessinée, palais des congrès, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 10 heures à 19 heures, 50 exposants, entrée 20 francs (3,04 euros).

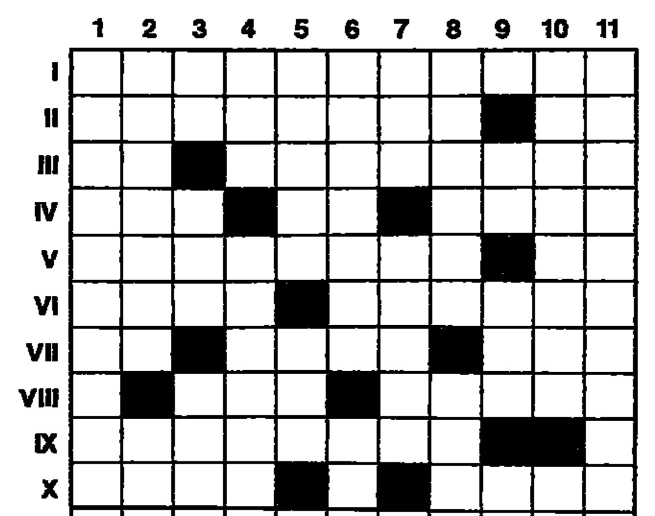
● **Paris,** Marché international du disque de collection, espace Champerret, samedi 9 et dimanche 10 janvier, de 10 heures à 19 heures, 120 exposants, entrée 30 francs (4,57 euros).

● **Limoges** (Vienne), Salon des collections parfumées, pavillon des Verduriers, samedi 9 et dimanche 10 janvier, le samedi de 14 heures à 19 heures, le dimanche de 10 heures à 19 heures, 15 exposants, entrée 20 francs (3,04 euros).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 99007

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Elimine les parasites. – II. Lui heureusement ne tue pas. Colporte la rumeur. – III. Préposition. Homme d'église et homme de lettres. – IV. Article. Lire à moitié. Accroche dans les deux sens. – V. Bulletin de vote. Prises à l'ennemi. – VI. Bien fatiguée. Poussée un peu loin. – VII. Voyelles. Prit des forces avant d'aller au lit. Ecorce broyée. – VIII. Spirituel. Aplomb à remettre dans le bon sens. – IX. Beurre, fromage et yogourts. – X. Coule en Irlande. Touchée en plein cœur. – XI. Ne sont jamais à bout d'arguments dans leurs propos.

VERTICALEMENT

1. Manquer d'aisance dans le propos. – 2. Son droit frappe les suivants. Beau parleur. – 3. Petite galette. Petite patronne. Quand il n'y a plus rien à faire. – 4. Coup d'envoi. A éviter dans le texte. – 5. Nettoya les noix. Garde les bandes. – 6. A vu couler beaucoup d'eau depuis le passage de César. Boisson anglaise. – 7. Prend l'eau de partout. Feutré. – 8. Gardent pour eux. Relevée. – 9. En tête. En tête des stations. Grecque. – 10. Poète de la chambre noire. Cité antique. – 11. Comme des plates-bandes au printemps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 99006

HORIZONTALEMENT

I. Vulgum pecus. – II. Ereintement. – III. Signe. Tir. – IV. Pau. Sophora. – V. Agés. Geai. – VI. Sériait. Néo. – VII. Avenu. Eon. – VIII. Epia. Oins. – IX. Nie. Té. Bi. – X. Nanisme. Pan. – XI. En-tête. Miss.

VERTICALEMENT

1. Vespasienne. – 2. Uriage. Pian. – 3. Legueraient. – 4. Gin. Siva. Ie. – 5. Unes. Ae. Est. – 6. Mt. Ogino. Me. – 7. Perpétuité. – 8. Em. Ha. Né. – 9. Cétoines. Pi. – 10. Unir. EO. Bas. – 11. Strapontins.

L'ART EN QUESTION

N° 99

En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

Un pharaon réformateur

POUR Aménophis IV, Aton, le dieu du Soleil, le disque solaire rayonnant, est la source de toute vie et le dieu unique. Le pharaon et sa famille en sont les premiers adorateurs, et il lui rend hommage dès les premières années de son règne, à Karnak même, en faisant construire une immense cour à ciel ouvert.

Pour lui, il change de nom et se fait appeler Akhénaton, *« celui qui est utile à Aton »*, il transporte Thèbes, la capitale, sur un site vierge – aujourd'hui Armana – et fait même proscrire le culte des dieux traditionnels, dont celui du tout-puissant Amon. Il impose de nouvelles conventions dans la représentation de l'image royale : yeux en amande, visage étiré en hauteur, bouche charnue, menton proéminent, et ose se faire représenter avec la reine Néfertiti et leurs filles. Ce fragment de buste fut offert à la France par le gouvernement égyptien en 1972, en remerciement de son aide. De quelle aide s'agit-il :

● Des fouilles du Serapeum de Memphis ?
● Du sauvetage des temples de Nubie ?
● Du sauvetage de la momie de Ramsès II ?

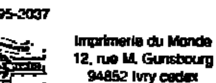
Réponse dans *Le Monde* du 15 janvier.



« Fragment d'un buste d'Aménophis IV », Karnak-Est, Nouvel Empire, vers 1353-1337 av. J.-C. Grès, hauteur 137 cm, Paris, Musée du Louvre.

Solution du jeu n° 98 paru dans *Le Monde* du 1[er] janvier.
Picasso a peint en 1907 *Les Demoiselles d'Avignon*, qui ont rompu avec la figuration traditionnelle, ouvrant les portes au mouvement cubiste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

JAZZ Le pianiste et compositeur Michel Petrucciani est mort dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 janvier à New York des suites d'une infection pulmonaire. Agé de trente-six ans, il était l'un des musiciens de jazz français les plus connus dans le monde entier. En dépit d'une maladie génétique qui avait bloqué sa croissance et fragilisé ses os, ce jeune prodige avait commencé sa carrière dans les années 70 en France, avant de se faire connaître aux Etats-Unis. ● EN 1985, il s'y était installé, après la signature d'un contrat de sept disques avec la compagnie phonographique Blue Note. Il fut le premier artiste européen de cette maison qui venait alors d'être relancée. ● DE RETOUR en France en 1993, il était sur toutes les scènes, dans tous les festivals. Depuis le printemps 1998, il s'activait pour faire avancer son projet d'une école internationale de jazz.

Michel Petrucciani, un jeune homme pressé

Le pianiste et compositeur de jazz est mort, dans la nuit du mardi 5 au mercredi 6 janvier à l'hôpital Beth Israel de New York, d'une infection pulmonaire foudroyante. Il était âgé de trente-six ans

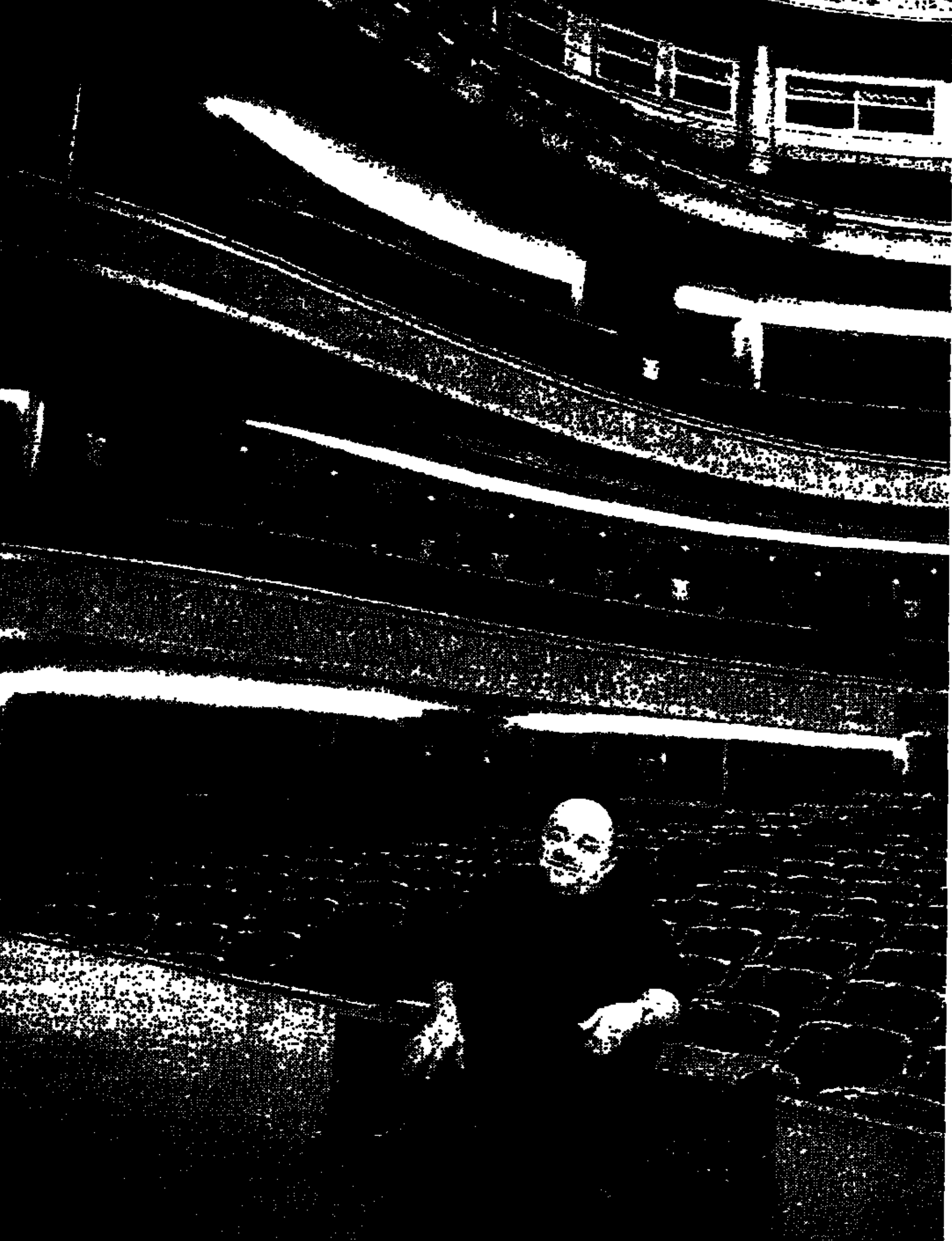
AU DÉBUT, il y a sa nature, truculente et pressée. Un corps qui gigote en permanence, la tête chercheuse, le rire d'un éclat rassurant. La voix d'immédiate après-mue et l'accent de Toulon : *« Je suis très rapide. Je veux aller vite parce que c'est ainsi. J'ai déjà fait dans ma vie beaucoup d'expériences, comme si j'avais vécu plusieurs fois. La rapidité, ce n'est ni un choix ni une envie : c'est ma vie qui va vite. A neuf ans, j'ai commencé une carrière professionnelle. J'ai connu des tas de trucs, des tas de déboires. En trois ans, on peut accumuler quinze vies. Ça dépend des natures... »*

Il y a ce corps qui n'a jamais laissé tranquille, ce corps qui rappelle à tout instant la vie, cette façon d'être différent, sa maladie, le mal de Lobstein, l'« ostéogenèse inachevée », dont on a parlé comme on a pu, en se débrouillant, les uns et les autres ; de toute façon, il était d'assez loin celui de tous qui en parlait le mieux. Qui en riait le mieux. Ah oui ! Ça revient. Il en riait. Il riait de tout. D'un rire sonore. Il adorait rire, parler, boire, manger, baiser, il aimait la nuit, la vie, jouer aux échecs – et la musique.

Il aimait les histoires drôles. Il en racontait des saumâtres, des histoires d'animaux pas clairs, de corps tordus, de chameaux contrefaits, de chiens sans pattes (*« Hé ! comment tu l'appelles ton chien ? – Il a pas de nom, mon chien. – C'est pas possible un chien qui a pas de nom. – De toute façon, ça sert à rien de l'appeler, il peut pas venir, il a pas de pattes »*). Là, il fallait du coeur. Il faisait pleurer de rire une tablée, aux petites heures, en racontant comment des soubrettes de palaces qu'il avait appelées au téléphone, le découvrant derrière la porte, balançaient leur plateau du petit déjeuner en criant « ouh ! ». *« Tu vois,* disait-il à Didier Lockwood, *c'est comme si elles m'avaient pris pour un monstre, con... »* Toujours avec l'accent des Petrucciani de Toulon.

En fait, il contrôlait ses effets comme les harmonies. Sa maladie lui a donné la musique. Il ne l'a pas lâchée. Son corps tenait à peine debout. Mais avec quelle assise sur terre, quelle présence devant un clavier, messeigneurs, quelle force ! Il se brisait les os à tout bout de champ. Au début, c'était à chaque concert ; puis le calcium s'est fixé, il tenait mieux, ce furent alors les tendons, les coudes, un peu tout, n'importe quoi. Il n'a jamais cessé de souffrir. Cruellement mais toujours en riant. Un coup, il disait, *« on ne s'habitue jamais à la douleur. C'est marche ou crève... »* Puis, comme repérant une grimace de pitié : *« Si j'avais su jouer au ballon avec les copains, j'aurais perdu du temps. »*

Parce que le temps, la vitesse, l'énergie, le calcium, la jouissance, tout passait dans le trou noir de la musique. Quand il parlait du jeu, il parlait des poignets, des épaules, du bas des reins. Et des organes qui gonflaient dans son squelette arrêté. On le portait en scène, les batteurs surtout. C'est Aldo Romano qui popularisa le geste, qui l'avait rendu simplement possible. Depuis quelques années, Bernard Benguigui s'en chargeait. C'était toujours un geste doux, fraternel. Nombre de musiciens, pas mal de chanteurs normaux, d'ailleurs, moins en jazz que dans les autres musiques, donnent cet infime trouble que l'on chasse comme une mouche. Petrucciani, jamais. Pas une seconde ! Ses chapeaux (il aura pas mal travaillé du chapeau), son gros torse qui mangeait le clavier, les lèvres pincées, sa tête jetée en arrière et les guiboles qui brinquebalent dans le vide ou pédalent sur les échasses spéciales du Steinway modèle D, tout sonnait juste.


P-O DESCHAMPS/AGENCE VU

Michel Petrucciani en 1998.

Peu de musiciens européens auront eu son carnet de bal. On ne parle pas du palmarès, des breloques, non : mais de ce qui ne ment pas en jazz, les rencontres. En jazz, personne à pouvoir imposer la moindre rencontre à personne. Eût-il mesuré trente centimètres de moins, cela n'aurait rien changé. Les anciens, les modernes, les glorieux, les discrets, il a joué de tous. Séducteur, irrésistible – par la musique seule. C'est avec Lubat et l'orchestre d'Alain Brunet que Clark Terry l'entend, le veut, lors d'un modeste festival, à Cliousclat, dans la Drôme, en 1978. C'est avec Mike Zwerin, Jaume, Lubat et son frère bassiste, Louis Petrucciani, qu'il joue à La Grande-Motte en 1980. A côté de Michel Petrucciani, il y a les autres Petrucciani : le père, Antoine, guitariste scrupuleux, qui se lève à 4 heures pour relever les solos de Wes Montgomery et court mille boulots pour faire vivre. Comme on fait. Les frères, le bassiste, le guitariste. Puis, Aldo Romano et Jean-François Jenny-Clark pour une rythmique de rêve : Keith Jarrett commença avec eux. Pourquoi file-t-il en Amérique, à Big Sur, Californie ? Parce qu'il est gonflé, il va vite, il n'a rien à perdre. Pour le jazz. Pour lui.

Il remet en selle le presque oublié Charles Lloyd qui le met sur les routes du monde. Ce qui suit est un album. Des images de vie, des images de jazz, des images d'histoire ; les duos avec Lee Konitz, Grappelli, Eddy Louiss ou Didier Lockwood ; la rencontre précieuse de Jim Hall (son histoire est celle des guitaristes et des batteurs) et celle de Bob Brookmeyer ; un dialogue insensé à Montreux avec Wayne Shorter ; le « Manhattan Project » avec Stanley Clarke et Lenny White ; un passage de l'écurie Blue Note au Dreyfus Jazz Line ; une époustouflante improvisation à quatre mains, dans la nuit tropicale de la Martinique, grillons et crapauds dans le rôle des chœurs, c'est décembre 1993, avec le Cubain Rubalcaba ; plus un instant de grâce qu'on n'est pas près d'oublier, au balcon de la demeure, quand toutes les femmes de la soirée le fêtent, une par une, le cajolant dans leurs bras : *« Je ne fais pas peur. Je fais confiance. Elles sont tranquilles, maternelles et très femmes à la fois, c'est parfait... »* ; ses croisements avec le gotha de la musique américaine, Joe Henderson, Jack DeJohnette, tous les bassistes (Buster Williams, Ron Carter, Cecil McBee, Eddie Gomez, Charlie Haden) ; son trio de luxe avec Gary Peacock et Roy Haynes. Des drôleries sans nom avec Roy, de presque quarante ans son aîné, dans la piscine de l'hôtel, ni l'un ni l'autre ne sachant nager. Quand on est musicien à ce point, savoir nager ne sert pas.

Son père l'avait prévenu : *« Si tu fais quelque chose, tu dois être le meilleur ; sinon, ce n'est pas la peine, tu vas te coucher. »* Sa maladie de cristal aurait, prétend la Faculté, arrêté sa croissance. Il n'en finissait plus de grandir : *« Plus on grandit musicalement, plus on a de responsabilité par rapport à soi-même. Une erreur de tempo, c'est pas grave, nous sommes humains ; ce qui est grave, c'est de faire une faute profonde dans le choix des couleurs. »*

> « Une erreur de tempo, c'est pas grave, nous sommes humains ; ce qui est grave, c'est de faire une faute profonde dans le choix des couleurs »

Aldo Romano lui demande si le plaisir de jouer, le plaisir qu'il invoque toujours, se double d'exigence : *« La musique, pour moi, c'est un dieu, tu sais, un dieu avec lequel il ne faut pas tricher. Il faut être très clair dans son âme, être sûr que ce qu'on fait c'est ce qu'on désire vraiment faire. »* Récemment, le temps grimaçait sur les touches, un doigt raidi, paralysé, les mains longues comme durcies, la douleur qui oblige à frapper. Michel, « Pétruche » (ainsi l'appelaient ses amis, comme d'autres, Coluche : Toulonnais, pensez-y !), voulait s'acheminer vers le solo, fatigué de tous. Comme si le corps gagnait.

De ses trois enfants, l'un, Alexandre, le filleul d'Aldo, ils le surent très tôt pendant la grossesse, avec sa femme, a hérité de son ostéogénèse. Et alors ? *« Le nier, ç'aurait été me nier ; lui donner la vie, c'est un cadeau, le cadeau de la vie telle qu'elle est. »* Tandis qu'on trottinait en nage à sa remorque, lui, Michel Petrucciani, a avalé sa vie avec des bottes de sept lieues. Au début – il le disait assez –, on a cru qu'il n'en avait pas pour si longtemps. A force, on s'était, par paresse, habitué à son espèce d'immortalité. Imprudente sieste de l'âme. C'est lui qui était normal. L'aura-t-on vraiment su ?

Francis Marmande

Le musicien de jazz français le plus connu avec Grappelli

MICHEL PETRUCCIANI venait de fêter ses trente-six ans. La crise d'asthme dont il avait souffert quelques jours avant sa mort s'était transformée en infection pulmonaire. Né le 28 décembre 1962 à Orange (Vaucluse), Michel Petrucciani a vécu dans une famille de musiciens (son père Antoine est guitariste, ses frères Philippe et Louis respectivement guitariste et contrebassiste). Atteint d'une ostéogenèse imparfaite – la maladie de cristal –, une maladie génétique qui freine la croissance et fragilise les os, Michel Petrucciani est mis, par son père qui avait perçu son don de musicien, face au piano dès l'âge de quatre ans.

Il fait ses débuts dans sa région à la fin des années 70. Le batteur Aldo Romano, un des premiers à l'entendre, sera à l'origine d'une rencontre décisive entre le jeune pianiste et le producteur Jean-Jacques Pussiau qui accompagnera ses débuts. Petrucciani connaît alors ses premiers succès. Il veut, très tôt, conquérir les Etats-Unis qu'il considère comme la terre du jazz. En 1982, il arrive en Californie où il rencontre le saxophoniste Charles Lloyd qu'il va convaincre de revenir à la scène. Durant cinq années, Michel Petrucciani participe à la formation du saxophoniste tout en menant une carrière parallèle en France. C'est avec Jean-Jacques Pussiau qu'il enregistre son premier disque en solo, un genre qui a sa préférence.

Il s'installe aux Etats-Unis après la signature, en 1985, d'un contrat de sept disques avec la compagnie phonographique Blue Note. Il est le premier artiste européen du label qui vient alors d'être relancé. L'expérience américaine sera pour Michel Petrucciani l'occasion de multiplier les formules orchestrales au-delà du trio piano-basse-batterie dont les fondations ont été posées par Bill Evans puis Keith Jarrett (le romantisme), deux des influences de Petrucciani, avec Art Tatum (le swing) et surtout Duke Ellington (la profusion des idées). Il joue alors avec le gratin des musiciens de studio et quelques-unes des stars du jazz américain dont il devient l'égal aux yeux du public.

En 1993, Michel Petrucciani revient s'installer en France tout en gardant des attaches avec la ville de New York. Il entame alors une collaboration avec le producteur Francis Dreyfuss. Déjà très populaire (il est le musicien de jazz français le plus connu après Stéphane Grappelli), Michel Petrucciani, qui régulièrement indiquait qu'il avait envie de se ménager, multiplie les tournées. Il est programmé dans la quasi-totalité des 200 festivals français, présent sur le circuit des scènes nationales, sollicité pour jouer dans des salles prestigieuses comme le Théâtre des Champs-Elysées où il enregistrera l'intégralité d'un concert solo mémorable. Son dernier concert remonte au 19 décembre 1998, au Vatican, en présence de Jean Paul II.

Depuis le printemps 1998, il s'activait pour faire avancer son projet d'une école internationale de jazz pour transmettre les savoirs du jazz qu'il estimait être *« en train de mourir »*. Son projet avait récemment reçu l'agrément de fondation d'utilité publique par la Fondation de France.

Sylvain Siclier

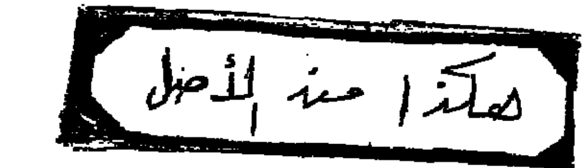
« Il se cassait les doigts sur le piano »

Producteur et fondateur de la compagnie phonographique Owl Records, Jean-Jacques Pussiau, se souvient des débuts de Petrucciani : *« C'est Aldo Romano, en 1981, qui nous a présentés. Il est venu un jour avec Michel Petrucciani dans ses bras. Ce fut le début d'une amitié très forte. A mon tour, je l'ai porté dans mes bras, contre ma poitrine, comme on porte un enfant. J'entendais battre son cœur. C'est une relation unique. Après notre premier disque avec Aldo Romano et Jean-François Jenny-Clarke, on se faisait jeter par les radios, la télévision, les salles de concerts parce qu'ils ne voulaient pas d'un handicapé. Avec le succès, ce sont les mêmes qui nous ont appelés. Avec l'âge, il a commencé à accepter son état, sa maladie, sa douleur, à en parler... Il se cassait les doigts sur le piano. Avec lui, le moindre moment du quotidien swinguait, grâce à sa force de caractère, son énergie, tous les projets qu'il voulait voir réaliser. »*

Discographie

● **Chez Owl Records.** *Michel Petrucciani Trio* (1981) ; *Date With Time*, solo (1981) ; *Toot Sweet*, duo avec Lee Konitz (1982) ; *Oracle's Destiny*, solo (1983) ; *Note'n'Notes*, solo (1984) ; *Cold Blues*, duo avec Ron McClure (1985).
● **Chez Blue Note.** *Pianism* (1986) ; *Power of Three*, avec Jim Hall et Wayne Shorter (1987) ; *Michel Plays Petrucciani* (1988) ; *Music* (1989) ; *Playground* (1991) ; *Promenade With Duke*, solo (1993) ; *Live* (1994).
● **Chez Dreyfuss Jazz.** *Marvelous*, avec un quatuor à cordes (1993) ; *Conférence de presse*, duo avec Eddy Louiss, vol. 1 (1994) et vol. 2 (1995) ; *Théâtre des Champs-Elysées*, solo (1995) ; *Flamingo*, quartette avec Stéphane Grappelli (1996) ; *Both Worlds* (1997) ; *Solo Live* (1998).
● **Autres.** *Flash* (Bingow Records, 1980) ; *Live in Montreux 1982*, avec le Charles Lloyd Quartet (Elektra/Musicians 1983) ; *100 Hearts* (Columbia 1983) ; *Live at Village Vanguard* (Columbia, 1985).





هكذا عن الأصل

Une certaine idée de la féminité

Le désir de danse de quatre femmes chorégraphes, qui utilisent leur technique irréprochable pour questionner leur corps et son intimité

LA DANSE contemporaine : une affaire de femmes ? Réponse affirmative en ce début d'année. Du Théâtre des Abbesses à celui de la Bastille en passant par l'Etoile du Nord, elles occupent le terrain. Leurs noms : Christine Bastin, Catherine Diverrès, Emmanuelle Huynh, Carlotta Ikeda, Marceline Lartigue. Au-delà de leurs différences d'âge (la plus jeune a trente-cinq ans, la plus âgée cinquante-quatre), elles abordent la danse dans le même état d'esprit : libre et aventureux, et suivent leurs parcours singuliers avec entêtement.

Si elles connaissent parfaitement la musique du ballet, en maîtrisent tous les paramètres – temps, espace, mouvement –, leur intérêt est ailleurs. Détentrices d'une technique irréprochable, elles ne s'en servent que pour questionner ce qui les préoccupe : leur corps et son intimité. Pendant que Jean-Claude Gallotta, William Forsythe ou José Montalvo cadrent, structurent, élaborent le spectaculaire, elles ne songent qu'à devenir ce qu'elles sont.

A l'instar des pionnières Isadora Duncan ou Mary Wigman, qui édifièrent leur identité contre le ballet classique et le fantasme masculin d'une corps de danseuse évaporée, le désir de danse de ces femmes chorégraphes est besoin de se dire. D'abord telles qu'elles sont, petites, râblées, avec des hanches de montgolfière ou des seins inexistants. L'enveloppe raconte la femme et fait la danseuse. *« J'ai longtemps eu honte de mes pieds palmés que je m'évertuais à faire rentrer dans des chaussons de pointes,* confie Emmanuelle Huynh. *Quand je suis passée au contemporain à vingt ans, ce fut un soulagement d'être pieds nus. Mais il a fallu attendre* Mua, *solo créé dix ans plus tard, en 1995, après un séjour au Vietnam, le pays de mon père, pour que je les considère enfin comme ils sont : enracinés dans la terre viet. »*

Acceptation de soi et non frustration de ce que l'on voudrait être ; il s'agit d'habiter son corps pour incarner sa danse. Cette conquête de soi, lente et périlleuse, est au cœur de la démarche de ces artistes qui n'ont de cesse de s'immerger en elles-mêmes pour faire surgir la vérité de leur mouvement. Une investigation profonde, de l'ordre de l'introspection, souvent douloureuse, où le corps devient le lieu même du voyage et de la révélation de *« cet intérieur que l'on ignore »*, pour paraphraser Rilke. La danse, pour spectaculaire qu'elle soit, se fait alors processus d'éclosion, voire d'accouchement, comme dans *Mua*, où Emmanuelle Huynh sort nue des ténèbres pour se poser, grande et compacte, parfaite incarnation d'un métissage franco-berrichon.

« AVANT, J'ÉTAIS ASEXUÉE »

« C'est la première fois que je n'étais pas dans le faire mais dans l'être. Lorsque j'étais interprète, je vivais mon corps comme celui d'une danseuse, performante, athlétique, mais pas comme celui d'une femme. Je montrais ma technique mais je n'étais rien. Aujourd'hui, dans le duo Tout contre, *que j'interprète avec Dimitri Chamblas, je suis une femme qui danse avec un homme. »*

Cette affirmation de l'identité, enjeu fondamental de la réflexion chorégraphique féminine, Carlotta Ikeda, cinquante-quatre ans, l'a vécu comme un choc. C'est en interprétant le solo *Waiting* (1998), que cette danseuse buto s'est sentie femme pour la première fois de sa vie. *« Avant, j'étais asexuée, une enfant qui ne grandissait pas. Maintenant, je suis devenue adulte. Même si je suis toujours tiraillée entre mon intérieur de petite fille et mon extérieur de femme âgée, je peux commencer à vivre librement et continuer à danser avec un corps moins souple. Mais quelle femme suis-je réellement, je ne le sais pas encore. »*

Dans cette avancée humaine et chorégraphique, l'art et la vie se propulsent l'un l'autre. Incarnation d'une féminité maternelle déchirée entre le goût de donner la vie et la hantise de livrer la mort, Christine Bastin, mère de trois enfants, n'a pas hésité à danser alors qu'elle était enceinte de sept mois. Une création qui conjuguait l'audace du geste, la mise en œuvre plastique d'un corps inédit et un bonheur de mère tout bête. *« C'était un cadeau pour mon bébé. J'ai une telle jouissance à danser que cela s'est imposé à moi. J'aime la sensation de l'air sur ma peau, sentir la vibration du muscle, m'inscrire dans l'espace. »* Fureur presque animale de sentir, de comprendre l'énigme humaine, Christine Bastin fouille avec violence les rapports tumultueux du couple, d'une mère et son enfant, dans sa nouvelle création, *BE*. L'ambiguïté du vivant, entre chair et spiritualité, s'y exhibe sans fard.

Car aucun territoire n'est tabou pour ces femmes à la vitalité très crue. Loin de toute imagerie féminine bienséante, il s'agit de s'affranchir pour sublimer sa propre histoire. Se raconter implique transgression et dévoilement. Ainsi Marceline Lartigue explore-t-elle depuis dix ans l'érotisme féminin à travers une gestuelle ondulatoire et reptilienne. Sa pièce *L'Orage d'une robe qui s'abat* pousse à ses extrémités sa recherche sur la sexualité et la violence des femmes, souvent occultées par la société, autour du personnage d'Erszebet Bathory, comtesse hongroise qui se nourrissait du sang de jeunes vierges. *« J'ai mis dix ans à oser m'affronter à cette volonté de détruire l'autre dans laquelle peu de femmes ont envie de se reconnaître. Il faut l'accepter pour parler du désir féminin et du rapport avec le corps de l'homme qui reste un parfait mystère. »*

PEU DE CHAIR

Cette énigme du masculin, Catherine Diverrès la cherche plutôt à l'intérieur d'elle-même. *« Je me pense d'abord en tant qu'artiste, tiraillée entre le yin et le yang,* précise la chorégraphe, qui dissèque les états du corps, de la transe à l'hallucination, dans son nouveau spectacle, *Corpus*. *Je travaille sur une énergie très forte plutôt masculine mais traversée de douceur. »* Sur le plateau, des hommes en costumes, des femmes en robes longues. Pas de doute sur le sexe des uns et des autres. Longue, diaphane, sur la pointe des pieds, Catherine Diverrès déploie une gestuelle gracieuse et coupante à la fois. Elle danse au-dessus d'une faille. Peu de chair, désir d'éther. Une féminité métaphysique qui rêve d'abandonner un corps qui ne se laisse jamais oublier. Etre une femme ne va pas toujours de soi.

Rosita Boisseau

★ *Mua* et *Tout Contre*, d'Emmanuelle Huynh. Le 24 janvier, à Chalon-sur-Saône ; le 4 février, à Annecy. *Haru No Saiten*, de Carlotta Ikeda. Du 7 au 17 janvier, au Théâtre de la Bastille à Paris. *Be*, de Christine Bastin. Du 12 au 16 janvier, au Théâtre des Abbesses. *L'Orage d'une robe qui s'abat*, de Marceline Lartigue. Les 8 et 9 janvier, à l'Etoile du Nord à Paris. *Corpus*, de Catherine Diverrès. Du 12 au 27 janvier, au Théâtre national de Bretagne, à Rennes.

Quand le danseur est homme

Carlotta Ikeda ne travaille qu'avec des danseuses. Les danseurs, elle ne peut tout simplement pas imaginer les diriger. En revanche, elle avait toujours besoin, jusqu'à ces derniers temps, du regard du chorégraphe Ko Murobushi pour finaliser ses spectacles. *« Parce que l'homme est dans l'idéal. »* A sa façon, Christine Bastin ne dit pas le contraire, qui aime écrire pour eux et leur transmettre sa gestuelle pour mieux se dépasser, inventer autrement tout en restant dans la justesse du rapport intériorité-extériorité. Marceline Lartigue pensait que sa danse était inabordable pour un garçon. Trop de hanches, de chair, de spirale. Jusqu'à ce que Jean-Yves Lormeau, de l'Opéra de Paris, lui demande *Portrait de Marjoleine* et le fasse sien avec une évidence sidérante. Emmanuelle Huynh, elle, n'imaginait l'Autre dans *Tout contre* que du sexe masculin pour envisager tous les modes d'être à deux. Corps compressés, présence d'une densité extrême, un rapport de couple saturé. Loin de la séduction, l'art des femmes captive les hommes.


LAURENT PHILIPPE

Marceline Lartigue et Franck Journo dans « Centaures » (1996).

Les meilleures ventes de livres en 1998

SELON le classement établi par *Livres Hebdo*, les trois romans les plus vendus en 1998 sont *La Première Gorgée de bière*, de Philippe Delerm (L'Arpenteur-Gallimard) ; *Tu m'appartiens*, de Mary Higgins Clark (Albin Michel) et *La Cinquième Montagne*, de Paulo Coelho (Anne Carrière). Signalons parmi les vingt premiers *La Maladie de Sachs*, de Martin Winckler (P.O.L.) ; *La Première Epouse*, de Françoise Chandernagor (Fallois) ; *Les Rivières pourpres*, de Jean-Christophe Grangé (Albin Michel) ; *Confidence pour confidence*, de Paule Constant ; *Les Particules élémentaires*, de Michel Houellebecq (Flammarion) et *Longtemps*, d'Erik Orsenna (Fayard). Au rayon « essais et documents », *Comment voyager avec un saumon*, d'Umberto Eco (Grasset) ; *Il était un piano noir*, mémoires inachevés de Barbara (Fayard) ; *Manuel du guerrier de la lumière*, de Paulo Coelho (Anne Carrière) et *Les Filles et leurs mères*, d'Aldo Naouri (Odile Jacob) sont talonnés par la toute récente *Traversée de la nuit*, de Geneviève de Gaulle-Antonioz (Seuil).

DÉPÊCHES

■ **THÉÂTRE : le Théâtre Edouard-VII** à Paris, fermé depuis trente-deux mois pour cause de restructuration du groupe d'immeubles l'entourant, rouvrira ses portes le 9 janvier. Julien Vartet, propriétaire de cette salle et également auteur dramatique, y a inscrit à l'affiche sa récente pièce *Les Cinémas de la rue d'Antibes*, qu'il a mis en scène lui-même.

■ **PRIX : la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme** (Licra) a décerné son grand prix antiraciste 1998 à Pierre Perret pour son album *La bête est revenue*. Ce prix lui sera remis par le président de la Licra, Pierre Aidenbaum, le 23 janvier, lors d'un dîner officiel présidé par le premier ministre, Lionel Jospin, à l'occasion du 42e congrès national de la Licra.

■ **MUSIQUE : le compositeur Marc-Olivier Dupin** a été reconduit dans ses fonctions de directeur du Conservatoire national supérieur de musique de Paris, qu'il occupe depuis 1993, par décret du président de la République publié au *Journal officiel* du 6 janvier.

La grâce de Sophie Guillem de retour à l'Opéra de Paris

LES GRANDS SOIRS se succèdent, ces temps-ci, à un rythme soutenu, au Palais Garnier. Après les adieux de Marie-Claude Pietragalla (*Le Monde* du 6 janvier), Sylvie Guillem, la *ballerina assoluta*, faisait son grand retour à l'Opéra de Paris pour danser le rôle de Kitri du *Don Quichotte* chorégraphié par Noureev. Le marché noir bat son plein à l'extérieur, le hall est bondé, des centaines de jeunes gens surexcités cherchent un strapontin. On se bouscule dans le grand escalier. L'atmosphère est électrique.

Après un prologue qui n'emporte qu'une adhésion polie, elle apparaît. L'orchestre est alors totalement submergé sous un tonnerre de vivats et d'applaudissements. Ils ne cesseront que lors des sorties de scène de la danseuse. En un instant, le spectacle change, l'attention se concentre, les visages s'illuminent. Dès les premiers pas de Guillem, le public s'enflamme. Avec son partenaire, complice et ami de toujours, Laurent Hilaire, magnifique dans le rôle du barbier Basilio, elle enchaîne les figures de style de ce ballet pétri d'académisme avec une facilité déconcertante – elle va plus haut, plus droit, plus loin que quiconque.

On secoue la tête, on se dit *« ce n'est pas réel, pas possible »*. Rendre crédible un personnage comme Kitri, sur une telle musique et dans une production si kitsch, est un exploit. Espiègle, mutine, femme fatale, gamine insupportable et séductrice irrésistible, Sylvie Guillem laisse pantois. Le public crie sans arrêt de bonheur. L'ambiance est délirante, la salle a totalement chaviré. Les *« Sylviiie »* ont remplacé les *« Patriiick »*.

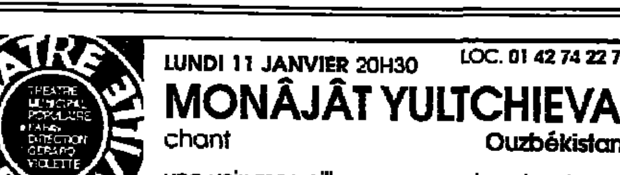
La présence scénique de la danseuse est assez impitoyable pour des partenaires, au demeurant excellents, mais manifestement troublés par tant de facilité. La grâce a touché la danseuse.

ELLE TOUCHE LA PERFECTION

Une grâce incarnée, sensible, intelligente. Cette étoile éclaire l'action, synthétise l'anecdotique. Va à l'essentiel. Son sens de l'épure lui permet des audaces. En débarrassant, par exemple, sa façon de marcher, sur scène, des quelques oripeaux formels du ballet classique. Parce qu'elle touche la perfection. Et qu'on le sait. Alors on en serait presque contraint à décliner un catalogue de superlatifs. Comme, en son temps, et dans un autre domaine, avec Callas. Le public, toujours lui, ne s'y trompe pas : ovation finale de vingt minutes, bouquets de fleurs lancés sur scène, foule sur le plateau pour les mondanités d'après-spectacle, dizaines de fans à la sortie des artistes.

Sylvie Guillem danse encore Kitri les 8 et 14 janvier. Elle reviendra à l'Opéra-Bastille pour danser *Le Lac des cygnes* en juin et juillet.

Philip de la Croix



LUNDI 11 JANVIER 20H30 LOC. 01 42 74 22 77

MONÂJÂT YULTCHIEVA

chant Ouzbékistan

une voix merveilleuse, grave, chaude, et une personnalité lumineuse, sincère, émouvante



Les maisons de disques dans la tourmente

Le marché est devenu incertain, menacé par les pirates et Internet

BOUCLÉ en décembre 1998, le rachat de la compagnie PolyGram par le groupe canadien Seagram, propriétaire d'Universal (disques, cinéma) pour un montant de 10,2 milliards de dollars (9,45 milliards d'euros) va donner naissance en avril à une nouvelle compagnie, Universal Music Group (UMG), dirigée depuis les Etats-Unis par Doug Morris.

En mariant les deux structures et en regroupant les dizaines de labels qui déclinent l'identité du groupe (du très classique Deutsche Grammophon à Motown), UMG espère réaliser une économie annuelle de 300 millions de dollars (1,665 milliard de francs ; 253 millions d'euros), en procédant à environ trois mille licenciements dans le monde.

De son côté, le groupe britannique EMI cherche toujours à se vendre. Trop cher ? C'est la thèse soutenue par *The Times*. Le quotidien britannique consacrait un éditorial récent aux tourments de cette major, en vente potentielle depuis quatre ans – des rumeurs insistantes avaient, un temps, fait penser à son rachat par Disney. Après l'échec des négociations avec Seagram début 1998, des contacts étroits ont été pris en cours d'année avec la multinationale allemande Bertelsmann Music Group (BMG), filiale discographique du géant de la communication Bertelsmann, mais aussi avec le groupe Murdoch. Dirigé par Sir Colin Southgate (également président de l'Opéra royal de Covent Garden, à Londres), EMI a notamment été fragilisé par ses mauvais résultats en Asie du Sud-Est, où sa filiale locale a beaucoup investi, ainsi qu'en témoignent les comptes annuels du groupe publiés à la fin de novembre 1998.

Ces bouleversements ne manquent pas d'affecter les activités des filiales française et européennes de ces majors, à commencer par celles de PolyGram et de son nouvel *alter ego*, Universal, dont la filiale française doit cesser ses activités le 1er février. Nommé, en décembre, PDG du groupe PolyGram-France, Pascal Nègre, jusqu'alors PDG de PolyGram Musique France, devra prendre la présidence de la nouvelle Universal Music France lors de sa création officielle, le 5 avril 1999. *« Cela se traduit,* dit Pascal Nègre, *par une trentaine de licenciements chez Universal, et une quinzaine de départs à la retraite chez PolyGram. »* Un chiffre auquel il convient d'ajouter quelques départs anticipés, comme celui d'Hervé Deffranoux, directeur général d'Island-Remark, un label de PolyGram désormais fondu à Mercury.

Universal Music France occupera toujours, selon Pascal Nègre, *« environ 39 % du marché français, dont 60 % de local »*, maîtrisant ainsi la moitié de la production française. *« Nous allons rééquilibrer le national – les catalogues Barclay, Mercury – et l'international – Island – au sein des labels,* explique Pascal Nègre. *Les artistes français d'Island (Matthieu Boggaerts, Dominique Dalcan), iront chez Mercury, le rap chez Barclay. Le catalogue Universal, essentiellement international, entre chez Polydor, avec le label A & M, fusionné avec Interscop et Geffen. Barclay récupère le label de rap Deff Jam, MCA et Motown. »*

La cartographie des producteurs de disques est ainsi redessinée en fonction du marché à venir, un marché incertain, menacé par les copies pirates rendues possibles par les duplicateurs de CD, et par la nouvelle distribution de la musique sur Internet.

Lancée en 1973 par Richard Branson, la maison de disques britannique Virgin créait à Paris en 1980 sa première filiale européenne. En 1992, Virgin était rachetée par le groupe Thorn-EMI. Son PDG, Patrick Zelnik, cédait alors les rênes de Virgin-France à Emmanuel de Buretel. Ce dernier vient d'être nommé président de Virgin Continental Europe. Quand, traditionnellement, les sièges européens des multinationales du disque se trouvent à Londres, le président de Virgin-France coordonne dorénavant depuis Paris les actions de toutes les filières européennes de Virgin, hors la Grande-Bretagne.

> Les bouleversements des « majors », à commencer par Universal, se répercutent sur les filiales françaises

Cette nomination récompense sans doute les succès internationaux des artistes français de Virgin (Daft Punk, Air, Manu Chao), et aussi une stratégie : en créant des labels/laboratoires autonomes – Delabel, Source, Labels, Hostile... –, Virgin a su pister les nouveaux courants musicaux comme le rap, le rock alternatif, la pop électronique ou la techno. Virgin-France a, d'autre part, parié sur la décentralisation des zones de production en signant en direct avec des artistes anglophones tels que Keziah Jones, J. J. Cale ou Chezere. Un label berlinois et un label romain devraient rapidement voir le jour. Si les Britanniques ne sont pas concernés par l'autorité du président de cette entité continentale, ils ne sont pas en paix pour autant. Au printemps, Virgin-France lancera à Londres un label dirigé par Philippe Ascoli, actuel responsable de Source, le label d'Air. Il sera chargé de découvrir les nouveaux talents insulaires.

Tandis que EMI France se prépare à l'arrivée, le 18 janvier, de son nouveau PDG, Marc Lumbroso (créateur de Remark), BMG France a changé le sien en septembre 1998. Transfuge de PolyGram, où il dirigeait le label Polydor depuis mars 1994, Bruno Gerantes est arrivé dans la maison, entouré de Varda Kakon, directrice artistique, et de Christophe Waignier, vice-président chargé de la division administrative et logistique, pour lui redonner une identité perdue, *« rapprocher sa position de celle de BMG dans le monde »* (environ 15 % de parts de marché, 20 % en Espagne et en Allemagne, à peine 5 % en France). Mal identifiée, la « jeune major », créée il y a dix ans, a, selon le nouveau PDG, souffert en France d'un *« brouillage d'image après un démarrage fulgurant »*, ne sachant pas construire son catalogue après les succès populaires des débuts (Patrick Bruel, Roch Voisine) et souffrant d'une structure bicéphale, divisée entre RCA et Ariola, auquel s'ajoute Vogue. Le premier acte politique du nouveau PDG a été de regrouper les deux labels sous un seul, intitulé BMG France. Après un premier plan social bouclé, l'été 1998, et touchant une vingtaine de collaborateurs, un deuxième concernant une quinzaine de collaborateurs, *« dû au regroupement des deux structures »*, est en cours.

Stéphane Davet et Véronique Mortaigne

A la redécouverte d'Oscar Kokoschka, peintre autrichien toujours en mouvement

Le Musée-galerie de la Seita propose une introduction à une œuvre complexe et changeante

Le Musée-galerie de la Seita, à Paris, consacre jusqu'au 7 mars une exposition au peintre autrichien Oscar Kokoschka. Si les œuvres présentées sont essentiellement des travaux sur papier et datent toutes des années 10 et 20, ce choix ne doit pas faire oublier la diversité de production d'un artiste qui aura traversé le siècle avec le souci constant de se renouveler, comme en témoigne l'évolution de ses nus féminins.

PEINTURES ET ŒUVRES SUR PAPIER, 1906-1931, Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-66-60-17. Du mardi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Entrée : 25 F (3,8 €). Jusqu'au 7 mars.

Oscar Kokoschka n'a pas la notoriété de Klimt et de Schiele. Schiele est plus évidemment scandaleux. Klimt est plus évidemment théâtral. La commotion suscitée en 1909 par sa pièce *Assassin, espoir des femmes* et sa liaison avec Alma Mahler ne suffisent apparemment pas à hisser Kokoschka à leur hauteur dans l'échelle du spectaculaire. Autre cause : Schiele et Klimt ont disparu avec l'Empire austro-hongrois, en 1918, et leur existence, de la sorte, semble se confondre avec l'ultime âge d'or viennois. Kokoschka a survécu à tout ; il est mort en 1980, à quatre-vingt-quatorze ans, après une longue carrière, des émigrations, des changements de style et un itinéraire artistique tortueux.

L'exposition d'aujourd'hui refuse elle aussi le schématisme. Quoiqu'elle ne traite que d'une période courte – les années 10 et 20 – et privilégie les œuvres sur papier, elle n'en affirme pas moins que rien n'est plus étranger à Kokoschka que l'ambition d'inventer une manière et de s'y tenir ensuite. Klimt et Schiele ont inventé leur manière singulière, l'un par la prolifération de la courbe et de l'ornemental, l'autre par une admirable stylisation des corps et la virtuosité d'une ligne cassée. L'ayant établi, ils l'ont maintenu à peu près intact jusqu'à la fin, même s'il demeure possible de distinguer des phases stylistiques et des évolutions. Rien de tel chez leur contemporain.

Soit un sujet, le plus ordinaire, le nu féminin. Entre ses débuts en 1906 et ses expériences de l'après-guerre se succèdent des recherches hétérogènes. Kokoschka emprunte d'abord à Schiele et démontre qu'il sait, lui aussi, enfermer une anatomie ou une expression à l'intérieur d'un trait de crayon continu et net. Il sait tout aussi bien les rehausser d'aquarelle, avec une prédilection pour les couleurs réputées offusquer le bon goût. Il pourrait s'en contenter. Il ne s'en contente pas. Il regarde vers l'expressionnisme allemand, vers Dresde et vers Munich, dont l'intéressent les archaïsmes graphiques et les aplats cernés. Il excelle dans ce genre-là, dont il tire des illustrations et jusqu'à des cartes postales.

VERTIGE DE DÉTAILS

Soit. Il pourrait s'en tenir à ce point et se mettre à produire de telles œuvres séduisantes, estampillées OK. Pas plus. Bien avant 1914, il abandonne la ligne pure pour des traits plus nombreux et plus dynamiques, plus écrasés et plus violents. Les nus, jusqu'alors statiques, allongés ou accroupis, se mettent en mouvement – difficulté que Kokoschka s'impose obstinément, si dangereuse soit-elle pour lui. La stylisation élégante des visages ne le satisfait pas davantage. Il tombe dans un vertige de détails, il insiste, il complète, il complique. Quelquefois, il réussit. Pas à tout coup, mais souvent : quand les figures bougent, quand les regards n'ont plus une fixité hypnotique qui deviendrait systématique à la longue.

Vient la guerre, la blessure, le sauvetage in extremis, l'hôpital et, à nouveau, la guerre – en montagne cette fois. Belle occasion pour s'essayer au paysage de ruines et d'horizons inaccessibles. Après ces épisodes, Kokoschka ne reprend pas son œuvre au point où elle avait été interrompue par la mobilisation. Le mouvement continue. La couleur domine désormais, à tel point qu'il accomplit des suites d'aquarelles où des touches et des traînées assurent seules la reconnaissance du motif. Sur la toile, même exigence : le paysage se constitue progressivement par l'accumulation apparemment désordonnée des frottis et des traces. Il y gagne une intensité chromatique et une luminosité remarquables.

Il faudrait, pour voir, accrocher ces toiles avec des Dufy contemporains. Il faudrait surtout une rétrospective plus complète. Mais rien de tel ne figure au programme des musées français, presque tous désespérément indifférents à l'art allemand et autrichien de la première moitié du siècle.

Philippe Dagen

La parole de Myriam C. portée par la tragédie

VIE DE MYRIAM C., de François Bon. Mise en scène : Charles Tordjman. Avec Arlette Bonnard, Aude Briant, Christine Brücher, Serge Maggiani, Annie Mercier, Catherine Mestoussis, Jean-Michel Portal, Hélène Roussel.
THÉÂTRE NATIONAL DE LA COLLINE, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Tél. : 01-44-62-52-52. Mo Gambetta. De 80 F à 160 F (de 12 à 24 euros). Durée : 1 h 40. Le mardi à 19 heures ; du mercredi au samedi à 21 heures ; le dimanche à 16 heures. Jusqu'au 14 février.

Itinéraires de la mort dansante. Ceux, entrecroisés, d'une ville, et d'une femme : Myriam C. Leur commun abandon par l'espoir de croire, l'espoir de croître. Leur lente dégradation et leur anéantissement, programmé de l'une, réalisé par l'autre. Avec, posée d'emblée, comme pour signifier ce qui demeurerait de tragédie dans la cité moderne, l'impossibilité de *« rompre ou dévier le cours mauvais des choses »*.

Myriam C. se distingue des autres à ce qu'elle porte de destin qui leur échappe. Plus mortelle que les simples mortels d'être au-delà de la marge. Entraînant les siens dans son basculement et nous repoussant, d'autant, spectateurs déjà et condamnés à l'être.

A l'origine, François Bon proposait un récit, *C'était toute une vie* (« Le Monde des livres » du 6 octobre 1995) où se mêlaient fiction et enquête, menée à Lodève (Hérault) autour des textes *« fulgurants, poignants »* d'une très jeune mère de trois enfants, Myriam C., qui avait participé à ses ateliers d'écriture, avant de mourir d'une surdose.

Sous l'impulsion du metteur en scène Charles Tordjman, il ne s'était pas contenté de redistribuer les pages et les rôles pour créer sa pièce : il avait changé de langue. Et dans le dialogue poétique neuf, dans sa scansion, son verbe paraissait avoir trouvé sa véritable destination. Il se mettait à chanter plus haut d'avoir à passer par des corps, si haut qu'il paraissait presque hors d'atteinte, contraignant les acteurs à se hausser vers lui : *« C'est eux/ Ils sont autour de moi/ la trace qu'on a sur terre/ avoir renvoyé à chacun le simple fait qu'il demeure et parle et pense et agit est une question qui ne trouve ni apaisement ni solution. »*

Ainsi parle Myriam C., dans son tourment de la minute comptée. Comme prise au jeu de l'antique, dans l'impuissance de ces voix qui ne parlent que de nous, du monde immédiat que nous laissons à sa destruction. Et si François Bon en appelle aux Grecs, c'est parce que toute approche du tragique porte un peu de leurs ombres. Mais à qui confier les destins en l'absence des dieux ? Et quand le collectif qui pourrait les suppléer se dérobe, le spectateur se retrouve seul, face à lui-même et à la machine de mort, dans l'impossibilité de penser au sacrifice d'une, qui sauverait les autres.

Dans le dispositif tournant imaginé par Charles et Vincent Tordjman, les femmes (grand-mère, mère, sœur, amie) entrent et sortent comme un chœur de fortune, divisé, contradictoire, appelé par la faiblesse des hommes : Jean-Christy, le dealer (Jean-Michel Portal), et l'humble père adoptif de Myriam ; Bébel (Serge Maggiani), devenu serviteur des morts après avoir voulu être celui des vivants. Chaque femme consciente de l'insuffisance de son chant, sans pour autant se travestir en pleureuse, mais participant à la tentative d'élucider la progression implacable du mal. Toutes sont des mères, y compris Aimée (Annie Mercier), patronne du bistrot qui materne la ville, occupée à sauver ce qui peut l'être.

Sur scène, Myriam C. (Aude Briant) apparaît comme son propre rêve et son démenti. Ses traits, amers, sont déjà gagnés par le froid ultime : *« Sens, tes doigts sur mon visage, ta main, le masque mortuaire qui est dessous, qui attend. »* Elle est un fantôme traversant les murs, au-delà de toute souffrance, en recherche d'équilibre terrestre, glissant sur ses chaussettes blanches, qui savoure le plancher ciré. De passage, insaisissable, impalpable, qui le sait et en joue sans pathos, jetant le viatique de ses mots à ceux qui restent : *« L'énigme où on est/ ensuite continue et moi-même/ je cherche. »*

Jean-Louis Perrier

Les anglais n'ont pas reçu, avec le brouillard, l'apanage de l'humour.
Le théâtre comique français ne repose pas nécessairement sur canapés et placards.
Une pièce narquoise jouée par 9 grands comédiens de théâtre dont 2 issus de la Comédie Française.

LES CINÉMAS DE LA RUE D'ANTIBES

Comédie satirique en 3 actes.
Spectacle préparé pour la réouverture du Théâtre Edouard VII.
"Il semblerait que parmi les 10 000 avocats inscrits au barreau de Paris, un ne serait pas parfaitement angélique."

A COMPTER DU SAMEDI 9 JANVIER
THEATRE EDOUARD VII
10, place Edouard VII, 75009 Paris
Soirée à 21 h du mardi au samedi - Matinée le dimanche à 15 h
Prix spéciaux pour le lancement
DU SAMEDI 9 AU DIMANCHE 31 JANVIER
orchestre et corbeille 1re cat. 120 F au lieu de 240 F
corbeille 2e cat. 90 F au lieu de 180 F
balcons 1re cat. 70 F au lieu de 140 F
balcons 2e cat. 30 F au lieu de 60 F

RÉSERVATION
jusqu'au vendredi 8 janvier inclus les réservations et ventes de places pour Edouard VII se font à la caisse du Théâtre des Mathurins, 36, rue des Mathurins
Tél. : 01 42 65 90 00 / 01
à compter du samedi 9 janvier à 11 h ouverture de la caisse du Théâtre Edouard VII 10, place Edouard VII (entre le 16 et le 22 Bd des Capucines)
Tél. : 01 47 42 59 92

NOUVEAUX FILMS

D'UNE VIE A L'AUTRE

■ Avant de passer à la réalisation, Richard LaGravenese avait signé les scénarios de *Fisher King*, de Terry Gilliam, et de *Sur la route de Madison*, de Clint Eastwood. Il est donc étonnant qu'un scénariste aussi doué livre un premier film à ce point médiocre. A partir d'une intrigue mélodramatique qui pourrait être celle de n'importe quel téléfilm (Judith Nelson, une femme d'âge mûr larguée par son mari et gagnée par la déprime, commence à nouer une relation avec le liftier de son immeuble, qui ne se remet pas de la mort de sa fille), LaGravenese essaie sans succès de jouer sur plusieurs niveaux de réalité grâce à la superposition d'intrigues virtuelles (la rencontre fantasmée entre Judith Nelson et la chanteuse Queen Latifah, la présence de cauchemars filmés comme des scènes réelles). Cette sophistication inutile ne masque pas l'insignifiance du sujet et la faiblesse de la mise en scène. Holly Hunter et Danny De Vito, les deux interprètes principaux, font ce qu'ils peuvent, mais ne réussissent jamais à passer le stade du cabotinage. ***Samuel Blumenfeld***

Film américain de Richard LaGravenese. Avec Holly Hunter, Danny De Vito, Queen Latifah, Martin Donovan. (1 h 40.)

LE GRAND GALOP

■ Présenté voici deux ans au Festival de Cannes, le film de Krzysztof Zanussi entre dans la catégorie des bilans cinématographiques de l'ère soviétique. Sujet délicat, qui n'a guère produit jusqu'à présent de films à sa hauteur, qu'ils soient déclinés sur le mode de la chronique d'un paysage après la bataille ou sur celui de la reconstitution historique. C'est à ce dernier genre, auquel il ajoute une dimension autobiographique, qu'appartient *Le Grand Galop*, sans convaincre davantage. L'action se déroule dans la Pologne des années 50, sous la forme d'un roman d'éducation dont le héros, un garçonnet de dix ans, est confronté aux pesanteurs et aux lâchetés secrétées par un régime liberticide. Sa tante Idalia, qui l'héberge à Varsovie, incarne par son tempérament rebelle, son parler haut en couleurs et son amour invétéré des chevaux l'âme polonaise telle que l'éternité ne la change pas. Empesé dans sa reconstruction méticuleuse de l'époque, incapable de pousser l'aventure au-delà de ce dualisme édifiant, le film révèle vite ses limites. ***Jacques Mandelbaum***

Film polonais de Krzysztof Zanussi. Avec Maja Komorowska, Bartosz Obuchowicz, Karolina Wajda. (1 h 45.)

SORTIR

PARIS

Le Chant de la carpe
Juif d'origine roumaine, Ghérasim Luca (1913-1994) était arrivé en France en 1952. De Luca, Gilles Deleuze avait dit un jour qu'il était *« le plus grand poète français »*, parce qu'il avait reconnu en lui l'apatride, le poète par qui le sens, délivré de toute assignation à résidence, se mettait à bouger dans le langage comme la flamme dans le feu. *« Comment s'en sortir sans sortir »*, demandait le poète de *Héros-limite* ? Aujourd'hui, il nous revient par la voix de Pascal Bongard, qui lit des extraits de *Héros-Limite* et du *Chant de la carpe*.
Théâtre, 41, avenue des Grésillons, 92 Gennevilliers. Mo Gabriel-Péri. Les 8, 11, 18 et 25 janvier, à 20 h 30. Tél. : 01-41-32-26-26. 60 F.

Talib Kibwe Quartet
Le saxophoniste régulier d'Abdullah Ibrahim et de Randy Weston, deux pianistes de jazz marqués par l'Afrique, prend parfois son envol en leader. A Paris, il sera accompagné par le pianiste Mario Canonge, le contrebassiste John Lewis et l'immense batteur John Betsch.
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Les 7, 8, 9 et 12 janvier, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Christian Vander Quartet
L'histoire qui relie la musique de John Coltrane et celle de Christian Vander est celle d'une passion, d'un engagement total de la part du batteur, chanteur et pianiste. Après les groupes Magma (électrique) et Offering (acoustique), l'Alien Quartet avec ses deux pianos, le trio, l'octette Welcome codirigé avec Simon Goubert, Vander avance toujours un peu plus au coeur de l'oeuvre coltraniennne avec cette fois le saxophoniste Yannick Rieu, le pianiste Emmanuel Borghi et le contrebassiste Emmanuel Grimonprez.
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Les 7, 8 et 9, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

(Publicité)

VIE DE MYRIAM C.
François Bon
Mise en scène Charles Tordjman
Première ce soir
Théâtre National de la Colline - 01 44 62 52 52

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

D'une vie à l'autre
de Richard Lagravenese (Etats-Unis, 1 h 40).
Ennemi d'Etat
de Tony Scott (Etats-Unis, 2 h 13).
L'Escorte
de Denis Langlois (Québec, 1 h 30).
Le Grand Galop
de Krzysztof Zanussi (Pologne, 1 h 45).
High Art
de Lisa Cholodenko (Etats-Unis, 1 h 35).
J'aimerais pas crever un dimanche (**)
de Didier Le Pêcheur (France, 1 h 32).
Les Joueurs
de John Dahl (Etats-Unis, 2 h).
Lila Lili
de Marie Vermillard (France, 1 h 45).
Pourquoi pas moi ?
de Stéphane Giusti (France, 1 h 35).
Tueur à gages
de Darejan Omirbaev (France-Kazakhstan, 1 h 20).

(**) Interdit aux moins de seize ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Lilith
de Robert Rossen, avec Warren Beatty, Jean Seberg, Peter Fonda.
Américain, 1964, noir et blanc (1 h 54).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).
La Nuit du chasseur
de Charles Laughton, avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

La Filmothèque de Jean Douchet
Madame Bovary (Vincente Minnelli, 1949) : le 7, à 18 heures ; *Onze Fioretti de saint François d'Assise* (Roberto Rossellini, 1950) : le 7, à 20 h 30 (film et débat avec Jean Douchet) ; le 8, à 14 et 16 heures.
Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Cardinal-Lemoine. Jusqu'au 12 janvier. Tél. : 01-43-29-44-40. 25 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Au buffet de la gare d'Angoulême
de François Bon, mise en scène de Gilles Bouillon.
Artistic-Athévains, 45 bis, rue Richard-Lenoir, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 7, à 19 heures. Tél. : 01-43-56-38-32. 80 F et 150 F.
Henry IV
de William Shakespeare, mise en scène de Yann-Joël Collin.
Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Le 7, à 20 h 15. Tél. : 01-64-62-77-77. 70 F et 100 F.
Françoise Pollet (soprano)
Bruno Fontaine (piano)
De Verdi à Brel.
Théâtre, place Jacques-Brel, 78 Sartrouville. RER Sartrouville. Le 7, à 21 heures. Tél. : 01-30-86-77-77. 130 F.
Eric Barret, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.
Olivier Temine Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Mona Heftre chante Rezvani.
Gérard Daguerre (piano).
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.
Charles Dumont
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mo Odéon. Le 7, à 20 h 45. Tél. : 01-44-07-37-43. De 150 F à 200 F.
Urs Karpatz
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. De 80 F à 120 F.
Najat Aatabou (Maroc)
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 7, à 20 heures. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F. Dans le cadre des « Belles Nuits du Ramadan ».
Naçreddine Chaouli
Centre culturel algérien, 171, rue de la Croix-Nivert, Paris 15e. Mo Boucicaut. Le 7, à 20 h 30. Tél. : 01-45-54-95-31. 80 F.
Idrissa Diop
& « Conscience Collective »
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 7, à 22 h 30. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

RÉSERVATIONS

Le Cabaret sauvage
Femmes d'Algérie, cinq nuits d'un destin.
Cabaret sauvage, Parc de La Villette, Espace « au bord du canal », Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Du 11 au 15 janvier à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.
Partage de midi
de Paul Claudel, mise en scène de Gérard Desarthe.
Théâtre national de Chaillot, place du Trocadéro, Paris 16e. Du 14 janvier au 28 février. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.
Les Huissiers
de Michel Vinaver, mise en scène Alain Françon.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 14 janvier au 28 février. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

10 janvier :
Millet, Van Gogh
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.
Dominique Gonzalez-Foerster, Pierre Huyghe, Philippe Parreno
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. 27 F.
Lydie Arickx : les racines du chaos
Couvent des Cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris 6e. Tél. : 01-43-29-39-64. 20 F.
11 janvier :
Lorenzo Lotto (1480-1557)
Galeries nationales du Grand Palais, square Jacques-Perrin. Paris 8e. Tél. : 01-44-13-17-17. 45 F.

EN VUE

■ La Food and drug administration vient d'autoriser la mise sur le marché américain du Clomicalm, antidépresseur pour les chiens qui ne suppportent pas de rester seuls à la maison.

■ Un Allemand de Glindow, enrageant d'avoir été mordu par son pitbull, a tué, d'instinct, la bête à coup de poings.

■ L'institut de recherche de la défense norvégienne demande aux sous-marins d'éviter les eaux scandinaves en février et mars, période où les morues en rut brouillent les ondes des sonars en grognant toutes les quatre-vingts secondes.

■ **Micheline Dorner**, maire de Bréançon dans le Val-d'Oise, qui boudait sa mairie et qui, sans donner de raison, n'adressait plus la parole à ses administrés depuis mars 1997, accepte de présenter sa démission au sous-préfet de Pontoise.

■ *« On est jaloux de moi, parce que j'ai un jour vendu des fleurs à Claude François »*, ne s'étonne guère **Mohammed T.**, Français d'origine algérienne qui *« entend dans sa tête des voix qui l'insultent »*, interné trente-trois fois dans des établissements psychiatriques, condamné, mercredi 6 janvier, pour avoir soudain porté un violent coup de poing au visage d'un passager d'un bus à Maisons-Laffitte, à onze mois de prison ferme par le tribunal de Versailles.

■ **Vladimir Andrès**, schizophrène qui, en 1993, avait tué à coups de couteau une amie de sa mère, déclaré irresponsable, soigné à l'hôpital psychiatrique du Perray-Vaucluse à Epinay-sur-Orge, calmé, sorti, habitant Vincennes, a obtenu un deuxième non-lieu du tribunal de Créteil pour avoir récemment poignardé le Diable, **Marguerite Jarossay**, sa voisine.

■ Les familles crétoises **Mouzourakis, Dikonomakis** et **Selianakis** qui, en 1994, pour bris de clôture non loin de La Canée, avaient inauguré une vendetta au couteau, ont assassiné leur sixième parent à la kalachnikov, le premier de l'an, à Athènes.

■ La presse belge, aux aguets depuis la mort, en septembre dernier, de **Sémira Adamu**, demandeuse d'asile nigériane, étouffée pendant son expatriation, condamne les douches forcées imposées par les gendarmes aux sans-papiers qui, pour empêcher leur expulsion *manu militari*, se couvrent de leurs excréments.

■ Mardi 5 janvier, le pilote d'un biplan qui faisait des loopings à bord d'un Buecker de 1940, dans le ciel du canton de Saint-Gall, en Suisse, s'est écrasé mollement dans une fromagerie d'Abtwil.

Christian Colombani

Le réveil soudain de la Russie et de ses journaux à l'euro

Dans un pays qui vit une relation ambiguë avec le billet vert – il y est roi, mais la « dollarisation » est ressentie comme humiliante –, la monnaie européenne, bien que découverte avec retard, alimente l'imagination de la presse

PROFONDÉMENT assoupie durant les fêtes de fin d'année, la presse russe a découvert cette semaine seulement, à son réveil, le phénomène euro. *« N'est-ce pas un peu tard ? »*, interrogeait, mardi 5 janvier, *Sovietskaïa Rossia*, un des survivants de la presse communiste nationale. Le reproche vise bien sûr le gouvernement, qui a attendu le 25 décembre pour créer une commission de travail spéciale chargée d'étudier les conséquences pour la Russie de l'introduction de l'euro. Elle devra remettre son rapport en avril...

Le délai n'est pas nécessairement tragique pour un pays qui, depuis le séisme financier du 17 août, a bien d'autres problèmes. L'influence d'éventuelles décisions russes sur l'euro ne peut ensuite qu'être infime. Les réserves de la Russie ne s'élèvent plus qu'à 11 milliards de dollars (9,4 milliards d'euros) dont la moitié est détenue en or et minerais précieux et l'autre, à 90 %, en monnaie américaine. Le billet vert est aussi la référence pour 80 % des transactions commerciales de la Russie, mais leur poids compte peu, venant d'un pays dont le PIB est estimé actuellement à moins de 1 % du PIB mondial.

Pourtant, la « dollarisation » de la Russie, où les billets verts en circulation représenteraient plus du triple de la valeur de la masse monétaire en roubles, est suffisamment honnie pour que l'avènement de l'euro donne des idées à quelques-uns. Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda* expose ainsi celle d'un *« économiste moscovite »*, Artour Sazonov, qui voit dans l'euro *« un nouveau moyen pour soutirer encore de l'argent au profit de nos réformes »*. Il s'agit de créer un « rouble-or » qui serait lié non au dollar, mais à l'euro. Reste à convaincre l'Union européenne de consentir un crédit à la Russie de 30 à 50 milliards d'euros, déposé sur un compte à l'étranger pour servir de fonds de stabilisation au rouble-or, comme cela fut fait pour la Pologne en 1990. Cela *« permettrait d'interdire la circulation du dollar et d'obliger les clients étrangers du gaz et du pétrole à payer en rouble-or »*.


СЕГОДНЯ

« Si la Russie prend des crédits en euros, elle renforce l'euro », n'hésite pas à affirmer le quotidien pour expliquer l'intérêt de l'Union européenne à l'affaire. La dette extérieure russe, dont le total s'élève à l'équivalent de plus de 150 milliards de dollars (128 milliards d'euros) et sur laquelle le gouvernement russe a déjà commencé à faire défaut, n'est pas citée dans la démonstration. Une proposition quelque peu semblable avait pourtant été faite fin août à Moscou, de façon informelle, aux ambassadeurs européens, par un des membres considérés comme les plus sérieux des réformateurs russes.

Le quotidien *Segodnia*, du groupe financier Most, voit de son côté dans l'euro l'occasion d'inciter les Russes à reprendre le chemin des banques. *« Ceux qui ne désirent plus, en raison de la crise, avoir recours aux banques et gardent leurs dollars chez eux risquent de voir leurs économies fondre avec la chute possible du cours du dollar »*, écrit-il. *« Par contre, les déposants peuvent se prémunir contre ce risque en convertissant leurs avoirs en euros. »* D'autant plus, précise *Segodnia*, que la banque centrale a *« recommandé aux organismes de crédit de faire les conversions sans prendre de commissions »*. Si cette « recommandation » devait être suivie, ce serait une première en Russie. Elle témoigne cependant d'un intérêt discret porté par Moscou au nouveau-né européen, qui *« affectera la Russie plus que d'autres pays, en raison de ses liens économiques étroits avec l'Europe »*, affirmait dès octobre le vice-président de la banque centrale russe, Oleg Mojaïski. 50 % du commerce de la Russie avec l'Occident est en effet européen. Et 40 % de sa dette extérieure...

Sophie Shihab

DANS LA PRESSE

FRANCE-INTER
Dominique Bromberger

■ Est-ce le début des hostilités dans le domaine diplomatique entre Jospin et Chirac ? Certes, il n'y a pas eu de déclaration de guerre en bonne et due forme, Lionel Jospin l'a soigneusement évité, mais quand un premier ministre, en période de cohabitation, s'exprime sur la façon dont est faite la politique étrangère, on peut, on doit dresser l'oreille. Après tout, que le président et le chef du gouvernement ne soient pas d'accord sur les 35 heures, cela n'a rien de vraiment étonnant. Quand le président insiste à répétition sur un thème sensible pour l'équipe gouvernementale, on voit bien que tout ne va pas pour le mieux. Mais quand ce sont les affaires diplomatiques qui surgissent sur le devant de la scène, la curiosité redouble. Il y a à cela deux raisons. Tout d'abord, il y a cette phrase de l'évangile politique français : vis-à-vis de l'étranger, la France parle d'une seule voix. Et puis, il y a cette pratique de la Vᵉ République selon laquelle le président joue un rôle prééminent en matière de politique étrangère. Quand la cohabitation est brève, une répartition des rôles s'instaure : le président de la République s'incline en politique intérieure, tandis que le premier ministre lui laisse la vedette sur la scène internationale. Mais si la cohabitation dure, que le président relève la tête, donne de la voix et de la critique, le premier ministre est moins porté à se montrer accommodant, et la confrontation est inévitable. C'est exactement le scénario qui transparaît dans l'interview donnée par Lionel Jospin au *Monde*.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
William Pfaff

■ Le lancement réussi de la monnaie unique européenne, l'euro, a suscité deux sortes de commentaires américains, incapables, l'un comme l'autre, de saisir un point essentiel, qui est que l'euro existe non pas pour américaniser l'économie européenne mais pour empêcher son américanisation. Les commentateurs américains ont, pour l'essentiel, affirmé le contraire. Les conservateurs félicitent les Européens de rattraper les Etats-Unis. Les gens de gauche mettent en garde les Européens contre les dangers du modèle américain. Les uns et les autres ne comprennent pas ce qu'est réellement l'euro. La plupart des responsables et des commentateurs américains devraient au contraire admettre que, dans le court et moyen terme, l'euro est un risque pour les Etats-Unis. La nouvelle monnaie, non seulement menace la domination internationale du dollar, mais pourrait produire des pressions inflationnistes aux Etats-Unis en affaiblissant la valeur du dollar et en augmentant le coût des importations.

SUR LA TOILE

COMMERCE ÉLECTRONIQUE

■ La librairie en ligne américaine Amazon.com a vendu 7,5 millions d'articles (livres, CD et cassettes vidéo) en décembre 1998, soit plus que pendant tout 1997. Son chiffre d'affaires pour le dernier trimestre 1998 se monte à près de 250 millions de dollars (213,6 millions d'euros). Malgré cette augmentation d'activité, la société reste déficitaire. – *(AP.)*
www.amazon.com

PLAGIAT

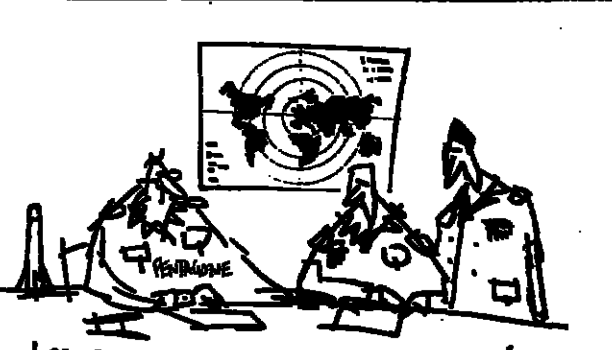
■ Le service en ligne America On-Line (AOL) a perdu la première manche du procès pour plagiat qu'il avait intenté à la filiale de fourniture d'accès Internet d'ATT. Pour prévenir ses abonnés qu'ils ont reçu un courrier électronique, ATT affiche depuis quelques semaines le message *« You have mail »* (« Vous avez du courrier »), qu'AOL estime trop proche de son célèbre *« You've got mail »*. Un juge fédéral a décidé qu'une action immédiate n'était pas justifiée, mais n'a pas exclu que l'affaire soit jugée au fond à une date ultérieure. L'affaire semble liée au film *You've got mail*, dans lequel Tom Hanks et Meg Ryan se rencontrent sur AOL et tombent amoureux.

www.basicint.org/y2krept.htm

Un rapport alarmant sur les effets possibles du bogue de l'an 2000 sur les missiles nucléaires

« L'EFFET du bogue de l'an 2000 sur les systèmes d'armes nucléaires est hautement incertain et presque entièrement imprévisible. » Telle est la conclusion du rapport intitulé *The Bug in the Bomb*, publié en novembre 1998 par le British-American Security Information Council (Basic), association indépendante créée en 1987 par un militant antinucléaire. Aujourd'hui, Basic compte parmi ses membres un Lord anglais, deux ambassadeurs américains et un représentant au Congrès de Washington.

Afin de toucher un public élargi, l'association a décidé de divulguer son rapport, réalisé à partir de publications officielles et d'entretiens avec diverses personnalités, dont plusieurs responsables du secrétariat à la défense de Washington.



Le rapport exclut a priori les scénarios catastrophes absolus, comme le départ accidentel d'un missile, ou une fausse alerte déclenchant des tirs. Pour autant, le problème du passage à l'an 2000 des ordinateurs militaires reste inquiétant. Tout d'abord, au moment du changement de date, les systèmes de détection risquent de ne plus être opérationnels. Le rapport note qu'en 1993 un test effectué sur les ordinateurs du Norad (commandement des forces aériennes et spatiales pour l'Amérique du Nord) avait provoqué une panne générale de tous les radars. Si un incident de ce type se reproduisait, le système ne pourrait plus distinguer une attaque délibérée d'un tir accidentel : une fusée étrangère passant par erreur à proximité du territoire américain pourrait déclencher une riposte massive. Par ailleurs, les auteurs du rapport estiment que dans ce domaine le problème est au moins aussi grave du côté russe.

L'autre grande préoccupation de Basic porte sur la réponse des Etats-Unis si un ennemi décidait de lancer une attaque le 31 décembre à minuit. Le bogue pourrait considérablement allonger le temps de réaction des systèmes de commande, ou même empêcher le lancement des missiles intercontinentaux.

Enfin, le rapport estime que des explosions au sol ne sont pas impossibles. Les détonateurs non nucléaires des missiles, répondant à des ordres de mise à feu erronées, pourraient se déclencher, provoquant des chocs dans les silos à proximité immédiate des têtes nucléaires, dont le comportement deviendrait alors complètement imprévisible. A ce jour, malgré les démarches de Basic, le Pentagone n'a pas réagi à la publication de ces informations.

Vincent Delègue

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à 360 F d'économie soit 7 semaines de lecture GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET DEVENEZ LECTEUR PRIVILÉGIÉ DU MONDE

* Pour tout abonnement d'une durée de 1 an

Oui, je souhaite m'abonner au *Monde* pour la durée suivante :
☐ 3 MOIS - 562 F au lieu de 585 F* ☐ 6 MOIS - 1 086 F au lieu de 1 170 F* ☐ 1 AN - 1 980 F au lieu de 2 340 F* Soit 360 F d'économie
* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement)
Je joins mon règlement soit : ______ F 901 MQ 001
☐ par chèque bancaire ou postal à l'ordre du *Monde*
☐ par carte bancaire N° ____
Date de validité ____ Signature :
☐ M. ☐ Mme Nom : ____
Prénom : ____
Adresse : ____
Localité : ____ Code postal : ____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA-CANADA
1 AN	2 190 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA [illegible] USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	598 F	790 F	

Offre valable jusqu'au 31/12/99

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/mn)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

La clé de la cohabitation *par Alain Rollat*

QUEL EST le quotient intellectuel de Jacques ? Quel est celui de Lionel ? Selon « Nimbus », le magazine scientifique de France 3, qui enquêtait, l'autre nuit, sur « Les clés de l'intelligence », la question n'a plus l'importance qu'elle avait au début de leur scolarité. Les psychologues s'accordent désormais sur ce point : le quotient intellectuel, le fameux QI, n'est plus l'unique étalon en matière d'intelligence. Il reste un bon outil pour mesurer l'intelligence logico-mathématique de l'enfant, son aptitude à organiser ses connaissances. C'est pour cela qu'il a été inventé à l'époque où l'avenir semblait se réduire à un problème d'algèbre. Mais ses performances ont pris un coup de vieux depuis que l'intelligence se conjugue au pluriel.

Car, si l'on ne sait toujours pas vraiment ce qu'est l'intelligence, on sait néanmoins qu'elle est multiforme. Les explorateurs de la matière grise ont déjà repéré cinq autres types d'intelligence : l'intelligence spatiale, l'intelligence linguistique, l'intelligence musicale, l'intelligence émotionnelle, l'intelligence kinesthésique (l'aptitude du corps à se mouvoir).

Si l'on en croit le reportage que ce numéro de « Nimbus » a consacré à l'école de football de Lens, il existe même une intelligence du ballon rond à la française. Et cela confirme la théorie du professeur Aimé Jacquet, selon lequel, pour développer les capacités intellectuelles des individus, rien ne vaut un bon apprentissage collectif de la discipline sur un terrain propice aux rebonds. Ce n'est donc pas un hasard si Jacques et Lionel se retrouvent aujourd'hui coude à coude après avoir été côte à côte dans le même stade. La forme de compétition qui les associe illustre simplement ce nouvel acquis des connaissances pédagogiques : la faculté de s'adapter à toutes les situations est une forme d'intelligence plus utile, de nos jours, que celle qui consiste uniquement à comprendre les choses. Jacques et Lionel forment une paire dont le fonctionnement prouve, en effet, que la cohabitation à la française rend plus intelligents ceux qui y sont contraints par le suffrage universel parce qu'elle stimule en permanence leur créativité. Ce que Pascal appelait *« l'esprit de finesse »* en le distinguant de *« l'esprit de géométrie »*.

Un seul vrai risque les menace. C'est celui du déficit guettant tous les sujets précoces, comme le rappelait, dans ce même « Nimbus », un professeur du collège de l'Immaculée-Conception, à Aubenas, en Ardèche : *« La seule forme d'intelligence qui fasse un peu défaut aux plus doués, c'est celle de la relation humaine. Ils ont un peu de mal à vivre ensemble... »*

JEUDI 7 JANVIER

FILMS DE LA SOIRÉE

20.00 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■ Robert Vernay [1/2] (France, 1942, N., 120 min). TV 5
20.30 Un thé au Sahara ■ ■ ■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 140 min). Cinéstar 1
20.55 On achève bien les chevaux ■ ■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1969, 125 min). Téva
21.00 Regain ■ ■ Marcel Pagnol (France, 1937, N., 125 min). France 3
21.00 Fahrenheit 451 ■ ■ François Truffaut (Grande-Bretagne, 1966, v.o., 110 min). Paris Première
22.15 Nos plus belles années ■ ■ Sidney Pollack (Etats-Unis, 1973, 120 min). RTL 9
22.20 In the Soup ■ ■ Alexandre Rockwell (Etats-Unis, 1992, N., v.o., 105 min). Canal Jimmy
22.25 ▶ Soleil vert ■ ■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1973, v.o., 90 min). Arte
22.25 Assunta Spina ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
22.30 Le Comte de Monte-Cristo ■ ■ Robert Vernay [2/2] (France, 1942, N., 120 min). TV 5
22.45 La Symphonie fantastique ■ ■ Christian-Jaque (France, 1941, N., 120 min). Mezzo
22.55 Brazil ■ ■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 145 min). Cinéstar 2
23.15 Providence ■ ■ ■ Alain Resnais (France - Suisse, 1977, v.o., 110 min). Ciné Cinémas
0.35 Le Pas suspendu de la cigogne ■ ■ ■ Théo Angelopoulos (France - Grèce, 1991, v.o., 130 min). Cinéstar 1
0.40 Grand Hôtel ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 110 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 et 21.00 Le Grand Journal. LCI
18.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial siècle barbare. Invités : Krystof Pomian, Alain Besançon, Dominique Borne, Eric Vigne. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Zazie, Blankass, Julien Clerc. Canal +
19.10 et 0.10 Le Rendez-vous. LCI
20.00 20h Paris Première. Serge Trigano. Paris Première
20.05 Temps présent. Premiers secours de l'âme. La leçon des grands singes. Le siècle en images : Le Sentier Lumineux. TSR
20.55 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. Portrait d'Hillary Clinton. France 2
22.50 Courts particuliers. Claude Lelouch. Paris Première
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Les islams intégristes. Invités : Séverine Lebat, Olivier Roy, Farhad Khosrokhavar. Histoire
23.40 Tapage. France 3
1.00 Des racines et des ailes. Un petit coin de paradis. Prison en famille. Francs-maçons : ils parlent. France 3

DOCUMENTAIRES

17.55 Couleur de l'Afrique. Ame noire. La Cinquième
18.00 Laughin' Louis. Muzzik
18.25 Le Tunnel sous la Manche. [1/3]. Planète
18.30 Le Lycaon. La Cinquième
19.00 Voyages, voyages. Hawaï. Arte
19.10 Histoires d'opéra. Muzzik
19.15 Eddy Paape. Planète
19.30 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. Odyssée
19.45 Les Meilleurs moments des JO. [1/10]. Histoire
20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [4/4]. Arte
20.35 ▶ Cinéma et apartheid. [1/2]. Planète
20.40 Soirée thématique. Nos assiettes les intéressent ! Arte
21.25 Expédition à Svalbard. [1/3]. Au pays des ours polaires. Odyssée
21.45 New York paparazzi. Planète
22.25 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
22.55 La Légende de Marilyn Monroe. TMC
23.20 Le Pénitencier d'Ihawig. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

20.30 Basket-ball. Euroligue. Cibona Zagreb - Pau-Orthez. AB Sport
22.30 Golf. Mercedes Championship. AB Sport
1.35 Hockey NHL. Philadelphie Flyers - New York Islanders. Canal +

MUSIQUE

20.59 ▶ Soirée Poulenc-Cocteau. Muzzik
21.35 La Voix humaine. Mise en scène. Dominique Delouche. Par l'Orchestre du Théâtre national de l'Opéra comique, dir. Georges Prêtre. Muzzik
21.45 Julia Varady interprète Wagner. Mezzo
22.40 La Voix humaine. Opéra de Poulenc. Mise en scène. Peter Medak. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre. Muzzik
23.50 Georges Prêtre dirige Richard Strauss. Paris Première

TÉLÉFILMS

18.20 L'Orange de Noël. Jean-Louis Lorenzi. Festival
20.45 Masada. Boris Sagal [1/4]. Histoire
22.10 Adieu la vie. Maurice Dugowson. Festival
22.35 Made in America. Opération Pandora. John Terlesky et Jim Wynorski. TF 1
23.05 Liaison maléfique. Deryn Warren. 13ème Rue

SÉRIES

19.20 Force de frappe. Les tulipes du Rhin. 13ème Rue
20.00 Dharma & Greg. Bague au doigt et doigt dans le nez. Téva
20.00 Quoi de neuf docteur ? TMC
20.10 Happy Days. Potsie et le show-business. Série Club
20.40 Buffy contre les vampires. La momie inca. Série Club
20.50 Navarro. L'Honneur de Navarro. TF 1
22.10 Highlander. Traque sur ordinateur. Série Club
22.40 La Chambre secrète. Une histoire d'amour (v.o.). 13ème Rue
23.25 3e planète après le Soleil. Same Old Song and Dick (v.o.). Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
2001, l'odyssée de l'assiette

C'est à une exploration du monde de la cuisine industrielle que nous convie ce documentaire d'Alain Lasfargues, diffusé en ouverture d'une « Thema » intitulée *Nos assiettes les intéressent !* Les consommateurs actuels et les restaurateurs veulent des plats prêts à l'emploi qu'ils peuvent réchauffer rapidement. Cette cuisine express, qui n'a plus rien à voir avec la cuisine familiale, s'élabore dans d'immenses usines, dont certaines, comme Culinar Food, dans l'Illinois aux Etats-Unis, fournissent de 3 à 4 millions de portions par semaine. La technologie y est reine, et les machines manipulent des denrées alimentaires à la tonne. Le but de l'opération est de fournir le produit alimentaire le plus adapté à la demande du restaurateur, de façon que le client n'y voie que du feu et pense qu'il s'agit d'un plat cuisiné. Mais au bout du compte, le consommateur s'y retrouve-t-il sur le plan gustatif et, surtout, sur le plan de la sécurité alimentaire ? – *C. Ga.*

● 0.35 Cinéstar 1
Le Pas suspendu de la cigogne

Dans une petite ville frontalière, un reporter de la télévision grecque tourne un documentaire sur les réfugiés attendant l'autorisation d'émigrer. Parmi ceux-ci, il croit reconnaître un homme politique qui a disparu. Il fait venir l'épouse de cet homme. Une fable moderne sur l'identité, le problème des immigrés, la perte des illusions politiques et sociales. Admirable mise en scène de Theo Angelopoulos en longs plans-séquences, recherches sur la couleur, atmosphère d'hiver, de mélancolie, de fin de monde. Mastroianni et Jeanne Moreau superbes. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Navarro. L'Honneur de Navarro.
22.35 Made in America. Opération Pandora. Téléfilm. John Terlesky et Jim Wynorski.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF 1 nuit, Météo.
0.55 Frédéric Pottecher. [2/3]. L'affaire du siècle.
1.50 Reportages. Les Prêtres de la dernière heure.

FRANCE 2

18.45 Cap Dakar.
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.55 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. Portrait d'Hillary Clinton.
23.05 Le Roi des aulnes ■ Film. Volker Schloendorff.
1.00 Journal, Météo.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, Météo des neiges.
20.05 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Dakar.
20.50 Consomag.
21.00 Regain ■ ■ Film. Marcel Pagnol.
23.05 Météo, Soir 3.
23.40 Tapage.
0.35 Espace francophone.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.40
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Carton jaune ■ Film. David Evans.
22.20 Succube. Film. James Bond III.
23.55 Sergent Bilko. Film. Jonathan Lynn (v.o.).
1.35 Hockey sur glace.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Hawaï.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 360°, le reportage GEO. Les Villes rêvées. [4/4]. Célébration : harmonie à l'américaine.
20.40 Soirée thématique. Nos assiettes les intéressent ! Les enjeux de l'industrie alimentaire. 20.45 2001, l'odyssée de l'assiette. 21.40 La Guerre des graisses. 22.25 ▶ Soleil vert ■ ■ Film. Richard Fleischer (v.o.).
23.55 Brevet sur la vie.
0.35 XXIe Festival mondial du cirque de demain.

M 6

18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Notre belle famille.
20.35 Météo des neiges.
20.40 Décrochage info, Passé simple.
20.50 Jack et Sarah. Film. Tim Sullivan.
22.45 Max, le meilleur ami de l'homme ■ Film. John Lafia.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.02 Les Chemins de la musique. [4/5].
20.30 Agora. Alain Rey (Dictionnaire historique de la langue française).
21.00 Lieux de mémoire. Les grottes de Lascaux.
22.10 For intérieur. Jean Bies, écrivain.
23.00 Nuits magnétiques. [3/5].

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert à quatre. Par l'Orchestre national de France, dir. Georges Prêtre, Annick Massis, soprano, Alexandre Tharaud, piano : Œuvres de Poulenc.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Papillons de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées… *Sonate pour piano et violon nº 24 K 296*, de Mozart, Alexander Lonquich, piano, Frank Peter Zimmermann, violon. 20.40 L'orchestre de Meiningen.
22.46 Les Soirées… (suite).

VENDREDI 8 JANVIER

FILMS DU JOUR

13.45 Dune ■ ■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). Cinéstar 2
13.55 Un thé au Sahara ■ ■ ■ Bernardo Bertolucci (Grande-Bretagne, 1989, 135 min). Cinéstar 1
16.05 Grand Hôtel ■ ■ Edmund Goulding (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 110 min). Cinétoile
19.30 Rio Grande ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1950, N., 110 min). Cinétoile
20.35 Assunta Spina ■ ■ Mario Mattoli (Italie, 1948, N., v.o., 95 min). Ciné Classics
21.20 L'Homme tranquille ■ ■ John Ford (Etats-Unis, 1952, v.o., 130 min). Cinétoile
22.40 Qui veut la peau de Roger Rabbit ? ■ ■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1988, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
22.55 Retour vers le futur ■ ■ Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1985, v.o., 115 min). Cinéstar 1
23.30 Jerry chez les cinoques ■ ■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, v.o., 90 min). Cinétoile
0.20 Aliens, le retour ■ ■ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 135 min). Ciné Cinémas
0.50 Hanussen ■ ■ Istvan Szabo (Allemagne - Hongrie, 1988, v.o., 115 min). Arte
1.30 Le Faucon maltais ■ ■ ■ John Huston (Etats-Unis, 1941, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
3.40 Le Septième Ciel ■ ■ B. Jacquot (F, 1997, ◆, 85 min). Canal+

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

13.25 Parole d'Expert. Invité : Patrick Fiori. France 3
14.00 20 h Paris Première. Serge Trigano. Paris Première
14.10 Le Club. Jean-Hugues Anglade. Ciné Classics
15.00 Ecran savoir multimédia. Invité : Jacques Durieux. RTBF 1
16.30 Le Magazine de l'Histoire. Spécial siècle barbare. Invités : Krystof Pomian ; Alain Besançon ; Dominique Borne ; Eric Vigne. Histoire
17.00 Les Lumières du music-hall. Gloria Lasso. Yves Montand. Paris Première
18.00 Stars en stock. Lauren Bacall. Frank Sinatra. Paris Première
18.30 De l'actualité à l'Histoire. Les islams intégristes. Invités : Séverine Lebat ; Olivier Roy ; Farhad Khosrokhavar. Histoire
18.30 Nulle part ailleurs. Invités : Daniel Prevost et son fils, Offspring. Holly Hunter. Canal +
19.00 Tracks. Arte
19.30 Envoyé spécial, les années 90. De Vesoul à Zagreb. Les dopés du sport. Histoire
21.00 Thalassa. Soupe et soupçons. France 3
21.00 Les Documents de Savoir plus. Le malade est une personne. TV 5
22.10 Faut pas rêver. Suisse : Les peintres de l'alpage. France : Les chaisiers de Bresse. Etats-Unis : Fête au Far West. Invité : Marin Karmitz. France 3
22.30 Au nom de la loi spécial. Objectif Bruxelles. L'ordre noir. Le siège d'Anvers. Un flic au Blok. TV 5
22.35 Bouillon de culture. Affaires criminelles. Invités : Jacques Attali ; Claude Chabrol ; Eric Halphen ; Michel Steiner. France 2
23.00 Intérieur nuit. Glasgow, a Fucking Friendly City. RTBF 1
23.10 Sans aucun doute. L'argent à tout prix. TF 1
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les Emprunts russes : histoire d'une spoliation. France 3
0.20 Le Live du vendredi. Soul of Axelle Red. M 6
0.45 Envoyé spécial. Voyage au bout de l'insomnie. Nourrices, mensonges et vidéo. Portrait d'Hillary Clinton. France 2

DOCUMENTAIRES

17.05 Vittorio Mussolini. Le cinéma fasciste. Odyssée
17.25 Les Grandes Batailles du passé. [10/28]. Mexico 1521. Planète
17.55 Couples légendaires. Clark Gable et Carole Lombard. La Cinquième
18.05 Le Temps des cathédrales. Les nations s'affirment. Odyssée
19.00 Les Secrets du sommeil. Odyssée
19.40 Jazz Collection. [6/11]. Bernard Lubat. Planète
19.55 Whistler, un Américain à Paris. Odyssée
20.15 Palettes, Manet. Le modèle au chat noir : *Olympia*, 1865. Arte
20.20 Les Marmottes du grand rocher. Odyssée
20.35 Les Années algériennes. [1/4]. D'amour et de haine. Planète
20.45 A la recherche de Karine Saporta. Mezzo
20.50 Le Mystère Giono. Odyssée
21.45 Conférences de presse. 4 février 1965 [3/3]. Histoire
21.55 Sur la piste de la loutre. Odyssée
22.15 ▶ Grand format. Ocho-a, un procès à Cuba. Arte
22.30 Le Tunnel sous la Manche. [1/3]. Planète
23.30 Tina Turner. Canal Jimmy
23.40 Un oiseau mythique. Odyssée
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Un siècle à la une. France 3
0.40 ▶ Cinéma et apartheid. [1/2]. Planète

SPORTS EN DIRECT

13.00 Biathlon. Coupe du monde : 7,5 km sprint dames. Eurosport
17.30 Tennis. Tournoi messieurs de Doha : quarts de finale. Eurosport
20.30 Football. Tournoi international de Maspalomas (Esp.). Eurosport
22.30 Golf. Mercedes Championship (2e jour). AB Sport

MUSIQUE

18.00 50e anniversaire du label Verve. Carnegie Hall, 1994. Muzzik
20.00 Jazz Dance. "De Broadway aux Champs-Elysées". Enregistré en 1987. Muzzik
21.00 Mojazz. La Nouvelle-Orléans, 1994. Muzzik
21.55 Beethoven. *Sonate pour violoncelle et piano nº 3.* Avec Hüseyin Sermet, piano ; Xavier Phillips, violoncelle. Mezzo
22.30 Falstaff de Verdi. Par l'Orchestre de l'Opéra royal, dir. Carlo Maria Giulini. Paris Première
22.45 Myung-Whun Chung dirige… Fauré et Ravel. par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck. Mezzo
22.45 These Are Special Times. Concert enregistré en 1998. Avec Céline Dion ; Rosie O'Donnell ; Andrea Bocelli. TMC
23.25 Pictures on the Edge. "Tableaux d'une exposition, de Moussorgski". Avec les danseurs de Momix et l'Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. Muzzik
23.45 Requiem de Fauré. Par l'English Chamber Orchestra et le Winchester Cathedral Choir, dir. Martin Neary. Mezzo

TÉLÉFILMS

18.25 L'Enigme blanche. Peter Kassovitz. Festival
20.30 La Nuit des hulottes. Michaela Watteaux. Festival
20.45 Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. Arte
20.50 La Passion de Vénus. Dominique Othenin-Girard. M 6
20.55 Le Portrait. Pierre Lary. France 2
20.55 L'Affaire Dreyfus. Yves Boisset [1/2]. TMC
22.10 Micro-climat. Marc Simenon. Festival
23.00 Louis XI. A. Astruc [2/2]. Histoire
23.00 Le Piège. Michael Keusch. Téva
23.05 Le Baiser de l'ange. B. Corcoran. TSR
23.40 Au bord de l'Irtych. Viatcheslav Sorokine. Arte

COURTS MÉTRAGES

0.20 Libre Court. *Mabrouk Mousso.* Jean-Philippe Gaud. France 3

SÉRIES

20.10 Happy Days. Enseigner est un art. Série Club
20.40 Chicago Hospital. Tourner la page. RTL 9
21.00 McCallum. Les Soupçons. Canal +
21.20 Fallen Angels. Le Confessionnal (v.o.). Canal Jimmy
22.35 X-Files. Nous ne sommes pas seuls. Gorge profonde. M 6
23.05 Seinfeld. La grenouille (v.o.). Canal Jimmy
1.00 Star Trek, Deep Space Nine. Vortex (v.o.). Canal Jimmy
1.45 Star Trek, la nouvelle génération. [2/2]. Droit ancestral (v.o.). Canal Jimmy
3.00 New York Police Blues. Quand la haine tue (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 23.30 France 3
Les Dossiers de l'Histoire

Emprunts russes, enquête et dramaturgie

LA QUESTION du remboursement des emprunts russes ne sera probablement pas réglée avant la fin du siècle, pourtant la passion suscitée par ce retentissant fiasco financier n'a jamais faiblie. Rappelons quelques données : pour financer le développement économique d'un géant à peine sorti de son Moyen Age, les derniers tsars Romanov firent appel à la coopération de bailleurs de fonds européens. Avec plus de 1 600 000 souscripteurs qui fournirent quelque 11 milliards de francs-or entre 1890 et 1914, c'est la France qui assura le plus gros de ce financement qui permit, notamment, la réalisation du Transsibérien.

Débutant sur la spectaculaire annonce de l'accord conclu entre la France de Chirac et la Russie d'Elstine en novembre 1996 – qui n'indemnisait les actuels porteurs, héritiers ou non des épargnants lésés, qu'à hauteur de 1 % de la valeur faciale originelle des titres –, *Les Emprunts russes, histoire d'une spoliation*, de Joël Freymond et Jacques Tréfouël, joue de l'enquête et de la dramaturgie en croisant images d'archives (parfois d'une douteuse authenticité), paroles d'acteurs plus que de témoins et analyses d'historiens – de loin les interventions les plus éclairantes. L'investigation se veut aiguë, sinon accusatrice. Les questions faussement naïves, posées aux intervenants, suggèrent une malignité dans l'incurie du problème qui est sans doute didactique mais aussi un peu facile, puisque le cours de l'enquête annule une part de l'indignation sollicitée.

On regrettera le flou des chronologies qui lissent les phases successives des liens franco-russes jusqu'à caricaturer en engouement aveugle un projet diplomatique moins anecdotique qu'il n'y paraît. Et la spoliation n'évoque que les héritiers d'un avoir évanoui alors qu'aujourd'hui nombre de porteurs détiennent des titres au terme d'une spéculation, certes hasardeuse, mais qui doit peu à la transmission filiale. Au-delà de ces réserves, un intéressant regard sur un problème plus souvent évoqué que traité, et qui attend toujours son historien.

Philippe-Jean Catinchi

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.30 Arabesque.
15.25 La loi est la loi.
16.15 L'homme qui tombe à pic.
17.05 Sunset Beach.
17.45 Beverly Hills.
18.35 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Les Années tubes.
23.10 Sans aucun doute. L'argent à tout prix.
1.00 TF 1 nuit, Météo.
1.15 Frédéric Pottecher. [3/3]. La voix de la justice.

FRANCE 2

13.55 Derrick.
14.50 Soko.
15.45 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Cap des Pins.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Cap Dakar.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 L'Euro.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Portrait. Téléfilm. Pierre Lary.
22.35 Bouillon de culture. Affaires criminelles.
23.45 Journal, Météo.
0.10 Paris-Dakar.
0.35 Mezzo l'info.
0.45 Envoyé spécial.

FRANCE 3

13.25 Parole d'Expert.
14.25 Les Craquantes.
14.50 Simon et Simon.
16.40 Les Minikeums.
17.45 La Piste du Dakar.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.52 L'Euro, mode d'emploi.
18.55 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Le Kouij de 20 heures.
20.35 Tout le sport.
20.40 Le Journal du Dakar.
21.00 Thalassa. Soupe et soupçons.
22.10 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Les Emprunts russes : histoire d'une spoliation.
0.20 Libre Court. *Mabrouk Mousso.* Court métrage. Jean-Philippe Gaud.
0.35 La Case de l'Oncle Doc. Un siècle à la une.
1.30 Nocturnales. Jazz à volonté.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.40
13.34 Les mots ont des visages.
13.40 Big Night ■ Film. Stanley Tucci et Campbell Scott.
15.25 L'Œil du cyclone.
15.50 Le Journal du cinéma.
15.55 Le Comédien. Film. Christian de Chalonge.
17.35 H.
18.00 Blague à part. [7/20].
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 McCallum. Les Soupçons.
22.40 Roméo et Juliette. Film. Baz Luhrmann.
0.35 La Vengeance de Fu Manchu. Film. Jeremy Summers (v.o.).
2.10 Happy Gilmore. Film. D. Dugan.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.40 Le Journal de la santé.
14.00 Les Lumières du music-hall.
14.30 La Cinquième rencontre… Travail et économie. L'évolution des conditions de travail au XXe siècle. 14.40 Cent ans de travail. 15.30 Entretien avec Robert Castel.
16.00 Olympica. [1/26].
16.30 Le Magazine Ciné.
17.00 Au nom de la loi.
17.30 100 % question.
17.55 Couples légendaires.
18.20 Météo.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Tracks.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Palettes, Manet. Le modèle au chat noir : *Olympia*, 1865.
20.45 Piège du bonheur. Téléfilm. Jürgen Bretzinger.
22.10 Contre l'oubli. Pierre Duterte (France-Etats-Unis).
22.15 ▶ Grand format. Ocho-a, un procès à Cuba.
23.40 Au bord de l'Irtych. Téléfilm. Viatcheslav Sorokine (v.o.).
0.40 Le Dessous des cartes. Algérie : territoire du chaos, territoire protégé.
0.50 Hanussen ■ ■ Film. Istvan Szabo (v.o.).

M 6

13.30 Le Paradis d'Angela. Téléfilm. Joe Napolitano.
15.10 Les Routes du paradis.
16.00 Boulevard des clips.
17.40 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.25 Loïs et Clark.
19.20 Mariés, deux enfants.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Notre belle famille.
20.40 Décrochage info, Politiquement rock.
20.50 La Passion de Vénus. Téléfilm. Dominique Othenin-Girard.
22.30 X-Files, l'intégrale. 22.35 Nous ne sommes pas seuls. 23.30 Gorge profonde.
0.20 Le Live du vendredi.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.02 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora. Michel Delon (*Sade. Tome III*).
21.00 Black and Blue.
22.10 Fiction. *Nouvelles*, de Christophe Burns.
23.00 Nuits magnétiques. Micro gadjo.
0.05 Du jour au lendemain. [5/5].

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Histoires de Lieder.
19.40 Prélude.
20.05 Concert franco-allemand. Œuvres de Sibelius, Brahms.
22.30 Musique pluriel.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

20.15 Les Soirées. Œuvres de Boccherini. 20.40 Le Festival de musique de chambre de Jérusalem. Œuvres de Glinka, Prokofiev, Rachmaninov, Tchaïkovski, Rimsky-Korsakov.
23.00 ▶ L'Isola disabitata. Opéra de Haydn. Interprété par l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Antal Dorati.

هكذا من الأصل

Le Monde

VENDREDI 8 JANVIER 1999

Une bien belle photo

par Pierre Georges

AH ÇA, on peut le dire, c'était une belle photo ! Genre ors et velours grenat d'un fauteuil élyséen, pose semi-officielle pour Jospin simili-président, les mains croisées sur deux dossiers, costume sombre, mine grave. N'y manquait guère qu'un drapeau, deux plutôt, français et européen, pour faire fond et pour que l'illusion soit totale. A encadrer, le document. Et à placer le jour venu dans la salle des mariages *des maines de France*.

C'était une belle photo, dans *Le Monde* d'hier. Ce qui devrait suffire à expliquer qu'elle soit publiée. Mais ce fut, bien involontairement, plus que cela : un document qui prenait sens, dans la malignité présumée de ceux qui en décidèrent la publication.

Le crime, ou plutôt le flagrant délit était consommé : alors non seulement *Le Monde* avait interviewé, en long, en large et en détail, le premier ministre, mais il publiait un document comme en majesté auquel il ne manquait guère, inscrite par le travers du couvercle, que la mention « Jospin president ! ». *Le Monde*, servant en cela les desseins de son hôte, venait de signer par là même son entrée en campagne présidentielle. En avant toute, machines à fond, vers un jospinisme radieux !

Bigre ! Quelle affaire ! En campagne présidentielle déjà ! Ici et maintenant, un 6 janvier 1999, sans préavis ni sommations, sans calendrier républicain précis ni poste vacant, en campagne présidentielle, on vous dit, l'intention est claire, l'engagement manifeste !

Si claire, si manifeste d'ailleurs que cela provoqua, au sein même du journal, un débat de la plus haute tenue. A peine arrivés les premiers exemplaires, tout juste sortis des presses et encore tièdes d'encre, un comité de salut public improvisé se réunit d'urgence pour statuer en flagrant délit de sens. La directrice artistique fut sommée de s'expliquer : *« Mais qu'est-ce que c'est que cette photo ? »* Et savez-vous ce qu'elle répondit, la bougresse ? *« Une belle photo ! » « D'accord elle est belle, mais elle a du sens, on dirait un portrait officiel ! » « On dirait surtout une belle photo »*, rétorqua-t-elle, avant d'ajouter, furibarde : *« Ce n'est pas moi qui ait interviewé Jospin sur deux pages. Deux pages, cela doit bien avoir aussi un sens, non ? »*

Bref, aucune chance d'en sortir. Sauf à donner la plus véridique, donc la plus banale des explications à ce grand mystère de la photographie-semi-officielle-qui-prit-sens. Cette explication tient en deux éléments. *Primo*, cette photographie de Lionel Jospin ne fut pas réalisée à l'occasion de l'interview. *Secundo*, elle fut prise le 10 juillet 1997 dans les salons de l'Elysée, par Christian Vioujard, de l'agence Gamma, lors de la remise par Pierre Truche, président de la Cour de cassation, de son rapport sur la réforme de la justice au président de la République, Jacques Chirac. Toutes choses qui auraient dues être précisées dans une légende oubliée.

Voilà, c'est aussi simple que cela. Bête comme un oubli. Mais il n'empêche, on peut s'interroger. Si une simple et belle photo de Lionel Jospin prend ainsi tout un sens, est-ce dû au seul document ? Ou au climat étrange d'une rentrée, à toutes ces rumeurs de quinquennat qui agitent le microcosme et son microscope ?

La droite allemande s'élève contre la réforme du code de la nationalité

Le débat se focalise sur l'autorisation de la double nationalité

BONN
de notre correspondant

La polémique enfle en Allemagne sur la réforme du code de la nationalité, fondé jusqu'à présent sur le droit du sang et toujours régi par une loi du Reich de 1913. Les chrétiens-démocrates (CDU) et les chrétiens-sociaux (CSU), emmenés par le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, ont décidé de faire du sujet leur nouveau cheval de bataille.

Le gouvernement de Gerhard Schröder compte faire adopter la réforme par le Parlement avant la pause estivale. Le ministre de l'intérieur, Otto Schily, a annoncé, mercredi 6 janvier, qu'il présenterait un projet de loi la semaine prochaine. Ce projet devrait s'inspirer du contrat de coalition signé en octobre 1998 entre le Parti social-démocrate (SPD) et les Verts. Celui-ci prévoit d'accorder la nationalité allemande aux étrangers nés en Allemagne si l'un de ses parents est lui-même né en Allemagne ou s'il y séjourne depuis l'âge de quatorze ans.

Le contrat de coalition prévoit aussi d'accorder la nationalité aux étrangers résidant depuis huit ans en Allemagne, contre quinze ans jusqu'à présent. Surtout, ils ne seront plus obligés de renoncer à leur nationalité d'origine. Ce refus de la double nationalité était un obstacle considérable à l'intégration des étrangers, ces derniers n'acceptant pas de ne devenir « uniquement » allemands. La tolérance de la double nationalité ouvrirait la voie à la naturalisation quasi immédiate des 4,1 millions d'étrangers présents en Allemagne depuis plus de huit ans (sur un total de 7,4 millions d'étrangers, soit 9 % de la population).

LE PROBLÈME TURC

L'introduction de la double nationalité provoque un tollé à droite. M. Stoiber a estimé qu'elle était pour la paix civile une menace plus dangereuse que la terreur de la Fraction armée rouge dans les années 70. L'ancien ministre des finances Theo Waigel (CSU) a menacé mercredi de déposer plainte devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe ou la Cour de justice européenne. Pendant la trêve de Noël, le clan Stoiber a lancé l'idée d'organiser une consultation populaire sur le sujet, même si la Constitution allemande exclut des référendums au niveau national, sauf pour l'entrée de nouveaux Etats dans la fédération. La CSU s'est finalement entendue avec la CDU pour organiser une pétition, censée recueillir plusieurs millions de signatures, contre la réforme gouvernementale.

Cette initiative est une aubaine pour la CSU, habituée à ratisser très à droite, mais elle divise la CDU. Son président, Wolfgang Schäuble, a considérablement durci son discours depuis qu'il est dans l'opposition, mais l'aile gauche du parti craint de se couper encore plus de la société allemande en adoptant une attitude aussi conservatrice, d'autant que le parti d'extrême droite NPD soutient la pétition. En riposte, le député en charge des étrangers, la Verte Marieluise Beck, a annoncé une campagne d'information en faveur de la double nationalité, pour un montant d'environ 2 millions de marks (plus de 1 million d'euros).

La débat se focalise actuellement sur la double nationalité, alors que deux millions de personnes, originaires de pays de l'Est ou membres de familles binationales, sont déjà dans cette situation sans que cela pose problème. La vraie question concerne l'intégration des étrangers non ressortissants de l'Union européenne, en particulier les deux millions de Turcs présents en Allemagne, dont une partie de la droite ne veut pas reconnaître qu'ils peuvent devenir allemands. La parti bavarois agite le spectre d'un parti turc ou islamiste au Bundestag et ne veut pas entendre parler d'une société multiculturelle. C'est la raison pour laquelle Helmut Kohl avait refusé l'entrée de la Turquie dans l'Union européenne. Symptomatiquement, quand un Turc se fait naturaliser, on ne le qualifie pas outre-Rhin d'Allemand mais de *« Turc avec un passeport allemand »*.

Arnaud Leparmentier

Plainte à propos du paiement des loyers des Le Pen

LE PRÉSIDENT du Front national, Jean-Marie Le Pen, pourrait, selon *Libération* du jeudi 7 janvier, être à nouveau au centre d'une tourmente judiciaire. A l'origine de l'affaire, la propriété de 1 645 mètres carrés comprenant jardin, dépendances et piscine qu'occupe le couple Le Pen à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Une plainte avec constitution de partie civile a été déposée, mardi, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris, René Humetz, contre Jean Garnier, ancien époux de Jany Le Pen, et Jean-Pierre Mouchard, ami de trente ans et homme de confiance du président du Front national, pour avoir, durant un an, versé les loyers de la maison de Rueil sur les deniers de leur entreprise, Ecotec. Cette plainte émane d'un co-actionnaire d'Ecotec, Carlos Miriel, inventeur du carburant mêlant eau et gazole, vendu à Elf par Ecotec. Il poursuit MM. Garnier et Mouchard pour abus de biens sociaux, ce qui pourrait, par contrecoup, constituer un recel pour Jany Le Pen, mais aussi pour son époux, qui a fait de la maison son domicile principal depuis son mariage avec l'ex-Mme Garnier.

Interrogé par *Libération*, M. Garnier invoque une histoire de famille et de divorce pour le paiement de ces loyers. *« J'ai été marié pendant trente ans à Jany. Puis je lui ai versé une pension alimentaire de 20 000 francs* [3 050 euros] *par mois »*, explique-t-il en reconnaissant que, s'il a payé momentanément le loyer de la propriété de Rueil, il l'a fait *« à travers un compte courant d'associé, ce qui n'a rien d'illégal »*.

Le couple Le Pen connaît d'autres inquiétudes avec cette maison. Celle-ci fait, en effet, également, depuis plusieurs années, l'objet d'un conflit avec son propiétaire, la Secri, une société immobilière. Mme Le Pen, qui contestait la vente de la villa, a perdu en première instance, en 1995, puis en appel, en 1998. Selon la Secri, le couple Le Pen, qui ne paie plus ses loyers depuis plusieurs années, a reçu, en *décembre* 1998, *un* nouveau commandement de quitter les lieux mais il faudra attendre la fin de la pause hivernale pour que l'expulsion puisse être effective. Toujours selon la Secri, le montant des loyers impayés s'élèverait à 1,8 millions de francs (274 000 euros).

Christiane Chombeau

L'Institut Curie ouvre ses archives sur les victimes d'irradiation

LE PROFESSEUR Jean-Marc Cosset, chef du département de radiothérapie de l'Institut Curie (Paris), a pris la décision de rendre public le contenu des archives médicales concernant les victimes, françaises et étrangères, des irradiations professionnelles qui ont été pris en charge par cet établisement depuis 1951. Compte-tenu des craintes que suscite l'énergie nucléaire et du secret qui a longtemps entouré cette activité, ces données, publiées par *Le Figaro* du 7 janvier, étaient jusqu'à présent considérées comme confidentielles.

On apprend aujourd'hui que, depuis 1951, 696 personnes ont été prises en charge par l'Institut Curie, parmi lesquelles 128 patients d'origine étrangère. Il s'agit pour l'essentiel d'ouvriers de l'industrie nucléaire ou de scientifiques exposés à des sources radioactives, mais aussi de malades cancéreux victimes d'accidents de radiothérapie. Au total, on recense 151 accidents dans des laboratoires de recherche et 73 cas d'accidents survenus chez des patients ayant subi un examen diagnostic ou une thérapeutique à partir de produits radioactifs. Les personnes les plus sévèrement touchées sont en majorité d'origine étrangère.

L'Institut Curie avait notamment été conduit à prendre en charge, en 1958, six scientifiques d'un institut de recherches nucléaires de Belgrade, victimes de très fortes irradiations accidentelles. Ils avaient été soignés grâce à des greffes de moelle osseuse.

En 1978, l'Institut Curie avait pris en charge quatre enfants algériens qui, dans la région de Constantine, avaient été exposés à dessources radioactives composées d'iridium 192. En octobre 1997, des militaires géorgiens ayant subi des irradiations importantes de césium 137 avaient également été soigné dans l'établissement parisien de la rue d'Ulm. Les spécialiste de Curie avaient aussi été sollicité après un accident dû à une bombe au cobalt survenu en mai 1981 à l'hôpital de Saintes (Charente-Maritime).

L'analyse des archives de cet institut met en lumière la fréquence plus élevée des irradiations frappant le personnel peu qualifié des *entreprises sous-traitantes de l'in*dustrie nucléaire (44,5 %) par rapport à celui de l'EDF ou du CEA (10,5 % au total). Conscient des risques sanitaires inhérents au travail par intérim dans ce secteur d'activité, le gouvernement a décidé, il y a un an (*Le Monde* du 19 février 1998), de l'interdire dans certains sites nucléaires potentiellement les plus dangereux.

Jean-Yves Nau

Affaire Elf : les mandats d'arrêt visant Alfred Sirven, le suspect principal, sont diffusés dans le monde entier

LE PARQUET de Paris a ordonné, *mardi 5 janvier, la diffusion* dans les 177 pays affiliés à Interpol des deux demandes d'arrestation provisoire visant l'ancien directeur des affaires générales d'Elf-Aquitaine, Alfred Sirven. Agé de soixante et onze ans, il est considéré comme le personnage central de l'affaire Elf, depuis que les enquêtes menées en France et en Suisse ont *révélé son rôle détermi*nant dans les détournements effectués au préjudice du groupe pétrolier entre 1989 et 1993. Emis par les juges français en 1997 et 1998, ces deux mandats d'arrêt n'avaient jusqu'alors été diffusés que dans les pays liés par les accords de coopération de Schengen – soit dans une partie de l'Europe – et transmis, *via* Interpol, aux autorités suisses. De sorte que M. Sirven n'était l'objet de recherches effectives que dans ce pays.

L'extension des investigations destinées à retrouver M. Sirven, dont l'absence continue de peser, tant sur l'affaire Elf que sur le dossier visant Roland Dumas, est intervenue à la suite de la mise en évidence, par *Le Monde*, de ces retards inexplicables (nos éditions des 5 et 6 janvier). Après avoir contesté toute responsabilité fautive dans la conduite de la procédure présidant à l'engagement des recherches, les autorités judiciaires et policières se sont rendues à l'évidence : le dispositif mis en place était nettement insuffisant pour espérer interpeller le fugitif. Doté d'un titre de résident à Genève, M. Sirven a disposé de plusieurs résidences en Suisse, dont la juge Eva Joly avait dressé *la liste lors de la rédaction du pre*mier mandat d'arrêt, le 5 mai 1997. La magistrate ayant elle-même écrit, dans ce document, que selon diverses sources, *« l'intéressé se trouverait toujours en Suisse »* à cette époque, le parquet de Paris, à qui incombait la diffusion du mandat, avait restreint le champ d'application des recherches à la seule Confédération helvétique.

LA FIN DU RÉPIT

Dans une note adressée aux services du procureur mardi, les juges Joly et Vichnievsky se sont déclarées *« surprises »* par cette interprétation restrictive. Un représentant du parquet de Paris a indiqué au *Monde*, mercredi matin, que cet épisode avait *« permis d'attirer l'attention sur le fait que ces mandats d'arrêts sont peut-être gérés de manière trop administrative »* et a admis un *« certain manque de communication »*.

A ce dysfonctionnement apparent se sont néanmoins ajoutés certains retards difficilement justifiables. Entaché de plusieurs irrégularités, le premier mandat d'arrêt avait dû être corrigé par Mme Joly, qui en avait délivré une seconde version le 13 juin 1997. Les autorités helvétiques avaient alors réclamé aux juges parisiens un complément d'explication sur les infractions reprochées à M. Sirven, afin de déterminer si elles étaient réprimées par le droit suisse ; la réponse française ne leur fut adressée que neuf mois plus tard. Dans l'intervalle, le mandat d'arrêt n'était pas exécutoire sur le territoire suisse.

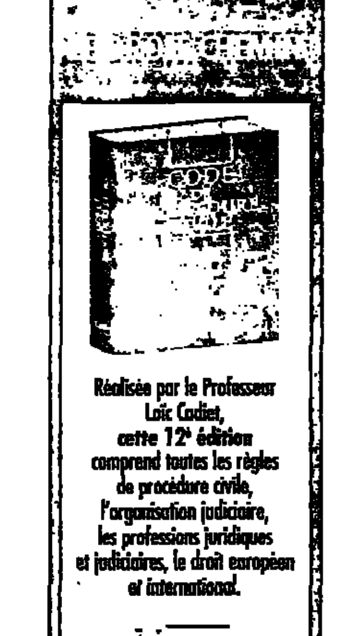
Comble de l'ironie : le nom de M. Sirven fut officiellement inscrit sur le fichier des personnes recherchées en Suisse en mai 1998, date à laquelle la plupart des témoins de l'affaire tenaient pour certain qu'il avait quitté le pays. Entretemps, le 30 mars 1998, un deuxième mandat avait été émis, relatif à l'instruction menée contre Christine Deviers-Joncour et Roland Dumas. Lui aussi ne fut diffusé qu'au sein de l'espace Schengen et en Suisse. Si bien qu'en Afrique, aux Etats-Unis ou en Asie du Sud-Est, destinations les plus fréquemment évoquées pour localiser le fugitif de l'affaire Elf, aucune recherche n'était engagée. L'émission d'une « notice rouge » d'Interpol – qui désigne la *« demande d'arrestation provisoire aux fins d'extradition »* – vient pallier cette carence et marque, pour M. Sirven, la fin d'un répit inespéré. Découvertes fin 1998, lors d'une perquisition, des photographies de son visage sont en cours de diffusion dans le monde entier, par le réseau informatique d'Interpol.

Hervé Gattegno

Le 15 mars, nouvelle date limite pour déclarer ses revenus

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES, Dominique Strauss-Kahn, a annoncé par un communiqué, publié mercredi 6 janvier, qu'il a décidé de reporter au lundi 15 mars, à minuit, la date limite de dépôt des déclarations de revenus de 1998, au lieu du 1er mars. Cette date du 1er mars est celle prévue par la loi, mais chaque année, il est d'usage que Bercy accorde un délai de grâce de quelques jours aux contribuables pour remplir leur déclaration. Pour tenir *« compte des congés scolaires »*, le délai est donc, cette fois, plus important, puisqu'il est de deux semaines. Le ministère des finances annonce qu'il *« s'appliquera également les années suivantes »*.

Tirage du *Monde* daté jeudi 7 janvier 1999 : 517 273 exemplaires. 1-.



le nouvel Observateur
CHIRAC - JOSPIN
LA GUERRE
SECRÈTE

هكذا من الأصل

LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Nouvelle Histoire de la langue française », dirigée par Jacques Chaurand
page II

ANNÉE BALZAC
Avec Louis Lambert débute une série qui présentera chaque semaine un personnage de « La Comédie humaine »
page II

Le Monde des LIVRES
VENDREDI 8 JANVIER 1999



HODA BARAKAT
page III

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page V



De l'empire latin

De la Renaissance à nos jours, Françoise Waquet analyse les usages et les rôles d'une langue tenue pour « morte » dès le Moyen Age

Roger Chartier

« Rosa *rosa rosam/Rosae rosae rosa.* » Dans le beau livre qu'elle consacre aux usages et aux rôles du latin dans le monde occidental depuis la Renaissance, Françoise Waquet cite cette chanson de Jacques Brel. Elle y entend les répétitions mécaniques qui scandèrent le pensum obligé de milliers d'écoliers, mais aussi la nostalgie du temps des émois et des grandes espérances. *« C'est le tango du temps béni/C'est le tango que l'on regrette. »*

Françoise Waquet est connue dans la communauté des historiens et de leurs lecteurs par de remarquables travaux sur la république des lettres, celle des savants et des érudits que liaient entre 1660 et 1750 une même éthique et de semblables pratiques intellectuelles. Elargissant son propos, elle offre aujourd'hui une réflexion originale et profonde sur les multiples emplois de la langue que Joseph de Maistre qualifia de *« signe européen »*. Elle n'a voulu écrire ni une étude philologique des évolutions de la langue latine, ni une histoire pédagogique des techniques de son enseignement, mais *« une histoire culturelle du latin à l'époque moderne qui retracerait et analyserait les usages que l'on fit du latin à l'époque moderne et les discours que l'on tint à son sujet, leur contenu, mais aussi la volonté qui les porta, la stratégie qui les soutint »*.

Un constat paradoxal sous-tend la démonstration : alors qu'il était devenu une langue morte depuis le haut Moyen Age, quand les populations d'Occident adoptèrent les langues vulgaires, le latin demeura pourtant bien vivant entre XVIe et XVIIIe siècle, et même au-delà. Il était la langue de l'école, celle que l'on enseigne et celle dans laquelle les savoirs sont transmis. Même lorsque les professeurs cessèrent d'enseigner en latin, celui-ci resta essentiel dans toutes les éducations classiques – celles données par le lycée, le *Gymnasium* ou la *public school*. Ce qui fait que Françoise Waquet désigne le XIXe siècle comme celui de la « royauté » du latin dans l'enseignement.

Elle montre que l'on aurait tort de lier trop étroitement les avancées de la pensée moderne à l'abandon de la langue ancienne. Le *Discours de la méthode*, de Descartes, ou les *Discorsi*, de Galilée, ne doivent pas masquer que, jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, les savants choisirent d'écrire leurs œuvres soit en latin, soit en vulgaire en fonction des lecteurs qu'ils voulaient atteindre, que plusieurs des textes fondateurs de la science nouvelle ou de la philosophie critique ne circulèrent largement qu'après avoir été traduits en latin et que, dans l'espace germanique au moins, nombreux furent les périodiques érudits publiés dans la langue *« morte »*.

Dans l'Occident chrétien, le latin fut aussi, fut surtout, la langue de la Révélation. Si l'Eglise accepta assez tôt la prédication en langue vulgaire, elle décida au concile de Trente que la langue du sacrement et de la liturgie ne pouvait être que latine. L'usage religieux d'une langue que les fidèles ne parlaient pas marquait une stricte séparation entre les clercs et les laïcs. Le latin devait protéger les Ecritures des interprétations hérétiques et tenir à distance le mystère sacré. De là, les fortes restrictions mises par l'Eglise à la lecture de la Bible en traduction et les faibles concessions faites à la langue vulgaire dans le rituel.

Françoise Waquet note que l'attachement de Rome au latin ne doit pas faire oublier que dans les églises nées de la Réforme la langue ancienne ne perdait pas ses droits. Les réformés, à commencer par Luther et Calvin, publièrent certaines de leurs oeuvres essentielles en latin, et celui-ci avait une place fondamentale dans la formation des pasteurs ou l'enseignement donné en terres protestantes. La frontière religieuse n'est donc pas une frontière linguistique, latin catholique d'un côté, langues vulgaires protestantes de l'autre. L'Europe réformée transmit, certes, le message évangélique dans la langue des peuples, mais elle n'abandonna pas, pour autant, celle des *« clercs »*.

Françoise Waquet aurait pu s'arrêter avec cet inventaire minutieux des emplois du latin dans le monde occidental et conclure avec leur effacement, plus précoce pour la communication érudite, plus tardif pour l'école et l'Eglise. Mais deux questions l'ont conduite à prolonger l'enquête. Tout d'abord, qu'en était-il véritablement de la connaissance du latin ? Une belle anthologie des lamentations des maîtres et des tourments de leurs élèves semble donner raison à Heine, qui écrivait : *« Il ne serait pas resté beaucoup de temps aux Romains pour conquérir le monde s'ils avaient d'abord dû apprendre le latin. »*

Constatant les écarts considérables entre le latin de la république des lettres et la langue classique et les difficultés de compréhension du latin parlé du fait de ses diverses prononciations, Françoise Waquet conclut que, même chez les lettrés, la connaissance du latin n'était pas ce qu'elle aurait dû être. La situation ne pouvait qu'être pire pour tous ceux qui ne l'avaient pas appris au-delà des rudiments. Pourtant, cette langue non sue ne leur était pas totalement étrangère. Ils tentaient de l'apprivoiser en donnant des significations familières aux mots et aux formules maintes fois entendus à l'église. C'est ainsi qu'en Toscane le *« Sanctificetur »* du *Pater Noster* donna naissance à un nouveau saint, *« Santo Ficè »*, et que les mots *« da nobis hodie »* furent compris comme se référant à une certaine *« donna Bisodia »*.

Seconde question : pourquoi le latin demeura-t-il l'élément essentiel de l'éducation des élites alors même qu'il avait perdu toute utilité professionnelle ? Une première réponse lie la perpétuation du modèle humaniste de formation avec la reproduction d'une distinction sociale. Bien plus que la connaissance d'une langue morte, l'apprentissage du latin était exercice du raisonnement, fortification de la mémoire, formation du caractère et du goût. Il était ainsi un puissant signe de différence et le sûr indicateur d'une condition supérieure. Les caricatures des pédants de collège, ridiculisés pour leurs latinismes amphigouriques, du Holofernes de *Love's Labour's Lost* au Granger du *Pédant joué* de Cyrano de Bergerac, auraient pu éloigner les éducations aristocratiques de la langue ancienne. Ce fut le triomphe du collège qui en fit le code de reconnaissance d'une élite à la fois civilisée et lettrée.

La pratique du latin devenait, du coup, un critère d'exclusion des femmes, tenues pour *« illettrées »* puisque leur éducation ignorait (sauf rares exceptions) la langue ancienne, et un instrument de la domination exercée sur les peuples. Une telle *« violence symbolique »* trouve une forme spectaculaire avec les inscriptions latines, monumentales et illisibles, qui indiquent dans les villes l'emprise du pouvoir sur le territoire et ses habitants.



KHARBINE-TAPAPOR

Gravure sur bois de la « Margarita philosophica » (1508) représentant les différents degrés de l'enseignement universitaire

LE LATIN OU L'EMPIRE D'UN SIGNE
XVIe -XXe siècle
de Françoise Waquet.
Albin Michel, « L'évolution de l'humanité »,
420 p., 150 F, (22,87).

Lire la suite page VII

Le « credo esthétique » de Dostoïevski

L'auteur des « Frères Karamazov » tel qu'en lui-même à travers le premier tome de sa correspondance

Jean-Louis Perrier

CORRESPONDANCE
de Dostoïevski.
Edition présentée et annotée par Jacques Catteau.
Traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard,
Ed. Bartillat, 812 p.,
310 F (47,26)
jusqu'au 28 février,
350 F (53,36) ensuite.

DOSTOÏEVSKI
Les années miraculeuses (1865-1871)
de Joseph Frank.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Aline Weill,
Solin-Actes Sud, 714 p.,
195 F, 29,73 .

Saint-Pétersbourg, le 16 août 1839. Deux mois après la disparition de son père, vraisemblablement assassiné par ses serfs, Fedor Mikhaïlovitch Dostoïevski, élève à l'Ecole centrale du génie, écrit à Mikhaïl, son frère, aîné d'un an : *« Je suis sûr de moi. L'homme est un mystère. Il faut l'élucider, et si tu passes ta vie entière à cela, ne dis pas que tu as perdu ton temps ; je m'occupe du mystère car je veux être un homme. »* A aucun moment l'écrivain ne dérogera à ce programme énoncé par un garçon de dix-huit ans, soutenu, au-delà du commun, par le premier des credo dostoïevskiens : croire en soi. Dieu ? La Russie ? Le peuple ? Il y est, il y viendra. Jusqu'à la nausée. A condition qu'il réaffirme de lui-même leur prééminence. Le bagne, la misère, la dépression, l'épilepsie, le *« garrot »* du jeu, chaque tentative de réduire de l'extérieur ou de l'intérieur la forteresse du moi contribue à la renforcer. Et Mikhaïl, son *« ami très cher et aimé »*, avant tout autre éveillé à son génie, en est le rempart assuré.

La première lettre de Fedor, après quatre années d'*« enterré vivant »* en Sibérie, lui est destinée. Il s'inquiète : *« Comment te communiquer ma tête ? »* Le bagnard devenu simple soldat geint, sollicite (de l'argent et des livres) et repart de plus belle : *« L'avenir m'appartient et je vois tout ce que je ferai, comme si c'était là, devant moi. Je suis content de ma vie. »* Mikhaïl est ce correspondant idéal qui manifeste une dévotion pratique envers son frère. Il peut faire passer les propos de l'écrivain (et publiciste) en actes, par les voies étroites de la politique des hommes et de l'économie des choses ; il sait peser la présence d'une maîtresse dans la lointaine Italie autant que le besoin de retraite de Fedor. Et comment mieux approcher l'idée, essentielle, de fraternité ailleurs que dans l'orbite de celui qui est déjà un frère ? La mort de Mikhaïl, qui succède de peu à celle de Maria Dmitrievna, la première femme de Dostoïevski, laisse le romancier à jamais endetté envers lui.

Avec quatre-vingt-quatre lettres sur deux cent quarante-huit, Mikhaïl est le destinataire essentiel de ce premier tome de la *Correspondance* de l'auteur des *Frères Karamazov*. Il s'agit là de la première publication intégrale de ses lettres, annotées et présentées avec un enthousiasme justifié par l'éminent Jacques Catteau, comme *« l'expression la plus achevée de sa personnalité et le récit le plus complet de sa vie »*. Entre 1949 et 1961, Calmann-Lévy avait publié environ quatre cents missives, envoyées jusqu'à la date de 1871. Au terme du troisième tome de la présente édition, prévue courir jusqu'à sa mort, en 1881, on devrait approcher les neuf cents lettres, partagées en trois grands cycles : 1832-1864 (en compagnie de Mikhaïl) ; 1865-1873 (centré sur les rapports avec sa seconde épouse, la très jeune Anna Grigorievna) ; et 1874-1881 (le retour à Pétersbourg, la reconnaissance et le triomphe de l'auteur du *Journal d'un écrivain*).

Cette *Correspondance « nous offre le credo esthétique de Dostoïevski »*, relève Jacques Catteau, qui rappelle en outre combien la lettre servait de *« catalyseur »* au romancier, forcé de résumer ses projets aux éditeurs pour les vendre.

Lire la suite page III

BENOÎT DUTEURTRE

LES MALENTENDUS

roman



GALLIMARD

هكذا من الأصل

Le feuilleton

de Pierre Lepape

La victime se porte plutôt bien

NOUVELLE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE dirigée par Jacques Chaurand.
Seuil, 816 p., 195 F (29,73 €).

Les vives controverses autour de la réforme de l'orthographe ou plus récemment sur la féminisation des noms de métier montrent bien qu'il est périlleux de s'attaquer à cette passion, ce mythe que constitue la langue française. Cinquante ans après Ferdinand Brunot, l'équipe dirigée par Jacques Chaurand en retrace l'histoire

Le courrier des lecteurs du *Monde* en apporte chaque jour la preuve : la langue française n'est pas un objet, c'est une passion. Elle est une forteresse qu'on assiège, une beauté qu'on écorche, une pureté qu'on pollue. Il ne suffit pas qu'elle vive ce que vivent les langues, usures et renouvellements, permanences et évolutions, encore faut-il qu'on la défende bec et ongles contre les assauts des barbares étrangers et de leurs complices de l'intérieur. Tout se passe comme si elle était une œuvre d'art parfaite et achevée, stable et homogène, dont l'éternelle beauté susciterait la haine destructrice des vandales, des jaloux et des ignorants.

L'orthographe, par exemple. C'est peu de chose l'orthographe, dans le vaste système de la langue : des conventions graphiques, plus ou moins cohérentes, imposées au cours du temps par les professionnels de la transmission imprimée des textes. Mais quelle affaire d'Etat dès qu'on s'essaie à décrasser un tantinet la vieille législation autoritaire ! Gaston Paris, éminent médiéviste, linguiste renommé et académicien de surcroît, écrivait il y a un peu plus de cent ans : « *Il est vraiment stupéfiant que, dans un temps qui se dit et se croit démocratique, on s'obstine à maintenir ce vieux donjon entouré de fossés, de chausse-trapes et de herses qui n'a d'autre motif d'exister que d'abriter la plus injustifiable des aristocraties, celle qui repose sur des mystères sans autre valeur que le respect superstitieux qui les entoure.* » C'est ainsi et cela dure : aristocratie et superstition, l'usage contre les usagers. Comme la France, la langue française est une et indivisible. Et qu'il s'agisse évidemment d'un mythe rend la chose plus inattaquable que n'importe quelle vérité. Celle-ci, par exemple, malgré son évidence : « *Il y a beaucoup d'hommes qui parlent français, il n'y a personne qui parle le français et qui puisse servir de règle et d'exemple aux autres. Ce que nous appelons le français n'existe dans le langage parlé d'aucun être humain.* »

En écrivant, près d'un siècle après celle, monumentale, de Ferdinand Brunot, une *Nouvelle Histoire de la langue française*, Jacques Chaurand et ses collaborateurs s'avancent donc sur un terrain miné : peut-on prétendre d'un mythe qu'il a une histoire ? Peut-on soumettre une belle passion aux rigueurs de l'analyse scientifique sans en éteindre l'ardeur ? Constatons déjà que nos auteurs, sans céder à la facilité, sans trop s'abandonner pour autant aux particularismes du jargon linguistique, ont réussi à faire de cette histoire d'une langue le récit d'une aventure. Avec ce que cela comporte de destin, de continuité implacable, de soumission aux lois, mais aussi d'inventions, de ratages, de hasards, de rencontres, de replis, d'expansions, de triomphes et de drames. Le tout se déroulant sur un bon millier d'années.

Rien n'est laissé de côté. Ni le lexique, ni la morphologie, ni la syntaxe. Les déclinaisons, le temps des verbes, les locutions, les flexions, les accents, la langue maternelle et la langue scolaire, celle que l'on parle et celle que l'on écrit, quand on sait écrire. Tout cela se détachant sur la trame d'une autre histoire dont la langue aussi dépend, la politique, la culture, la société. Tant la langue en France est l'affaire des peuples, mais aussi celle des princes, couronnés ou non, et celle des écrivains.

Lire cette aventure de la langue française, c'est aussi comprendre pourquoi le français, réalité communautaire, est un rêve volontariste : « *Quand nous nous interrogeons sur la langue, c'est plutôt pour savoir comment il faut dire que pour observer comment nous disons.* » Cette obsession de la règle, sans doute faut-il en chercher l'origine dans le complexe d'infériorité, savamment entretenu, où s'est débattu le français médiéval, cette langue ondoyante et diverse des paysans, des marchands et des soldats, ce latin abâtardi et défiguré qu'aucune école française, jusqu'au milieu du XVI[e] siècle, ne se serait abaissée à apprendre à des enfants. La langue maternelle, la langue des femmes, c'est tout dire. Lorsqu'on se hasarde chez les clercs à écrire en français, pour les besoins de la propagande, *de l'édification ou du divertissement*, le geste n'est jamais naturel mais demande réflexion. On traduit.

Le latin, c'est la langue idéale. Et lorsque dans l'effervescence intellectuelle et politique de la Renaissance se décide, d'en haut, une opération de promotion de la langue française, c'est toujours le latin qu'il s'agit de concurrencer, en l'imitant, en l'adaptant par une manière de fringale militante où le pédantisme et l'enthousiasme se prêtent la main. Du Bellay, dans sa fameuse *Deffence et illustration de la langue françoyse*, concilie bravement nationalisme linguistique et latinisation du français : « *Sans l'imitation des Grecs et Romains nous ne pouvons donner à notre Langue l'excellence et lumière des autres plus fameuses.* » L'entreprise est à coup sûr magnifique, mais déjà pointe, la victoire à peine proclamée, l'idéologie de la langue parfaite à laquelle il ne faut plus rien changer, « *car notre langue qui est aujourd'hui en sa plus grande force et consistance ne peut souffrir réformation* ». Et déjà l'étranger menace. Au XVI[e] siècle, il est italien. Il faut être un snob extravagant doublé d'un traître pour accepter, hors du vocabulaire de la guerre et de la musique, des italianismes comme caprice, cabinet, façade, escalier, panache, ombrelle ou moustache.

Le Roi-Soleil et l'âge classique réformeront, *en taillant sauvagement dans le désordre* créatif de la Renaissance, mais ils ne feront qu'inverser le complexe : de l'infériorité à la supériorité. Un seul Dieu, un seul roi, un seul peuple, une seule langue, la plus belle et la plus universelle, comme il se doit. Dût-elle, pour préserver et chanter son incomparable pureté, n'être parlée que par un petit cercle d'élus. Discourant sur l'*universalité* de la langue française, Rivarol se réjouit, à la veille de la Révolution, de voir notre langue à l'abri de ceux qui la parlent : « *A cet égard, la France paraît plus heureuse* [que les pays voisins] *: les patois y sont abandonnés aux provinces, et c'est sur eux que le petit peuple exerce ses caprices, tandis que la langue nationale est hors de ses atteintes.* »

L'idéologie ne s'est guère modifiée avec la république bourgeoise et jacobine. C'est un des aspects de notre sacralisation nationale de la littérature : la langue appartient, comme le prouve encore le dictionnaire de Littré, à ceux qui l'écrivent. *Découvre-t-on au tournant* du siècle, avec les appareils d'enregistrement, que la grande majorité des Français ne parlent pas le français, et le thème de la crise envahit le discours des grammairiens, des écrivains et des politiques. Voici venu le temps des barbares et des croisés. Le discours n'a guère changé depuis que Moufflet écrivait en 1930 : « *Notre langue est mise en péril par l'homme de la rue, par les gens du monde, par des ignorants de tout poil comme par des bacheliers qui ne savent plus écrire, par les journalistes, par les politiciens, par les amateurs de sport, par les ronds-de-cuir. Contre les bourreaux, contre les tortionnaires, contre les massacreurs, j'ai voulu défendre la victime.* »

La victime ne se porte pas mal. Peut-être se porterait-elle plus gaillardement sans les censures de tous les Arnolphe qui l'enferment à double tour sous le prétexte de la protéger des maladies, des séducteurs et des spadassins. Il n'y a pas plus jaloux que les futurs cocus. Si son temps n'est plus au prestige, la langue française n'y peut rien, ni même ses écrivains, c'est politique. Il est même permis de se réjouir de sa défaite internationale face à l'anglais : « *Si le français avait gagné le marché des échanges linguistiques, il aurait dû en payer le prix et sacrifier ce qui n'est pas strictement utilitaire et passe-partout. Il aurait perdu ses difficultés, ses conjugaisons, ses subtilités et ses nuances. Le monde aurait parlé petit-nègre, petit-français.* »

C'est une consolation. En voici une autre, moins nostalgique. En conclusion de la *Nouvelle Histoire de la langue française*, un linguiste bien doué en informatique, Etienne Brunet, apporte quelques enseignements statistiques sur l'évolution de la langue française depuis le XVI[e] siècle, grâce au traitement de l'immense *corpus* – dix-huit millions de mots – engrangé par le trésor de la langue française. On y apprend des choses intéressantes sur l'inflation lexicale, sur le tréma promis à l'oubli, sur l'invasion des mots anglais qui ne fut jamais plus virulente que dans les années 20, ou sur la faveur des mots brefs et des phrases longues à la fin du XVII[e] siècle.

Notre *auteur-calculateur remarque que* le *français* écrit d'aujourd'hui, plus utilitaire que jamais, gagne en efficacité ce qu'il semble avoir perdu en goût, en variété des nuances et des modalités. C'est une tendance, pas une fatalité, l'évolution n'est jamais linéaire : « *Le français spontané, le français parlé, qui est fait de rupture, de surprise et d'expressivité, offre plus de garanties, d'autant qu'une alliance avec le français littéraire tend à s'affirmer de nos jours. Sur d'autres terrains on voit aussi artisans et artistes s'opposer aux industriels.* »

La langue française réelle n'a jamais cessé de naviguer entre ces récifs contraires : l'opulence qui brouille et la rareté qui assèche, le laisser-faire et la férule, l'élitisme et la standardisation, le goût de l'invention et la peur de la faute. Peut-être est-ce là son génie particulier.

Panthéon balzacien

A l'occasion du bicentenaire de la naissance de Balzac, « Le Monde des livres » présentera dans chaque numéro un personnage de « La Comédie humaine »

Balzac romancier réaliste ? Balzac photographe de la société française du XIX[e] siècle ? Personne ne le lirait plus s'il était cela, un sociologue du passé. Deux siècles après sa naissance, le 20 mai 1799, on se contenterait d'une commémoration comme il y en a tant d'autres, conservatrice, institutionnelle et touristique. Un coup de chapeau nostalgique devant le monument, et l'on passe à autre chose.

Ecoutez Baudelaire, qui n'était pas de la famille balzacienne : « *J'ai maintes fois été étonné que la grande gloire de Balzac fût de passer pour un observateur ; il m'avait toujours semblé que son principal mérite était d'être un* visionnaire *passionné. Tous ses personnages sont doués de l'ardeur vitale dont il était animé lui-même. Toutes ses fictions sont aussi fortement colorées que les rêves. Chacun chez Balzac, même les portières, a du génie. Toutes les âmes sont des âmes chargées de volonté jusqu'à la gueule. C'est bien Balzac lui-même.* »



LOUIS-AUGUSTE BISSON (1842) - MAISON BALZAC IN « NADAR », ED. MOM

Balzac écrivait pour changer le monde, rien de moins. Il était naïf, sans doute, mais pas comme on le croit. Il ne pensait pas qu'il suffisait de décrire avec minutie les rouages et les misères d'une société pervertie pour que l'*horreur du tableau suscite l'envie* d'en finir avec elle. L'action de l'écriture n'est pas magique, elle est pédagogique. Changer les sentiments ne sert à rien si l'on ne change pas le regard qui les commande. *La Comédie humaine* est une université du regard. Balzac apprend à ses lecteurs à *voir* autour d'eux, il change leur œil. Où ils voyaient un brave bourgeois, ils savent désormais repérer un vautour. C'est pourquoi il utilise la fiction au lieu de faire des discours : tout discours immédiat sur la réalité est contaminé par le mensonge dont sont imprégnés la réalité et la langue qui l'exprime. Dans un monde menteur, la fiction seule peut dire la vérité et rétablir le regard juste, la vision exacte.

Balzac construit donc un double fictif du monde réel, dans les moindres détails. Du moins s'y efforce-t-il, car la tâche est impossible et sa santé n'y suffira pas ; aucune n'y aurait suffi. *La Comédie humaine* est un chantier immense et inachevé. Sur les cent trente-sept titres que proposait Balzac dans son plan général, seuls – si l'on ose dire – quatre-vingt-huit ont été réalisés. Encore Balzac n'avait-il pas inclus dans son projet quatre romans et non des moindres : *Le Cousin Pons, La Cousine Bette, Gaudissart II* et les *Petites misères de la vie conjugale*. Aurait-il pu continuer que d'autres livres, d'autres fictions du réel, se seraient immanquablement proposés à son entreprise.

Un monde, même inachevé, cela suscite des vocations d'arpenteur. Balzac lui-même aimait les chiffres, ses manuscrits en sont surchargés. Les géomètres du monde balzacien ont donc calculé qu'il y avait deux mille cinq cents personnages dans *La Comédie humaine* ; et parmi eux, cinq cent soixante-treize qui réapparaissent dans plusieurs romans. Certains sont des abonnés, comme Rastignac, *le* baron Nucingen ou le médecin Bianchon – l'ambition, l'argent, la science, l'ossature de la modernité. D'autres ne font que souligner par leur retour incessant la petitesse d'une société qui se croit grande alors qu'elle se recroqueville dans une consanguinité de clan proche de l'inceste. D'autres enfin sont des hiéroglyphes : à la fois des représentations de la réalité officielle et banale – la menteuse – *et des signes qu'il faut* déchiffrer pour pénétrer la réalité cachée, la vraie société camouflée derrière la façade. *La Comédie humaine* est un apprentissage des hiéroglyphes. Si Balzac a raison, sa méthode est toujours bonne, même si la société qu'il décrit a, en surface au moins, changé. Laver l'œil du mensonge est toujours d'actualité.

Chaque semaine, au cours de toute cette *Année Balzac*, nous *présenterons* un de ces personnages. Cinquante portraits, cinquante perspectives librement choisies, imaginées et tracées dans la grande jungle balzacienne. Avec seulement quelques règles du jeu indispensables : personne n'est censé avoir lu tout Balzac, ni n'en avoir rien oublié. *Et puisqu'il s'agit d'état civil*, même fictif, on aura soin pour chacun d'établir une fiche d'identité, un portrait signalétique, le ou les lieux de ses apparitions, une notice biographique. Le reste est à choisir dans ce que Balzac nommait sans peur « *l'histoire des hommes, des mœurs, des choses et de la vie, du cœur et des intérêts sociaux.* » Hier et aujourd'hui.

Pierre Lepape

★ La dernière édition de référence de *La Comédie humaine* a été publiée, en douze volumes, dans la Pléiade. La plupart des romans ont paru en collection de poche.

Balzac et son double

Un thème de fond a toujours préoccupé Balzac : celui du génie inconnu, méprisé ou ignoré de la foule, poursuivant son œuvre dans les marges de la société, et, le plus souvent, voué à l'échec. Louis Lambert, lui, c'est le génie précoce, un cas sans précédent, un véritable voyant. Dès l'âge de cinq ans, la lecture de la Bible (livre plus ou moins interdit à l'époque) l'illumine (comme il est né en 1797, nous sommes donc en 1802, ces précisions étant évidemment très symptomatiques). Louis ? « *La tête du génie tranche sur les masses, comme une belle plante qui, par son éclat, attire dans les champs les yeux du botaniste.* » Il a trouvé son témoin, presque son évangéliste : le jeune Balzac lui-même, qui fait sa connaissance éblouie au collège. La révélation qu'a eue Lambert est simple et fulgurante : il s'agit du langage comme vivant de sa propre vie, de la magie opératoire des mots : « *Souvent*, dit-il, *j'ai accompli de délicieux voyages, embarqué sur un mot dans les abîmes du passé, comme l'insecte qui, posé sur quelque brin d'herbe, flotte au gré d'un fleuve. Parti de la Grèce, j'arrivais à Rome et traversais l'étendue des âges modernes. Quel beau livre ne composerait-on pas en racontant la vie et les aventures d'un mot.* »

Figures de la Comédie

LAMBERT LOUIS

né en 1797
mort en 1824

« Louis Lambert », paru en 1832, prend place dans les « Etudes philosophiques II ». Le personnage paraît également dans *Les Illusions perdues, Le Curé de Tours* et *Drame au bord de la mer.*

Bien entendu, les professeurs ne l'entendent pas de cette oreille, et les étudiants non plus. On se moque de lui, on le punit, on l'appelle « *Pythagore* », et Balzac, lui, devient « *le poète* ». Le génie enfantin est impitoyablement réprimé. Mais Lambert ne cède pas et poursuit son expérience parallèle : « *Il embrassait sept à huit lignes d'un coup, et son esprit en appréciait le sens avec une vélocité pareille à celle de son regard.* » Sa mémoire, à travers cette passion de lire, devient prodigieuse et débouche sur celle des lieux, des noms, des choses, des figures. Sa pensée se transforme en substance universelle, maîtrisant l'espace et le temps. « *Les idées sont en nous un système complet, semblable à l'un des règnes de la nature, une sorte de floraison dont l'iconographie sera retracée par un homme de génie qui passera pour fou peut-être.* »

Lambert, en effet, finira fou. L'Ecole est idiote, la Société *vouée à l'argent*, et l'Amour le plonge dans une catalepsie irréversible. C'est désormais un mort vivant que son ancien condisciple visite avec terreur, le voyant muré dans un silence vitreux. « *Tous ses traits semblaient tirés par une convulsion vers le haut de sa tête. J'essayai de lui parler à plusieurs reprises ; mais il ne m'entendit pas. C'était un débris arraché à la tombe, une espèce de conquête faite par la vie sur la mort, au par la mort sur la vie.* » Balzac décrit ici, en 1832, sa hantise fondamentale : tout écrivain a à faire, un jour ou l'autre, l'épreuve de la folie. On sait comment il s'en est tiré : en laissant son double « chez les anges » et en se mettant avec un acharnement redoublé à sa *Comédie*.

Philippe Sollers

هكذا من الأصل

Folies guerrières

Si la guerre est un motif récurrent dans l'œuvre de la Libanaise Hoda Barakat, elle s'offre ici comme le contrepoint de la déchirure qui oppose un être à lui-même et au reste du monde

LES ILLUMINÉS
(Ahl al-Hawâ)
de Hoda Barakat.
Traduit de l'arabe (Liban)
par François Zabbal,
Actes Sud, 188 p., 109 F (16,42 €).


FOUAD EL-KHOURY/RAPHO

La guerre qui bruit et gronde en sourdine, la guerre qui rend fou et lucide à la fois, cette guerre est l'aliment paradoxal dont se nourrissent les romans de Hoda Barakat. Mais le conflit dont parle cet écrivain née en 1952 n'est pas seulement celui qui a ravagé si longtemps le Liban, son pays d'origine. Etablie à Paris depuis dix ans, cette chrétienne mariée à un musulman renvoie à un combat beaucoup plus large, insidieux et profond. Lorsqu'elle évoque les bombes et les mitrailleuses, l'exode et les coupures d'électricité, lorsqu'elle dit la peur et la nécessité de survivre, la romancière le fait en contrepoint de l'humaine déchirure qui oppose un être à lui-même et au reste du monde. Et c'est en descendant au plus intime de ces contradictions qu'elle trame un roman étonnant, où la modernité surgit d'une langue sensuelle et forte, en dépit de quelques surcharges.

Dans *Les Illuminés*, cette langue émane d'un narrateur dont le nom n'est pas donné, pas plus que celui des lieux où passe le récit. De quelle guerre parle-t-on ? Coulant son histoire dans cet anonymat parfaitement transparent, Hoda Barakat semble signifier que les passions qui traversent son roman ne sont l'apanage ni d'un point du globe ni d'une époque. L'un des seuls endroits dont le lecteur puisse connaître le nom sera le couvent de la Croix, c'est-à-dire l'hôpital psychiatrique où est enfermé le narrateur. Un homme d'âge indéfini, peut-être plus tout jeune, mais le temps lui non plus n'est pas asservi à des bornes fixes. La mémoire du héros vacille et s'éteint parfois, laissant dans l'ombre des grands pans de vie : *« Il me manque des saisons entières »*, remarque-t-il.

Seuls surnagent vraiment certaines réflexions sur le présent dans l'asile et, surtout, la masse des souvenirs liés à un amour échoué dans le meurtre. Cet assassinat, perpétré entre ciel et pierre dans un lieu désertique, ne s'ajoute pas à ceux qui font le quotidien d'un pays en guerre. Il est le meurtre originel, celui dont découlent tous les autres et, particulièrement, les agressions liées au conflit omniprésent dans le livre. En apparence, la guerre a marqué le destin du héros plus que sa passion pour la femme dont il a partagé la vie. S'il est confiné dans un asile, lui dit-on, c'est parce que les tortures dont il a été la victime lui ont dérangé l'esprit. Mais de la prise d'otages qui fut le théâtre de ces exactions, le narrateur ne raconte guère que des impressions de douleur ou de stupéfaction, reléguant sa souffrance au rang de péripétie et ses ravisseurs à celui de pures abstractions.

Car le véritable conflit est celui qui l'a dressé jusqu'au meurtre contre la femme aimée. Celui, aussi, qui le sépare irrémédiablement des autres. A travers lui, Hoda Barakat donne une vision très noire de la solitude absolue des individus, dont l'enfermement psychiatrique ne serait que la version ultime et caricaturale. Dans un jeu de regard qui part sans cesse du dedans vers le dehors, l'auteur installe un personnage enfoncé dans une triple réclusion. Celle du fou, qui se voit pris dans un *« troupeau »* d'êtres *« délabrés, malades, éloignés de la vie et de son essence incandescente »* : celle du citoyen d'un Etat désarticulé, où des jeunes gens peuvent à tout moment se précipiter sur vous jusqu'à faire *« gicler le sang »* de votre bouche ; celle de l'homme qui ne parvient pas à tolérer que la femme dont il occupe le lit *« habitait un autre corps que sa seule volonté commandait »*.

L'altérité, le fossé radical qui sépare les amants les plus passionnés, voilà la véritable punition. La guerre, qui fait de la femme aimée l'habitante d'une autre *« zone »*, est la métaphore de cette malédiction. Et les combats, peut-être, le désir effrayant de supprimer l'adversaire pour éliminer cette insupportable séparation. Tout du long, le narrateur évoque une impossible fusion avec sa maîtresse en se berçant d'un rêve hermaphrodite. Les corps, largement mis en scène dans toutes leurs particularités, sont aussi régulièrement envisagés comme des éléments qui pourraient se fondre ou se racornir en un seul sexe. Pendant que le héros, du fond de son asile, se remémore son attrait pour les femmes viriles, son passage à l'état d'embryon, – *« quand tous mes chromosomes étaient féminins »* – et son vain combat pour ne faire plus qu'un avec le monde.

Raphaëlle Rérolle

Le « credo esthétique » de Dostoïevski

Suite de la page I

Mais ces trente premières années offrent bien d'autres engagements, chacun révélateur d'un instant où l'auteur de *Souvenirs de la maison des morts* manque de sombrer, avant de *« renaître sous une forme nouvelle »*. Ainsi, au temps du bagne, lorsque Dieu lui *« envoie des instants de paix absolue »* et où il forge son Credo majuscule : *« Si quelqu'un me prouvait que le Christ est hors de la vérité, et que la vérité fût réellement hors du Christ, je voudrais plutôt rester avec le Christ qu'avec la vérité. »* Ainsi, le credo du jeu, après son triomphe sur la roulette de Wiesbaden : *« Je connais le secret pour gagner. Il est d'une incroyable bêtise et consiste à se contenir à chaque instant, quelles que soient les phases du jeu et à ne pas s'emballer. »*

Il y a dans ces lettres les balancements, les générosités, les calculs, les lâchetés, les repentirs et les envols soudains qui excédaient tant la mesure gidienne : *« Peut-être n'avions-nous pas d'exemple encore de lettres de littérateur si mal écrites, j'entends : avec si peu d'apprêt. »* L'impolitesse du style serait une raison supplémentaire de nous attacher à la vérité de Dostoïevski, à ce qui pointe ici et là du *« poète »* qu'il ne cessera d'opposer à l'*« artiste »* (le *« littérateur »*). Pas de parade chez lui. Souvent, il ne se résout à prendre la plume que dans l'urgence, et réaffirme dans le même temps ce qu'il lui en coûte de suspendre l'autre écriture, vitale. Il ressent cette tension rompue comme un fer qu'il se mettrait lui-même aux mains, alors qu'il sait avoir à ses trousses l'arbitraire, parfois ; les créanciers, souvent ; la postérité qu'il s'est assignée et ses propres démons, toujours.

Le premier tome de la *Correspondance* s'interrompt exactement au moment où s'ouvre le *Dostoïevski* d'un autre spécialiste, l'Américain Joseph Frank, professeur à Princeton (Etats-Unis). Des cinq tomes de sa biographie originale, Solin-Actes Sud a décidé de ne publier que ce qui touche à la période 1865-1871, isolant les *« années miraculeuses »* revendiquées par le sous-titre – en six ans, Dostoïevski écrit en effet *Crime et châtiment*, *Le Joueur*, *L'Idiot*, *L'Eternel Mari*, *Les Démons* (1). L'opération, discutable, est menée au risque d'effacer et l'enfance et la condamnation à mort et le séjour dans la Maison des morts. Et les trente-cinq pages brillantes, écrites spécialement par le même Joseph Frank, en résumé des épisodes précédents, sont insuffisantes pour dissimuler toute trace de cette chirurgie abusive.

Pourtant, Joseph Frank est irréprochable dans la consignation des faits, dans leurs recoupements. Il a tout lu. A commencer par les œuvres dont Dostoïevski se nourrissait. Il semble avoir rencontré les amis, les rivaux, les créanciers. Chaque ombre lui est une raison pour pousser plus loin. Il est à l'écoute de toutes les résonances de l'époque. Il passe de la stricte biographie à l'analyse de texte, montre ce qui circule de l'une à l'autre, s'épanouit, se dérobe et s'impose. Il balaie l'approche freudienne, les certitudes de la psychopathologie. Ennemi des systèmes, des dogmes (en littérature), il épouse la foi en l'homme de Dostoïevski, sa défense et son illustration du libre-arbitre dans l'affrontement permanent entre le bien et le mal, et ne commence à prendre ses distances que devant la puissance d'un moi gorgé au-delà de la suffisance de terre russe, de peuple russe, de tsar et de Dieu russe, et la conviction finale que cela serait indispensable pour approcher l'universel.

Jean-Louis Perrier

(1) Viennent de paraître en un seul tome, dans la traduction stimulante d'André Markowicz, *Crime et châtiment*, *Le Joueur* et *L'Idiot*. Actes Sud, « Thesaurus », 1 360 p., 170 F (25,92 €).

★ **Signalons également : *Le Joueur* (éd. Mille et une nuits, n° 214) ; *Le Double* (Actes Sud, « Babel », n° 345) ; *L'Adolescent* (Gallimard, « Folio classique », n° 3128).**

SCIENCE-FICTION

● *par Jacques Baudou*

Voyage inoubliable

LES VAISSEAUX DU TEMPS
(The Time Ships)
de Stephen Baxter.
Traduit de l'anglais
par Bernard Sigaud,
Robert Laffont, « Ailleurs et demain »,
500 p., 149 F (22,72 €).

En 1895, Herbert George Wells publiait *La Machine à explorer le temps*, s'imposant ainsi, d'un coup, comme le père de la science-fiction moderne tout en lui ouvrant le champ d'un de ses thèmes les plus fascinants.

Un siècle plus tard, en hommage au grand ancêtre, Stephen Baxter a imaginé pour le voyageur du futur de Wells d'autres pérégrinations temporelles, en proposant une bifurcation du récit, après l'étape de l'an 802701 et la découverte de l'évolution de l'humanité en deux races distinctes : les éloïs et les morlocks. Au lieu de se perdre dans les confins du temps, le voyageur, revenu dans son laboratoire, repart aussitôt pour tenter d'arracher l'éloï Weena des *« griffes »* de ses prédateurs...

Mais le roman de Stephen Baxter n'est pas exactement une suite du roman de Wells, ni même un pastiche respectueux. C'est qu'en un siècle la SF a évolué, s'est enrichie, complexifiée, et que ses auteurs ont exploré avec beaucoup de ferveur spéculative aussi bien les paradoxes temporels (tout voyage temporel modifie la chaîne des causalités) que les univers parallèles (le vertige des possibles). C'est donc avec le point de vue d'un auteur de son temps que Stephen Baxter a conçu l'itinéraire un peu chaotique du voyageur temporel, l'envoyant même là où Wells n'avait pas voulu l'emmener pour ne point se distraire de son objectif principal : dans le passé pour une singulière robinsonne.

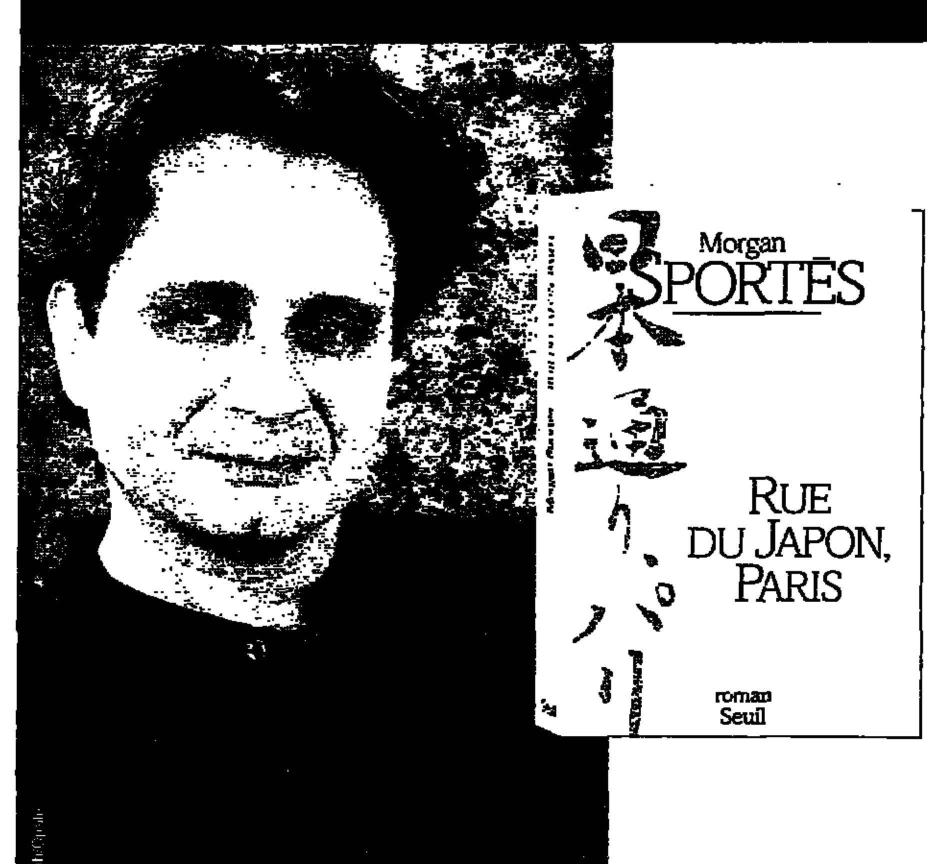
C'est pourquoi Stephen Baxter s'est amusé à accomplir des boucles temporelles qui permettent au voyageur de se rencontrer lui-même, a imaginé un début de XXe siècle uchronique, a décrit une lointaine civilisation machinique et a lancé son héros rétroactivement vers la naissance de la Terre, afin de lui faire éprouver l'infinitude de l'espace-temps. Avant de le faire revenir à son point de départ, pour débuter une expérience visant à modifier le cours de l'évolution.

● **FANTASY**, anthologie d'Henri Loevenbruck et Alain Névant
Sur le modèle de l'anthologie de Serge Lehman, *Escale sur l'horizon*, dédiée à la science-fiction française, les deux compilateurs proposent *« dix-huit grands récits de merveilleux »*. Mais, contrairement à la SF, il n'y a pas de tradition de la fantasy en France, quoi qu'en prétendent les anthologistes, qui, toujours à l'imitation de Serge Lehman, ont intitulé leur postface « Les enfants de Rabelais ». Le résultat était prévisible, c'est-à-dire l'écrasante domination des auteurs appartenant à l'écurie des éditions Mnémos, qui, depuis plusieurs années, s'évertuent à lancer une école française du genre. Pierre Grimbert (plus à l'aise dans le roman), Stéphane Marsan, Mathieu Gaborit, David Calvo, avec son très savoureux « John Frog », et, surtout, Fabrice Colin, qui, avec *Naufrage mode d'emploi*, dresse une admirable défense et illustration de la fantasy, se taillent la part du lion. Il n'y a guère que G. E. Ranne pour leur tenir la dragée haute avec une version moderne et fort bien troussée de la légende de saint Nicolas. Le reste du sommaire est de qualité moyenne. (Fleuve noir, 474 p., 72 F, 10,98 €.)

● **FÉERIE**, de Paul J. McAuley
En lisant ce gros roman touffu, parfois jusqu'à la confusion, on est frappé par l'ambition du propos. Décrire un futur relativement proche, mais où le caractère déjà chaotique de notre époque est fortement exacerbé, poussé jusqu'au vertige, à partir de données crédibles. Mettre en jeu les révolutions technologiques qui vont bouleverser les décennies à venir : manipulations génétiques, virtuel, nanotechnologiques, etc., dans un contexte de déréliction sociale et de dérèglement moral qui les dévoient. Donner à l'ensemble une coloration toute mythologique. On peut se laisser emporter par le torrent impétueux des péripéties, apprécier l'invention et le souffle de l'auteur, mais regretter une surcharge romanesque qui rend, par moment, le roman abscons. (Traduit de l'anglais par Valérie Guilbaud, J'ai lu, « Millénaires », 474 p., 89 F, 13,57 €.)

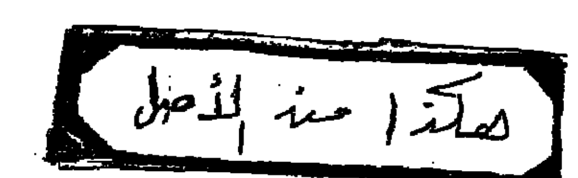
● **AU-DELÀ DE NOS RÊVES**, de Richard Matheson
Sans doute est-ce à la sortie du film tiré de ce roman publié originellement en 1978 que l'on doit la publication de sa traduction française. Laquelle dévoile un Richard Matheson assez inattendu, plus proche du romantisme fantastique du *Jeune Homme, la Mort et le Temps* que des textes qui firent sa gloire. A bien y réfléchir, toutefois, il n'est pas très surprenant que le scénariste de *The Twilight Zone* nous entraîne dans la quatrième dimension de l'après-vie, dans les mystères de l'outre-mort, et qu'il nous conte encore une fois une histoire d'amour fou, d'amour absolu. Richard Matheson a signé là une nouvelle version du mythe d'Orphée et d'Eurydice dans laquelle un scénariste de télévision défunt traverse *« une imbrication infinie d'enfers »* afin de retrouver Ann, la femme aimée sans qui il ne peut envisager de « vivre », même à Summerland, sorte de paradis païen, droit sorti de l'imagination de l'auteur. Brassant aussi bien le thème des fantômes ou du spiritisme que celui de la réincarnation, *Au-delà de nos rêves* est une singulière « fantasy métaphysique » où Matheson a mis, visiblement, beaucoup de lui-même. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Hélène Collon, Flammarion, 310 p., 120 F, 18,3 €.)

MORGAN SPORTÈS



Tout a commencé par un jeu.
Le lieu : Paris. Les joueurs :
un écrivain français ; une
jeune Japonaise.
Ils se rencontrent, font
l'amour. Petit à petit le goût
qu'ils ont l'un pour l'autre
devient si fort qu'il leur faut
compliquer les choses.
Installer des rituels - miroirs,
accessoires divers.
La répétition des gestes de
l'amour ne parvient pas
à faire oublier le sentiment
poignant de la fuite du temps.


Editions du Seuil



Odette, Gilberte, Albertine...

Séduisante dans sa lecture des personnages féminins de la « Recherche », Raymonde Coudert convainc moins par ses analyses

PROUST AU FÉMININ
de Raymonde Coudert.
Grasset/Le Monde. « Partage du savoir », 312 p., 139 F (21,19).

Insatiables de la *Recherche*, nous jubilons à la seule mention des noms d'Oriane, d'Odette ou de Vinteuil, de Swann ou de Villeparisis : de ces noms devenus des êtres, et si vivants qu'à leur propos nous n'en finissons pas de nous interroger, tandis qu'ils se modifient non seulement au gré de l'œuvre, au fil des relectures mais aussi, autonomes, au sein de leur étrange liberté. Les clochers de Martinville, de Combray, les dalles de Venise, l'eau de la Vivonne, les pavés des Guermantes, les vagues de Balbec s'ouvriront toujours, à volonté, sur une architecture du temps piégé en ses métamorphoses, et l'on s'accommoderait fort bien d'une existence supplémentaire toute vouée à évoquer, analyser, commenter encore et encore, sans espoir d'aboutir, une œuvre à jamais en suspens, à jamais fixée en cette fuite même dont elle témoigne, en cette « recherche » reconduite sans fin qui la constitue. Comment perdre l'espoir de toujours découvrir de nouveaux indices qui nous livreraient les clés de cette effervescence captée par le narrateur, de ce mystère qu'il intercepte intact au point de le voir s'échapper, et dont Marcel Proust nous livre, en leur folle abondance, toutes les données ?

Raymonde Coudert est bien de ces insatiables, avides de voyager à la recherche de la *Recherche*, d'où le charme de ce *Proust au féminin* qui, cependant, séduit davantage par une écriture musicale, souvent capiteuse, par des parcours attentifs, d'une ferveur familière et minutieuse au sein des régions proustiennes, que par ses thèses assez disparates, moins originales que la *lecture spontanée, ponctuée de* trouvailles, si heureusement pratiquée par l'auteur. Lire Raymonde Coudert est fort délectable lorsqu'elle sert Marcel Proust, moins lorsqu'elle tente de l'utiliser ou de l'étiqueter, comme lorsqu'elle s'emploie à vérifier dans la *Recherche* des théories assez laborieuses, ou à définir Proust comme un écrivain en proie au *« goût de la féminité »* mais à la *« haine du féminin », « haine »* qui serait absolument contraire à sa prodigieuse, constante et si subtile disponibilité.

Le parti pris initial de l'ouvrage se révèle, cependant, extrêmement riche, très efficace ; son propos de privilégier, d'explorer ce qui, dans l'œuvre de Proust, répond du féminin (mais du féminin dans ses acceptions plurielles, ses frontières poreuses, ses circulations complexes) débouche sur un déploiement somptueux des *« corps proustiens »* et souligne leur présence charnelle, odorante, palpable, liée aux vêtures, au climat, à la sonorité de leurs noms, et moins voués aux échanges avec d'autres corps qu'aux interstices qui les en séparent. De superbes chapitres évoquent en particulier Odette, toute de *« faux self »* mais de *« vrai(s) masque(s) »* ou la duchesse de Guermantes, étincelante, cynique et désespérée, livrée à de sourdes dépressions.

Mais les corps chez Proust sont des corps palimpsestes, emblèmes et lieux chacun de l'oscillation des sexes qui hante, affole l'œuvre entière – de la différence des sexes, mais d'une différence frémissante, non effectuée, au travail, absorbée dans ses propres agitations, dans cette activité clandestine qui trouble en permanence le narrateur. Raymonde Coudert en tient compte mais trop timidement, surtout à propos d'Albertine (et aussi de la mère, malgré les promesses de la quatrième page de couverture). Certes, elle a mille fois raison de refuser d'envisager une Albertine qui serait un Albert et – sans en réfuter l'hypothèse qui, elle aussi, fonctionne – de ne pas entrer dans un jeu réducteur, binaire qui ferait de cet Albert une sorte de « contraire » d'Albertine. Albertine au féminin s'épanouit, en effet, sensuelle, évidente, et la vision qu'en offre M[me] Coudert se révèle, dans sa simplicité, étonnamment neuve, inusitée. Ici encore le récit de sa lecture est captivant, mais non les analyses, les interprétations qui en découlent et l'on se hâte alors de retourner à la *Recherche* même, au sein de laquelle le narrateur se livre inconscient, éperdu, à sa tentative poignante et vaine d'interrompre l'oscillation des sexes, de se défaire de l'obsession d'une mère occupant tous les postes sexuels et de fixer une personne au moins, Albertine, dans un genre déterminé, certain.

Certaines remarques (mais récurrentes) surprennent encore. Par exemple, lorsque l'auteur relevant à juste titre que Gilberte Swann s'attribue le nom de de Forcheville, son beau-père, afin de *« se soustraire à la judaïté paternelle »*, ajoute qu'il s'agit pour la jeune fille de *« changer de camp et* [de] *devenir la très française M[me] de Saint-Loup »*, comme si l'évidente appartenance française de Swann avait jamais été contestée au sein de l'œuvre et jugée incompatible avec sa judaïté. Reste qu'une connaissance, une expérience passionnée de la *Recherche* rendent précieux ce *Proust au féminin*, à l'écoute de celui qui savait murmurer : *« Moi, l'étrange humain. »*

Viviane Forrester

★ Cet ouvrage est l'un des premiers d'une nouvelle collection, codirigée par Laure Adler, qui publie des travaux universitaires présélectionnés par *Le Monde de l'éducation* et par un comité présidé par Edgar Morin. Outre le livre de Raymonde Coudert, le catalogue de la collection « Partage du savoir » propose *Le Dernier Poème du dernier poète* de Tracey Simpson (un essai sur Jim Morrison), *Au risque de naître* de Marie-Cécile Moulinier (maternité et sida). A paraître en janvier : *Les Vertiges de l'emploi* de Rachel Beaujolin, et *Les Entrailles du porc-épic* d'On'okundji Okavu Ekanga.

Les coups de griffes d'une romantique

Après sa lutte contre la famille, les bonnes d'enfants et les médecins, Geneviève Brisac s'attaque avec humour aux « désirs contemporains »

VOIR LES JARDINS DE BABYLONE
de Geneviève Brisac.
Ed. de l'Olivier, 202 p., 95 F (14,48).

Gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge ! » Certains attribuent cette requête à Voltaire. Geneviève Brisac, tempérament de Candide, aurait pu la placer en exergue de son nouveau roman. Elle a préféré tirer la langue aux sexologues (*« tout est moderne sauf les sentiments »*), mais à peine commencé son récit, sur le registre « drôle de copine », le coeur y est. L'héroïne de *Voir les jardins de Babylone* pousse le cri de Chéri-Bibi : *« Fatalitas ! »* Libuse, une amie journaliste qui ne connaît *« rien d'autre en amour »* que ce qui se passe au lit, lui annonce une « heureuse » nouvelle : *« Tu »* as été sélectionnée par le CNEISC, le Centre national d'études et d'interprétation de la sexualité contemporaine, pour témoigner dans le cadre d'une enquête sur la sexualité des femmes françaises. On la trouve *« exceptionnellement représentative »*, et l'entremetteuse insiste : *« C'est flatteur, tu sais. »* Inutile de protester : il faut bien *« cesser un jour de faire la maligne »*. Allez, *« toi qui es tellement obsédée d'être utile ! »*.

Les lecteurs de Geneviève Brisac ont connu son héroïne autobiographique toute gamine. Depuis *Les Filles* (1), ils ont appris à la prendre par la main, *« radis solitaire »*, *« tapie dans un coin »*, *« avec son air coupable »*. Dans *Petite* (2), ils ont suivi ses *« périodes difficiles »*, anorexie, dépression, silences prolongés. Utile ? Plutôt craintive. En désordre. *« Abandonnée et disloquée. »* Blottie dans son lit, à remonter les couvertures pour empêcher les serpents de grimper. Convaincue qu'après un baiser, *une fille est cuite, corrompue*. Ils savent qu'elle s'est promis, dès le plus jeune âge, de ne jamais faire de psychanalyse, parce qu'elle a peur de ce qu'il y a dans sa tête. Ils ont compris que, plus qu'être utile, sa porte-parole est avide d'être normale. Qu'elle est bercée par les livres d'Adrienne Ségur, les *Contes du chat perché* de Marcel Aymé, la terreur du loup.

Confesser ses émois ? La voilà, tel un lièvre en cavale, *« les oreilles rabattues, un halètement silencieux, deux flancs qui battent. Terreur »*. Hier, au temps du lycée, elle avait les chansons d'Aristide Bruant dans le tympan, auxquelles elle n'entravait *« que dalle »*. Elle pensait que l'amour, c'était *« dégoûtant comme le rouge à lèvres »*. Elle rêvait de Blanche-Neige et du Prince charmant, de couples qui s'écrivaient des lettres pleines de calligrammes, qui parlaient de révolution. Elle espérait, s'enflammait, s'abandonnait, déchantait, apprenait Mallarmé par cœur, pour oublier. Elle disait qu'*« on n'a pas le droit de toucher aux premières amours »*, et qu'elle en ferait un roman, pour faire rire ou pleurer.

PIROUETTES

Aujourd'hui, voici le roman. Qui fait rire en surface, et griffe la mode, en profondeur. Avec son sens inné de la rébellion, Geneviève Brisac illustre un nouveau combat. Après sa lutte contre la famille, les bonnes d'enfants, les médecins, elle fait un pied de nez aux psychologues, psycho-généticiens, linguistes, endocrinologues et victimes de *« l'influence sournoise du professeur Lacan »*. Farouche, la narratrice défend bec et ongles son territoire privé. Au magnétophone insidieux de la sociologue stagiaire qui l'adjure de déballer sa vie sexuelle, la date de sa première pilule, ses masturbations, flirts de voiture, surprises-parties, elle oppose une petite voix d'orpheline, le refus de parler de soi, un romantisme enraciné, des boutades, traits d'esprit, pirouettes, et une chanson de Mac Orlan (*« Mon Dieu, rendez-moi les neiges exquises... mon premier baiser sur les chevaux de bois »*). *« Sale impression,* dit-elle, *d'être collée au mur »*, d'avoir *« de la cellulite sur la langue »*.

Les garçons défilent, comme des bornes kilométriques : Baudouin, à l'âge où l'on joue à la marelle ; Oreste, chaste idylle d'un séjour aux sports d'hiver, lorsqu'elle avait quinze ans ; Antoine, avec ses pattes de cigogne ; Paul, l'amour de 68, disciple de Lautréamont, avec sa pipe, sa guitare, son sourire de Fritz the Cat, à l'époque où elle avait des bas qui tire-bouchonnent, des minirobes pastel et des talons trop hauts sur lesquels elle trébuchait ; Berg, père de ses bébés, qui écrivait des poèmes de Maïakovski sur les murs, et à qui il arrive aujourd'hui d'éplucher les concombres. Son interlocutrice l'attise, la houspille : *« J'ai l'impression que vous me racontez une histoire de mon arrière-grand-tante. Celle qui est devenue religieuse... Vous êtes un spécimen de zoo, vous savez... » Tant pis. La femme gauchère* fait de la résistance. Parle des histoires stupéfiantes de Freud comme d'enquêtes dignes de Conan Doyle, du théâtre de marionnettes du jardin du Luxembourg. Féministe raisonnable, elle se moque des fausses audaces et des désirs « contemporains », n'a cure de compter ses orgasmes. Elle dit le bonheur de se nicher comme un moineau contre le ventre de son homme, avoue être prête à mordre pour défendre son bambin, assume le quotidien d'une maison qui ressemble au *« nid géant d'une tripotée d'écureuils mangeurs de tartines »*. Avec la grâce d'un écrivain qui lance ses mots comme des flèches sans venin, sans pathos, douée de cet humour dont elle a fait sa cuirasse, le refuge de sa pudeur.

Jean-Luc Douin

(1) Folio Gallimard n° 2978.
(2) Points Seuil P187.

Geneviève Brisac collabore au « Monde des livres »

Une critique de méchante humeur

Feuilletoniste au « Figaro », Renaud Matignon, mort en février 1998, s'était acquis une réputation de batailleur hautain

LA LIBERTÉ DE BLÂMER
Trente ans de critique littéraire
de Renaud Matignon.
Préface de Jacques Laurent.
Introduction d'Etienne de Montety.
Editions Bartillat, 622 p., 150 F (22,87).

Rassembler dans un livre des articles de critique littéraire, écrits pour ainsi dire au jour le jour, c'est faire courir un risque à l'auteur : celui de modifier l'image que l'on s'était, distraitement, semaine après semaine, faite de lui ; ou de substituer à un ensemble d'impressions la figure plus précise d'une pensée, d'une conception du métier de critique. Mais il faut aller plus loin... S'interroger sur la critique – ce que n'ont guère le loisir, ou le désir, de faire les principaux intéressés : les journalistes littéraires –, c'est aussi questionner la littérature elle-même, à l'instant de sa divulgation. L'acte critique, avec la responsabilité qui lui est attachée, prolonge, entre interprétation et jugement, l'acte littéraire, y participe : comme la lecture prolonge et rend vivante, dans une manière de conscience seconde, l'écriture.

Renaud Matignon est mort le 6 février 1998, à l'âge de soixante-deux ans (*Le Monde* du 8 février 1998). Après avoir participé aux débuts de *Tel Quel* – plus proche de Jean-René Huguenin et de Jean-Edern Hallier que de Philippe Sollers, il n'y publiera que deux articles, avant de démissionner en 1963 –, il devient directeur littéraire du Mercure de France. En 1973, il entre au *Figaro*, où il aura en charge le feuilleton littéraire. Ses « rez-de-chaussée », en première page du supplément littéraire, lui avaient acquis une réputation de journaliste incisif. Ainsi que l'atteste la préface chaleureuse de Jacques Laurent, Renaud Matignon se rattachait à une certaine tradition littéraire, celle des « Hussards ». Drieu et Nimier, Blondin, Léautaud ou encore, plus près de nous, Bernard Frank sont ses maîtres modernes, ses références. Brasillach aussi. Une autre tradition, celle de la critique littéraire, complète cette généalogie. Léon Daudet et Kléber Haedens, ou le Blondin des *Certificats d'études*, en occupent les branches maîtresses.

POSTURE ARISTOCRATIQUE

A défaut d'une déclaration d'intention ou de principe, le lecteur des chroniques de Matignon telles qu'elles ont été, ici, réunies – on regrettera l'absence de références bibliographiques des ouvrages traités – est condamné à déduire d'une pratique hebdomadaire la pensée et la méthode qui y avaient présidé. *Pensée implicite donc, qu'il faut lire* entre les lignes. L'impression qui domine est celle de l'humeur comme critère d'appréciation. Celle de Matignon était souvent méchante, sans aménité, nourrie, certes, d'une vraie et vaste culture, d'un amour un peu figé, hautain, de la langue française aussi. Le critique, ici, ne cherche pas à partager le souci, ou le projet, de l'écrivain. D'emblée, de ce qui constitue le monde de l'auteur, il se démarque, jouant pour ainsi dire sa propre partie. Une partie dans laquelle le critique s'affirme lui-même, se met en avant, enfermant le monde dont nous parlions dans les dimensions qu'il a lui-même dessinées. Aucune trace de cette disponibilité, de cette ouverture du cœur et de l'esprit, de cette confiance accordée a priori, dont parlait Charles Du Bos. *« Il faut bien le dire,* écrivait Du Bos, *cette tolérance prompte, facile, aiguisée de plaisir, est une condition essentielle du génie critique. »* Avec Renaud Matignon, nous sommes évidemment aux antipodes de ce type de *« génie »*. Cette conception d'une critique participative et de sympathie, qu'il ne faut pas, quoi qu'on dise, associer à la niaiserie et à l'effusion incontrôlée, n'exclut ni l'intelligence ni la sévérité.

La posture aristocratique prise par Matignon ne vaut pas que pour ses critiques négatives, souvent pertinentes d'ailleurs – d'autres fois injustes, par excès d'antipathie justement : dans l'approbation et le compliment, Matignon reste tout aussi distant, tendu, calculant ses hommages et sacrifiant souvent des vérités communes à un trait d'esprit. la volonté d'en découdre et de polémiquer, en revanche, excite son talent. Signe de cette distance, que le critique du *Figaro* partage d'ailleurs avec plusieurs de ses confrères : l'usage insupportable du « Monsieur » précédant le nom de l'auteur ; certes, ce n'est qu'un symptôme, mais il est révélateur d'un sentiment manifestement teinté de mépris.

« Parler de l'amour, c'est déjà se condamner à ne plus l'éprouver », risque Matignon, en une sentence hardie. Et à propos de l'un des ouvrages qu'il critique, il parle d'*« un livre mince comme des lèvres serrées »*. Ces deux phrases donnent la tonalité de la critique telle que l'entendait Renaud Matignon. Mais ce gros livre a au moins le mérite de poser, en acte, la question de la critique littéraire et de son actuelle dévalorisation. Est-il vain d'espérer que cette question sera bientôt reprise ?

Patrick Kéchichian

La Société des Écrivains
édite chaque mois
10 nouveaux auteurs
Catalogue sur simple demande
tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11
147-149, rue Saint-Honoré 75001 PARIS

Compères du presque-rien

Bruno Bayen met en scène deux amis, guetteurs du crépuscule

LES EXCÉDÉS
de Bruno Bayen.
Mercure de France, 174 p., 85 F (12,96).

Mémoires de crépuscule. Deux soleils couchants feignent d'ignorer l'heure et s'observent, complaisamment, absorbés par le miroir qui les sépare. Ils se nomment Osmer et Jean : deux compères, branchés aux mêmes tubes, aux mêmes textes, aux mêmes mêmes, et qui *« s'excéderaient »*, selon Bruno Bayen. Ils auraient pu être des Jules et Jim de notre demi-siècle, s'il ne leur avait manqué une Catherine (une guerre, un enjeu, une passion). Alors ils vivent les faux-semblants d'une mise à nu factice, symétriques jusqu'à la confusion, jusqu'à l'oubli, chacun fixant l'autre *« comme un rocher contre lequel ses pensées devraient se répercuter »*.

A quoi bon les départager ? Osmer et Jean ne sont-ils pas convaincus d'avoir échappé au sérieux du temps, à ses emballements, à ses reniements ? Ils sont des justes du presque-rien, légers comme les pensées qui leur échappent à la manière des étincelles de dessins animés. Trop polies, trop brillantes. Ils s'essoufflent à courir à des rendez-vous impossibles, sans s'apercevoir qu'ils existent d'autant mieux qu'ils les manquent. Ils ont fait la culbute de l'âge, jeunes au carré (*« Dans l'amitié les âges s'additionnent, tandis qu'en amour l'âge se retire sous le regard »*), assez ardents encore pour vouloir le vérifier avec une fille rencontrée vingt-sept ans auparavant.

L'un (ou l'autre) fait d'indistinctes affaires planétaires, une forme d'oisiveté qui lui permet d'emplir ses poches en monnaie locale amoureuse. Rendez-vous demain à Kyoto, Madras, Cordoue, Zagreb, Anapolis (Brésil), Macao ou Meknès (une légende). Ils connaissent les cinq à sept de Princeton et parcourent les vertèbres de l'aimée du jour comme le cours du Zambèze. Ils font l'amour à Naples, chambre à part à Douvres (un rêve), avant de partir en Afrique, non sans avoir moissonné les porcelaines à Cracovie, le théâtre « austro-hongrois » à Gênes, et l'opéra à Venise, Salzbourg et Séville. Une simple escale à Berlin pour l'*Andromède* de Rubens et en finir avec le mur. Un trajet de rien pour une simple course en taxi.

Ils sont parisiens, effroyablement. Du genre à gaver une chatte aux fines de claires, à détester toute la musique, sauf le *Boléro* de Ravel, à connaître par coeur la sortie du métro Passy, Notre-Dame-des-Champs, les jardins du Palais-Royal. Entre leurs mains, même les meilleurs ouvrages (ils ne connaissent qu'eux) deviennent des tics, aussi insupportables qu'un spot pour un nouveau parfum : Jacques Roubaud (à porter en évidence sous le bras devant les salons de l'hôtel George-V), Virginia Woolf, Dickens, Benjamin Constant, Goethe, Walter Benjamin, Yeats, Auden en feront les frais.

Ils ont l'assurance de touristes persuadés qu'ils inventent leur itinéraire. Leur seul idéal est d'être beau pour l'autre, pour toutes celles que ces *« guetteurs de femmes »* inventent. Passent les Claire, les Sibylle, les Marianne, les Brigitte, les Valeria, les Martha, les Suzanne, les Doris. Collectionneurs insatisfaits, ils voudraient voir l'idée commander à leur vie, émarger chacun de leurs gestes à un art conceptuel de vivre qui s'éteint dans le dérisoire : *« Connaître tous les hôtels Bristol de la planète. »* Il leur reste des « mots » dont ils aimeraient faire des haïkus. D'un envol d'oiseaux : *« Ils partent faire le ménage du ciel ? »* ; d'un roman : *« Ce livre ! Muet comme un film ! »* Partis de tout et revenus de rien, en transit, non pas excédés de l'autre, mais excédants d'eux-mêmes.

J.-L. P.

Au-dessus du désenchantement

LA TRISTESSE DU TOURACO
de Yves Mabin-Chennevière.
Grasset, 210 p., 109 F (16,62).

Le départ définitif vers une île, un pays lointain, d'un homme qui croit ainsi échapper à son passé est presque devenu une catégorie romanesque. Mais dans *La Tristesse du Touraco*, Yves Mabin-Chennevière dépasse toutes les images attendues du « roman de l'exil », il réussit à cerner, grâce à la délicatesse de son analyse, à son lyrisme, aux couleurs de son imaginaire, la géographie des sentiments, le climat du cœur. Celui de son personnage, Pierre, qui, quand il ne poursuit pas la campagne de fouilles archéologiques, écrit ou lit dans la villa où l'a accueilli Julie, jadis son étudiante à Paris. Il se retranche dans une réserve triste, une sorte de courtoisie douloureuse, le désir taciturne de laisser se refermer une vieille et mystérieuse blessure.

Il n'a de véritable complicité qu'avec un enfant muet, dont on ne connaît ni le nom, ni le clan auquel il appartient et qu'on laisse entrer dans la villa, se servir dans la cuisine, dormir au hasard des lits inoccupés. Le calme, le renoncement presque irréels de Pierre, sa conscience sereine de *« n'avoir plus rien à donner, plus rien à recevoir »* assurent sa symbiose avec l'île qui, depuis l'indépendance, dépérit doucement. Surtout, il est en accord avec le touraco, le grand oiseau énigmatique qui, *« maître impassible de la forêt »*, observe, jour et nuit, le désordre du monde. C'est le touraco qui semble imprimer son ample mouvement funèbre à la narration, lui donne son rythme de fatalité douce et sombre : il veille à amener chacun à dépasser le cap de tous les désenchantements, à renoncer à sa propre image, à toute vanité existentielle, et à rejoindre son destin.

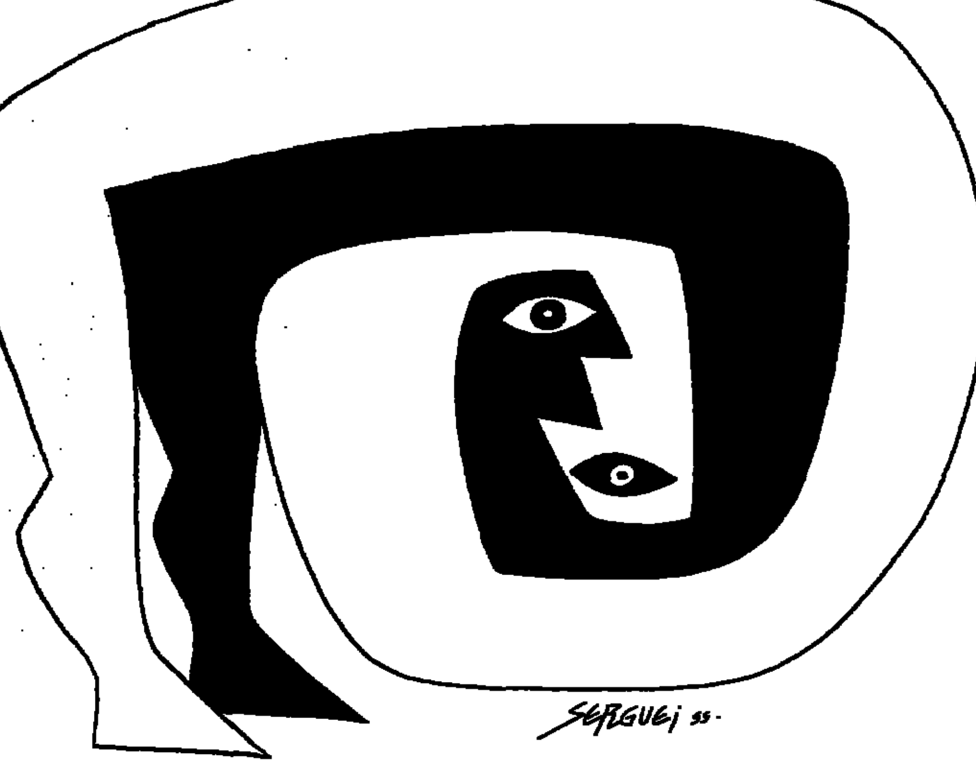
Jean-Noël Pancrazi

D'Est en Ouest et retour

LA SUPERCHERIE DÉVOILÉE
Une réfutation du catholicisme au Japon au XVII[e] siècle
de Jacques Proust.
Ed. Chandeigne, 192 p., 120 F (18,3).

GANDHI
Aux sources de la non-violence
de Ramin Jahambegloo.
Ed. du Félin, 190 p., 129 F (19,67).

LA LUMIÈRE SUR LES TANTRAS
Chapitres 1 à 5 du « Tantraloka »
d'Abhinavagupta.
Traduits et commentés par Lilian Silburn et André Padoux.
Ed. Collège de France, publications de l'Institut de civilisation indienne, diffusion De Boccard, 320 p., 300 F (45,74).



On a longtemps cru pouvoir opposer Orient et Occident. On découvre pourtant des transfuges, des jeux de miroirs. Et des pensées capables de rendre cette distinction sans importance

Scène 1, Japon, Nagasaki, 18 octobre 1633. Cristovao Ferreira, chef de la mission jésuite venue du Portugal, a été arrêté. Pendu par les pieds, étroitement ficelé, les mains derrière le dos, il est descendu jusqu'aux genoux dans une fosse dont on bouche l'entrée par des planches. Il doit y rester jusqu'à la mort, ou jusqu'au reniement de sa foi. Les heures passent. D'autres missionnaires sont déjà morts, plusieurs mourront encore plutôt que d'apostasier. Cristovoa (le « porte-christ »), lui, va changer de camp, radicalement : il devient maître zen, prend femme, a un enfant, rédige en japonais un violent pamphlet antichrétien et meurt honoré par sa nouvelle famille. Cette double vie a intrigué les historiens. Certains ont douté. Est-ce bien le même homme qui détenait tant de pouvoir au sein de la Compagnie de Jésus et qui démonte, trois ans plus tard, les supercheries chrétiennes en faisant preuve d'une tournure d'esprit et de figures de style éminemment japonaises ? Ses compatriotes, sur place ou au Portugal, ont fait courir le bruit de son suicide. Des chercheurs ont jugé peu vraisemblable qu'une torture, si ravageante qu'elle soit, change de manière immédiate et définitive toute la perspective intellectuelle et affective d'une existence. Jacques Proust donne la solution. Il ne se contente pas de traduire du japonais le libellé étonnant où Ferreira explique, point par point, que dans le dogme chrétien *« tout est inventé, tout est creux »*, et que chacun de ses principaux fondements *« passe les bornes de la compréhension »*. Erudit perspicace et convaincant, Jacques Proust montre comment cet homme, dès le temps de sa formation, était déjà marqué par le scepticisme, comment il retourne contre les siens les arguments découverts au fil des disputes scolastiques. Bref, de son Japon d'adoption, l'ex-jésuite annonce, au pinceau et à l'encre de Chine, les vigueurs antichrétiennes du curé Meslier et du baron d'Holbach. Deux camps ennemis – Est et Ouest – et un transfuge exemplaire.

Scène 2, Afrique du Sud, automne 1907. Un jeune Indien mobilise ses compatriotes au Transvaal. Au cours de ses études à Londres, il a découvert certains textes fondateurs de la culture de son peuple, comme la Bhagavad Gîtâ. Il a également lu les Evangiles, et aperçu le message du Bouddha à travers... *The Light of Asia*, le poème à succès d'Edwin Arnold, qui contribua largement, dans le monde anglo-saxon, à la première popularisation du bouddhisme en Europe. Ce jeune homme a pour nom Mohandas Karamchad Gandhi. Celui qui allait incarner l'Inde, donner forme à son identité propre dans le monde moderne, symboliser ses vertus spécifiques, s'est aussi largement nourri de penseurs occidentaux. L'intéressante étude de Ramin Jahambegloo montre comment parmi les sources de la non-violence gandhienne figurent Thoreau, Ruskin et Tolstoï, avec qui Gandhi entretint en 1909 et 1910 une correspondance détaillée. Ainsi, l'homme qui poursuivit dans le domaine politique le même *« esprit de vérité »* qu'en religion est-il d'abord, et de manière exemplaire, un hybride culturel d'Occident et d'Orient. Les deux mondes peuvent se greffer l'un à l'autre, s'enchevêtrer, engendrer des métissages qui surmontent leur opposition supposée.

Scène 3, au Cachemire, il y a juste mille ans. Maison de pierre et de bois, dans les premiers contreforts himalayens. Une femme prépare à manger. Un homme, Abhinavagupta, s'est installé chez la cousine d'un de ses disciples, pour écrire au calme. Dans le traité qu'il rédige, il loue à plusieurs reprises sa patience, son attentive gentillesse. De la vie de ce lettré, nous ne savons presque rien. Mais l'essentiel de son œuvre, heureusement, nous est parvenu. Il est possible de découvrir un esprit exceptionnel, que les vieux stéréotypes relatifs à l'Inde ne permettaient pas de soupçonner. Abhinavagupta est en effet un philosophe rompu aux jeux de l'abstraction, aux raisonnements dialectiques et à la construction de concepts. Il se révèle également mystique, virtuose de l'expérience spirituelle. C'est enfin un esthète, grand amateur de poésie et de musique, théoricien du théâtre. Nous pouvons lire désormais une savante traduction des cinq premiers chapitres d'une de ses œuvres maîtresses, le *Tantraloka (La Lumière sur les tantras)*. C'est traité fort ardu, dont même les experts çà et là perdent le fil. 5 838 stances ! Une douzaine de volumes dans l'édition composée en Inde au début de ce siècle, un cinquième environ a été traduit en français par Liliane Silburn, disparue en 1993, et André Padoux. Gigantesque, l'ouvrage passe aussi pour obscur : une bonne partie des doctrines et rituels auxquels il fait référence ne semblent plus connus de qui que ce soit. Cependant, une fois franchis quelques obstacles, on découvre une démarche spirituelle d'une rare ampleur, qui balaie les clivages entre Orient et Occident. On retiendra seulement, à titre d'exemple, la question de l'ignorance. Aux yeux d'Abhinavagupta, l'ignorance ne se définit pas par une pure et simple absence de savoir. Elle consiste plutôt en une vue partielle, incomplete, chez un esprit capable de parvenir éventuellement à la lumière. Ainsi, par exemple, un mur n'ignore pas : ne pouvant rien savoir, il ne peut rien ignorer. L'esprit humain est au contraire séparé du Tout, de l'Absolu, et séparé de lui-même, par le voile de l'ignorance. Jusque-là, rien de bien extraordinaire. Encore faut-il ajouter que cette pensée est « non dualiste ». Elle n'oppose pas deux principes, l'un de lumière et l'autre de ténèbres – l'esprit et la matière, l'âme et le corps, Dieu et le monde. N'existe que Siva – ou si l'on préfère l'Absolu, ou la Lumière, ou Dieu, ou la Conscience.

Ce qu'il faut donc parvenir à concevoir, et plus encore à expérimenter, c'est que l'ignorance – d'où naissent le monde, l'existence séparée, l'individu dans son autonomie illusoire... – est un libre jeu de l'Absolu avec lui-même. L'ombre n'est pas extérieure à la lumière. Elle n'est pas d'une autre nature ni produite par d'autres sources. La lumière elle-même, en son sein, fait de l'ombre – par le jeu de sa puissance fulgurante.

Il y a seulement un siècle, on croyait encore bien souvent que les grandes unités imaginaires nommées Orient et Occident constituaient deux mondes – séparés, autonomes, étanches, homogènes, chacun pourvu de son identité propre et fort de son histoire. Depuis, des fissures diverses ont entaillé les frontières. Entre Est et Ouest sont apparues – en des lieux parfois inattendus – importations, infiltrations, influences réciproques, anciennes ou récentes, filiations enchevêtrées ou simplement proximité. Tout en conservant leur pesanteur historique, les distinctions anciennes ont commencé à s'estomper. Le bruit qu'elles faisaient s'atténue. Car on découvre chaque jour des places où, comme dit Abhinavagupta, *« le tintamarre du monde fond de lui-même comme les neiges à la brûlante chaleur de l'été »*.

Freud, une fin annoncée

Quand Frank Sulloway remet en cause les fondements de la théorie freudienne

FREUD
Biologiste de l'esprit
de Frank Sulloway.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean Lelaidier.
Avant-propos d'André Bourguignon, présentation de la nouvelle édition par Michel Plon.
Fayard, 598 p., 190 F (28,97).

Lorsque, à la fin des années 70, le devant de la scène psychanalytique française était occupé par le lacanisme, un certain nombre de chercheurs, de philosophes, mais aussi de psychanalystes, avaient commencé, à l'étranger, à mettre sérieusement en cause le fondement même et la validité de ce savoir en scrutant les circonstances de son invention par Sigmund Freud. Le livre de Frank Sulloway, alors chercheur au MIT, marqua, lors de sa parution en 1979, une étape décisive de ce « début du crépuscule » du freudisme alors en passe d'être menacé, dans la pratique clinique, par l'irruption des psychotropes.

Le psychanalyste suédois Ola Anderson avait certes, dès la fin des années 50, jeté les premières sondes dans la « préhistoire de la psychanalyse » (les années 1886-1896). Une préhistoire de la psychanalyse dont Anna Freud surveillait jalousement les archives et dont l'histoire officielle était capitalisée par un disciple « au-dessus de tout soupçon », Ernest Jones. Puis vint Henri Ellenberger, qui montra l'ancrage de la notion d'inconscient dans le folklore et le discours scientifiques de l'époque du jeune Freud. Mais il appartenait à l'ouvrage de Frank Sulloway d'entailler pour de bon la légende entretenue d'une psychanalyse née tout armée du cerveau d'un Freud, *« conquistador »* de l'esprit humain – ce que Sulloway nomme le *« mythe du héros »* – en montrant ce qu'elle devait aux compagnons de route de Freud.

Freud, biologiste de l'esprit fut traduit assez vite en français (en 1981). Mais la France n'en est pas moins demeurée jusqu'à présent relativement hermétique aux diverses remises en cause de la psychanalyse. La thèse soutenue par Sulloway donne *a contrario* une indication sur une des raisons de ce retard. En France, en effet, au travers de la lecture de Jacques Lacan, mais aussi de Paul Ricœur (et accessoirement de Jürgen Habermas en Allemagne), s'est peu à peu imposée l'idée que la psychanalyse était essentiellement une doctrine interprétative, à l'instar de la sémiologie, et non une science positive au même titre que la biologie ou la médecine. Les tenants de ce courant utilisent même parfois la notion, née de la théologie, d'« herméneutique » afin de qualifier la découverte freudienne.

Or, comprend-on à lire Frank Sulloway, cette compréhension méconnaît un fait patent que son livre démontre à l'aide d'une plongée vertigineuse dans des documents alors peu exploités (comme la correspondance de Freud avec le médecin berlinois Wilhelm Fliess) ou l'exploration minutieuse des débats scientifiques contemporains de l'invention de la théorie freudienne : Freud, formé à la neurologie, à l'époque où il mettait en place ses concepts fondamentaux, s'est voulu avant tout un biologiste. Sa démarche, n'en déplaise à ses commentateurs tardifs, était strictement celle d'un réductionniste entendant ramener les faits psychiques à des données physiologiques, d'où son intérêt pour la sexualité, qui paraissait fournir cette base matérielle tant recherchée. Un réductionnisme où se retrouve l'influence décisive sur Freud du darwinisme. N'est-ce pas à l'aune de ce réductionnisme-là que la psychanalyse, en son deuxième siècle, doit pouvoir s'apprécier ? Et surtout convaincre qu'elle a encore un avenir.

Nicolas Weill

Quel avenir pour la psychanalyse ?

Patrick Froté a interrogé neuf représentants de la troisième génération psychanalytique française sur l'évolution de leur discipline. Malgré dérives et attaques, l'optimisme reste de mise

CENT ANS APRÈS
de Patrick Froté.
Entretiens avec Jean-Luc Donnet, André Green, Jean-Claude Lavie, Jean Laplanche, Joyce McDougall, Michel de M'Uzan, J.-B. Pontalis, Jean-Paul Valabrega, Daniel Widlöcher.
Gallimard, « Connaissance de l'inconscient », 566 p., 195 F (29,73).

Voilà un livre collectif qui réunit neuf auteurs choisis parmi les représentants les plus connus de la troisième génération psychanalytique française (nés entre 1920 et 1935). Interrogés par un chercheur venu du Québec, ils s'expliquent sur eux-mêmes et commentent leurs propres œuvres.

Au fil des pages, on ne s'étonnera pas de retrouver des réponses souvent identiques sur le passé ou le présent de la psychanalyse. Au cours de ce dialogue, ponctué de longues citations puisées dans des textes déjà publiés, chaque protagoniste parle en son nom bien que chacun appartienne à une association : quatre auteurs pour la Société psychanalytique de Paris (SPP), quatre également pour l'Association psychanalytique de France (APF), un seul pour l'Organisation psychanalytique de langue française (OPLF ou Quatrième Groupe). Nettement majoritaires, les membres des deux sociétés françaises (SPP et APF) affiliées à l'International Psychoanalytical Association (IPA), fondée par Freud en 1910, expriment des positions souvent divergentes.

D'une manière générale, les auteurs pensent que la psychanalyse a encore un bel avenir devant elle et qu'elle ne doit pas trop se soucier des attaques qui s'abattent périodiquement sur elle, même si cela entraîne, comme ils le constatent tous avec amertume, une forte diminution des demandes de cure qui leur sont adressées. La plupart d'entre eux (dont J.-B. Pontalis) se disent lassés du combat et pensent qu'il ne faut en aucun cas débattre avec les adversaires de Freud, et surtout pas avec les hommes de science. Ils préfèrent, disent-ils, s'adonner à l'art et à la littérature sans tenter de convaincre quiconque de la validité d'une doctrine qui a largement fait ses preuves. Quelques autres, au contraire (André Green), affirment la nécessité d'une polémique sans parvenir toutefois à en préciser le contenu.

RETOUR À UNE PRATIQUE PURE

Aucun des neuf protagonistes ne pense utile de confronter les principes de la psychanalyse avec la situation nouvelle de la famille, des femmes, des enfants et des homosexuels. Selon eux, Freud et ses successeurs ont déjà apporté une réponse à ces problèmes. Seule Joyce McDougall intervient dans ce débat en soulignant qu'il ne lui vient pas l'idée *« qu'un (ou une) homosexuel(le) soit incapable d'être psychanalyste »* (p. 448). En cela, elle va dans le sens des avancées actuelles du mouvement psychanalytique, tout en adoptant une attitude semblable à celle défendue par Freud en 1921 mais refusée par la direction de l'IPA, et notamment par Ernst Jones.

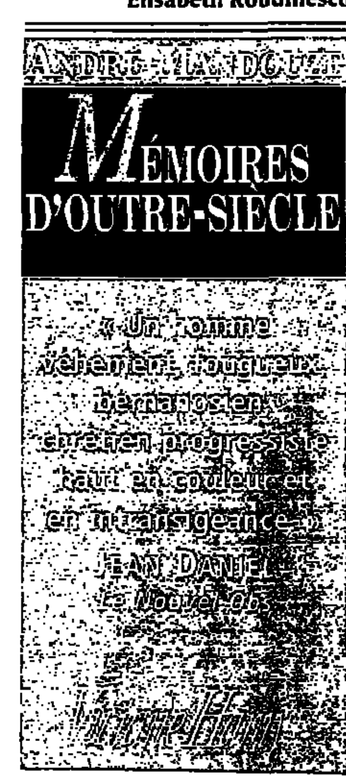
Pour préserver la psychanalyse de ce qu'ils appellent les dérives de la psychothérapie, les neuf auteurs soutiennent qu'il faut la rendre plus pure et plus élitiste afin de conserver le modèle divan-fauteuil, lequel suppose un cadre et une pratique dans un cabinet privé : quatre ou cinq séances par semaine d'une durée de 40 à 50 minutes. Hormis ce cadre, il n'y a donc point de salut, même si, comme le remarque tristement Pontalis, la psychanalyse *« n'intéressera bientôt plus qu'une frange de plus en plus restreinte de la population. N'y aura-t-il plus que des psychanalystes sur les divans des psychanalystes ? »*.

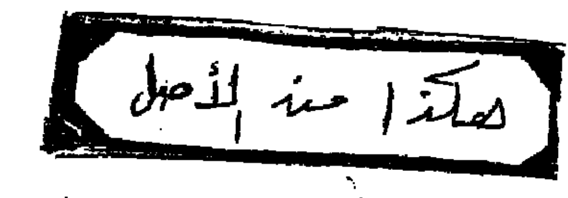
A propos de leurs querelles, les auteurs divergent. Si tous défendent leurs associations, les uns se veulent plus critiques que les autres. Jean Laplanche soutient que l'APF, dont il fait partie, est un excellent modèle associatif pour la formation des analystes, alors que Joyce McDougall se montre plus sévère en soulignant que la sclérose frappe toutes les institutions, y compris la sienne (la SPP). Ce phénomène aurait, selon elle, pour origine le fait que les psychanalystes seraient souvent des gens *« fragiles, narcissiques et névrosés »*.

Sur un point, en tout cas, les neuf praticiens se rejoignent. Tous sont en effet obsédés par Jacques Lacan, qui apparaît dans leurs propos sous l'aspect d'un génie diabolique et séducteur. Il faut dire que six d'entre eux ont été analysés par lui avant de le quitter entre 1964 et 1969. Or, à l'évidence, il n'ont pas fait le deuil de cette rupture d'il y a trente ans, qui continue à les troubler. D'où une condamnation sans appel des psychanalystes dits « lacaniens », qui dominent le champ psychanalytique freudien (une trentaine d'associations). Qualifiés d'*« anarchistes »* (p. 160), d'*« adeptes d'une idéologie médiatisée »* (p. 205), d'*« archéo-freudiens »* (p. 287), ces freudiens-là *« se disent »* psychanalystes (p. 286) alors qu'ils ne seraient, aux yeux des protagonistes interrogés, que des psychothérapeutes formés sans contrôle et comparables à des jungiens ou à des adlériens, c'est-à-dire à des non-freudiens (p. 161).

Se sentant menacés, notamment par les nouvelles aspirations de jeunes cliniciens, fortement marqués par le freudisme mais peu soucieux de querelles d'écoles, les neuf brillants représentants de cette troisième génération ont donc choisi de rejeter ce qu'ils pensent être l'ennemi de l'intérieur plutôt que de défendre la psychanalyse contre ses détracteurs. Sans doute est-ce leur manière à eux d'exprimer, en cette fin de siècle, la nostalgie d'une époque révolue où ils avaient l'impression que leur passé pouvait encore éclairer leur avenir ?

Elisabeth Roudinesco





Intérêt pluriel

Plus de cinquante ans après sa parution, est réédité l'un des essais majeurs de Maurice Allais

ÉCONOMIE ET INTÉRÊT
de Maurice Allais.
Ed. Clément Juglar,
1184 p., 300 F (45,74 €).

Deux ouvrages fondamentaux sont à l'origine de l'attribution à Maurice Allais du prix Nobel d'économie en 1988. Le premier, paru en pleine guerre, en 1943, sous le titre *A la recherche d'une discipline économique*, a pu faire l'objet en 1994 d'une réédition aux éditions Clément Juglar grâce au concours du ministère de la recherche. Baptisé désormais *Traité d'économie pure*, les chercheurs, les enseignants, les étudiants peuvent facilement le consulter, d'autant plus que la solidité de la reliure et la blancheur des pages rendent l'ouvrage facilement utilisable.

Tel n'était pas le cas pour le deuxième livre de Maurice Allais, *Economie et intérêt*. Une partie avait été publiée en 1946 dans la Revue des *Annales des mines et des carburants*, et le texte complet, produit par l'Imprimerie nationale et diffusé par la Librairie des Publications officielles, avait fait l'objet d'une vente par souscription en 1947. L'auteur s'était heurté à de grandes difficultés pour obtenir en ces temps de pénurie, le papier nécessaire. Un commentaire accompagnait le bulletin de souscription : *« Cet ouvrage qui fait appel aux méthodes les plus récentes de la science économique traite d'un des problèmes les plus importants et les plus difficiles de cette science : le problème de l'intérêt. »*

Présenté en deux volumes brochés, insérés sous une couverture de carton beige, le livre était imprimé sur du papier mince que le temps a jauni. Inutile de dire que cette édition est devenue aujourd'hui introuvable. L'inconvénient eût été mince si le texte n'avait présenté qu'une valeur historique. Or tel n'est pas le cas.

Certes, on trouve de par le monde, des pléiades d'analystes financiers ou boursiers qui connaissent au jour le jour les multiples taux d'intérêt pratiqués dans les divers pays, mais combien d'entre eux comprennent en profondeur les mécanismes qui engendrent ces taux et les conséquences de ces taux sur les évolutions des économies ?

Le livre de Maurice Allais est à cet égard le meilleur des guides pour la réflexion. Il ne perd jamais de vue les deux faces inséparables de l'intérêt : le montant qu'un prêteur doit recevoir pour renoncer à la liquidité que lui procure la monnaie, le prix que prennent en compte investisseurs et épargnants pour déterminer leur demande et leur offre de capital. Et, à partir de cette base, il étudie les processus capitalistiques de production, la théorie de l'optimum de Pareto (lorsqu'on prend en considération les psychologies futures de la génération présente et les psychologies des générations futures), la théorie de l'optimum capitalistique correspondant à la répartition optimale des facteurs de production entre leur utilisation directe et indirecte.

La nouvelle édition a aussi le mérite de commencer par une longue introduction qui résume les apports du texte de 1947 et présente une synthèse des contributions ultérieures de Maurice Allais dans ce domaine.

Mais que l'on ne s'y trompe pas. Il s'agit d'un livre scientifique, ayant abondamment recours à des formulations mathématiques qui, bien que simples, nécessitent un peu d'attention. Ceux que ne rebutent pas ces formes d'expression et qui s'intéressent à la science économique doivent tenter l'aventure. Elle en vaut la peine. Un conseil : qu'ils lisent d'abord l'ouvrage de 1947 et, après seulement, l'introduction de 1998.

Jacques Lesourne

L'Europe, une ambition pour la France

A l'heure du passage à la monnaie unique, Alain Duhamel lie étroitement l'avenir français à celui de l'Union européenne

UNE AMBITION FRANÇAISE
d'Alain Duhamel.
Plon, 238 p., 120 F (18,3 €).

N'aurait-il pas mieux valu parler d'une ambition pour la France ? Le titre du dernier livre d'Alain Duhamel n'en annonce guère la couleur, puisque l'ambition qu'il propose à la France a pour unique objet l'Europe, en dehors de laquelle il ne voit pas, pour elle, de salut. Y compris pour cette *« modernisation intérieure »* dont elle a tant besoin et à quoi répugne notre congénitale résistance au changement. Il le prouve à sa manière, posée, raisonnable, sans éclats de plume.

Le lecteur non prévenu devrait reconnaître la bonne foi et le grand bon sens de son argumentation et servie par une limpidité d'exposition d'autant mieux venue que le galimatias technocratique se taille habituellement, dans ce domaine, la part du lion. On appréciera particulièrement, de ce point de vue, le chapitre consacré à la bataille de l'euro. Bien que rallié, dans sa majorité, à la monnaie unique, le peuple français est trop conservateur pour ne pas frémir à l'avance des complications pratiques que sa mise en œuvre va nécessairement impliquer, trop méfiant aussi pour ne pas se demander si elle ne va pas consolider la prépondérance allemande sur le continent. Duhamel n'a pas de peine à rappeler que la souveraineté monétaire de la France étant en réalité morte depuis bien longtemps, la monnaie unique instituera *« une souveraineté partagée en lieu et place d'une souveraineté évanouie »*.

Mais le reste ? L'auteur n'est pas homme à prendre des vessies pour des lanternes : il sait bien que beaucoup d'eau coulera encore sous les ponts avant que l'Europe cesse de se comporter *« en actrice de second plan »*, dépassée par les drames qui se déroulent jusqu'à ses portes. Avant qu'on puisse parler sérieusement de *« PESC »*, de politique étrangère et de sécurité commune. Avant que les Quinze et ceux qui les rejoindront soient vraiment en mesure d'assumer le rôle – dont il rêve pour eux-mêmes – de contrepoids à une hégémonie américaine *« contrastant de façon caricaturale avec le rapport des forces économiques, financières et maintenant monétaires »*.

C'est décidément trop souvent que, comme l'écrit Duhamel à propos du Proche-Orient, *« les Européens payent, et les Etats-Unis commandent »*. Mais il veut croire que la conscience européenne finira par s'éveiller au spectacle de *« la force américaine et de la faiblesse russe »*, de *« l'emprise des uns et du chaos des autres »*. Le ciel l'entende. Il est certes vrai que, tout en continuant de récuser le vocabulaire fédéraliste, la France s'intègre progressivement à un ensemble présentant déjà pas mal des traits d'une fédération. La fameuse constatation de Valéry selon laquelle l'Europe n'aspire qu'à être *« gouvernée par une commission américaine »* n'a pas pour autant à être sérieusement remise en cause.

Duhamel ne s'y trompe d'ailleurs pas, qui montre bien que les choses ne changeront que si *« la France sait éveiller la conscience européenne (...), que si son ambition européenne l'emporte enfin sans conteste* [chez elle] *sur les nostalgies souverainistes »*. Tâche malaisée dans la mesure où, comme la Grande-Bretagne, notre pays détient, avec son armement nucléaire et son droit de veto au Conseil de sécurité, un statut, un *« rang »*, auxquels il n'a pas, que l'on sache, la moindre intention de renoncer, bien qu'ils le rendent, pour reprendre le mot de George Orwell, sensiblement *« plus égal »* que les autres. Ces autres qui n'aimeraient manifestement guère échanger l'hégémonie américaine existante, rendue souvent moins pesante par l'éloignement, contre une hégémonie de proximité.

C'est bien ce qui rend délicat le propos d'Alain Duhamel. Il écrit, au début de son livre, que l'Europe est une *« idée française »*. C'est vrai dans une large mesure, et il analyse avec beaucoup de pénétration les apports dans ce domaine de Jean Monnet, de Robert Schuman, puis des présidents successifs de la Ve République, sans oublier une série de précurseurs. Mais on pourrait ajouter bien d'autres noms au palmarès de nos compatriotes qui, depuis l'époque lointaine de l'abbé de Sully, ont milité pour qu'elle s'unisse. Il y a eu aussi Kant, et Goethe, Mazzini, et c'est un Austro-Japonais, le comte de Coudenhove-Kalergi qui, avec son *« mouvement paneuropéen »*, fut le principal inspirateur d'Aristide Briand. N'est-il pas essentiel de le rappeler, dans la mesure où toute marque d'amour-propre national paraît facilement suspecte à l'amour-propre des autres nations ?

De toute façon, une machine s'est mise en marche, avec l'euro, qui va tellement faire s'interpénétrer les économies des différents pays membres que la scène continentale en sera forcément transformée. A elles seules, les premières grèves européennes en sont déjà un signe. Un brassage humain et matériel est en route, dont on ne voit pas ce qui pourrait désormais l'arrêter. Tout donne à penser que c'est progressivement, et sous des formes inédites et difficilement prévisibles, que s'y adapteront les différentes réalités sociales existantes. La plus forte de ces réalités est bien entendu la nation, et ce serait folie de vouloir l'ignorer. Duhamel l'a bien compris, pour qui *« le réalisme de l'Europe propose une nouvelle chance au romantisme de la nation »*. Reste évidemment à donner à cette formule un contenu pratique.

André Fontaine

Visages de l'après-communisme à l'Est

LES 100 PORTES DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE
de Jean-Yves Potel.
Editions de l'Atelier/
Editions ouvrières,
336 p., 130 F (19,82 €).

Dix ans après la chute du communisme, où en est la « transition démocratique » dans l'ex-Europe de l'Est ? Transition démocratique ? L'expression est sans doute trop hâtive, comme le montre cet ouvrage, soulignant l'issue incertaine des bouleversements en cours. Jean-Yves Potel, qui sillonne la région depuis les années 70, était bien placé pour en présenter un premier bilan.

L'intelligence de ce dictionnaire critique de l'après-1989, en 100 articles pour 15 pays, tient au souci de rendre compte des évolutions actuelles en les mettant chaque fois en relation avec l'histoire récente de ces pays, leur imaginaire national, leurs hantises, leur culture politique. Autant d'aspects mal connus dans une France dont la politique, remarque l'auteur, reste dans la région assez brouillonne, voire teintée de *« préjugés tenaces »*... Contre une approche qui tend à considérer cet espace en bloc, Jean-Yves Potel fait ressortir la diversité des voies empruntées par la sortie du communisme. L'intérêt de ce panorama réside enfin dans le choix d'entrées thématiques. On y trouve ainsi un long article sur les Tsiganes, mais aussi sur les juifs, quatre fois plus long que celui consacré à Jean Paul II, lequel a droit au même traitement que les débats sur l'avortement. Sous l'apparence trompeuse d'un manuel, ce livre est avant tout un essai. Sur un ton ni paternaliste ni donneur de leçons, il parle d'une autre Europe bien vite retombée dans l'oubli, pourtant à la croisée des chemins entre la démocratie, l'autoritarisme et la guerre.

Alexandra Laignel-Lavastine

Rosetta Loy face à l'antisémitisme italien

La grande romancière poursuit, sous forme d'un essai autobiographique, son analyse du comportement des Italiens sous le fascisme et de la responsabilité de l'Eglise

MADAME DELLA SETA AUSSI EST JUIVE
(La Parola ebreo)
de Rosetta Loy.
Traduit de l'italien
par Françoise Brun,
Rivages, 170 p., 99 F (15,09 €).

Rosetta Loy avait raconté, dans *Un chocolat chez Hanselmann* (1), sous la forme d'un élégant roman, proche de ceux de Bassani, son enfance et son adolescence, à la fois feutrée et menacée d'une façon de plus en plus violente par le fascisme. L'intrigue romanesque pouvait tromper. On risquait de prendre pour une licence littéraire ce qui, avec le talent et la discrétion de l'écrivain, était, de fait, une mise en place historique extrêmement précise, mais située dans l'environnement d'une fiction, avec la dramatisation que cela implique. On ne voulait pas croire que les Italiens eux aussi avaient participé à la monstruosité nazie. Eux aussi, comme les Français, avec un zèle qui n'était même pas réclamé par les Allemands.

Certains lecteurs avaient alors exprimé leur étonnement. Non, les Italiens n'ont jamais été ainsi. Il y a trop d'humanité chez eux. Rosetta Loy n'était pas entrée dans le détail. Elle avait décrit la guerre plutôt du côté de la résistance évidemment. Mais çà et là, par touches sûres et justes, elle prouvait qu'elle en savait long sur la grande scission qui avait séparé les justes et les veules, avec, entre les deux, une zone indécise qui, par son inertie, facilite toujours tyrannies et chienneries. Elle nous livre à présent son enquête. Le résultat est accablant.

Certes, les lecteurs de Primo Levi ne seront pas étonnés (2). Pour qu'il y ait eu des déportés, il a bien fallu qu'un gouvernement, avec des lois et des subalternes pour les appliquer et un peuple pour les endurer, permette cette déportation. Il a fallu des délations et donc des délateurs. Il a fallu que des êtres humains ordonnent, que d'autres exécutent, que d'autres subissent, que d'autres regardent sans mot dire ou détournent le regard.

Rosetta Loy n'appartenait pas à une famille de résistants héroïques. Son livre n'en a que plus d'impact, parce qu'il ne comporte ni modèle, ni leçon, ni principe. Des faits rapportés avec honnêteté, des documents soigneusement, rigoureusement réunis. Et un ton naturel, celui d'une romancière qui décide d'abandonner la fiction pour comprendre, à travers son destin très singulier de petite fille bourgeoise pendant la guerre, fille d'un ingénieur nanti et réfléchi, mais protégé et peu hardi, ce qui a fait que l'Italie a participé à la honte de la Shoah.

Son livre ne se présente pas comme un essai ordinaire. C'est plutôt un récit, assez serein, sans clameur, sans cri de révolte. Il part d'une expérience individuelle. Une petite fille élevée de façon cossue dans le centre de Rome, ravie de se fondre dans la masse des Italiens ordinaires, vaguement fiers de la morgue fasciste, découvre autour d'elle de curieux changements. Parmi les amis de ses parents et parmi leurs voisins, d'autres bourgeois disparaissent mystérieusement. Pourquoi ne sonnent-ils plus à la porte ? Pourquoi deviennent-ils invisibles soudain ? Pourquoi Giorgio Levi, l'adolescent qui habite dans l'immeuble, se fait-il insulter par la concierge ? Que s'est-il passé pour qu'un ordre bourgeois accueille cette forme insidieuse d'anarchie, si semblable au chaos soudain d'un organisme visité par un virus ? C'est précisément le virus de l'antisémitisme qui a gagné l'organisme d'un peuple.

Et ce peuple est, comme on le sait, catholique. Aussi Rosetta Loy va-t-elle analyser longuement le comportement du pape Pie XI et bien entendu celui, exactement opposé, de son successeur. La publication récente des documents entourant l'encyclique *Humani Generis Unitas*, préparée par Pie XI et étouffée avant sa mort (3), éclaire sur la personnalité du pape qui tenta, tant bien que mal, d'éveiller la conscience de ses fidèles, c'est-à-dire, peut-on presque dire, de la totalité de la nation italienne. Rosetta Loy décrit le combat que se menèrent, avant la guerre, l'Eglise et le gouvernement mussolinien et la vivacité de la réaction de l'*Osservatore romano*, journal du Vatican, dès les premières mesures raciales. Pie XI est alors contraint de rappeler quelques évidences : *« Catholique veut dire universel : il n'y a pas d'autre traduction possible, que ce soit en italien ou dans une autre langue possible... Il n'y a qu'une seule race humaine. »*

Aussitôt Mussolini ordonne à la presse qui lui est soumise d'ignorer les déclarations pontificales. Les enseignants juifs (plus de trois cents) sont sommés de laisser leur poste. La plupart des autres en profitent. Un seul refusa de se substituer à un juif destitué : le romancier Massimo Bontempelli. Des centres de recherche (notamment en mathématiques, domaine où l'Italie était à la pointe) sont décimés du jour au lendemain.

Rosetta Loy, avec une franchise cruelle, retrouve dans sa mémoire les incertitudes d'une petite fille qui finit par être atteinte par les discours délirants sur la pureté raciale. Et si, au fond, moi aussi j'étais juive ? se demandait l'enfant, non pas pour compatir au sort des exclus, mais dans la terreur d'être « impure ». Et tout cela a lieu dans un milieu éclairé d'intellectuels honnêtes et profondément antifascistes.

Lorsque, en février 1939, Pie XI meurt, il n'a pu prononcer le discours violent qu'il a préparé contre le fascisme et l'antisémitisme. L'encyclique ne sera connue que cinquante-six ans plus tard. On saura alors le rôle joué par un jeune prêtre américain, engagé dans la cause des Noirs : John LaFarge, auteur d'un essai, *Interracial Justice*. Il est évident que la publication de cette encyclique aurait, comme l'écrit Rosetta Loy, *« posé à la conscience de près de cent millions de catholiques européens un problème qu'ils auraient eu beaucoup de mal à éluder »*.

Le discours change radicalement avec Pie XII. Son nonce à Berlin, Mgr Orsenigo, se félicite des victoires allemandes et souhaite (nous sommes en juin 1940) voir l'Italie entrer en guerre aux côtés de l'Allemagne. Tandis que la Radio d'Etat diffuse une série de propagande antisémite autour des fameux Protocoles des Sages de Sion, Pie XII n'hésite pas à déclarer, en allemand, à l'ambassadeur d'Allemagne, sa joie des succès militaires allemands. Si certains prêtres français protestent vigoureusement, à l'exemple de l'archevêque de Toulouse, contre la politique infamante de l'Eglise, le Vatican se tait.

Dans ce climat épouvantable, la famille de Rosetta fait ce que font la plupart des Italiens : elle assiste, impuissante, à un système d'exclusion quotidienne d'une partie jusque-là totalement indistincte de la population italienne.

Plus d'un demi-siècle plus tard, avec lucidité, une romancière s'interroge sur la *« niaiserie »* de l'enfant qu'elle fut et, avec une obstination bouleversante et un grand art de conteuse, elle traque dans la mémoire historique les exemples de courage de gens simples : les prostituées du bordel de la via del Pellegrino, un chauffeur de taxi, des inconnus assistant à la rafle romaine du 16 octobre 1943, qui tous, au péril de leur vie, ont caché, sans hésiter, des juifs qu'ils ne connaissaient pas. Un mouvement irrépressible de générosité, une grandeur naturelle, une conscience morale éclatante : c'est là que réside la force de l'être humain contre le mal ou la cécité.

René de Ceccatty

Le nonce Cesare Orsenigo et Hitler lors de la présentation des vœux du corps diplomatique à Berlin en 1935

AKG/PHOTO

(1) Republié en Rivages poche, n° 255.
(2) Viennent de paraître *Conversations et entretiens*, Robert Laffont, 312 p., 139 F.
(3) Voir *L'Encyclique cachée de Pie XI*, de Georges Passelecq et Bernard Suchecky, La Découverte, 1995.

Heurs et malheurs du sacerdoce politique

● *Partant de la foi évangélique de Michel de l'Hospital, Denis Crouzet tente de saisir, dans une biographie introspective, le sens véritable de son action*
● *Sortant de l'oubli l'avocat général Omer Talon, Joël Cornette montre la faillite d'une conception du pouvoir victime de l'absolutisme*

LA SAGESSE ET LE MALHEUR
Michel de L'Hospital, chancelier de France
de Denis Crouzet.
Ed. Champ Vallon, « Epoques », 608 p., 210 F (32,2 €).

Chancelier de France à partir de 1560, personnage-clé de la politique royale de la veille des guerres de religion au lendemain de la Saint-Barthélemy, Michel de L'Hospital aura servi bien des causes après sa mort (1573) : revendiqué par les adversaires modérés de la Ligue catholique, puis par les théoriciens de la raison d'Etat au nom de l'autonomie du politique à l'égard du religieux, admiré par les Lumières pour son amour du bien public et de la liberté, célébré par la littérature scolaire de la fin du XIX[e] siècle pour son rôle de précurseur de la laïcité, il demeurait en fait, pour partie, un inconnu. Les interprétations successives oscillaient entre l'analyse de la politique poursuivie par le chancelier et le désir de sonder ses convictions personnelles, reprenant ainsi les rumeurs et les calomnies du temps des guerres de religion, imaginant tour à tour un L'Hospital athée, catholique, calviniste secret, voire bailleur de fonds aux conjurés d'Amboise ou encore « théosophe moderne ».

Pour sortir de ce cercle des réemplois posthumes, il était nécessaire de revenir, avec Robert Descimon et Denis Crouzet, à l'œuvre du chancelier de France et aux justifications multiples mais complexes qu'il en a lui-même données dans son travail législatif et constitutionnel, ses discours politiques et ses Mémoires, dans sa poésie latine et sa correspondance.

On ne peut d'emblée que constater que L'Hospital s'est fait une idée exigeante de l'exercice du pouvoir : *« L'on a donné grand'louange à certains grands personnages grecs et romains, qui, estant esleus magistrats et gouverneurs de leur République, délaissoient leurs haines et inimitiez »*, affirmait-il à peine entré en charge. Confronté à la division croissante du royaume, au renforcement des partis religieux et des clientèles politico-militaires, il soulignait ainsi le devoir particulier d'impartialité et de dévouement qui incombe à ceux qui embrassent le service de l'Etat et le conseil du Prince. Il leur rappelait également que leur action devait poursuivre le bien commun et non leur satisfaction personnelle ou l'écrasement de leurs ennemis.

PORTRAIT INTELLECTUEL

Pour comprendre la politique de Michel de L'Hospital, Robert Descimon avait donc choisi de ne pas organiser son enquête autour de la question des convictions religieuses du chancelier. En préface à son travail exemplaire d'édition de quelques-uns des discours de L'Hospital (1), il avait retracé son parcours politique dans une multiplicité de liens de patronage et de clientèle, de cercles d'amis et d'alliés et dans la succession des charges occupées. L'inscription minutieuse du personnage dans le système des institutions de la monarchie et des réseaux de fidélités qui le structuraient permettait ainsi à Descimon d'établir une manière de concordance entre l'espace des positions et l'espace des prises de position, bref de fournir une grille de lecture à sa politique des années de crise.

Dans cette nouvelle somme, très dense, Denis Crouzet inverse la perspective en faisant de la foi du chancelier le point de départ et le centre de son analyse. Il entend ainsi œuvrer à une *« biographie a-biographique »*, à une biographie intellectuelle pourrait-on dire, destinée à échapper à toutes les captations intéressées de l'héritage de Michel de L'Hospital, à toutes les reconstructions partisanes, à toutes les manipulations historiographiques. Pour reprendre une expression qui lui est chère, Denis Crouzet veut explorer l'« imaginaire » de L'Hospital pour saisir le sens véritable et caché de son action politique, et notamment de son aboutissement, le célèbre édit de janvier 1562, qui accordait aux protestants une relative liberté de culte dans le royaume. La démarche est audacieuse, mais on peut regretter qu'elle occulte les années de formation de L'Hospital et son action après 1562.

Crouzet procède par cercles concentriques, en évoquant successivement l'expérience intime et essentielle de la miséricorde divine par L'Hospital en 1547, alors qu'il se trouvait pris dans une tempête (il manque faire naufrage sur le Pô en se rendant à une session du concile de Trente), puis son refus des orthodoxies religieuses rivales qui s'affrontent sous ses yeux. S'appuyant pour l'essentiel sur les épîtres latines du chancelier, Crouzet souligne son adhésion à une forme de néo-stoïcisme christianisé, inspiré à la fois de Cicéron dans la poursuite de la vertu et d'Erasme dans le souci d'avoir sans cesse le Crucifié à l'esprit.

Ce n'est qu'une fois reconstruit cet « imaginaire » de la Renaissance française, cet humanisme évangélique qui ne se reconnaît ni dans Rome ni dans Genève, que l'on aborde l'engagement du chrétien en politique, dans une période troublée par le spectre de la guerre civile. Le sage est alors celui qui sait résister à la corruption du monde, à l'exacerbation des égoïsmes sous le manteau de religion, et rétablir, par l'exemple de sa vertu, la concorde entre les membres de la *Res publica*, c'est-à-dire *« emmener les hommes contre leurs passions, contre eux-mêmes, vers le bien, et le bien est un accomplissement de l'amour de Dieu »*.

Avec une érudition parfaite, qui révèle tout un pan de l'humanisme des années 1530-1560, relie problèmes religieux et enjeux littéraires, fait de certaines notes de véritables essais dans l'essai, ici sur un tableau de François Clouet, là sur une affaire retentissante de possession démoniaque, Denis Crouzet invite ainsi à relire l'engagement politique de Michel de L'Hospital dans l'exacte continuité de sa foi évangélique, comme un prolongement de son expression poétique des épîtres. Pour lui, l'édit de janvier n'est donc pas autre chose qu'*« une leçon de théologie évangélique appliquée, en instance de faire retour vers l'amitié divine »*, une manière pour le sage de faire don de soi à la *Res publica* et de rappeler la dimension sotériologique de la monarchie.

Dans cette enquête, qui se plaît à souligner son caractère de reconstruction, d'« introspection imaginaire », il laisse donc subsister certaines interrogations, à la fois sur le sens exact de la politique de pacification peu à peu expérimentée à partir de 1560, et qui ne peut sans doute pas se résumer à la seule *Concordia* chrétienne, et sur l'articulation entre la pensée religieuse et la pratique politique du chancelier. Fin lecteur de Platon, de Cicéron et d'Erasme, comme le montre sans discussion Denis Crouzet, L'Hospital n'était-il pas aussi un technicien du droit hors pair, un connaisseur avisé et respecté de la littérature juridique et de la philosophie politique du XVI[e] siècle, capable de fonder et de justifier sur des arguments et des ressources très variées sa politique de paix par la loi ?

Olivier Christin

(1) Michel de L'Hospital, *Discours pour la majorité de Charles IX et trois autres discours*, Imprimerie nationale, 1993.

LA MÉLANCOLIE DU POUVOIR
Omer Talon
et le procès de la raison d'Etat
de Joël Cornette.
Fayard, 448 p., 165 F (25,16 €).

Prononçant l'oraison funèbre d'Omer Talon, avocat général au Parlement de Paris tenu pour le plus éloquent magistrat de son temps, Pierre Lallemant fit du défunt l'archétype du parfait magistrat dévot. Et s'il s'inquiéta, pour saluer son extraordinaire science du droit, de trouver *« le fil qui guidera dans cet inextricable labyrinthe »*, il ne craignit pas le parallèle avec l'illustre et vertueux chancelier Olivier (1545-1560), dont l'intégrité, l'austérité et le dévouement à la cause du roi ouvrit la voie à son successeur Michel de L'Hospital. Plus que l'âge, les prémices des guerres de religion avaient peut-être hâté la mort du chancelier, comme la Fronde causait, selon la rumeur, celle, prématurée, de l'avocat. De quoi réunir ces *« martyrs du patriotisme et de la liberté »*.

Le purgatoire historiographique dure longtemps. Aussi saura-t-on gré à Joël Cornette de réhabiliter Omer Talon, qui depuis près d'un siècle n'a mobilisé aucun biographe. De fait, l'homme privé se dérobe devant l'homme public, au point que seuls sa bibliothèque et ces longs *Mémoires* destinés à son fils et successeur Denis permettent de l'approcher. De fait c'est moins le portrait d'un homme que propose l'historien que celui d'une pratique politique, mieux : d'une « manière » de penser le pouvoir.

Champion des droits du Parlement, Talon est aussi un soutien indéfectible de la Couronne dans la tourmente qui suit la mort de Louis XIII. La *« régence absolue »* d'Anne d'Autriche révèle la métamorphose de l'autorité monarchique, amorcée sous Richelieu et précisée encore sous Mazarin. Si la tentation absolutiste n'est pas neuve, c'est le changement d'échelle et la brutalité de sa pratique qui changent la donne. Sans contester la légitimité de l'autorité royale, Talon n'hésite pas, lors du lit de justice du 15 janvier 1648, à évoquer dans sa harangue les *« nécessités* feintes *ou véritables de l'Etat »* quand s'affrontent deux légalités jusque-là confondues et désormais concurrentes : celle, procédurière et critique, du Parlement et celle, exécutive et sans appel, du prince. *« Action d'éclat et de majesté »*, le rendez-vous n'est plus qu'une *« terrible cérémonie de deuil politique pour des magistrats déchus de leur droit à l'éloquence comme celui de leur participation au processus de décision politique »*. Cornette anticipe avec bonheur la chronologie de la contestation, s'appuyant sur l'*« affaire du toisé »*, manœuvre fiscale qui pressure pour les besoins de la guerre aux Habsbourg une population exsangue (1644-45) – invasion du politique par de nouveaux acteurs, mus avant tout par l'intérêt personnel, immédiat et bientôt champions d'une criminelle surenchère.

Tandis que le conflit entre finances du roi et justice des cours souveraines dresse face à face des commissaires toujours plus nombreux et des officiers dépossédés de leurs prérogatives – c'est le moment où les intendants se multiplient dans les généralités –, la politisation de la société parisienne brise le rêve de concorde du magistrat, déchiré entre deux fidélités. Désormais réelle, cette révolution est intellectuellement impensable pour Talon. A l'inverse des synthèses prosopographiques, Cornette part d'un seul témoignage, privé, informé et investi, pour présenter de l'intérieur d'une conscience les débuts d'une monarchie *« panoptique »*. La mélancolie de Talon, c'est la faillite de son héritage humaniste et chrétien. Comme l'échec de Salomon.

Philippe-Jean Catinchi

De l'empire latin

Suite de la page I

Cette nature épigraphique du latin, langue gravée, langue d'éternité, permet de mieux comprendre une autre raison de sa longévité. Il fut, en effet, une réponse à la malédiction de Babel. Bien plus que les constructions linguistiques artificielles, le latin parut longtemps la seule langue capable d'universalité. Il passait pour énoncer les normes de toutes les langues vulgaires, n'était la langue d'aucune nation particulière et associait par sa capacité « lapidaire » l'inaltérabilité et la concision. Il faudra longtemps pour que s'estompe le rêve d'une humanité réconciliée par le commun usage d'une langue que tous pouvaient utiliser puisque plus personne ne la parlait.

Langue d'ostentation de l'autorité, le latin était aussi celle des *« choses défendues »*. Les écoliers le savaient qui cherchaient avec avidité dans les entrées des dictionnaires ou les éditions non expurgées des auteurs anciens un savoir interdit. Mais, au-delà de ces découvertes adolescentes, le latin désignait, dans la théologie morale, le discours médical et, parfois, les textes autobiographiques, les objets de cette *« scientia sexualis »* dont Foucault, dans *La Volonté de savoir*, a souligné l'irrépressible prolixité. Françoise Waquet nuance le diagnostic en montrant que le discours bavard sur le sexe a souvent été énoncé dans une langue qui protégeait la pudeur des unes et empêchait la curiosité des autres. Le parti n'était pas sans risque, comme l'atteste le succès durable des textes pornographiques composés en latin pour les *happy few*. Comme l'écrivait Flaubert : *« Se méfier des citations en latin : elles cachent toujours quelque chose de leste. »*

Le livre de Françoise Waquet nous dit une familiarité perdue. Ecrit sans nostalgie ni prise de parti dans les querelles aujourd'hui obsolètes suscitées par Vatican II et les réformes scolaires de l'après-68, il déchiffre avec savoir et acuité les signes effacés d'un empire disparu.

Roger Chartier

Cléopâtre en creux

Loin de toute interprétation, Michel Chauveau a tenté de cerner au plus près la reine Lagide

CLÉOPÂTRE
Au-delà du mythe
de Michel Chauveau.
Ed. Liana Levi, « Curriculum », 152 p., 78 F (11,89 €).

Une *Cléopâtre* chasse l'autre, signe irrévocable de la fascination qu'exerce la dernière reine d'Egypte. Après la flamboyante reconstitution d'Irène Frain (1), fondée sur une impeccable documentation mais qui laissait place à l'interprétation, la biographie sans artifice de Michel Chauveau apparaît comme la tentative désespérée de l'historien pour saisir le sens d'un règne sans jamais céder aux tentations de l'interpolation. Cléopâtre fascine d'autant plus qu'on ne sait presque rien d'elle. Sans nier son intelligence et ses talents politiques, qui lui permirent de durer en un temps où tout s'opposait à la longévité des hommes au pouvoir, il faut reconnaître qu'elle est un personnage en creux, pour reprendre l'expression de Chauveau : les auteurs anciens ne parlent à peu près jamais d'elle pour elle-même, mais toujours comme partenaire ou adversaire des grands hommes de son temps. César, Antoine, Octave, voire Hérode. Dernière d'une longue série de reines énergiques qui n'eurent pas l'occasion d'affronter de tels géants, elle bénéficie aussi du caractère falot des derniers rejetons mâles de la lignée. Sur ses origines et son enfance, la tradition ne rapporte quasiment rien. De ses objectifs politiques, rien d'autre que ce que l'on déduit de l'action d'Antoine, sans que l'on puisse faire la part entre ce qui est résultat de sa tenace volonté, et ce qui rentre dans la stratégie à long terme de son amant. Certes, on ne peut douter qu'elle ait voulu saisir sa chance de restaurer, autant que faire se pouvait, le royaume de ses ancêtres, en obtenant la restitution de ce qui avait jadis constitué l'Etat lagide, Syrie-Phénicie, Cilicie, Chypre, Cyrénaïque. Maîtresse des hommes les plus puissants au monde, mère de leurs enfants (un de César et trois d'Antoine), comment n'aurait-elle pas eu l'ambition de profiter de ce formidable levier pour sortir l'Egypte de l'humiliation où ses prédécesseurs l'avaient plongée ? Mais l'historien scrupuleux déjà hésite à une telle affirmation, tant les sources se taisent. C'est la lutte entre Antoine et Octave qui passionne : Cléopâtre échappe un moment à leur proximité, et la voilà plongée dans l'ombre durant plus de trois années (ainsi du printemps 40 à l'automne 37) où, pourtant, elle ne dut pas se contenter d'attendre le retour de son amant. Chauveau met en évidence combien Antoine utilise Cléopâtre pour des objectifs qui dépassent de loin l'Egypte. En faisant porter à Cléopâtre toute la responsabilité d'une politique d'abandon des conquêtes de Rome par Antoine (ce qui est pour le moins excessif), Octave, pour sa part, ménageait les nombreux partisans de son adversaire en Italie et ouvrait la voie à une possible réconciliation avec son beau-frère. Marquant fortement l'historiographie antique, la propagande d'Octave constitue le socle sur lequel s'édifie la légende d'une Egyptienne ambitieuse et séductrice, mais qui trahit son amant à la bataille d'Actium (ce qui est faux). Egyptienne, elle ne l'est certes pas, ou qu'à moitié, mais l'épithète *philopatris* (« qui aime sa patrie ») qu'elle fut seule à porter témoigne d'un attachement nouveau à un pays où elle ne règne qu'en vertu du droit de conquête de ses ancêtres. Assimilée tôt à Isis, elle entre dans la légende par le mystère de sa mort : les serpents qui ornent les bras de la déesse magicienne seront désormais, de Virgile à Mankiewicz, les responsables de sa mort tragique.

Maurice Sartre

(1) Fayard, « Le Monde des livres » du 6 mars 1998

Carré de dames

Quatre tsarines et une régente arrivées au pouvoir par l'intrigue ou le coup de force ont fait le XVIII[e] siècle russe

TERRIBLES TSARINES
d'Henri Troyat.
Grasset, 324 p., 132 F (20,18 €).

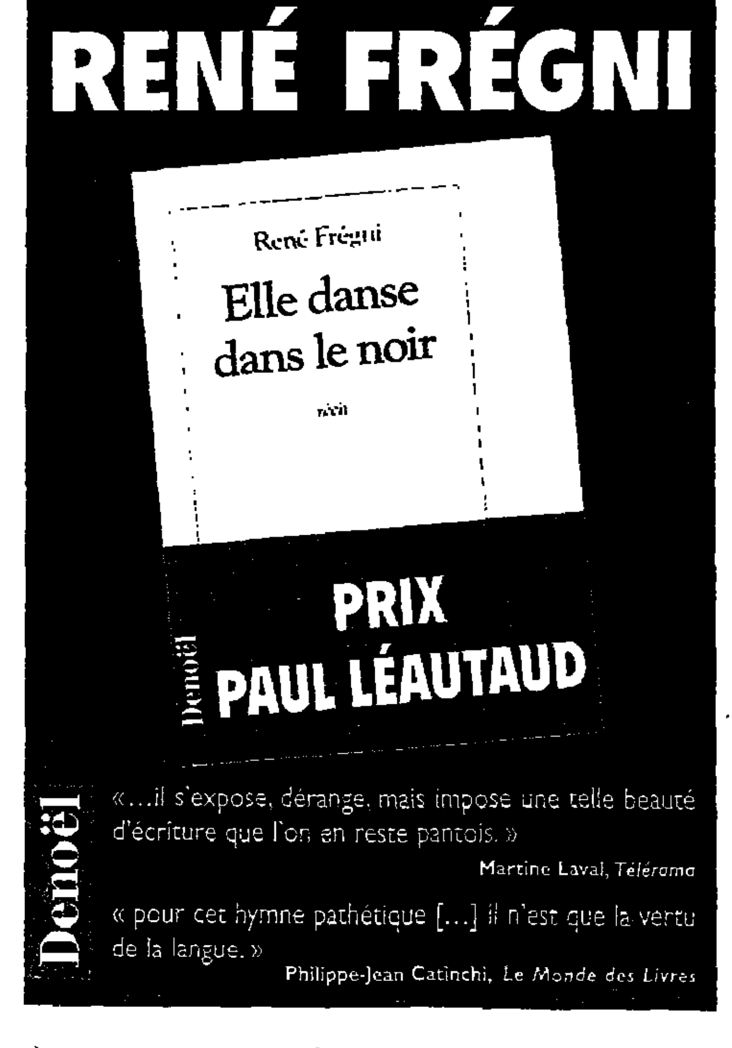
De la mort de Pierre le Grand (1725) à celle de Catherine II (1796), la Russie eut pour chef suprême quatre tsarines et une régente. Entre ces dames se sont intercalés trois tsars : un adolescent (Pierre II), un bébé, déposé et enfermé quand il était encore en langes et mort fou (Ivan VI), et Pierre III, renversé et assassiné après un semestre de règne abracadabrant.

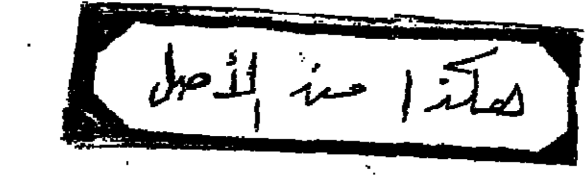
Catherine II a certes fait l'objet d'innombrables études, mais les autres n'ont guère inspiré les biographes. Elles ne brillent d'ailleurs pas par leur personnalité politique, hormis Elisabeth I[re], fille de Pierre le Grand, mais le lecteur est démuni : les ouvrages de Waliszewski datent du début du siècle, et celui plus récent (1962) de Daria Olivier, mentionné dans toutes les bibliographies, est introuvable dans le commerce.

Cette lacune est en partie comblée par le livre que Henri Troyat consacre aux « *terribles tsarines* » : Catherine I[re], Anna Ivanovna, Elisabeth I[re] (Catherine II n'est évoquée que brièvement) auxquelles s'ajoute la régente Anna Leopodvna. Etrange lignée ! Catherine I[re] n'était certes pas une mauvaise femme ; mais qui aurait prédit à cette servante livonienne baragouinant le russe qu'elle finirait sa vie sur un trône ? Elle avait gravi la hiérarchie en accordant ses faveurs à des soldats toujours plus gradés, jusqu'à la couche du tsar. Content de ses services au lit, au ménage et à la guerre, Pierre la fit couronner. L'aurait-il désignée pour successeur ? Ce n'est pas sûr. A sa mort, Menchikov, son collaborateur préféré, fit proclamer tsarine la veuve qu'il avait d'ailleurs honorée avant de la laisser au tsar. Il comptait être le véritable maître. Ainsi débuta le siècle des tsarines et de leurs favoris. Si les dames arrivèrent au pouvoir à la faveur d'un coup de force mené par des hommes qui entendaient exploiter leur faiblesse supposée, les conspirateurs se trompèrent souvent dans leurs calculs.

Impératrices et régente ont laissé le souvenir de leurs extravagances ; malgré tout, elles ont persévéré cahin-caha dans la voie tracée par Pierre le Grand (c'est même sous Elisabeth que commença vraiment la littérature russe en langue vernaculaire). Mais le livre de Troyat montre bien qu'en ce temps-là la Russie n'avait pas trouvé une bonne solution au problème de la succession du pouvoir.

Bernard Féron





L'EDITION FRANÇAISE

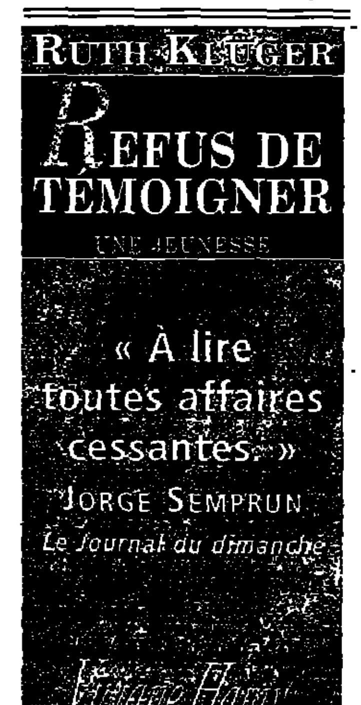
● **Avis de tempête sur les librairies Flammarion 4.** Mardi 5 janvier, le personnel des librairies de Flammarion a procédé à un « débrayage » afin, notamment, de se concerter après le mouvement de grève des 22, 23 et 24 décembre 1998. Les librairies du groupe Flammarion 4 – La Hune, Italie 2, la librairie du Centre Pompidou, celle du *Musée des arts décoratifs* et la Maison rustique – protestent contre une réorganisation pro*gressive de l'entreprise dont les* premières mesures sont appliquées depuis septembre 1998.

Le personnel de ces librairies se dit « *inquiet* » des conséquences d'une mission effectuée par l'Iseor. Cet institut de socio-économie des entreprises et des organisations, auquel la direction de Flammarion 4 a fait appel, préconise de mettre en place des ou*tils de management qui, aux yeux* de Miguel Dupont, délégué syndical de La Hune, sont « *dangereux, inefficaces et inadaptés au métier de libraire* ». Il s'agit principalement, concernant le personnel, de fiches de compétence, d'évaluation et de suivi du personnel, ainsi que de la mise en place – déjà effective dans les librairies Flammarion 2 depuis deux ans – d'un *contrat d'activité périodiquement* négociable (CAPN) définissant des objectifs de vente pour chaque employé.

Le passage aux 35 heures est, selon Miguel Dupont, l'occasion pour Flammarion de mettre en place un système hiérarchique pyramidal fort, dont il craint qu'il ne conduise à une rétention de l'information au sommet. Il juge par *ailleurs ce système lourd et ineffi*cace : déjà en place dans certaines librairies de province – Flammarion 2 –, celui-ci n'a pas pour autant endigué le déclin de leur chiffre d'affaires. Le personnel réclame aujourd'hui la suspension de la mission Iseor et une possible contre-expertise de l'Asfodlep, un organisme de formation des libraires qu'il juge plus compétent. *Miguel Dupont, qui a rappelé que* Charles-Henri Flammarion PDG du groupe avait envisagé la possibilité de se désengager de ces établissements, craint une vente de La Hune. A ce sujet, Françoise Brocard, directrice des librairies Flammarion, parle de « *pure affabulation* », et souligne le « *manque de clarté des revendications salariales* » lors du mouvement de *grève de décembre. Le groupe* Flammarion et les représentants du personnel devraient entamer une concertation.

● **Noir sur Blanc.** Les éditions Noir sur Blanc, dirigées par Jan et Vera Michalski, seront désormais diffusées par Le Seuil. La petite *maison d'édition spécialisée dans* la traduction d'ouvrages polonais et russes – jusque-là diffusés par la *librairie polonaise – augmente sa* production pour passer à une vingtaine d'exemplaires par an – contre cinq à six auparavant.

● **Nouvelle collection.** Les éditions Arléa lancent la collection « 1er Mille » consacrée aux premiers romans. Viennent de sortir : *La Petite Dernière*, de Myriam Cohen-Weigryn, et *Neige*, de Maxence Fermine. A raison de dix *titres par an, ils seront vendus* entre 50 F et 90 F (entre 7,62 et 13,72) chacun. Le prochain ouvrage *est attendu en mars : Les vagues sont douces comme les tigres*, de Christine Féret-Fleury.



« La Nouvelle Revue française » devient trimestrielle

Un entretien avec son rédacteur en chef, le romancier Michel Braudeau

« Vous avez pris il y a quelques mois la direction de la prestigieuse *Nouvelle Revue française (NRF)*, qui devient trimestrielle. Pourquoi avoir changé le rythme de parution, qui était mensuel depuis l'origine ?

« *La NRF est née il y a presque* quatre-vingt-dix ans, à une époque complètement différente *de la nôtre du point de vue de la* circulation des informations. On avait alors besoin d'un rythme mensuel pour tenir la communauté littéraire au courant de ce qui se passait. Aujourd'hui, les gens ont perdu l'habitude de l'achat des revues. Cela vaut pour la plupart d'entre elles, *NRF* comprise. Il s'agit donc de prendre une publication dont les chiffres de vente ne *sont pas bons, dont le budget est* déficitaire et de voir de quelle manière on peut la rendre de nouveau forte, *belle* et « non perdante ». Il ne s'agit pas de faire de l'argent, jamais Gallimard ne m'a fixé un tel objectif – il y a nécessairement un côté « danseuse » dans une revue, pour une grande maison –, mais de tenter déjà d'en perdre un peu moins.

» *La décision de devenir trimes*trielle est à la fois économique et intellectuelle. Au lieu de onze nu*méros dans l'année (celui de l'été* était double), il y en aura quatre, ce qui veut dire que l'on abaisse les frais d'impression et de reliure, la manipulation en magasin, le routage auprès des libraires. Ainsi, les quatre numéros que nous publieront désormais offriront autant de pages dans une année que les onze précédents, mais l'abonnement passe de 525 F par an à 300 F [45,74]. D'autre part, l'avantage de numéros qui font au minimum 350 pages, c'est de per*mettre de proposer des textes* longs : de vraies nouvelles, des dossiers (par exemple ici un dossier cubain dont le second volet sera en avril), ce qui répond à la question la plus importante à mes yeux : pourquoi une revue, aujourd'hui, à la veille de l'an 2000 ? Parce que c'est le seul endroit qui peut accueillir des textes qui ne vont ni dans des livres ni dans des journaux. Ce qu'on peut publier dans une revue est très singulier.

– Toutefois vous reprenez aus*si une tradition qui fut celle des* revues littéraires de la grande époque, la publication d'extraits de livres non encore parus.

– Oui, on donne à lire, parfois même avec un an d'avance – dans le premier numéro, le livre de Lobo Antunes auquel appartient l'extrait que nous publions est en cours de traduction – des textes qui sont un avant-goût d'ouvrages à venir. *A ce propos, j'insiste sur le* désir d'ouverture de la revue. Il ne s'agit pas d'être une sorte de bulletin de la rue Sébastien-Bottin et de ne faire place qu'aux auteurs Gallimard. Pas plus qu'il n'est question de les exclure, bien entendu. Dans ce numéro, on trouve Lobo Antunes donc et Linda Lê, qui publient chez Christian Bourgois, Christophe Donner, auteur Grasset et Fayard, Jacques Chessex, qui est chez Grasset. Et bien sûr des écrivains liés à Gallimard, comme *Jean Grosjean*, Jacques Réda, Le Clézio ou Sollers – encore que ce dernier nous donne quelques pages de son *Journal* de l'année 1998, qui va sortir en février au Seuil et non chez Gallimard. De même, la revue sera ouverte sur l'étranger comme elle l'est sur ce qui est novateur en France. Au sommaire du prochain numéro, on trouvera Borges, Klaus Mann, Saul Bellow et Jim Harrison.

» J'ai aussi voulu réintroduire la critique. Ce qui ne va pas sans dif*ficultés. Quand on boucle deux* mois à l'avance une revue qui va durer trois mois, il est assez difficile de choisir quelle actualité de librairie ou de cinéma on va traiter. On est obligé de travailler dans une certaine intemporalité. Quant aux chroniques, pour l'instant elles seront tournantes. Pas de chroniqueurs attitrés, pas d'affermage d'espace, pas de pré carré. *Nous sommes une toute petite* équipe – Nicole Aboulker, secrétaire de la rédaction, qui travaille depuis plus de vingt ans à la *NRF*, Philippe Demanet, qui m'assiste et me conseille, et moi. Nous sommes pour la diversité, pas pour la constitution d'un clan.

– Sur la couverture figure une petite photo, une sorte de vignette, de Rimbaud. Est-ce que ce sera toujours le cas ?

– Il y aura toujours une vignette. Sans changer la couverture de la *NRF*, j'avais envie d'une évolution. J'ai choisi le format de la petite photo des boîtiers de « *La Pléiade* ». *C'est Rimbaud cette* fois, à cause de l'ensemble de textes sur Rimbaud que nous proposons. Et puis parce que cette photo m'émeut particulièrement. Mais ce sera un écrivain différent à chaque livraison. Toujours un grand mort, pour éviter tout problème diplomatique. Dans le numéro d'avril, ce sera Borges. Du point de vue du graphisme, je *tiens aussi à préciser que dans* chaque numéro il sera fait une place au travail d'un artiste. Ici Lionel Guibout.

– Il y a une autre revue littéraire chez Gallimard, *L'Infini*. On a le sentiment qu'en publiant un texte de son directeur, Philippe Sollers, dès le premier numéro, vous voulez signifier qu'il n'y aura pas de guerre entre les deux revues. Au contraire.

– En effet. Sollers et moi, nous nous connaissons depuis le temps où nous étions l'un comme l'autre aux éditions du Seuil. Mais en plus de cela et de l'intérêt que je porte *à son œuvre, j'ai voulu montrer*, en lui proposant d'être au sommaire de ce numéro, qu'il n'y avait pas conflit à l'intérieur de la maison. Je crois qu'il a signifié la même chose en acceptant. Nous ne jouons pas l'un contre l'autre. Il m'a aussi publié dans sa revue avant que je devienne le rédacteur en chef de la *NRF*, il s'est toujours montré généreux et accueillant. Il *n'y a pas de polémique entre nous* et s'il y avait à polémiquer, nous serions du même côté de la barrière, contre les imbéciles.

» Ce qui est le plus excitant, c'est de montrer, avec la *NRF* comme avec *L'Infini*, que les revues occupent une place que personne d'autre ne remplit. Rien à voir avec les journaux, où l'on est plus pressé, où les choix sont d'abord dictés par l'actualité.

– Votre défi, pour excitant qu'il soit, est périlleux. Qu'est-ce qui vous a fait vous engager dans cette aventure ?

– Le mythe. Quand j'avais quinze ans, j'ai envoyé des poèmes à la *NRF*. Refusés. Mais à dix-sept ans j'étais abonné. Lorsque mon prédécesseur, Bertrand Visage, a renoncé et quand Antoine Gallimard *m'a demandé de prendre la suite*... je ne me voyais pas refuser. »

Propos recueillis par Josyane Savigneau

« NRF », abondance et ouverture

Voici qu'arrive avec le nº 548 une grosse *NRF* (près de quatre cents pages), qui sera désormais trimestrielle et non mensuelle *(voir ci-dessus l'entretien avec son nouveau rédacteur en chef, Michel Braudeau)*. Cette nouvelle formule, qui annonce, sur un bandeau rouge entourant la couverture, « Nouvelle série », veut allier novation et retour à la tradition, abondance et ouverture. Ainsi chaque livraison trimestrielle proposera un dossier (ici, le début *d'une série sur Cuba avec quatre articles, dont l'un du* très bon romancier Jesús Díaz), affichera sa diversité et sa volonté de lier art et littérature en présentant le travail d'un artiste. Il s'agit cette fois de Lionel Guibout, qui a fait une série de dessins, *Les Trente-Six Journées de Pergame*, à partir d'un haut-relief de marbre exposé à Berlin. Il explique son projet et son travail, dans un carnet de notes accompagnant les dessins.

Du côté de la tradition, on notera le retour d'un espace critique régulier dans la *NRF* et la volonté de publier, en avant-première, des extraits de livres. Sur ce *terrain, débuts en fanfare avec, comme premier texte* de cette *NRF* nouvelle manière, les deux premiers chapitres du prochain roman d'António Lobo Antunes, le remarquable écrivain portugais auquel les jurés Nobel ont malencontreusement préféré, en 1998, José Saramago.

Enfin, le nouveau rédacteur en chef de la *NRF*, Michel Braudeau – par ailleurs collaborateur du *Monde* –, manifeste ici son désir de faire coexister toutes les générations d'écrivains – Linda Lê, Jacques Chessex, Jacques Réda, Jean-Paul Michel, Dominique Noguez, Jean Grosjean, Alain Borer, etc. –, de faire toujours place à la poésie, de donner à lire à la fois de beaux textes et des documents étonnants, comme ces « Ritournelles », dernière partie de cette livraison, une *« autobiographie fragmentaire »* de Félix Guattari, étrange et poétique, qui date de 1992.

Bien sûr, les grincheux pourront relever que le texte de Le Clézio, « Chercher l'aventure », n'est certainement pas ce qu'on a lu de meilleur de ce romancier, *d'autres seront agacés par Christophe Donner*, toujours provocateur, qui ose un « Rimbaud c'est moi, entre autres », d'autres encore verront l'entretien avec Michel Houellebecq, « C'est ainsi que je fabrique mes livres », comme une concession à l'actualité ou à la mode – ceux-là auraient bien tort de ne pas le lire, il est très intéressant. Quant à ceux qui voudraient jouer les malins en cherchant ce qui se cache derrière la publication, dans un numéro qui a valeur d'affiche, de projet et de programme, d'un texte issu du nouveau livre de Philippe Sollers, directeur de l'autre revue de Gallimard, *ils en seront pour leurs frais*. Michel Braudeau dit très ouvertement le sens de cette démarche et sa volonté d'unir toutes les forces intellectuelles pour que revivent des revues et, au premier chef, celle qui a été symbole et modèle, la *NRF*.

Jo. S.

★ ***La Nouvelle Revue française*, nouvelle série, janvier *1999, nº 548, 374 p., 95 F, 14,48* . *En librairie le 13 janvier.* Pour tous renseignements et abonnements : *La Nouvelle Revue Française*, 5, rue Sébastien-Bottin, 75007 Paris.**

À L'ETRANGER

● **EUROPE : la littérature prend le train**
En mai 2000, un train, avec à bord cent trente écrivains, partira de la gare de Santa Apolonia, à Lisbonne, en direction de Moscou. Il traversera une douzaine de pays européens, dont la France, avec pour destination finale Berlin, d'où est venue l'idée. L'objectif est de renforcer les liens culturels entre les différents pays en organisant au cours du trajet des débats et des animations autour de l'idée européenne. Ce projet est soutenu par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

● **SUÈDE : succès littéraire pour un premier roman**
Linn Ullmann, la fille du cinéaste Ingmar Bergman et de l'actrice Liv Ullmann, a écrit un roman intitulé *Innan Du somnar* (Avant que tu t'endormes) dont les droits ont déjà été vendus dans quatorze pays. Un roman qui ne serait pas autobiographique et qui a pour thème les relations compliquées entre un père, une mère et leur fille.

● **GRANDE-BRETAGNE : Fay Weldon révise Jane Austen**
La romancière britannique Fay Weldon avait adapté Orgueil et préjugés de Jane Austen pour la BBC en 1980. Elle en propose aujourd'hui une nouvelle version, pour la chaîne de télévision Channel 4, en faisant des cinq filles à marier de Mrs. Bennet quatre garçons *(The Bennet Boys)*. Elle explique cette curieuse transposition par l'air du temps : il est plus courant de voir aujourd'hui des garçons rester à la maison que des filles. Elle a aussi « supprimé » le plus jeune des per*sonnages, préférant centrer l'intrigue sur des garçons de 18 à* 30 ans. On peut se demander pourquoi aller chercher une intrigue ailleurs quand on fait preuve de tant d'imagination.

AGENDA

● Pour le 250e anniversaire de la naissance de **Goethe**, plusieurs manifestations sont organisées **à Paris** sous la direction de J.- M. Valentin – Institut universitaire de France – et le *patronage du Haut-Conseil culturel* franco-allemand. **En janvier**, un cycle de conférences a lieu à l'Institut *historique allemand (rens. : hôtel* Duret de Chevry, 8, rue du Parc-Royal, 75003 Paris. Tél. : 01-42-71-56-16). **En février**, plusieurs manifestations sont prévues à la Maison Heinrich-Heine (27 c, boulevard Jourdan, 75014 Paris. Tél. : 01-44-16-13-00). **En mars et avril**, conférences – poétique, philosophie, traduction, etc. – seront données à la Sorbonne (tél. : 01-42-25-96-40).

● **LE 8 JANVIER. FICIN. A Paris**, la Bibliothèque nationale de France organise une journée autour de Marsile Ficin sur le thème « Mythologie des lettres : le monde de Ficin et l'image *du livre à la Renaissance* » (quai François-Mauriac, 75013 Paris. Tél. : 01-53-79-59-59).

● **DU 8 JANVIER AU 14 FÉVRIER. SUPERVIELLE. A Paris**, le Théâtre Molière propose une mise en spectacle de la poésie de Jules Supervielle. *Le Corps et la fable du ciel* sera interprété par Michaël Lonsdale, Marc Le Glatin et Fred Cacheux, dans une mise en scène de Marc Le Glatin (rens. et location au 01-44-54-53-00).

● **LES 13 ET 14 JANVIER. BECKETT. A Paris**, l'Ecole doctorale de l'université Paris-VII organise un colloque consacré à Samuel Beckett, avec notamment les interventions d'Alain Badiou, Julia Kristeva et Pierre Chabert (2, place Jussieu, 75005 Paris. Tél. : 01-44-27-63-71).

● **LE 14 JANVIER. RENCONTRE. A Paris**, les éditions du Seuil et le Stu*dio-Théâtre de la Comédie-Française* organisent une rencontre autour du philosophe, romancier et dramaturge *Alain Badiou* (à 18 h 30 au 99, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 01-40-46-50-91).

● **DU 14 AU 17 JANVIER. PSYCHANALYSE.** L'association Archives et documentation Françoise Dolto organise, au siège de l'Unesco à Paris des journées d'études sur le travail de la psychanalyste. Ateliers et conférences plénières sont proposés (tél. : 01-40-51-72-05).

● **LE 16 JANVIER. THÉORIES FÉ*MINISTES*. *A Paris*,** plusieurs journées d'études sont organisées autour du thème « Les théories féministes : critiques, emprunts, ruptures ». La première, « Lévi-Strauss et les théories féministes : convergences et divergences », est dirigée par Nicole-Claude Mathieu (université Paris-VII-Denis-Diderot, 2, place Jussieu, 75005 Paris. Tél. : 01-44-27-56-23).

● **LE 17 JANVIER. FEMMES. A Paris**, l'association *L'entre-rives* organise un colloque intitulé « Femmes duelles, figures éphémères » (4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris).

● **DU 19 AU 23 JANVIER. DEUXIÈME SEXE. A Paris**, les Nouvelles Questions féministes, le Festival international de films de femmes de Créteil et les éditions Syllepse pro*posent un colloque international sur* le cinquantenaire du *Deuxième Sexe*, autour de l'ouvrage de Simone de *Beauvoir avec de nombreuses inter*ventions et ateliers de réflexion. Clôture le 23, autour des « Approches contemporaines du *Deuxième Sexe* » et « L'héritage de Beauvoir » (Iresco-CNRS, 59-61, rue Pouchet, 75017 Paris. Tél. : 01-40-25-11-91).

VOUS CHERCHEZ UN
LIVRE ÉPUISÉ ?
Une seule adresse
LE TOUR DU MONDE
et son réseau de 250 correspondants
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

paringer
A partir de 6 500 F ou solution simple 4 500 F
Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flattez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.
Lit double gigogne directoire sur lattes, métal noir. 2 matelas laine et crin, comme en 1800.
Modèle déposé
Doubles housses déhoussables, coton écru, 2 oreillers, 2 traversins.
121, rue du Cherche-midi, 6è - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 7è - Tél. 01 45 44 10 44

magazine littéraire
N° 372 - Janvier 1999
DOSSIER :
BECKETT
raconté par les siens
INÉDIT :
Maupassant, chronique sur un procès littéraire
Chez votre marchand de journaux : 32 F.
Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com
OFFRE SPÉCIALE
6 numéros : 132 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez :
☐ Umberto Eco ☐ William Faulkner ☐ Italo Calvino ☐ Virginia Woolf ☐ Albert Camus ☐ Marguerite Duras ☐ Jean Starobinski ☐ Marguerite Yourcenar ☐ Sade ☐ Retour aux Latins ☐ Jacques Derrida ☐ Witold Gombrowicz ☐ Fernando Pessoa ☐ George Sand
☐ Joseph Conrad ☐ Tchekhov ☐ Michel Leiris ☐ Althusser ☐ André Gide ☐ Rainer Maria Rilke ☐ Kant ☐ Guy de Maupassant ☐ Lévi-Strauss ☐ Jean Genet ☐ Roland Barthes ☐ Jacques Lacan ☐ Georges Perec ☐ Céline, le Voyage
☐ Hermann Hesse ☐ Rabelais ☐ L'existentialisme ☐ Paul Verlaine ☐ Aragon ☐ La Haine ☐ Marx ☐ Michel Foucault ☐ Ernst Jünger ☐ Cioran ☐ Schopenhauer ☐ Jean Giono ☐ Vladimir Jankélévitch ☐ Les Exclus
Nom : ....
Adresse : ....
Règlement joint par chèque bancaire ou postal
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris – Tél. : 01.45.44.14.51 – Fax : 01.45.48.86.36
MON